

L'Europe des capitaux

M. Jacques Delors a raison de dire que la libération complète des mouvements de capitaux approuvée, le lundi 13 juin, par les ministres des finances des Douze fait partie de ces décisions stratégiques qui assurent la crédibilité du grand marché de 1993 et rendent l'exercice européen irréversible. « L'événement sera commenté à l'intérieur comme à l'extérieur de la CEE », s'est exclamé, ravi, le président de la Commission, qui y voit, au-delà des avantages techniques, une occasion d'affirmer avec éclat l'identité européenne.

Les entreprises françaises trouveront ainsi des sources nouvelles de financement. Mais la libération sera surtout une novation pour les particuliers, qui pourront désormais ouvrir un compte en devises dans n'importe quel pays de la CEE. Sofficité par des établissements financiers aux ardeurs renouvelées, l'épargne découvrira peu à peu avec ravissement le Monopoly des Bourses européennes.

« Le monnaie, l'argent, parlent à l'imaginaire », a constaté M. Jacques Delors. Il est vrai que cette directive au libellé austère concerne l'Europe des citoyens. Encore ne faudrait-il pas oublier ceux, les plus nombreux, qui, n'ayant guère d'argent à placer, considèrent sans amertume les jeux du capital. « Il faut que les travailleurs européens considèrent que la construction communautaire est leur affaire », a souligné le ministre français de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, rappelant l'importance que M. François Mitterrand, M. Jacques Delors et lui-même attachent à la dimension sociale de l'exercice.

Libérés, les mouvements de capitaux vont provoquer des décisions, entraîner des choix importants, et d'abord monétaires. L'adoption de la directive constituait aux yeux des Allemands un passage obligé pour que l'on parle utilement de la coopération monétaire les 27 et 28 juin au conseil européen de Hanovre. « Le rendez-vous monétaire est certain », a prédit M. Jacques Delors, qui s'attend à des propositions « opérationnelles » de la part du chancelier Kohl. Les autorités de Bonn et de Francfort en débattent de façon active, et, signe clair de leur volonté, ont associé le président de la Commission à leurs réflexions.

La libération des mouvements de capitaux implique dans la Communauté des politiques monétaires plus poussées, un meilleur des taux d'intérêt mieux coordonnés, davantage d'interdépendance. M^{me} Margaret Thatcher, invitée de manière pressante à jouer le jeu et à rejoindre le mécanisme de changes du SME, pourra-t-elle à nouveau se dérober ?

Les premiers pas, très prometteurs, de l'intégration de l'Espagne et du Portugal démontrent que l'Europe à deux vitesses n'est peut-être pas une fatalité. Sauf si l'écart entre les mentalités et les ambitions demeurerait tel qu'il serait nécessaire d'y recourir pour que la dynamique d'ensemble ne soit pas brisée.

Ce pourrait être en ces termes que se pose aujourd'hui à propos de la monnaie la participation britannique à l'entreprise commune.

(Lire page 28 l'article de PHILIPPE LE MAITRE.)

M 0147 - 0615 0 - 4,50 F



3790147004500 06150

La libéralisation en URSS et les tensions nationalistes

Zinoviev et Kamenev ont été réhabilités

Plusieurs dirigeants soviétiques condamnés par Staline pendant les grandes purges ont été réhabilités, le lundi 13 juin, par la Cour suprême de l'URSS, ont annoncé les - *Izvestia* -. Il s'agit notamment de Zinoviev et de Kamenev, condamnés en août 1936, et de Piatakov et Radek, condamnés en janvier 1937. Après celle de Boukharine, exécuté en 1938, ces réhabilitations annulent les verdicts des derniers des - grands procès - de Moscou des années 30.

Si la réhabilitation de Boukharine, en février dernier, avait fait sensation, celles qui viennent d'être annoncées, le lundi 13 juin, par les *Izvestia* étaient déjà plus attendues, tant la « glasnost » et la mise en cause du passé ont fait un bond en avant à Moscou depuis quelques semaines. Ce ne sont d'ailleurs plus seulement Staline et ses crimes qui sont dénoncés, mais l'ensemble du système bureaucratique et policier que le dictateur avait mis en place. Le personnage même de Lénine vient d'être félicité par un article du mensuel *Novy Mir*, et les examens d'histoire ont été suspendus jusqu'à l'an prochain

dans les écoles en attendant la sortie de nouveaux manuels.

La réhabilitation judiciaire des victimes de tous les procès de Moscou s'imposait encore plus dans ce processus. Dans un premier temps, la commission de réhabilitation mise en place par le Politburo en novembre dernier (et dont on ne connaît toujours pas la composition) s'était attaquée au cas « facile » du troisième grand procès, celui de 1938, le plus grotesque dans ses accusations. Et il était d'autant plus normal de commencer par Boukharine que celui-ci n'avait pas été un opposant actif à Staline.

MICHEL TATU.
(Lire la suite page 2.)

Les autorités arméniennes soutiennent les manifestants

La grève générale a pris fin, le mardi 14 juin, en Arménie, après que le numéro un du PC dans cette république eut donné l'assurance que le Parlement local approuverait, mercredi, les revendications des Arméniens sur le Haut-Karabakh, région de la République voisine d'Azerbaïdjan.

Les autorités d'Erevan soutiennent ainsi les centaines de milliers de manifestants qui s'étaient rassemblés lundi.

MOSCOU de notre correspondant

Lancé, dimanche soir, au cours d'un énorme meeting dans le centre d'Erevan, le mot d'ordre de grève générale a été très largement suivi, le lundi 13 juin, dans l'ensemble de l'Arménie. La plupart des entreprises sont restées vides, les transports publics étaient paralysés et, une fois de plus, des centaines de milliers de personnes ont convergé vers l'Opéra de la capitale pour débattre, du milieu de matinée jusqu'à la nuit tombée, du Haut-Karabakh, en grève, lui, depuis plus de trois semaines.

Ce qui eût été rigoureusement inimaginable il y a un an encore

devient ainsi presque banal. Mais on n'avait, en revanche, encore jamais vu en URSS un premier secrétaire venu dialoguer avec une foule de manifestants se retrouver en quasi-communion avec elle. Or le courant est bel et bien passé entre M. Soren Aronjounian, nommé premier secrétaire du parti arménien le 21 mai dernier, et ses compatriotes auxquels il a annoncé - obtenant ainsi la reprise du travail mardi matin - que le Soviet suprême de la République, convoqué en session extraordinaire pour mercredi, allait se prononcer « positivement » sur le dossier du Haut-Karabakh.

BERNARD GUETTA.
(Lire la suite page 2.)

L'intervention télévisée de M. Mitterrand et la stratégie des centristes

M. Rocard en fonctions jusqu'à la réunion de l'Assemblée

M. Michel Rocard a remis, le mardi 14 juin, au président de la République la démission de son gouvernement, « conformément à la tradition républicaine ». M. Mitterrand, qui devait intervenir à 20 heures à la télévision, a pris acte de cette démission et a demandé au premier ministre de « poursuivre sa tâche » jusqu'à l'installation de la nouvelle Assemblée, le 23 juin. En tout état de cause, le nouveau gouvernement ne devrait être formé qu'après cette date.

D'autre part, les différentes instances dirigeantes de l'UDF se réunissent toute la journée de mardi. Tandis que M. Giscard d'Estaing s'appretait à briguer lui-même la présidence de la confédération, M. Méhaignerie s'efforçait de mettre sur pied un groupe centriste autonome, fort d'une cinquantaine de députés CDS.

Les exigences de l'ouverture

par Daniel Vernet

Malgré les surprises, les retournements, les paradoxes, si cette cascade d'élections a un sens et une cohérence, c'est bien que la majorité des Français plébiscitent le rassemblement et tancent ceux qui ne veulent ou ne savent pratiquer l'ouverture. Le mot est devenu l'alpha et l'omega de toute la politique française, le passage obligé de toute stratégie, et gare à celui qui refuserait de lui payer tribut sous sa forme élargie, renouvelée, sincère, durable, cohérente, honnête, ou, pourquoi pas, joyeuse. Nul ne sait exactement ce qui se profile derrière, mais, hors de l'ouverture, point de salut politique.

C'est sans doute vrai, au moins conjoncturellement. Encore ne faut-il pas se tromper sur sa nature et sa fonction. L'ouverture peut prendre plusieurs formes et servir différents objectifs. L'ouverture partisane, c'est-à-dire la tentative de créer une nouvelle coalition de partis ou de personnalités politiques qui auraient accepté de fournir au Parti socialiste les renforts indispensables, a échoué au lendemain du scrutin présidentiel.

Il n'est pas certain qu'elle réussisse mieux à court terme après le verdict des élections législatives. Du côté des socialistes, il manque une vision claire de ce que pourrait être cette fameuse recomposition du paysage politique dont beaucoup parlent sans avoir les moyens de la mettre en œuvre ou sans se les donner. De leur côté, les partenaires éventuels du PS ne brillent ni par leur esprit d'initiative ni par leur détermination.

Le deuxième volet de l'ouverture est politique ou programma-

tique. Là encore, la dissolution quasi immédiate de l'Assemblée nationale n'a pas permis de la tenter. Le programme du premier gouvernement du second septennat Mitterrand se nourrit des généralités de la « Lettre à tous les Français » envoyée par le président candidat avant le 24 avril, et des quelques mesures annoncées depuis le 8 mai.

(Lire la suite page 6.)



Lire pages 6 à 14

- M. Giscard d'Estaing brigue la présidence de l'UDF
- Le RPR n'acceptera aucun compromis avec la gauche
- La bataille de Marseille : en piste pour la mairie
- La nouvelle carte politique de la France

Agents de change : démission de M. Dupont

Après les lourdes pertes subies sur le MATIF, le président de la Société des Bourses françaises abandonne sa fonction.

PAGE 28

La campagne aux Etats-Unis

Premiers vents contraires pour Michael Dukakis.

PAGE 4

Crise au Labour

Les travaillistes divisés par le retraitement de M. Kinnoch sur le nucléaire.

PAGE 3

Démission au PCI

M. Natta, secrétaire général, assume les revers de son parti.

PAGE 3

Palmarès du concours général

La province et l'étranger devançant Paris.

PAGE 14

Un défi de Mgr Lefebvre

Le fondateur d'Ecône pourrait annoncer la consécration de quatre évêques.

PAGE 14

Juge Michel : le procès

Le meurtrier et les commanditaires présumés de l'assassinat du magistrat marseillais comparaitront aux assises.

PAGE 15

Le sommaire complet se trouve en page 32

BRUNO BETTELHEIM

Pour être des parents acceptables

Avec ce livre, Bruno Bettelheim, spécialiste mondial de la psychologie de l'enfant, nous livre le fond de sa longue expérience de praticien et d'homme.

Collection "Réponses"

ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

Premier tir du nouveau lanceur européen

Ariane-4 prend le relais

Le premier tir du nouveau lanceur européen Ariane-4 est prévu pour le mercredi 15 juin à Kourou, à partir de 13 h 13 (heure de la métropole). Ariane-4 doit prendre progressivement la relève des fusées actuelles Ariane-2 et Ariane-3 et devenir le lanceur presque exclusif du début des années 1990.

Le tir du 15 juin est un tir d'essai. Cela explique qu'il ait été fixé à une heure plus commode pour les ingénieurs : 8 h 13 à Kourou, alors que les lancements opérationnels ont lieu après le coucher du soleil. Pour autant, ce n'est pas un tir à vide : les responsables du CNES et de l'Agence spatiale européenne sont sûrs de leur lanceur au point de lui confier trois satellites : Météosat-F2 pour la prévision météorologique, Panamsat-1 pour une société américaine privée qui assurera des télécommunications entre les deux Amériques et Amsat III-C pour l'organisation mondiale des radio-amateurs. Il est d'ailleurs prévu, si le tir réussit totalement, de ne pas renouveler l'expérience et de qualifier sans autre essai le lanceur, c'est-à-dire de le juger apte au service opérationnel.

La différence est grande avec les débuts du programme Ariane : quatre tirs de qualification étaient alors prévus, et l'on exigeait deux réussites. Mais l'Europe aspirait alors à l'indépendance spatiale sans autres références qu'un lourd passé d'échecs. Depuis, elle a conquis plus de la moitié du marché mondial des lancements de satellites commerciaux.

(Lire pages 21 et 22 les articles de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.)

Etranger

URSS : les réhabilitations et la crise au Caucase

Grigori Zinoviev le président du Komintern



Grigori Zinoviev avait été le principal victime du premier des procès de Moscou.

Né d'une famille juive en 1883 en Ukraine, il fait des études en Suisse, où il rencontre Lénine en 1903. Peu après, il rentre en Russie où il organise notamment les émeutes de Kronstadt en 1906.

Obligé de s'exiler en 1908, il devient le principal collaborateur de Lénine entre 1909 et 1917, habitant la France, l'Autriche ou la Suisse.

Lors de la révolution de 1917, il devient président du Komintern — la Troisième Internationale communiste — de 1919 à 1926.

Bien qu'en octobre il se soit opposé avec Kamenev au soulèvement préparé par Lénine, il fait partie du premier Politburo, formé en

1919, comme suppléant, et devient titulaire deux ans plus tard. A la mort de Lénine en 1924, Zinoviev, d'abord hostile à Trotski, s'en rapproche à partir de 1926 et forme, avec Kamenev, la « troïka » opposée à Staline. Il sera successivement exclu du Politburo (juillet 1926), du comité central (octobre 1927) et du parti (novembre 1927). Il est nouveau réadmis en 1933 et définitivement exclu lors de son arrestation en décembre 1934. Condamné à dix ans de prison lors d'un premier procès, il devait être relâché et condamné à mort en août 1936.

Karl Radek : journaliste et homme politique

Karl Radek, journaliste et homme politique, était né en 1885 à Lvov, alors en Pologne, dans une famille juive. Après des études aux universités de Cracovie et de Berne, il adhère en 1901 au Parti social-démocrate polonais et est arrêté pendant la révolution de 1905. Libéré, il poursuit son activité de journaliste en Allemagne, puis en Suisse pendant la première guerre mondiale.

Il rejoint le Parti communiste en 1917 et prend part aux négociations de Brest-Litovsk, qui conduisent à la fin de la guerre avec l'Allemagne. Il continue ensuite de s'occuper des affaires allemandes et est déconseillé aux yeux des dirigeants russes après l'échec des tentatives de putsch communiste en Allemagne, en 1923. Il perd, l'année suivante, ses fonctions au comité central du parti soviétique et à la direction du Komintern.

Lev Kamenev : trois fois exclu du parti trois fois condamné

Lev Rosenfeld, dit Kamenev, est né en 1883 dans une famille de la bourgeoisie juive de Moscou et a adhéré en 1901 au Parti social-démocrate. Il rejoint Lénine en 1908 en Suisse, mais rentre peu avant le début de la première guerre mondiale en Russie, où il dirige le travail des députés bolcheviks à la Douma. Arrêté et déporté en Sibirie en 1914, il est libéré en février 1917 et collabore avec son beau-frère Léon Trotski à la Pravda. Kamenev s'oppose d'abord à l'insurrection armée et à la prise de pouvoir par le Parti bolchevik, prônée par Lénine,



et propose une coalition gouvernementale avec tous les partis socialistes.

Il est néanmoins l'un des membres du premier Politburo constitué en 1919 et, simultanément, vice-président du gouvernement (1922-1926) et maire de Moscou (1918-1926).

Après avoir soutenu Staline contre Trotski, il se rapproche de ce dernier en 1925, en même temps que Zinoviev, mais doit faire son autocritique. Il est exclu du Politburo en janvier 1926, du comité central (décembre 1927) et trois fois du parti (1927, 1932 et 1934).

Arrêté, comme Zinoviev, après l'assassinat de Kirov (dont il sera accusé) en décembre 1934, il est condamné par deux fois en 1935 (respectivement à cinq et dix ans de prison), puis à mort en 1936.

Les autorités arméniennes soutiennent les manifestants

(Suite de la première page.)

Autrement dit, après que toutes les instances du parti et de l'Etat soviétique eurent opposé un non catégorique à la modification des frontières intérieures qu'impliquerait le rattachement à l'Arménie du Haut-Karabakh, le Parlement arménien s'approprie à se prononcer en ce sens. C'est l'URSS à l'envers, et M. Aroutounian a de surcroît rendu compte d'une réunion à laquelle il avait participé, avec les premiers secrétaires d'Azerbaïdjan et du Haut-Karabakh, jeudi dernier, à Moscou, au secrétariat du comité central.

Le chef de file des conservateurs, M. Ligatchev, qui présidait cette réunion en tant que responsable du secrétariat, a aussi avancé l'idée de transformer le Haut-Karabakh en « République autonome », toujours

arméniennes de Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan.

Selon M. Guerassimov, ce policier soviétique aurait été atteint par une balle, qui avait « dévié de sa trajectoire », tirée par un certain « Aganbekyan ». Le porte-parole s'est refusé à fournir tout autre détail sur l'ensemble de ces événements auxquels la presse soviétique ne consacre pas une seule ligne ; mais du seul nom arménien du tireur on peut déduire qu'il y a bien eu, comme le rapportent les rumeurs, attaque de quartiers arméniens samedi à Bakou.

Cette confirmation de la montée parallèle des passions nationalistes signifie qu'on est en plein dérapage, et la question est maintenant de savoir si ce dérapage pourra ou non rester contrôlé. Car outre qu'il suffit



rattachée donc à l'Azerbaïdjan, mais bénéficiant d'une indépendance plus large que celle que lui donne son statut de « région autonome ».

C'est au lendemain de cette réunion que la Pravda avait soudainement publié un retentissant article décrivant le Haut-Karabakh quadrillé par des milices « auto-définies » arméniennes et tout entier mobilisé dans sa volonté de « ne pas céder » (Le Monde du 11 juin). Il était dès lors clair que les autorités centrales avaient fini par admettre que la crise caucasienne n'avait pas été réglée par les mesures sociales, économiques et culturelles prises, fin mars, en faveur des Arméniens du Haut-Karabakh.

Montée des passions

Il y a donc place — et l'attitude de M. Aroutounian, lundi, en est la meilleure preuve — pour la recherche d'une solution politique, mais qui ne sera certainement pas aisée à définir. Car au moment même où le premier secrétaire arménien dialoguait avec ses compatriotes, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov, confirmait à Moscou qu'un policier avait été tué, samedi, au cours des manifestations anti-

de bien peu de chose pour enlever des foules, beaucoup auraient aujourd'hui un immense intérêt à jouer la carte du chaos pour plus vite ressortir celle de l'ordre.

Sans même remonter jusqu'à Moscou, où les conservateurs sont obligés à une certaine prudence, il ne manque pas, en effet, localement, d'hommes d'appareil qui n'ont plus rien à perdre après les limogements, le mois dernier, des premiers secrétaires d'Arménie et d'Azerbaïdjan, connus l'un et l'autre pour avoir bâti de solides systèmes de clientélisme.

Enquiquinés, après la prise de position « positive » du Soviet suprême d'Arménie, celui d'Azerbaïdjan, convoqué pour vendredi, devrait se prononcer en sens contraire, et il reviendra alors au pouvoir central de trancher. L'idée de la « République autonome » est visiblement au banc d'essai, mais même si les Arméniens finissent — ce qui est loin d'être évident — par accepter ce compromis, il resterait que la porte aurait été ouverte à d'autres revendications de modification des frontières intérieures.

Bien des noms de peuples et de régions oubliés aujourd'hui pourraient alors brusquement faire les grands titres de la presse internationale.

BERNARD GUETTA.

Une décision attendue

(Suite de la première page.)

Boukharine s'était borné à prêcher en matière de collectivisation et d'industrialisation une politique plus modérée, très proche de celle de M. Gorbatchev aujourd'hui.

Les procès de 1936 et de 1937 n'entrent pas dans cette catégorie, puisque leurs victimes avaient été des dirigeants de premier plan, clairement opposés à Staline et alliés de Léon Trotski, toujours la bête noire de ce qui reste d'historiens officiels. Le 2 novembre dernier encore, dans son rapport sur l'anniversaire de la révolution, M. Gorbatchev avait dénoncé Zinoviev et Kamenev pour avoir dirigé la « nouvelle opposition » de concert avec les trotskistes et travaillé à provoquer une « scission » dans le parti. Et le secrétaire général avait rendu hommage au « noyau dirigeant ayant suivi Staline à sa tête », qui avait su « faire triompher le léninisme dans la lutte idéologique ».

Il est vrai que ce rapport, tout le monde l'admet maintenant, était le fruit d'un compromis boiteux, lequel a été balayé après l'échec de la tentative de « restauration » symbolisée par la publication du pamphlet de l'enseignant Nina Andreeva dans un journal de Moscou en mars et sa dénonciation par la Pravda trois semaines plus tard. Un progrès a consisté notamment à admettre que les victimes des procès ont fait l'objet de fausses accusations

et ont été condamnés illégalement, quelque aient été par ailleurs leurs erreurs ou leurs fautes. Aujourd'hui, la Cour suprême précise, en décidant des dernières réhabilitations, qu'elle n'a « pas porté d'appréciation » sur les positions politiques des responsables concernés. Il lui suffit de proclamer que, « devant la loi, l'Etat et le peuple, ils sont innocents ». Le jugement politique n'est probablement pas différent sur Trotski qui, de toute façon, n'a pas à être réhabilité puisqu'il n'a jamais été condamné en URSS.

Cette évidence n'allait pas de soi encore récemment : ainsi, l'acte de réhabilitation de Boukharine avait disjoint le cas de son coaccusé Iagoda, l'ancien commissaire du peuple à l'intérieur jusqu'en 1937, tout simplement parce qu'il avait contribué aux premières purges et qu'il était donc un « mauvais » accusé. Cela ne l'empêchait pas d'être innocent des crimes d'espionnage et autres méfaits « trotskistes » dont il était accusé.

Iagoda avait précisément organisé le premier grand procès qui devait servir de modèle à tous les autres. Tenu dans la salle des colonnes de la Maison des syndicats à Moscou, du 19 au 23 août 1936, il avait mis en scène seize accusés soit-disant impliqués dans le « centre terroriste trotskizino-viévisse », avec Zinoviev et Kame-

nev en vedettes. Une autre vedette fut Andreï Vychinski, nommé un peu plus d'un an auparavant procureur de l'URSS : les épithètes de son réquisitoire (« vipère lubrique », « rat visqueux », « chacal puant », etc.) restèrent dans les annales.

Un discours incendiaire de Khroutchtchev

Le second procès, dont la cible était plus modestement un « centre antisoviétique trotskiste », ou encore un « centre parallèle », eut lieu du 23 au 29 janvier 1937, déjà avec Eïjov, le nouveau policier qui avait suppléant Iagoda un mois plus tôt. Comme pour le précédent, la condamnation des accusés fut saluée par une vaste campagne de meetings. L'un de ceux-ci, tenu sur la place Rouge, entendit un discours incendiaire d'un certain Nikita Khroutchtchev, chef du parti à Moscou. Mais tout le monde ne partageait pas cet enthousiasme : quelques jours après le verdict, en février 1937, Serjo Orkjonikidze, vice compagnon de Staline, se tira une balle dans la tête. Par une

autre coïncidence, l'écrivain Maxime Gorki était mort, apparemment naturellement, le 18 juin 1936, à la veille même du premier grand procès.

Même à l'Ouest ces procès firent des victimes. Sans parler des dirigeants communistes étrangers, qui tous embouillèrent le pas à Staline et Vychinski, on citera l'ambassadeur américain à Moscou, Joseph Davies, qui, dans un rapport au Département d'Etat adressé aussitôt après le procès Radek-Piatokov de 1937, écrivait : « J'ai parlé tel du procès à plusieurs membres, pour ne pas dire à tous les membres du corps diplomatique et, sauf une exception, l'opinion commune est que l'accusation est clairement démontrée l'existence d'un complot politique et d'une conspiration en vue de renverser le gouvernement » (1). Ajoutons que Joseph Davies fut un grand ami de son homologue Andréï Gromyko, qui en brosse dans ses récentes Mémoires un vif éloges.

MICHEL TATU.

(1) Cité par Jean Elieinstein dans son ouvrage, Fayard, 1984.

Mgr Casaroli reçu par M. Gorbatchev

Jean-Paul II souhaite l'établissement de « certains contacts formels » avec Moscou

Venu à Moscou pour les cérémonies du millénaire de l'Eglise orthodoxe russe, Mgr Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican, a regagné Rome, le mardi 14 juin. Il avait été reçu la veille, au Kremlin, par M. Mikhaïl Gorbatchev.

MOSCOU de notre correspondant

Le Vatican et l'Union soviétique ont maintenant amorcé un dialogue qui pourrait s'institutionnaliser bientôt en raison de l'importance que lui accordent tant le pape que M. Gorbatchev.

Après que le cardinal Casaroli lui eut remis, lundi 13 juin, en marge des cérémonies du millénaire du baptême de la Russie, un message personnel de Jean-Paul II appelant à l'établissement de « certains contacts formels » entre l'URSS et l'Etat pontifical, le secrétaire général a, en effet, déclaré qu'il « existait une base sur laquelle fonder un dialogue ».

« Nous accorderons attention et considération au message du pape, y compris à l'idée de donner un caractère régulier aux contacts entre nos deux Etats », a ajouté, selon l'agence Tass, M. Gorbatchev en expliquant qu'« après cette rencontre dont on peut dire qu'elle a été amicale, les deux parties avaient de quoi alléger leurs réflexions ».

A peu près rien d'autre n'a filtré de cet entretien auquel la Pravda de mardi consacra une photo de première page et dont l'agence officielle soviétique a souligné qu'il était, « dans l'histoire, le premier entre un dirigeant soviétique et un représentant de si haut rang de l'Eglise catholique ». Capitales, les enjeux n'en sont cependant pas mystérieux.

Pour le pape, il s'agirait de favoriser la formidable renaissance du christianisme à laquelle on assiste aujourd'hui dans tous les pays communistes d'Europe, ainsi bien ceux où la foi, comme en Pologne, est toujours restée vive, que ceux où elle avait fortement régressé, comme la Tchécoslovaquie ou l'Union soviétique elle-même. Anticipé et très attentivement suivi par Jean-Paul II qui se définit souvent comme le « premier pape slave », ce phénomène est aujourd'hui regardé par l'ensemble de l'Eglise comme d'une importance primordiale pour le christianisme dont les pays de l'Occident développés ne sont plus la bastion qu'ils ont été.

Tout comme ils s'efforcent d'encourager et de guider en même temps le développement du catholicisme dans le tiers-monde, Jean-Paul II et le Vatican souhaitent donc pouvoir, à la fois, contribuer à un assouplissement des autorités communistes vis-à-vis de la pratique religieuse et développer les contacts oecuméniques avec l'Eglise orthodoxe russe.

Pour ce qui est de M. Gorbatchev, l'affirmation d'un dialogue avec le Vatican domine actuellement plus de crédibilité encore, auprès des opinions publiques occidentales, à l'évolution de la politique étrangère soviétique. Les objectifs européens de la nouvelle diplomatie du Kremlin s'en trouvent facilités et peut-être pourrait-on, chemin faisant, contribuer aussi à une évolution en Pologne, chère à Jean-Paul II et préoccupante pour M. Gorbatchev.

Tandis que le cardinal-primat de Pologne, Mgr Glemp, était reçu au ministère soviétique des affaires étrangères, le cardinal Casaroli et M. Gorbatchev ont ainsi parlé de la nécessité d'accompagner le développement du dialogue d'une « compréhension mutuelle réciproque », du tiers-monde, du respect des options de chacun, de la « perte de valeurs culturelles et spirituelles acquises au cours de longs siècles » et aussi de « problèmes pratiques ».

L'Eglise unie

Le premier de ces problèmes aura bien évidemment été celui de l'Eglise catholique ukrainienne de rite oriental, dite « uniate » parce que rattachée à Rome et intégrée de force après la guerre à l'Eglise orthodoxe. Toujours très vivante, cette Eglise tend aujourd'hui, à la faveur de la Glasnost, à sortir de la clandestinité. Vendredi, elle avait ainsi envoyé deux de ses évêques et trois de ses prêtres rencontrer à Moscou

les cardinaux Casaroli et Willebrand qui les avaient reçus pour un long entretien, partiellement en Français.

Pour le Vatican comme pour l'URSS, il faut aujourd'hui résoudre ce problème car Rome ne peut affirmer son dialogue avec le Kremlin en se détournant des Uniates qui lui sont restés fidèles et M. Gorbatchev n'aurait, lui, aucun intérêt à devoir remettre des catholiques en prison. On discute donc beaucoup de ce dossier, mais avec, énormément de discrétion car le Vatican ne veut pas donner l'impression de vouloir régler en passant par dessus la hiérarchie orthodoxe avec laquelle il tient à développer le dialogue oecuménique.

Deuxième « problème pratique » qui aura certainement été évoqué : la création de deux nouveaux évêchés que le Vatican considère comme désormais urgents car les catholiques des pays baltes sont les seuls en URSS à avoir des évêques. Tout cela va prendre du temps, mais si Mgr Casaroli a pris soin de préciser qu'on avait pas encore abordé l'éventualité d'un établissement de relations diplomatiques et si M. Gorbatchev a souligné qu'il y avait encore beaucoup de choses à faire « avant de penser à un voyage du pape en URSS », M. Chevartadze, lui, ne s'est pas montré avare de sourires. « Nous avons de grands projets », disait, lundi, le ministre soviétique des affaires étrangères.

B. G.

Un officiel reconnaît le trucage des élections

Pour la première fois, à notre connaissance, un officiel soviétique a reconnu le lundi 13 juin le trucage systématique des élections en Union soviétique. Il s'agit de M. Iouri Korolev, chef de section au secrétariat du président suprême, qui a confié à l'agence Tass que les cent pour cent de votes positifs habituellement enregistrés dans les différentes élections « ne traduisent certes pas la véritable état des choses ». M. Korolev, qui a également mis en cause la pratique des candidats uniques et l'impossibilité pour les électeurs d'avoir le moindre rapport avec leurs « élus », a ajouté que le système électoral soviétique est « l'institution démocratique du pays la plus critiquée ».

Selon ce haut responsable, la conférence du parti, qui va se réunir à partir du 28 juin, va devoir se pencher sur la réforme du système électoral. Ces changements devraient être mis en application dès le printemps 1989, lors de l'élection d'un nouveau Soviet suprême. Selon M. Korolev, il faut aussi modifier le système électoral des

52 000 soviets locaux, aujourd'hui totalement dépourvus de pouvoir, mais que les thèmes qui seront débattus lors de la conférence du parti prévoient de doter de nouvelles attributions.

Signe des temps : alors que M. Korolev défendait des positions réformistes dans ses déclarations à l'agence Tass, un autre responsable soviétique, M. Razumov, responsable des questions organisationnelles au secrétariat du parti, exprimait à la Pravda sa satisfaction à la suite de la sélection des délégués qui vont participer à la conférence. Ce processus de sélection a pourtant fait l'objet de nombreuses critiques pour son aspect non démocratique. Pour M. Razumov, en revanche, il est tout à fait normal que le nombre de candidats soumis au vote des comités du parti ait été égal au nombre de postes à pourvoir. « Que cela vous plaise ou non, a-t-il ajouté, nous n'avons pas dévié des ordres donnés par le comité central. »

J. A.

Amériques

ÉTATS-UNIS: la campagne pour l'élection présidentielle

Premiers vents contraires pour Michael Dukakis

WASHINGTON de notre correspondant

Tout auréolé de sa série de victoires sans appel dans les dernières primaires, et fort des sondages qui lui donnaient, il y a peu, un avantage de dix à quinze points sur son concurrent républicain, M. George Bush, Michael Dukakis donnait ces derniers temps l'impression de gagner sereinement et sifflamment vers l'élection présidentielle de novembre.

Premier signe de changement de temps: les ennemis du speaker (président) de la Chambre des représentants, M. Jim Wright, dont certains agissements vont faire l'objet d'une enquête du comité d'éthique de la Chambre (le Monde daté 12-13 juin). Certes M. Dukakis lui-même n'est nullement en cause, mais le Parti démocrate, qui n'a pas cessé depuis des mois de brandir le glaive de la morale outragée par les turpitudes de certains membres de l'administration républicaine, va, en tout état de cause, devoir rabattre un peu de sa superbe.

Un autre sujet de préoccupation concerne plus directement M. Dukakis. Ce sont ses qualités de gestionnaire rigoureux qui sont en cause, et l'illustration qu'il en a faite dans l'Etat dont il est gouverneur, le Massachusetts. À mesure que les semaines passent, il apparaît, hélas ! que le déficit du budget de ce petit État de Nouvelle-Angleterre se creuse de plus en plus profondément.

Tandis que l'économie — tout au moins l'économie locale du Massa-

chusetts — semble lui faire cette petite infidélité, M. Dukakis doit aussi constater que la politique étrangère, sujet où il se sent moins à l'aise, est un terrain glissant. Sur-tout, ses récentes déclarations sur Jérusalem ont semblé confirmer une attitude déjà observée chez lui: à faire trop d'efforts pour ne pas déceper, M. Dukakis donne moins une impression de prudence que de flottement.

Éviter d'appeler un chat un chat

Pour commencer, le candidat démocrate avait clairement laissé entendre que, à son avis, les États-Unis devraient reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël — une perspective évoquée de longue date par la plupart des candidats qui veulent plaire à l'électorat juif.

Craignant apparemment de s'être laissé entraîner trop loin, le prudent gouverneur avait alors tenté d'expliquer, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'avait pas dit ça, mais seulement que l'ambassade des États-Unis devrait se trouver là où les Israéliens souhaitent qu'elle soit.

Quelle différence? Aucune apparemment et, dès le lendemain, un conseiller du candidat en matière de politique étrangère, M. James Steinberg, a mis lui-même les points sur les « i »: oui, M. Dukakis est clairement pour la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël. Ce curieux incident a seulement confirmé ce qu'on pressentait: aussi longtemps qu'il le peut, et surtout sur les sujets « sensibles », M. Dukakis préfère éviter d'appeler un chat un chat.

C'est sans doute pour cette raison qu'il a aussi longtemps tergiversé devant le pasteur Jesse Jackson, qui voulait le pousser à considérer l'Afrique du Sud comme « un État terroriste ». Mais il a fini par accepter, et c'est le premier résultat des négociations entre le clan Dukakis et le clan Jackson à propos de l'élaboration de la « plate-forme » démocrate qui sera présentée à la conven-

tion d'Atlanta. Une future administration démocrate traiterait l'Afrique du Sud en « État terroriste », au même titre que la Libye par exemple. M. Dukakis s'était par ailleurs déjà prononcé pour la cessation de toute aide américaine à l'UNITA angolaise.

Certains commentateurs estiment cependant que le gouverneur a fait là une concession qui ne lui coûte pas grand-chose et lui permet de mieux résister à M. Jackson sur des sujets plus délicats: le Proche-Orient, et la nécessité d'augmenter les impôts (M. Jackson voudrait que le programme démocrate le précise clairement, M. Dukakis s'efforce d'en dire le moins possible sur ce sujet). Que le candidat sache résister sur ces points essentiels, et son image de « centriste » s'en trouvera renforcée.

Encore faudra-t-il pour cela, au moment où M. George Bush semble enfin sortir de sa léthargie et établir un meilleur contact avec la presse américaine, que M. Dukakis sorte lui-même du flou où il se réfugie un peu trop souvent, et corrige l'image que les républicains s'efforcent de donner de lui: celle d'un homme qui se résignerait au déclin de l'Amérique, et lui ferait baisser les bras, en particulier dans le domaine de la défense. Pour cela, M. Dukakis a saisi une excellente occasion. Il devait prononcer, le mardi 14 juin, devant la conférence annuelle du conseil atlantique, un discours au titre volontairement martial: « Construire sur la force ».

JAN KRAUZE.

Afrique

AFRIQUE DU SUD

La Cour suprême a refusé la réouverture du procès des « six de Sharpeville »

La Cour suprême de Pretoria a refusé, le lundi 13 juin, la réouverture du procès des « six de Sharpeville », nos derniers éditoriaux du 14 juin, les appels à la clémence en faveur des six condamnés ont été renouvelés, notamment par les États-Unis et la RFA. À Paris, une certaine de personnes ont manifesté devant l'ambassade d'Afrique du Sud et M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, a adressé une lettre à M. François Mitterrand lui demandant d'intervenir auprès du gouvernement de Pretoria.

JOHANNESBURG de notre correspondant

La Cour suprême de Pretoria a refusé, le lundi 13 juin, de rouvrir le procès des « six de Sharpeville ». Ces cinq hommes et cette femme, condamnés à mort le 13 décembre 1965, pour le lynchage d'un conseiller municipal un an plus tôt, avaient obtenu de justesse, le 17 mars, un sursis à exécution. Leur défenseur, M. Prakash Diar, s'est vu refuser la possibilité de faire appel du jugement. Le président de la cour, M. Wessel Human, le même magistrat qui avait débouté le sursis, a accordé un nouveau délai de trente-trois jours aux six condamnés, soit jusqu'au 19 juillet, date fixée pour la pendaison.

Il reste toujours à M. Diar, dans un délai de vingt et un jours, la possibilité de demander au « chef justice » (la plus haute autorité du ministère public) de l'autoriser à

faire appel de la décision du 13 juin. En cas d'échec, son ultime recours est d'adresser une requête au chef de l'Etat, M. Pieter Botha. Ce dernier peut alors, soit commuer la peine capitale, soit demander à la justice de rouvrir le dossier, s'il considère qu'il y a de nouveaux éléments. Le président de la République a une première fois refusé de faire usage de son droit de grâce en invoquant le principe de non-immixtion dans les affaires de justice.

En l'occurrence, il a été établi qu'un des témoins de l'accusation, Joseph Manete avait subi des pressions et des mauvais traitements de la police pour « charger » deux des accusés. Dans sa décision, le président du tribunal a critiqué la défense pour ne pas avoir produit, avant le verdict final, ce nouvel élément sur lequel était en partie fondée la demande de réouverture du procès. Il a qualifié celle-ci « d'absurde et de légère », ajoutant qu'il s'agissait « d'un abus de procédure judiciaire ». Enfin, il a fait remarquer qu'en raison de l'autorité de la chose jugée (les possibilités d'appel étant épuisées), la Cour suprême était incompétente, ajoutant qu'en dépit de la rétractation de Joseph Manete, il existait des charges suffisantes contre les six condamnés.

A l'issue du prononcé du jugement, qui a duré plus d'une heure, M. Diar a fait part de sa déception. « Je n'ai plus beaucoup d'espoir », a-t-il déclaré, « je n'ai plus confiance ». L'avocat a indiqué qu'il comptait sur la campagne internationale, sou-

haitant qu'elle se poursuive. Il a précisé qu'il avait rendu visite la semaine dernière aux « Six de Sharpeville » et que ceux-ci « avaient toujours espoir », mais « guère confiance ». Ceux que les mouvements anti-apartheid ont baptisés les « six patriotes » n'ont réussi jusqu'ici qu'à obtenir un sursis de quatre mois.

M.B.R.

Un communiqué de l'ambassade sud-africaine. — L'ambassade sud-africaine dénonce la « bonne conscience à sens unique » de l'opinion internationale. Réagissant dès lundi soir à la décision de Pretoria, la chancellerie sud-africaine à Paris a publié un communiqué de six feuillets expliquant notamment que les condamnés de Sharpeville n'ont « pas éprouvé tous les moyens mis à leur disposition par l'appareil judiciaire ». Le communiqué dénonce aussi « l'indifférence de l'opinion publique mondiale à l'égard du martyre subi par les victimes de ce drame (...). La foule, qui a tué M. Dharamji (en 1964) ne lui a pas pardonné la possibilité de sa défense, et n'est pas sans autre forme de procès (...) ». Se ferme (...), admette en juin 1988 dans un hôpital psychiatrique, est mort en avril 1982, laissant trois orphelins de dix-sept, onze et huit ans. Le communiqué note également « qu'il n'y a pas eu d'appels à la clémence pour les deux policiers blancs, récemment reconnus coupables du meurtre d'un jeune homme noir pendant les troubles du Cap, et condamnés à être pendus pour ce crime ».

Proche-Orient

ISRAËL

Les Etats-Unis condamnent l'expulsion de M. Awad, apôtre de la non-violence

La Maison Blanche a condamné, lundi 13 juin, l'expulsion d'Israël du militant palestinien de la non-violence Moutarak Awad, Américain d'origine palestinienne. Il est « injustifiable de refuser » à quelqu'un le droit de vivre dans le pays où il est né, a déclaré le

porte-parole de la présidence, M. Martin Fitzwater. « Si M. Awad avait, comme l'affirme Israël, violé les lois israéliennes, il aurait dû être jugé et non expulsé », a-t-il ajouté, en indiquant que Washington « avait fait connaître son point de vue aux Israéliens ».

JÉRUSALEM de notre correspondant

Le gouvernement israélien a expulsé lundi 13 juin, en début d'après-midi, M. Moutarak Awad, militant nationaliste prononçant la désobéissance civile pour lutter contre l'occupation (le Monde du 7 juin). M. Awad a été embarqué à bord d'un avion de la TWA à destination de New-York. En ordonnant cette expulsion, le premier ministre, M. Shamir, écrit le *Jerusalem Post*, délivre un message très clair aux Palestiniens des territoires: il ne tolérera aucune opposition, violente ou non violente, à son dessein d'institutionnaliser le Grand Israël, celui qui inclut la Cisjordanie et Gaza.

Cependant, les incendies criminels se multiplient en Israël. Le week-end dernier, le choix du lieu symbolique: mettre le feu aux vergers plantés au beau milieu du cimetière militaire du Mont Herzl à Jérusalem, c'était s'attaquer à la fois à la mémoire du pays et à celle d'un des pères fondateurs du sionisme.

Ce développement touche une corde sensible, dans un pays où l'on s'enorgueillit volontiers d'avoir rebaisé la terre en plantant des centaines de milliers de pins, chênes et autres essences et où l'on célèbre tous les ans « La journée de l'arbre ». Mais la vague d'incendies frappe d'autant plus les esprits qu'elle sévit d'abord en Israël (à l'intérieur de la ligne verte) et non pas dans les territoires occupés. Elle repose ainsi une des questions qui n'a cessé d'être au centre du soulèvement en Cisjordanie et à Gaza: celle de la mobilisation des Arabes israéliens par solidarité avec leurs « frères » des territoires occupés.

Le commentateur militaire du quotidien *Haaretz* écrivait lundi: « Les Palestiniens, avec ces incendies, ont réussi mieux que par tout autre moyen à étendre le soulèvement au-delà de la ligne verte ». Il qualifiait encore de « désastre national » cette série de sinistres, qui, en moins d'un mois, ont détruit près de 10 000 hectares de bois et de champs, principalement dans le nord du pays.

Dans les territoires mêmes, la situation est loin d'être apaisée. C'est notamment le cas en Cisjordanie, où les incidents s'étaient multipliés dimanche (deux morts) et où un villageois des environs de Ramallah a été tué, lundi, de deux balles

dans la tête, vraisemblablement par des soldats venus procéder à des arrestations. Selon sa famille, l'homme, âgé de quarante-deux ans, était sourd et n'avait pas entendu les sommations. ALAIN FRACHON.

La guerre du Golfe

L'Irak affirme avoir repoussé l'attaque iraniennne dans le secteur de Chalameh

L'Irak a annoncé avoir repoussé, lundi en début de soirée, l'attaque lancée dimanche soir 12 juin dans le secteur de Chalameh au sud du front, « récupérant toutes les positions défensives qui avaient été prises par l'ennemi ». L'état-major irakien précise que les unités du 3^e corps d'armée irakien, opérant au sud-est de Basorah, avaient réussi, à l'issue de dix-neuf heures de « combats acharnés », à « hisser le drapeau irakien » sur toutes les positions qui avaient été les cibles de l'offensive iranienne. Le commandant de l'état-major, qui ne fournit aucun bilan précis des pertes iraniennes, ajoute que les « assaillants qui ont osé attaquer la région entre les secteurs frontaliers de Bobayne et de Kut-Soudi ont péri, pris la fuite ou ont été faits prisonniers ».

Le début de ces opérations de lundi des chants patriotiques faisant écho du chef de l'Etat irakien Saddam Hussein et de l'armée irakienne, a interrompu à plusieurs reprises ses programmes pour annoncer la « grande victoire » au peuple irakien et à « toute la nation arabe ». L'Irak avait indiqué dans la journée que les troupes iraniennes avaient lancé, dimanche vers minuit, une attaque dans le secteur sud du front dans le but de franchir les frontières internationales dans la région du Lac des Poissons. Cette offensive, la première lancée par l'Irak depuis sa double défaite de Fao et de Chalameh, a été baptisée par les Iraniens « Beit el Moqaddas 7 » et se poursuivait, selon Téhéran, dans la soirée de lundi, contredisant ainsi les communiqués de Bagdad.

Selon un communiqué de l'état-major irakien, les troupes de Téhéran ont infligé de lourdes pertes aux Irakiens, tuant ou blessant 11 000 militaires irakiens; 2 100 soldats et officiers auraient d'autre part été faits prisonniers et transférés à l'arrière du front. « Les forces iraniennes, précise le communiqué, bénéficient de la supériorité sur le terrain et ont repoussé une importante contre-attaque irakienne dans la région de Chalameh ».

Le communiqué conclut que ces victoires ont été obtenues grâce à « l'aide et à la bienveillance divine » et ont « provoqué la fureur du peuple

iranien et de son guide, l'imam Khomeiny », « rendant le peuple iranien plus confiant en une victoire prochaine ». Dans un communiqué publié à Londres, Amnesty International a demandé la libération « immédiate et inconditionnelle » des personnalités de l'opposition légale proches de l'ex-premier ministre, M. Mehdi Bazargan. Ces personnalités avaient été arrêtées le 31 mai, à la suite d'une lettre ouverte adressée par ce dernier à l'imam Khomeiny, demandant l'ouverture de négociations pour mettre fin à la guerre contre l'Irak (le Monde du 3 juin).

Après un long silence, les autorités iraniennes ont reconnu l'arrestation de ces personnalités qualifiées par le journal *Keyhan* d'« éléments renégats nationalistes qui, sous de nouvelles étiquettes, ont commis des actes contraires à la loi dans le but de favoriser le régime irakien ». Ce qui semble indiquer que l'accusation de trahison en temps de guerre sera retenue contre les personnes arrêtées qui ne bénéficient, ainsi que le rappelle Amnesty International, d'aucun concours légal pour assurer leur défense.

Selon les milieux proches de M. Bazargan, le parquet révolutionnaire exerce sur les détenus de multiples pressions pour les amener à faire leur « autocritique » devant les caméras de la télévision. Dans une déclaration récemment reproduite par la presse, le ministre de l'Intérieur, M. Mohtashami a accusé les personnes arrêtées de faire non seulement le jeu des « États-Unis et de l'Irak », mais également de « polluer la révolution islamique dans le dos ». « Ce qu'ils veulent en fait, a-t-il dit, c'est affaiblir la position de l'Irak sur les champs de bataille et de l'obliger à se rendre à la table des négociations, avant même la chute de Saddam Hussein, alors que l'imam s'est engagé à plusieurs reprises à poursuivre la guerre, même pendant vingt ans si cela est nécessaire, jusqu'à la disparition du parti Baas ». Tout semble indiquer que cette violente diatribe est dirigée contre ceux qui, à l'intérieur du régime, préconisent des négociations en vue de mettre fin à la guerre sur la base de la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations unies.

EN BREF

COLOMBIE: le ministre de la justice révoqué. — Normé Vercelli lors du remaniement ministériel, M. Jaime Bernal Cuelier, ministre de la justice, a été révoqué, le lundi 13 juin, par le président colombien, M. Virgilio Barco, pour avoir exprimé son opposition à l'extradition des trafiquants de drogue colombiens vers les États-Unis. D'autre part, les Chrétiens pour le païs, mouvement pacifiste, ont relâché le même jour les quarante-deux otages qu'il a détenus depuis mercredi dernier au siège du Conseil épiscopal latino-américain (CELANA) à Bogotà. Les jeunes militaires sont renvoyés à l'intérieur afin de poursuivre les négociations avec les dix médiateurs appartenant aux autorités religieuses. (AFP: Reuser.)

ÉTHIOPIE: l'armée annonce un succès contre les séparatistes. — L'armée éthiopienne a chassé à la fin de la semaine trois « brigades de bandits » du Front populaire de libération du Tigré (FPLT) de Karam, localité stratégique située à la frontière des provinces du Tigré et du Wollo, a annoncé lundi 13 juin l'agence éthiopienne de presse (ENA). La prise de ce centre important de distribution de vivres pour les victimes de la sécheresse des provinces de Tigré, de Gondar et de Wollo, annoncée récemment par le FPLT, n'avait jamais été confirmée par le gouvernement. — (AFP.)

ÉTHIOPIE: accord sur l'aide aux victimes de la famine. — La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a accepté d'aider la Société de la Croix-Rouge éthiopienne dans ses opérations de secours dans le nord de l'Éthiopie, a annoncé samedi 11 juin la Société nationale éthiopienne. L'accord signé entre les deux parties permettra de venir en aide à quelque 800 000 victimes de la famine, notamment dans les provinces du Tigré et de l'Erythrée. Ce accord fait suite à l'annonce, le 7 juin, par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), son retrait de cette région, après que le gouvernement éthiopien eut exigé du CICR de rapatrier le personnel étranger opérant dans cette zone. Le 21 mai, l'Éthiopie avait ordonné au CICR de retirer dans un délai de deux semaines « tout le matériel et tous les vivres sous son contrôle » du nord du pays. — (AFP.)

TUNISIE: le président Ben Ali en repos forcé. — Le chef de l'Etat tunisien doit observer « quelques jours de repos », en raison « d'intenses activités », a annoncé, lundi 13 juin, un communiqué officiel. M. Ben Ali devait entreprendre le même jour une visite officielle en Libye, qui ne se trouve ainsi reportée. Il était prévu qu'il signe, entre autres, à Tripoli un accord sur l'exploitation commune des ressources en hydrocarbures dans le golfe de Gabès, dont le texte était encore en discussion ces derniers jours. — (Corresp.)

RECTIFICATION. — Dans l'article sur la Yougoslavie, paru dans nos éditions du vendredi 10 juin, une coquille nous a fait croire que le salaire moyen en Slovincie est de 13500 FF par mois. Il s'agit bien entendu de 1350 FF. — (Corresp.)

Revue d'études Palestiniennes

AU SOMMAIRE DU N° 28

1948 - 1988 I. LE CHOIX DES PUISSANTS

WALID KHALIDI La fin du mandat en Palestine: le camp arabe

WM. ROGER LOUIS L'impérialisme britannique et la fin du mandat en Palestine

DONALD NEFF Truman, la Palestine et l'équilibre stratégique américain

DOMINIQUE VIDAL L'URSS «sioniste»? Moscou et la Palestine, 1945-1955

SAMIR KASSIR et FAROUK MARDAM-BEY La France et la création de l'Etat d'Israël

Hommage à Abou Fihad «Je ne peux oublier...»

BASHEER AL-BAKER Le soulèvement palestinien, un premier bilan

LEILA SEBBAR Une fronde en bois d'olivier

CLAUDE LIAUZU L'Orient, miroir de la crise de l'Occident

Ce numéro spécial: 70 F - Abonnement 1 an (quatre numéros), 180 F Etudiants (sur justificatifs), 155 F Règlement au nom des Editions de Minuit (CCP Paris 180-43 T)

Revue trimestrielle publiée par l'Institut des Etudes palestiniennes Diffusion: les Editions de Minuit - 7 rue Bernard Palissy - 75006 Paris

Europe

Le sommet gréco-turc d'Athènes

M. Papandréou se montre ferme sur la question chypriote

ATHÈNES

de nos envoyés spéciaux

Dès le premier jour du sommet gréco-turc qui s'est ouvert le lundi 13 juin à Athènes, les conversations ont été marquées par le rôle du sujet. M. André Papandréou a d'emblée évoqué avec son homologue turc, M. Özal, les deux principaux litiges qui opposent leurs pays, pourtant alliés au sein de l'Alliance atlantique, à savoir Chypre et la délimitation des espaces aérien et maritime en mer Egée.

Dans le discours qu'il a prononcé au cours du dîner officiel de lundi, le chef du gouvernement grec a réitéré sa proposition de soumettre le différend sur la délimitation du plateau continental à l'arbitrage de la Cour internationale de justice de La Haye. Cette idée a toujours été rejetée par la Turquie, qui estime que la configuration particulière de la mer Egée et de ses eaux profondes de 2 500 mètres réclame un règlement à l'amiable « bilatéral ». C'est pour cette raison aussi que la Turquie refuse l'extension des eaux territoriales de 6 à 12 milles marins revendiquée par la Grèce qui, selon elle, transformerait la mer Egée en « lac grec ». M. Papandréou a réaffirmé que cette question, de même que celle de l'espace aérien, relevait purement de la souveraineté grecque « internationalement reconnue et contestée par personne ».

En ce qui concerne Chypre, la Grèce insiste sur le fait que le problème ne peut pas être uniquement considéré dans un contexte gréco-turc, mais qu'il a une dimension internationale. Néanmoins, a souligné M. Papandréou, il ne peut être « ignoré » par son pays pour des raisons « juridiques, morales et nationales ». Il est évident, a-t-il poursuivi, que les progrès du dialogue et du rapprochement gréco-turc sont liés, à ses yeux, au retrait des troupes turques de la partie nord de Chypre. Reprenant les propositions faites récemment par le président

chypriote, M. Georges Vassiliou, le chef du gouvernement grec, suggère une démilitarisation de l'île (qui suppose donc le départ des troupes turques), le démantèlement de la garde nationale chypriote grecque et la création d'une « force de police mixte » sous les auspices des Nations-unies. La partie grecque a également évoqué le dossier sensible des 1 618 disparus après l'invasion turque, baptisée « opération Attila », de 1974. Une manifestation de familles de ces disparus s'est déroulée lundi à Athènes où des femmes se sont enchaînées aux grilles du Parlement pour réclamer la lumière soit faite sur cette affaire.

En parlant d'une manière aussi directe à son interlocuteur, M. Papandréou a sans doute voulu faire taire dans son pays les critiques d'une partie de l'opposition selon laquelle il éviterait, au nom de l'« esprit de Davos », l'évocation des principaux litiges avec la Turquie. Désormais, pour l'opinion grecque, aucun doute ne devrait subsister sur ses intentions. Néanmoins, le chef du gouvernement a estimé qu'il ne fallait pas s'attendre à des résultats spectaculaires et rapides du processus de long haleine entamé à Davos.

Bâtir l'infrastructure

Sur ce point, il rejoint tout à fait la position de M. Turgut Özal, pour qui les problèmes accumulés au cours de plusieurs siècles d'histoire mouvementée ne peuvent être, « comme le saoudien gerdien, tranchés par un coup d'épée ». Lui aussi doit faire face dans son propre pays à une opinion qui se demande si l'esprit de Davos est vraiment bénéfique. Faisant allusion à Chypre, le premier ministre turc s'est déclaré, avant son départ, « disposé à écouter les questions qui lui seraient posées et à y répondre ». On assure, dans sa délégation, que les conversa-

tions se sont déroulées dans un climat « amical ». Dans son intervention lors du dîner officiel, M. Özal, plus philosophe que son homologue grec, n'a fait aucune mention directe des problèmes en suspens. Ayant à l'esprit l'hypothèse avancée par les Grecs, l'ONU et certains milieux de la CEE d'un retrait partiel des troupes turques de Chypre, M. Özal a déclaré que le processus de Davos représentait la recherche d'une plate-forme commune entre la Grèce et la Turquie plus que l'espoir de « gestes unilatéraux ». Il a ajouté qu'il était venu à Athènes pour « bâtir » une « infrastructure » des futures relations bilatérales. Il a mis en garde la partie grecque contre la tentation d'exploiter l'impasse actuelle à Chypre pour faire barrage à la candidature turque au Marché commun.

Précisant que son pays ne cherchait pas à devenir membre de la CEE « quel qu'en soit le prix », il a estimé que cette entrée pourrait « améliorer et consolider » les relations turco-grecques. Avant la rencontre d'Athènes, le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères avait rappelé le soutien d'Ankara aux efforts du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, pour une solution de type fédéral à Chypre. M. Özal s'était, à plusieurs reprises, déclaré prêt à participer à un sommet quadripartite réunissant la Turquie, la Grèce et les dirigeants des deux communautés chypriotes. Les conversations que ces deux derniers, MM. Vassiliou et Demektaş, pourraient avoir à Chypre le mois prochain devraient toutefois, selon Ankara, aboutir d'abord à des progrès « substantiels ».

La question chypriote, qui ne figurait pas à l'ordre du jour du sommet d'Athènes, en était ainsi devenue, lundi soir, un thème central. Les conversations devaient se poursuivre mardi, indiquait-on dans les deux délégations.

ALAIN DEBOVE et MICHEL FARRÈRE.

ITALIE : démission du secrétaire général du PCI

M. Natta assume le revers de son parti lors des élections municipales de mai

Le secrétaire général du Parti communiste italien, M. Alessandro Natta, soixante-dix ans, a démissionné de ses fonctions, le lundi 13 juin, un mois après une défaite électorale qui a vu le plus puissant parti communiste d'Occident descendre à son minimum historique de l'après-guerre.

On ignore pour l'instant quand sera désigné son successeur. La nomination de M. Achille Occhetto, cinquante-deux ans, semble acquise, mais il devra affronter l'aile gauche du PCI, qui juge le vice-secrétaire responsable de la défaite électorale et incapable de donner une nouvelle identité au parti.

ROME de notre correspondant

Contesté par ses propres amis, malade et incapable de livrer une lutte politique après la série d'échecs électoraux de son parti, Alessandro Natta a préféré se retirer, devenant ainsi, quatre ans après sa désignation, le premier secrétaire général du PCI à quitter volontairement la direction communiste.

Sa démission est d'autant plus significative qu'elle n'est pas seulement justifiée par des raisons de santé. Le secrétaire général, frappé d'un infarctus du myocarde le 30 avril dernier, s'était retiré, de fait, de la vie politique. Mais, dans la lettre qu'il a envoyée au bureau politique, il affirme très clairement qu'il aurait, de toute façon, offert sa démission : après le « sévère et préoccupant résultat » aux élections administratives, écrit-il, il est « opportun de procéder immédiatement à un changement de responsabilité » à la tête du parti.

M. Natta a, en partie, assuré ce changement en désignant un dauphin, M. Achille Occhetto, nommé vice-secrétaire en juin 1986, après avoir assuré pendant deux ans les fonctions de « coordinateur unique du secrétariat ». Même si M. Occhetto, cinquante-deux ans, exerce depuis un an la réalité du pouvoir, nombreux étaient ceux au PCI qui estimaient nécessaire un retrait de M. Natta pour conférer au vice-secrétaire la plénitude de son rôle de leader et surtout pour donner une image nouvelle au parti. Une fédération, celle d'Arezzo, en Toscane, avait demandé officiellement la semaine dernière le départ du secrétaire général. Un fait sans précédent qui témoigne du malaise que connaît le plus puissant parti communiste occidental.

Ce malaise, M. Natta, un normalien courtisé et cultivé mais sans grand charisme, a préféré en prendre acte et laisser à d'autres, plus jeunes et sans doute mieux armés, le soin de rassurer un parti qui voit son influence dans le pays se réduire comme une peau de chagrin.

Un homme de transition

Lorsque M. Natta succéda, en juin 1984, à M. Enrico Berlinguer, personnalité exceptionnelle restée douze ans à la tête du PCI, les communistes italiens représentent 34,4 % des électeurs. Il y a un mois, aux élections administratives, ils ne recueillent plus que 21,9 % des voix, leur plus mauvais score depuis 1945. Une véritable hémorragie électorale qui a provoqué à l'intérieur du PCI la hantise d'un « syndrome français ».

Il y a peu, l'objectif des dirigeants communistes était de reconquérir la première place face à la démocratie chrétienne. Aujourd'hui, il s'agit de défendre la seconde, face à un Parti

socialiste menaçant, qui aux dernières élections administratives, avait recueilli 18,3 % des voix, soit 3,6 % de moins seulement que le PCI.

Mais il faut surtout définir une stratégie claire après quatre ans d'incertitude. Présenté dès sa désignation comme un secrétaire général « de transition », M. Natta se voulait l'homme de la continuité. Il avait à assurer une succession difficile après l'échec du projet du « compromis historique » avec les démocrates-chrétiens et le lancement par M. Berlinguer d'une ligne d'opposition de gauche pure et dure. Entre ces deux pôles, M. Natta n'a pas toujours su choisir, alternant l'appel à une « alternative de gauche » avec un PSI plus conquérant que jamais, et les « signaux de fumée » à la Démocratie chrétienne, notamment lors de la longue crise consécutive au départ du président du conseil Bettino Craxi à l'été 1986 et plus récemment dans le débat sur la réforme des institutions.

Né le 7 janvier 1918 à Imperia, en Ligurie, M. Alessandro Natta est agrégé de latin et de grec. Mobilisé en 1939, blessé en Grèce, il se rebelle en 1943 et est déporté en Allemagne. Rescapé des camps, il s'inscrit au PCI dès la Libération et est élu une première fois député en 1948. Il sera réélu neuf fois de suite.

Homme d'appariel, connaissant à fond tous les dossiers du parti, il est admis au comité central en 1956, et en 1962 au secrétariat national. De 1969 à 1979, il préside le groupe communiste de la Chambre puis devient pendant quatre ans « coordinateur » du secrétariat national, fonction qui fait de lui le « dauphin » officieux de Berlinguer. Il s'en était retiré lors du 16^e congrès de mars 1983, déjà, pour « raisons de santé ». Il avait alors pris la présidence de la commission de contrôle, organisme chargé de veiller au bon fonctionnement du parti.

(Interim).

M. Claude Cheysson s'efforce de débloquer la situation

BRUXELLES

(Communautés européennes) de notre correspondant

La Communauté est particulièrement attentive à la tentative de rapprochement entre la Grèce et la Turquie. Le 19 mai, M. Claude Cheysson, le commissaire chargé de la politique méditerranéenne, s'est entretenu à Nicosie avec M. Georges Vassiliou, le premier ministre de la République de Chypre. Le 26 mai, il a longuement rencontré M. Özal, puis M. Papandréou.

La CEE n'entend pas se mêler du différend concernant la mer Egée. Elle s'estime en revanche concernée par la question chypriote. Elle a conclu un accord d'association avec Chypre, et il convient qu'il puisse s'appliquer à l'ensemble des ressortissants de l'île. Par ailleurs, l'actuelle division de Chypre ainsi que l'occupation du nord par l'armée turque constituent un obstacle à la normalisation des relations

entre la Turquie et la Communauté (l'accord d'association est encore en partie « gelé »), et a fortiori à son adhésion. Comme l'a rappelé M. Claude Cheysson à Nicosie, M. Özal qu'aux yeux de la Communauté c'est le seul gouvernement de Nicosie qui représente Chypre, Etat unitaire souverain reconnu par les Nations unies. Puisque la Turquie aspire à devenir membre de la CEE, il lui faudrait un jour ou l'autre faire sien ce positionnement.

M. Cheysson estime que l'unique moyen de convaincre les Turcs, et en particulier leurs militaires, d'accepter un règlement serait d'établir une relation directe entre les autorités de Nicosie et celles d'Ankara. M. Vassiliou et M. Papandréou ont accueilli favorablement cette suggestion. Le principal obstacle vient d'Ankara, qui ne reconnaît pas le gouvernement de M. Vassiliou. M. Cheysson a demandé au premier ministre turc d'établir avec lui des contacts sans engager une négociation formelle.

Ph. L.

GRANDE BRETAGNE : crise au sein du Parti travailliste

Le revirement de M. Kinnock sur le nucléaire provoque la démission du responsable des questions de défense

LONDRES de notre correspondant

M. Denis Davies, « ministre » de la défense dans le « cabinet fantôme » travailliste, a démissionné de ses fonctions, mardi 14 juin à l'aube, pour protester contre la révision déclinatoire à laquelle M. Kinnock prépare son parti en matière de défense nucléaire.

M. Davies a téléphoné tôt dans la matinée à quelques journalistes pour les informer de sa décision. « J'en ai par-dessus la tête des humiliations de M. Kinnock », a-t-il dit. « Il ne me consulte jamais sur quoi que ce soit. Il parle de défense à la télévision mais il ne parle jamais aux responsables travaillistes des questions de défense ». La goutte d'eau qui a

fait déborder le vase a été l'interview donnée par le leader travailliste le 5 juin à la BBC (le Monde daté 8 juin).

Cette démission, fortement teintée d'insolence, n'est pas d'usage pour un membre du « cabinet fantôme ». M. Kinnock l'a appris lui-même par la presse. Agé de quarante-neuf ans, « ministre » de la défense du Labour depuis quatre ans, M. Davies n'a pas admis le tournant pris par M. Kinnock. Le leader travailliste avait laissé entendre la semaine dernière qu'il était décidé à abandonner au moins la formulation et peut-être le contenu de la politique officielle de son parti en matière de défense nucléaire. Le programme travailliste appelle au « désarmement nucléaire unilatéral » de la

Grande-Bretagne. M. Kinnock se refuse désormais à cette « incantation ». Il ne veut pas d'un désarmement qui consisterait à « donner quelque chose [aux Soviétiques] sans rien obtenir en échange ».

La « gauche dure » est indignée par ce qu'elle considère comme un reniement. Le pacifisme est un des fondements moraux de la doctrine travailliste. Mais M. Kinnock, pourtant lui-même de sensibilité plutôt pacifiste et antinucléaire, veut être un jour premier ministre. Il a donc lancé l'idée d'une « révision complète » du programme de son parti. Nul ne sait où mener ces réflexions qui ne devraient pas aboutir à des textes concrets avant l'autonome 1989. Sa maladresse est d'avoir laissé le princi-

pal intéressé en dehors du processus.

M. Davies reste officiellement membre du « cabinet fantôme », mais sans « portefeuille » particulier. Son coup d'éclat n'arrange pas les affaires du leader travailliste, déjà confronté à une rébellion ouverte du principal chef de file de la « gauche dure », M. Tony Benn. Ce dernier est décidé à lui contester la direction du parti lors du prochain congrès, début octobre, à Blackpool. Gauchiste vieillissant d'origine aristocratique, M. Benn n'a guère de chances de renverser M. Kinnock, mais celui-ci se serait bien passé de remous supplémentaires que va inmanquablement susciter la « démission » de M. Davies.

DOMINIQUE DHOMBRES.

EN BREF

● A la mémoire d'Irene Nagy. — Le Mémoirial des martyrs de la révolution hongroise de 1956 sera inauguré, jeudi 18 juin, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise (44^e division), entrée porte Gambetta, à l'occasion du trentième anniversaire de l'exécution d'Irene Nagy, ancien président du conseil, et de ses compagnons. Ce mémorial a été placé sous le haut patronage de MM. Mario Soares, Alain Fohrer, Laurent Fabius, M. et Mme Raymond Barre, M. et Mme Simone Veil, l'évêque Desmond Tutu et M. Elie Wiesel, entre autres personnalités.

● NORVÈGE : remaniement ministériel. — Une semaine après la première défaite parlementaire subie par le gouvernement de M. Gro Harlem Brundtland, le premier ministre norvégien a procédé lundi 13 juin à un remaniement ministériel. Trois ministres échangent leurs portefeuilles : M. Kjell Borgehus est nommé ministre des affaires municipales, M. William Engeseth prend le ministère des transports et M. Kirsti Kolle Grovland celui de l'aide étrangère. Par ailleurs, M. Anne-Lise Bakken est remplacée par M. Endre Hovnorsen au ministère de la consommation, et M. Kurt Monsbakkk par M. Jan Balstad, au ministère du commerce. M. Vesta Vædlesen, qui détenait le portefeuille de l'aide étrangère, quitte le gouvernement. — (Reuters.)

● TCHÉCOSLOVAQUIE : trois nouveaux évêques intronisés. — Trois nouveaux évêques catholiques ont été sacrés en Tchécoslovaquie pendant le week-end : deux évêques auxiliaires pour l'archidiocèse de Prague et un évêque administrateur apostolique pour l'archidiocèse de Trnava (Slovaquie occidentale). Samedi 11 juin, à Prague, Jan Lebeda (soixante-cinq ans) et Antonín Lisa (soixante-trois ans) ont été sacrés évêques par le primat de Bohême et archevêque de Prague, le cardinal František Tomasek, assisté par le nonce itinérant du pape pour les pays de l'Est, l'archevêque Francesco Colasuonno. Mgr Colasuonno s'est ensuite rendu en Slovaquie pour célébrer, dimanche, en la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Trnava, la cérémonie de consécration de Jan Sokol, cinquante-quatre ans. Le ministre slovaque de la culture, M. Miroslav Valek, a assisté à la cérémonie. — (AFP.)

● ERRATUM. — Dans l'article de J.-P. Péroncel-Hugoz consacré à deux colloques relatifs à la francophonie et au monde islamo-africain (le Monde du 8 juin), il fallait lire que le secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales et à la francophonie dispose de six cent soixante — et non pas soixante — agents du Quai d'Orsay.

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : après la libération d'un militant de l'IRA

La polémique sur les procédures d'extradition rebondit entre Londres et Dublin


Le refus d'un tribunal de la République d'Irlande d'extrader un militant de l'IRA réclamé par la justice britannique a suscité, lundi 13 juin, une vive réaction à Londres. M. Margaret Thatcher s'est déclarée « consternée », affirmant dans un communiqué qu'il avait été expressément indiqué aux autorités judiciaires britanniques que les preuves requises par le tribunal en question n'étaient pas nécessaires.

Ce tribunal avait estimé, lundi, que l'identité du suspect, Patrick McVeigh, originaire de Belfast, ne pouvait être clairement établie en l'absence d'un représentant de la police britannique. Soupçonné d'avoir participé à plusieurs attentats sur le territoire britannique entre 1981 et 1983, McVeigh avait été arrêté le 18 mai dernier par la police de la République d'Irlande à sa sortie de la prison de Port Laoise, où il venait de

purger une peine de sept ans pour détention d'armes. Il a été remis en liberté.

Son extradition avait, aux yeux de Londres, valeur de test après les nouveaux accords passés entre les gouvernements britannique et irlandais en mai dernier pour réviser l'accord anglo-irlandais sur la question de l'Ulster. Le problème de l'extradition des présumés terroristes recherchés par Londres était censé avoir été définitivement réglé. Dans le passé, les demandes d'extradition de Londres étaient régulièrement rejetées par la justice irlandaise qui, comme dans le cas présent, faisait généralement valoir des raisons techniques. Le procureur général britannique a indiqué lundi qu'il avait demandé un rapport urgent à Dublin sur les raisons du refus d'extradition de McVeigh. — (AFP.)

Philippe SOLLERS



Les Folies Françaises

roman

GALLIMARD *rf*

Asie

VIETNAM : les provinces face à la crise Nha-Trang ou la tentation du repli

NHA-TRANG
de notre envoyé spécial

A l'écart des grandes métropoles vietnamiennes, cette ville du centre, avec sa baie d'une beauté exceptionnelle, fait figure de halte salutaire, comme si le Vietnam réussissait, pour une fois, à balayer son destin tragique pour se retrouver en paix avec lui-même. A condition, bien entendu, qu'on reste à la surface des choses, car les problèmes sont là, comme partout ailleurs, dans ce pays qui n'a pas encore, après un demi-siècle de conflits, renoué pour de bon avec la paix.

Au large de la province de Phu-Khanh, dont Nha-Trang est le chef-lieu, se situent les îles Spratleys, théâtre de sanglants incidents entre Chinois et Vietnamiens au début de l'année. Voilà déjà un rappel à l'ordre qu'il est difficile d'ignorer. Les Soviétiques utilisent les installations portuaires laissées derrière eux par les Américains à Cam-Ranh, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Nha-Trang. Autre rappel aux réalités du jour : le Vietnam est contraint de naviguer dans les eaux troubles de la stratégie régionale.

Pour le reste, chacun cherche à s'accommoder des difficultés quotidiennes. En lisière de Nha-Trang, sur un terrain vague à flanc de colline, un groupe d'ingénieurs et de techniciens - des « *tap két* », c'est-à-dire des communistes qui avaient regagné le Nord en 1954, après les accords de Genève, et sont revenus dans le Sud en 1975 - ont monté un atelier de réparations de véhicules bien à l'image de l'ingénierie des Vietnamiens. Sur de vieux châssis de GMC américains, on y monte, par exemple, de toutes pièces, des carrosseries d'autobus et on retape tout ce qui peut encore rouler.

Un dernier, raconte le directeur, M. La Van Chi, il y avait encore des véhicules originaires de neuf pays différents. La 203 Peugeot, dit-il, a disparu de son atelier l'année d'avant. Mais il entretient encore des 11 CV Citroën et des Peugeot 403 ou 404. Même si l'on voit apparaître sur les routes du Vietnam des véhicules neufs, importés légalement ou frauduleusement, le parc automobile du pays conserve des allures de musée. La Desoto des années 50 tient le coup et la minuscule 4 CV Renault de l'après-guerre n'a pas encore disparu.

Inflation galopante

La Dai-To O-To que gère M. Chi est une entreprise d'Etat qui ne peut être rentable. Nos que les prélèvements de l'Etat soient exorbitants - 5% d'impôts plus 12% de taxes, - mais en raison des effets de l'inflation galopante. « Tout retard dans un paiement correspond à une grosse perte. En outre, nous achetons sur le marché libre de Saigon certaines pièces de rechange. Enfin, nous n'avons pas assez de liquidités pour constituer des stocks de réserve et nous devons commander les pièces sur demande, ce qui retarde d'autant les réparations. »

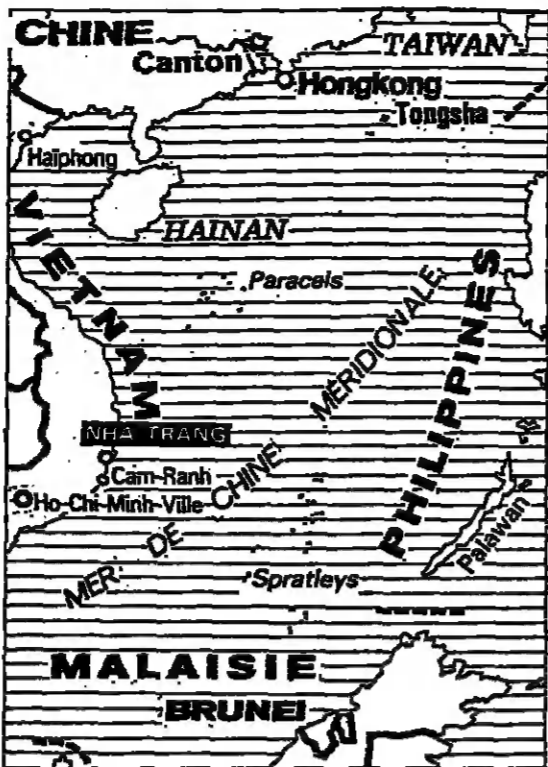
Comme partout ailleurs, les quelque quatre cents employés et ouvriers de l'entreprise souffrent de l'inflation. Sans compter les primes et récompenses, le salaire moyen est de 3 000 dong par mois, soit environ 6 F sur le marché parallèle. On a donc recours, malgré l'ambition d'y mettre fin cette année, aux subventions en nature : riz à bas prix, pétrole, eau, électricité. « C'est de l'argent qui ne reflète pas la réalité de l'entreprise », résume M. Chi, et ce système ne constitue pas un encouragement à la production. »

La province de Phu-Khanh - environ un million quatre cent mille habitants - continue de nourrir son monde avec, pour le riz, un rendement moyen à l'hectare de 5 tonnes. Selon M. Vo Hoa, un ancien résistant devenu président du comité

● **CORÉE DU SUD.** - Des étudiants sud-coréens ont brûlé, dimanche 12 juin, cent vingt drapeaux olympiques et lancé des bombes incendiaires et des pierres contre le Centre culturel japonais et d'autres édifices publics, a-t-on annoncé lundi de source policière. Par ailleurs, à Taegu (centre), trois jeunes gens ont été arrêtés à la suite de l'attaque à coups de gaz lacrymogène et de cocktails Molotov, du Centre culturel américain. - (AFP.)

(Publicité)

L'ESPAGNE EN TRAIN
Voyagez sans limitation de kilomètres pendant 8, 15 ou 22 jours dans tous les trains intérieurs du réseau espagnol RENFE
A PARTIR DE 490 F
Renseignements :
RENFE
1, av. Marceau, 75116 PARIS
Tél. 47-23-52-01



populaire de la province, la récolte de 1987, victime de la sécheresse, a été médiocre : 410 000 tonnes contre 470 000 tonnes l'année précédente. Celle de cette année s'annonce, en revanche, « l'une des meilleures depuis trente ans ». Mais, pour vivre, la province doit compter avant tout sur elle-même.

Par exemple, l'Etat n'a pas pu financer entièrement un projet d'irrigation et a demandé aux autorités locales une contribution de 60 %. Autre exemple, la province doit importer, chaque année, une partie des engrais, semences et insecticides, en utilisant ses propres devises tirées de l'exportation de crevettes surgelées et de bois précieux. « Nous n'obtenons de l'Etat que 60 % de ce que nous réclamons », explique M. Hoa.

Le plus grave, sans doute, est l'indigence des communications. Le volume des transactions de la province est trop faible pour permettre d'utiliser les ports de Cam-Ranh et de Nha-Trang. Les marchandises transitent donc par le port de Saigon. Or plusieurs passages de la route numéro un, qui relie Saigon à Hanoi via Nha-Trang, sont dans un état déplorable. Pour faire les 460 kilomètres qui séparent la grande métropole du sud de Nha-Trang, il faut huit heures à un véhicule léger et plus de dix heures à un camion. Après Xuan-Loc, soit à une centaine de kilomètres de Saigon, la circulation devient d'ailleurs très peu dense sur cette route qui constitue, pourtant, le principal axe de communication du Vietnam. La voie ferrée, qui la longe, a également besoin d'être entièrement refaite.

Air Vietnam manquant d'appareils, un seul petit porteur se pose une fois par semaine à l'aéroport de

Nha-Trang. De toute façon, la piste ne peut pas accueillir de gros porteurs. M. Hoa estime qu'il existe une clientèle pour un vol quotidien sur Ho-Chi-Minh-Ville et Hanoi. Dans de telles conditions, bien qu'elles s'en défendent, les provinces du Vietnam sont contraintes de se replier sur elles-mêmes.

Surtout, il est difficile d'avoir de grandes ambitions et au Phu-Khanh, on mise également sur le développement prioritaire de l'agriculture. « Plus tard, il faudra songer à développer notre petite industrie et à faire en demandant également une contribution à la paysannerie. Mais, en ce qui concerne l'an 2000, il ne s'agit que de la deuxième priorité », explique M. Hoa.

A deux pas de la rivière de Nha-Trang, une fabrique de rideaux de bambous - des pare-soleil pour portes et fenêtres, - crée il y a dix ans et présentée comme une « entreprise collective de haut degré », affiche des ambitions modestes tout en employant, elle aussi, quatre cents personnes. Son principal problème, selon son directeur, M. Thai Van Minh, est simple, mais quasi insoluble : elle importe des matières premières du Japon - et doit donc les payer en devises fortes - et vend ses rideaux aux pays de l'Est, qui les achètent en roupies inconvertibles.

D'un côté, M. Minh a besoin d'importer, en 1988, pour quelque 30 000 dollars de tiges métalliques et de peintures. Sur ce plan, il dépend de la société d'import-export saigonaise qui gère son commerce. De l'autre, le taux du rouble qui lui est imposé fait qu'on ne lui rembourse que le sixième de la valeur de ses rideaux. Pour s'y retrouver un peu, la société d'import-export « nous rend plus cher les produits importés », dit M. Minh, et, de toute façon, le manque de liquidités et l'inflation aidant, « il faut de six à huit mois, au lieu de trois mois, pour un cycle de production ». Avec ce cercle vicieux et sans parler des coupures d'électricité, la fabrique

La douzième session des pourparlers sino-soviétiques est dominée par le problème du Cambodge

Moscou (AFP). - Le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Tian Zengpei, est arrivé lundi 13 juin à Moscou pour une douzième session d'entretiens en vue de la normalisation des relations sino-soviétiques, qui devraient être dominées par le problème cambodgien.

Avant de quitter Pékin pour ces discussions avec son homologue soviétique, M. Igor Rogatchev, M. Tian a déclaré qu'il attendait des progrès sur le problème cambodgien. « Le principal obstacle », a-t-il dit, à la normalisation des relations entre les deux pays, M. Rogatchev, qui était présent à l'aéroport, selon l'agence Tass, pour accueillir la délégation chinoise, a indiqué qu'il espérait que la question du Cambodge serait discutée « en profondeur » au cours de ces entretiens qui s'ouvrent mardi dans la capitale soviétique.

Ces négociations, qui doivent durer une semaine, sont les premières entre la Chine et l'Union soviétique depuis que le Vietnam a annoncé, le mois dernier, le retrait de cinquante mille de ses hommes du Cambodge et depuis que les troupes soviétiques ont commencé leur retrait d'Afghanistan, le 15 mai.

La présence de troupes soviétiques en Afghanistan et le long de la frontière nord de la Chine représentent pour Pékin les deux autres obstacles à la normalisation des relations entre les deux géants communistes.

tourne cette année, au mieux, aux deux tiers de sa capacité.

Payés à la tâche, les employés de M. Minh s'en tirent un peu mieux que ceux de M. Chi : le salaire moyen est passé, en cinq mois, de 7 500 dong à 16 000 dong. Mais, entre-temps, le prix du kilo de riz est passé de 145 dong à 480 dong et celui du kilo de viande de 700 dong à 3 000 dong. En outre, les salariés ne bénéficient pratiquement pas de subventions en nature, mais seulement de l'assurance de pouvoir se fournir en produits de première nécessité à un prix légèrement plus bas que celui du marché. Avec 7 500 dong fin 1987, les ouvriers vivaient mieux qu'avec les 16 000 dong qu'ils gagnent en moyenne aujourd'hui », conclut M. Minh.

Un potentiel touristique

Outre son agriculture et ses richesses forestières, la province de Phu-Khanh bénéficie d'un potentiel touristique fabuleux. La côte du Vietnam central est l'une des plus belles de la plaine. La plage de sable fin de Nha-Trang s'étale, en arc de cercle, sur 8 kilomètres. Celle de la baie de Cam-Ranh fait 14 kilomètres de longueur. Juste au large, des îlots en série offrent des attractions identiques. C'est sur une plage au nord de Nha-Trang, très sauvage, que pourrait s'installer un jour - on en rêve ici - un village de vacances du Club Méditerranée.

Il existe aussi des parcs nationaux bien préservés. Il faudrait, en outre, peu de choses pour remettre en état l'Aquarium aujourd'hui envasé, situé sur une île proche de Nha-Trang. Ou pour remettre en valeur les collections riches mais empoussiérées de l'Institut océanographique du chef-lieu de la province. Sur ce plan, M. Hoa souhaite vivement une coopération avec la France. Deux des principales rues de Nha-Trang portent toujours les noms de Pasteur et du docteur Yersin (1). Plusieurs familles d'Eurasien vivent sur place.

Mais, outre les problèmes de communication avec l'extérieur, la capacité hôtelière de Nha-Trang est, elle aussi, très limitée. Les hôtels, occupés par des nationaux, des « *viet-kieu* » (Vietnamiens installés à l'étranger) et des groupes de touristes pas grand-chose : il s'agit, pour l'essentiel, d'échanges de groupes d'étudiants à Hanoi, qui ne reviennent que de maigres recettes à l'Office du tourisme provincial.

Dès l'aurore, la plage est envahie par des nuées de gamins balle au pied. On se baigne également en fin d'après-midi, avant le coucher du soleil, à la fraîche. Si les mendiants se font rares, beaucoup de personnes pratiquent les petits métiers qu'on retrouve partout ailleurs au Vietnam, du réparateur de vélos, installé au coin de la rue, à la vendeuse de boissons ou de cigarettes à l'unité. Ainsi, les enfants apportent une maigre contribution au modeste budget familial. On vit chichement mais sans trop de drames. Et, bien sûr, sans trop s'attendre à des changements substantiels. Avant tout, il y a la mer pour combler des journées un peu vides.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Décédé à Nha-Trang en 1943, à l'âge de quatre-vingts ans, Alexandre Yersin, microbiologiste et médecin militaire, a notamment découvert le bacille spécifique de la peste. Il était entré à l'Institut Pasteur en 1886.

AFGHANISTAN

Nouvel avertissement soviétique au Pakistan

Alors que l'ONU annonçait, le lundi 13 juin, que le retrait militaire d'Afghanistan s'effectuait « très bien » et « plus vite que prévu », Moscou a de nouveau dénoncé la « violation » de l'accord de Genève par le Pakistan.

A l'issue d'une entrevue entre M. Gorbatchev et le président Najibullah - ce dernier rogant Kaboul via Moscou, après son séjour à New-York et une visite à Cuba, - l'agence Tass a indiqué, lundi soir, que les deux hommes « ont exprimé de graves inquiétudes face aux violations de l'accord de Genève par l'administration pakistanaise ». Si l'ONU ne parvient pas à faire respecter l'accord, ajoutait l'agence soviétique, il deviendra « nécessaire de prendre les mesures de représailles les plus résolues ».

Peu avant, l'ambassadeur pakistanaise en URSS avait été convoqué au ministère soviétique des affaires étrangères, où M. Youli Vorontsov, premier vice-ministre des affaires étrangères, lui a demandé, « une fois de plus », de régler le problème des soldats soviétiques retenus prisonniers dans les combats et que tout devait être fait pour le retour des autres et leur réinsertion.

M. Guerssimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a également déclaré, lundi, que le Pakistan continuait de fournir « infrastructure et aide » à la résistance et qu'il hébergeait encore des camps militaires et des centres d'entraînement. « Il semble que la partie américaine, qui est l'un des garants du règlement politique en Afghanistan, porte aussi sa part de responsabilité », dans la violation de l'accord de Genève, a-t-il ajouté.

Le médiateur de l'ONU, M. Diego Corrovez, ne se félicite pas moins du déroulement du retrait

soviétique. Au cours d'une conférence de presse, lundi à New York, il s'est déclaré certain que la moitié du corps expéditionnaire soviétique serait rapatrié le 15 août, soit dans les délais prévus. Il a annoncé qu'il se rendrait à la fin du mois à Kaboul et à Islamabad pour « un examen de la situation ».

Le Pakistan continue, entre-temps, de nier les accusations dont il est l'objet. Son représentant permanent à l'ONU, M. Shah Nawaz, tout en saluant le « rôle positif » de M. Gorbatchev dans le processus de paix en Afghanistan, a dénoncé la « propagande vociférante » de M. Najibullah, l'accusant d'être « saisi par la peur d'être renversé » et de tenter « un effort désespéré pour conserver le parapluie protecteur de troupes étrangères ».

M. Sha Nawaz s'exprimait lors de la troisième session spéciale de l'ONU sur le désarmement. Sur place, selon la résistance, les Soviétiques auraient renvoyé des renforts à Jalalabad, chef-lieu de la province de Nangarhar (nord-est), que les moujahiddines encercent. Située à 100 km de Kaboul, Jalalabad est la dernière grande garnison du régime de Kaboul avant la capitale et protège les centrales électriques de Sarobi qui alimentent Kaboul.

Enfin, à Peshawar (Pakistan), un modéré, M. Fir Gailani, succède mercredi à la présidence tournante de trois mois de l'Alliance des sept principaux mouvements de résistance à M. Hekmatyar, un radical fondamentaliste. - (AFP, Reuters.)

● Le délai-lama reçu par le pape. - La politique d'ouverture du numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, et l'écologie devraient être au programme de l'entretien, mardi 14 juin, au Vatican, entre le délai-lama et Jean-Paul II, a indiqué, le veille, le chef religieux des Tibétains. - (AFP.)

SOULES A L'ANGLAISE
A PARTIR
D'AUJOURD'HUI CHEZ

Burberrys
OF LONDON

8, BD MALESHERBES, 75008 PARIS. TEL. 42.66.13.01
56, RUE DE PASSY, 75016 PARIS. TEL. 42.98.98.24
55, RUE DE RENNES, 75006 PARIS. TEL. 45.48.52.71

LES SOULES SONT AUSSI CHEZ

Tunmer
5, PLACE ST-AUGUSTIN, PARIS 8e. TEL. 45.22.75.80

**Pour aller en Angleterre,
le seul tunnel
c'est
le tunnel de St-Cloud.**

Brittany Ferries
L'ANGLETERRE AVEC VOTRE VOITURE
TÉL. 42 96 63 25

Politique

La recomposition du paysage politique

Les exigences de l'ouverture

(Suite de la première page.)
C'est peu, en tout cas insuffisant pour vérifier l'existence éventuelle d'une majorité cohérente, comme dirait M. Barre, autour d'un véritable contrat de législature. Si M. Mitterrand lui prête vie en tant que premier ministre, M. Rocard va avoir enfin l'occasion d'exposer de manière exhaustive devant une Assemblée nationale qui, sans lui être acquise, devrait lui être moins hostile que la précédente ce qu'il compte entreprendre. Le sort, à terme, de cette ouverture politique dépend de la capacité du chef du

gouvernement à proposer des actions concrètes susceptibles de recueillir un assentiment débordant les rangs du Parti socialiste.

L'exercice est délicat. Il serait même porteur de graves dangers si la recherche d'un large consensus politique devait pousser à des compromis boiteux. Une classe politique unie autour des plus petits dénominateurs communs ferait le jeu des extrémistes de gauche comme de droite. Aussi l'ouverture ne saurait-elle être synonyme de renoncement pour les uns ou pour les autres. La

meilleure façon de la faire vivre sans tomber dans la chasse aux ralliés ou dans l'unanimité de façade, c'est sans doute de l'élargir à la pratique des institutions. Avant même l'adoption de cette politique bi-partisane, la modernisation de la démocratie française passe par de nouveaux rapports entre la majorité et l'opposition, entre les détenteurs du pouvoir et ceux qui ont pour vocation de les critiquer.

Elle suppose l'utilisation thématique de toutes les possibilités offertes par les institutions, notamment par la Constitution, pour laisser jouer un système de pouvoirs et de contre-pouvoirs, la restauration du Parlement dans la plénitude de ses droits, qui consiste d'abord dans la discussion et le vote de la loi (et l'intention manifeste par M. Rocard de n'utiliser que parcimonieusement le 49-3 est de bon augure s'il résiste à la pression des circonstances), la revalorisation des commissions parlementaires, qui ne doivent plus être la première instance où la majorité impose sa volonté, une plus grande attention portée à la décentralisation, etc.

Une démocratie plus disciplinée

En rappelant quelques principes simples, M. Rocard, dans la circulaire qu'il a adressée aux ministres de son premier gouvernement, a parfois donné l'impression d'enfoncer des portes ouvertes, mais les évidences qu'il semblait énoncer n'en étaient plus depuis longtemps sous la V^e République, quels qu'aient été les présidents, et, en ce sens, la cohabitation a été une occasion manquée.

Si les hommes au pouvoir et ceux de l'opposition parvenaient à définir les contours d'une démocratie plus disciplinée, bien des obstacles à cette ouverture tant vanée et tant attendue deviendraient surmontables. Les professions de foi jamais suivies d'effets entendues dans le passé inciteraient au scepticisme si l'équilibre inédit des forces dans la nouvelle Assemblée nationale ne faisait de ce bon voisinage plus qu'une vertu, une nécessité.

DANIEL VERNET.

Le RPR n'acceptera aucun compromis avec la gauche

« Laissons les autres s'agiter » : tel était le message délivré par M. Toubon au lendemain du deuxième tour de l'élection présidentielle, à l'occasion d'une rencontre avec les journalistes. « Les autres », c'étaient essentiellement le pouvoir et le secrétaire général du RPR, tout à la fois M. Mitterrand et certains centristes.

Il explique aujourd'hui que « l'auteur de la manœuvre (la dissolution de l'Assemblée) n'avait pas prévu le résultat de celle-ci avant de la lancer ». La réputation de tacticien averti faite au président de la République serait donc surfaite, pense M. Toubon en comparant les résultats de l'élection présidentielle à ceux des élections législatives à l'aide de l'image suivante : « M. Mitterrand s'est assis sur un soufflé le 8 mai, et il est le seul à avoir cru que ce soufflé ne retomberait pas le 12 juin ». Au RPR, on se refuse à jouer les seconds et à aider le président de la République à retirer de son pied l'épave qu'il y a lui-même mis en prononçant la dissolution de l'Assemblée nationale.

On attendait donc sans angoisse mais avec curiosité les solutions qu'imaginerait M. Mitterrand pour permettre à M. Rocard de gouverner. Cette relative sérénité vient du fait que l'on ne guette, rue de Lille, aucun signe de la part de l'adversaire politique, contrairement à ce qui se passe avec les « centristes ».

Si ces derniers succombent aux sirènes mitterrandiennes, le RPR feindra sans doute de le déplorer mais ne s'en affligera pas vraiment. La constitution d'un groupe autonome du CDS distinct de l'actuel groupe UDF aurait pour effet mécanique — mais accessoire — de faire apparaître le groupe RPR comme le plus important de la droite. Dès lundi matin, contestant les chiffres du ministère de l'Intérieur, qui attribuait 128 sièges au RPR, celui-ci en revendiquait

133 (1), ce qui lui redonnait, de justesse, la prépondérance sur l'UDF. Au-delà de cette dérisoire querelle d'effectifs, le RPR pensait surtout devenir le principal groupe d'opposition sans la moindre compromission au sein de l'Assemblée nationale, ce qui, assurait-on, n'empêcherait pas, bien au contraire, de renforcer les liens avec le Parti républicain et même certains centristes également hostiles à tout accommodement avec la gauche.

De même, le RPR — si l'offre lui en était faite — refuserait toute présidence de commission parlementaire à l'Assemblée nationale, considérant que venant de la gauche majoritaire cela reviendrait à du « marchandage type IV^e République » et s'apparenterait à de la prise d'otage.

Le maintien de l'URC

Cette gymnastique se complèterait d'une autre figure : le maintien de l'URC considérée comme l'expression d'une stratégie de candidature unique qui pourrait être bien utile pour les élections municipales, aussi bien pour les candidats RPR que pour les centristes.

On fait remarquer que, au cours du scrutin du 12 juin, les reports de voix RPR sur les candidats de l'UDF, et notamment du centre, se sont beaucoup mieux effectués que dans le sens inverse. Si l'on ne va pas jusqu'à parler de « complotement déloyal », on y pense très fort en évoquant notamment la défaite de M. Pierre Messmer, battu par un CDS « en congé ».

Si le RPR assiste en spectateur attentif aux « agitations » des courants de l'UDF et maintient un contact discret mais étroit avec le Parti républicain, les réflexions sur la réorganisation du mouvement se poursuivent intensément (Le Monde du 14 juin).

M. Jacques Toubon, qui va remettre son poste de secrétaire général à la disposition du président du RPR, laisse une succession éprement convoitée. M. Chirac, pour le moment, garde secrètes ses intentions. Il n'ignore pas que les cadres du RPR attendent de lui qu'il change profondément les méthodes de réflexion et d'action du RPR, qu'il fasse travailler ensemble les représentants de toutes les générations du gaullisme et du chiraquisme sans en oublier aucune et qu'il soit à la fois plus attentif et plus coopératif avec ses mandataires s'il veut réellement devenir le seul chef « crédible » d'une droite renouvelée.

Anapourant, sans doute le mardi 21 juin, le groupe parlementaire devra désigner à sa présidence le remplaçant de M. Pierre Messmer. Une bataille fœtale se livre déjà autour de certains noms avancés comme ceux de M. Bernard Foa, qui aurait les faveurs des plus anciens et de certains des plus « gaullistes », tandis que M. Philippe Séguin bénéficierait de celles des plus jeunes et des plus contestataires. Mais d'autres noms peuvent aussi apparaître pour cette désignation qui se déroulera à bulletin secret.

C'est avec le même mode de scrutin que sera élu le président de l'Assemblée nationale le 23 juin. M. Chaban-Delmas, président sortant, briguera de nouveau le « perchoir », où il espère bien être soutenu par l'ensemble de l'URC. Et les « pointeurs » spéculent déjà — comme cela s'était naguère produit, notamment en 1978 et en 1986 — sur les voix venant d'ailleurs qui pourront, sous couvert du secret, se porter sur le maire de Bordeaux.

ANDRÉ PASSERON.

(1) Il s'agit de MM. Andriot, PSD, Soussa, Dumasart, div. d., Oise; Kiffer, CNL, Moselle; Frédéric-Dupont, CNL, Paris, et Bertrand, RPR, dis. Guggen.

(Publicité)

CLASSES PREPA

d'été ou annuelles
SCIENCES-PO et MÉDECINE
La première depuis 1967. Documentation contre 3 timbres
37, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly
47.45.08.19 ou 47.22.94.94

C.A.A.E. — **IAE**

Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises D.E.S.S. Diplôme National de 3^e cycle
9 mois à temps plein ou 18 mois à temps partiel.

CADRES D'ENTREPRISE
La formule adaptée à vos besoins
☎ 45 54 40 10 - 45 57 62 52

ÉTUDIANTS
La formation complémentaire indispensable
☎ 45 54 40 10

Test d'entrée le 24/9/88
Inscriptions avant le 21/7/88

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne
162 rue Saint-Charles 75740 Paris Cedex 15

LE SAVOIR-FAIRE DE L'IAE

DU 15 AU 30 JUIN CHEZ RENAULT

Prix exceptionnels sur les modèles 88

Profitez des prix exceptionnels sur tout un choix de modèles 88 disponibles.

Equipements à Prix Tous*

Economisez 90% sur le prix des équipements en option dans la limite de:
3000F pour une Supercinq
4000F pour une Renault 9, 11, 21 ou 21 NEVADA
5000F pour une Renault 25

Credit "Grandes Vacances" **

Partez et payez-le dans 4 mois.
Cédité sur toutes les gammes VN (VPL-VL). Apport minimum 20%. Exemple: montant emprunté 10000F sur 24 mois 1^{er} échéance 720,46F (dont 120F de perceptibles (infatigables) 20 échéances de 600,46F - TEG 20,50% - Coût total 12729,66F.

312F par mois la 1^{re} année**

Pour une SUPERCINQ FIVE 3 PORTES
375F/mois pour une Renault 9 le 1^{er} année
491F/mois pour une Renault 21 le 1^{er} année
639F/mois pour une Renault 25 le 1^{er} année
Location avec option d'achat sur 60 mois, moyennant un versement initial de 40% du prix TTC (dont 25% de 1^{er} loyer majoré et 15% de dépôt de garantie égal à l'apport d'achat final) et 11 loyers de 0,75% et 12 loyers de 1,15% et 36 loyers de 1,89% du prix TTC.
Coût total en cas d'acquisition 129.500F du prix TTC.

Reprise ARGUS+5000F*

RENAULT reprend votre véhicule 5000F au-dessus de l'ARGUS, si vous le possédez depuis au moins 6 mois, pour tout achat d'une Renault 9, 11, 21 ou 21 NEVADA neuve. Conditions générales ARGUS.



15 JOURS A VIVRE à la folie



CHEZ TOUS LES CONCESSIONNAIRES RENAULT

Politique

et les grandes manœuvres dans la nouvelle opposition

M. Valéry Giscard d'Estaing brigue la présidence de l'UDF pour s'assurer que le centre reste dans l'opposition

L'UDF avait le mardi 14 juin, le pire des rendez-vous : le rendez-vous avec elle-même. Il était fixé et redouté en fait depuis plus d'un mois. Depuis que, tirant les rudes leçons de l'élection présidentielle, les centristes n'ont plus caché leur envie de changer d'air. L'UDF a dix ans. Maintes fois condamnée mais jusqu'alors toujours épargnée, la voilà véritablement aujourd'hui à un tournant de son histoire. L'avis du sort veut que ce rendez-vous survienne au moment où, pour la première fois aussi de son histoire, elle vient de ravir au RPR — de peu — le leadership de la droite.

Mais il ne s'agit pas uniquement de redessiner les contours de ce puzzle qu'est le centre. Il s'agit aussi du coup d'envoi d'un nouveau combat présidentiel entre M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Raymond Barre. C'est enfin le sort de l'ouverture qui va se jouer entre ceux qui, au mieux, seraient prêts à se réfugier derrière le paravent de l'opposition constructive et, ceux qui n'excluent pas un gouvernement « d'union nationale ».

Cette journée de mardi devait se jouer en trois actes. Le premier était la réunion, le matin, du bureau politique du CDS, qui devait normalement entériner le choix des dirigeants centristes de constituer leur groupe autonome à l'Assemblée nationale. Cette décision ne semblait plus faire de doute. Convoqués la veille au soir pour un atelier de première prise de contact, les députés du

CDS en ont accepté le principe. A une très large majorité — trente-sept parlementaires sur les quarante et un présents — ils ont signé le document d'engagement proposé par le président, M. Pierre Méhaignerie. Quelques heures plus tôt, sur RTL, celui-ci avait expliqué l'objec-

cher sur des cuffs et savent pertinemment aussi qu'il ne leur sera pas facile de vendre un tel projet sans attirer sur leurs têtes la suspicion générale. Mais la détermination de M. Méhaignerie suffit à démontrer que les centristes ne sont plus, maintenant, décidés à reculer. M. Rey-

vous été fortement intéressés par une telle initiative, qu'il n'est pourtant encore qu'une idée en l'air.

Avant d'oser envisager une telle solution, M. Méhaignerie savait d'avance qu'il devait se préparer à un bureau politique UDF plutôt dif-

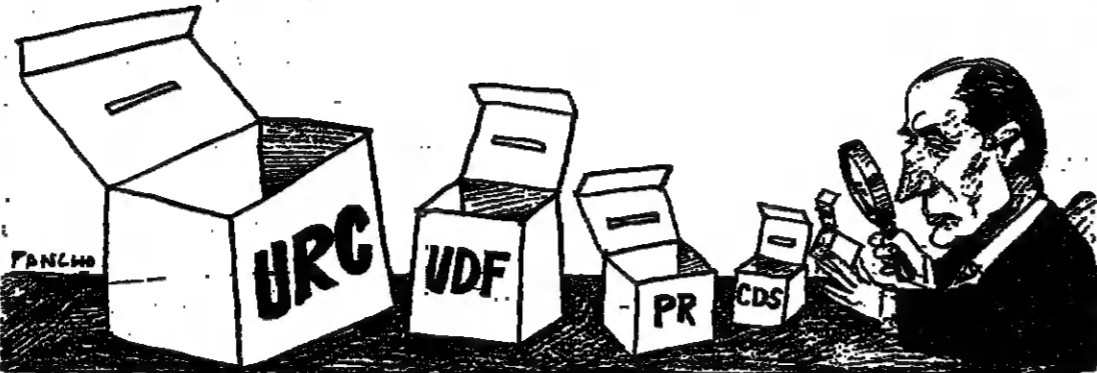
et la meute socialiste, les centristes, prévient-il, vont se faire broyer. - Le Sénat, fait-il encore valoir, n'est pas possible de vote de censure. A l'Assemblée, le CDS sera sujet à toutes les contestations. - Le CDS va aussi trouver sur sa route les petites composantes, Parti radical et PSD, qui savent bien que la disparition de l'UDF signifierait leur arrêt de mort. Mais surtout, il va se retrouver devant un front du refus bétonné par M. Giscard d'Estaing et M. François Léotard qui, dans leur hostilité à ce projet centriste se retrouvent aujourd'hui sur la même ligne.

manœuvres et les attentes du Parti socialiste. Pour l'heure, les dirigeants du PR ne semblent pas disposés à faire beaucoup de concessions à M. Mitterrand. L'opposition constructive leur paraît un principe acceptable, mais le gouvernement d'union nationale un trop beau cadeau pour le président. Les responsables du PR estiment en outre qu'il y a chez les centristes une bonne part de masochisme à vouloir aujourd'hui prendre le risque de casser une machine UDF qui vient de prouver toute son efficacité. « On ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre », assure M. Léotard.

Autrement dit les dirigeants du PR devaient agir mardi après-midi devant les centristes une arme de dissuasion de poids : la menace de présenter dès les prochains rendez-vous électoraux un candidat devant celui du CDS. Ce que M. Léotard appelle « la logique extrême ».

Alors, M. Méhaignerie sera-t-il vraiment capable de résister à toutes ces pressions ? Mardi soir il devait pour le troisième acte de cette périlleuse journée retrouver le GIR, groupe de réflexion qui se réunit pour la seconde fois à l'Assemblée nationale autour de M. Barre et M. Simone Veil. C'est normalement à l'issue de cette réunion que le président du CDS devait annoncer officiellement la constitution de son groupe autonome. S'il reculait, il est probable qu'on verrait alors M. Barre reprendre ce témoin centriste. En sachant quand même toutes les difficultés d'une telle entreprise : « M. Barre, confiait un de ses proches, est déterminé sur le plan intellectuel. Mais il est beaucoup moins certain sur le plan pratique ! »

DANIEL CARTON.



titif de cette démarche : « Nous voulons faire, comme au Sénat, un groupe centriste qui puisse exprimer plus fortement ses convictions, ses positions et réagir à l'événement. »

Détermination au CDS

En réalité, les responsables centristes ont bien conscience de mar-

mond Barre et M. Simone Veil l'encouragent. Avec, à présent, un groupe inespéré d'un cinquantaine de députés, voilà aussi ces centristes de nouveau tarabuscés par le vieux rêve de la résurrection du MRP.

Mais ils savent aussi jusqu'où ils ne peuvent aller trop loin. Ce groupe centriste leur est utile pour préserver leur originalité et pour s'aménager une marge de manœuvre suffisante dans l'hypothèse de la constitution d'un gouvernement d'union nationale que M. Méhaignerie n'a pas formellement rejeté lundi. « Ce n'est pas une voie à exclure pour l'avenir », a-t-il dit sur RTL.

Depuis longtemps, le président du CDS est favorable à une sorte d'accords de Grenelle politiques qui verraient tous les responsables politiques de bonne volonté accepter de travailler ensemble pour régler d'urgence les grands problèmes du pays. Ce groupe centriste leur apparaît ainsi indispensable, pour ne pas découvrir une partie de leur électorat qui risquerait de « ripier » vers les socialistes.

Le front du refus

Mais il y a les électeurs et... les élus qui viennent, eux, de vérifier l'efficacité de l'alliance RPR-UDF et qui, à quelques mois d'élections cantonales et municipales veulent bien être courageux, mais pas téméraires. A plusieurs reprises ces derniers jours, M. Méhaignerie a donc assuré ses amis qu'il ne voulait pas casser l'UDF. A l'Assemblée, ce groupe centriste prendrait place suivant le mode sénatorial dans un intergroupe UDF, dont le second bloc serait constitué à partir des soixante députés PR.

Mais depuis dimanche, une nouvelle idée est apparue : la constitution d'un intergroupe URC qui comprendrait donc trois groupes : ceux du RPR, du CDS et du PR. Lundi soir, les parlementaires centristes ont

facile pour lui, deuxième acte attendu dans l'après-midi de cette journée de mardi. Car l'ennui, pour le président du CDS, est que ses partenaires se préoccupent plus de ses arrière-pensées que de ses déclarations. Beaucoup à l'UDF le soupçonnent aujourd'hui de vouloir faire imposer l'Union pour mieux servir de force d'appoint aux socialistes. Les centristes rencontrent l'hostilité d'un autre centriste, M. Jean Lecanuet, le président de l'UDF, dont le mandat va être remis en jeu, mais qui voudrait bien rester à ce poste pour pouvoir mieux se propulser l'an prochain vers la présidence du Sénat. M. Lecanuet est contre ce projet de groupe centriste autonome.

Entre la meute de droite RPR-PR

La rentrée parlementaire de M. Jean-Claude Gaudin

L'ouverture ? « On s'en fout ! »

La première réunion d'après-les législatives du bureau politique du Parti républicain, le lundi 13 juin, était prévue pour 15 heures à l'Assemblée nationale. La bande à Léo (François Léotard, Alain Madelin, Gérard Longuet) était déjà arrivée, à pied toujours, en forme, mais sans Jacques Douffignies, battu dans le Loiret. Claude Mahuret, candidat malheureux dans l'Allier, assurait que tout allait bien mais il était pressé. Avec vingt minutes de retard, Jean-Claude Gaudin a franchi le portail du Palais-Bourbon. En voiture et toujours joyeux.

Inertiel à l'avant, le président du groupe UDF de l'Assemblée sortante a baissé sa vitre pour les photographes et pour le cantonnade. « On n'en dit pas que nous entrons par une porte dérobée », a-t-il lancé avant que quiconque ait songé à mal. La presse a donc pris acte. M. Jean-Claude

Gaudin a fait sa rentrée à l'Assemblée nationale par la grande porte, bronzé, la mine épanouie par le bon air marseillais.

Mais l'ouverture, dont devaient discuter les dirigeants du PR ? L'ouverture ? M. Gaudin a eu un geste que les télévisions ont regretté de n'avoir pas saisi. Pas un bras d'honneur, certes, mais un mouvement de la main et de l'avant-bras qui n'en pensait pas beaucoup moins. Le député des Bouches-du-Rhône a, mieux qu'on ne pourrait le faire, assuré la traduction : « L'ouverture, qu'est-ce qu'on s'en fout ! »

Les journalistes ont tout de même attendu la fin de la réunion pour savoir si le bureau politique du parti de MM. Giscard d'Estaing — absent — et Léotard était sur la même longueur d'onde. Ils ont appris, par la bouche de M. Vasseur, député du Pas-de-Calais,

que le PR s'en tiendrait à son attitude de « parti libéral et intelligent », en ne cherchant pas « par principes, à paralyser l'action du gouvernement », mais qu'il était « résolument hostile » à tout ce qui pourrait compromettre « l'unité » de l'UDF. Quant à l'avenir de M. Gaudin à la tête du groupe UDF de l'Assemblée, il dépend bien sûr, a rappelé M. Vasseur, du vote des députés. Mais le PR, pour sa part, estime que M. Gaudin s'est tout à fait « montré capable de tenir un groupe comme l'UDF » et que la confédération a besoin d'un « homme d'expérience » tel que lui.

La réunion a duré plus de deux heures. A la sortie, au milieu des dirigeants du PR, qui s'attardaient dans les couloirs, on n'a pas revu M. Gaudin, qui d'ailleurs avait tout dit. On ne sait donc pas par quelle porte il est sorti.

C. L.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jean-Pierre Chevènement

Excellent
M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, réélu député du Territoire de Belfort, a affirmé, le lundi 13 juin au matin, sur France-Inter, que « la situation sortie des urnes » avait « rien de catastrophique » et que ce pouvait même être une « excellente situation ». « Des majorités d'idées peuvent se dégager... nous sommes prêts à entamer toute discussion avec tout le monde » a-t-il poursuivi. Interrogé sur l'attitude des centristes, M. Chevènement a estimé que ceux-ci « trouveront leur chemin ».

M. Jean-Louis Delecourt

Rassemblement
M. Jean-Louis Delecourt, secrétaire général du Mouvement des gaullistes populaires, a déclaré, le lundi 13 juin, que le Parti socialiste doit aujourd'hui rassembler « sur la base des grandes orientations du président de la République ». « La France et le président ont plus que jamais besoin d'une majorité de progrès... possible si un dialogue constructif s'institue, d'une part, avec le Parti communiste, d'autre part, avec les gaullistes et centristes... qui refusent l'immobilisme et les compromissions de la droite. »

M. Lionel Jospin

Les orientations du 8 mai
M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a déclaré, lundi 13 juin sur TF 1, qu'il félicite le premier ministre « d'avoir devant l'Assemblée et proposé les orientations [de François Mitterrand] qui ont été approuvées par la majorité du peuple le 8 mai ». Le député de la Haute-Garonne a ajouté que la majorité parlementaire ne pouvait se constituer qu'entour des socialistes, il s'est en outre interrogé sur la constitution d'un centre en France qui suppose, selon lui, une « rupture avec la droite qui s'est alliée avec l'extrême droite ».

M. Alain Krivine

Union de la gauche
Le porte-parole de la LCR a déclaré, le lundi 13 juin, que la gauche dans sa diversité est majoritaire et que son électorat a clairement rejeté « la politique d'ouverture au centre préconisée par le PS ». « La seule issue politique de ce scrutin, c'est la formation d'un gouvernement du PC et du PS en menant une autre politique que celle suivie entre 1981 et 1986 », ajoute le dirigeant trotskiste qui met l'accent sur le succès pour l'avenir remporté par le Front national en se faisant « légitimer » par la droite.

M. Pasqua

Où se situe le CDS ?

M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial RPR, a déclaré mardi 14 juin à RTL : « Il est normal pour nous de renforcer notre union avec l'UDF, car la reconquête du pouvoir passe par là. Mais de là à déboucher sur une organisation commune, c'est une autre affaire. La principale vocation de l'Union du rassemblement et du centre était que les gens se présentent sous une étiquette commune. Maintenant l'URC n'existe plus. » Pour l'ancien ministre de l'Intérieur, « ce qui est plus important que la constitution d'un groupe centriste autonome, c'est de savoir où le CDS se situe, parce que tous ses députés ont été élus dans le cadre de l'opposition et ils ont été élus avec le soutien de voix RPR. » « Si demain, il y avait un changement d'orientation du CDS, ce poserait d'autres problèmes, notamment de morales politiques. »

M. Philippe Séguin

Continuer le combat

M. Philippe Séguin, ancien ministre des affaires sociales, a déclaré sur A 2 qu'il continuerait « le combat contre le Parti socialiste et le Front national, plus que jamais ». Le député des Vosges s'est interrogé sur la majorité que doit trouver le PS, il a ajouté que « les combinaisons et les arrangements politiques devaient céder le pas à l'objectif politique, à l'horizon de 1992. »

M. Jean-Pierre Soisson

Nouvelle donne

M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, a déclaré lundi 13 juin qu'il appartient au président de déterminer s'il souhaite une majorité de gouvernement, formée du PS et du PC, ou une autre majorité, s'ouvrant sur le centre, plus proche de l'aspiration des Français. M. Soisson redit, en outre, trois leçons du scrutin de dimanche : la volonté des Français de « ne pas recommencer 1981 », le désir d'une « nouvelle donne » et la nécessité d'une évolution des formations politiques.

M. Bernard Stasi

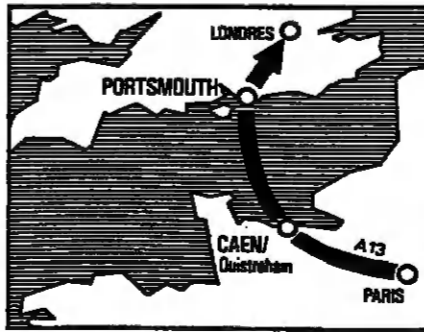
Le pivot

M. Bernard Stasi, réélu député de la Meuse, a estimé, le lundi 13 juin au matin sur France-Inter, que les Français ont manifesté le « désir d'être gouvernés au centre, qui doit être le pivot d'un futur gouvernement ». Il a par ailleurs expliqué qu'il souhaitait que le centre, qui dispose d'au moins une cinquantaine de députés, se manifeste de façon plus autonome et plus vigoureuse au sein de l'Assemblée, « mais que cela ne signifiait pas la rupture des alliances passées par le centre ».

Après le tunnel de St-Cloud, l'Angleterre c'est par CAEN.

Pour aller, avec votre voiture, de Paris en Angleterre, ne vous creusez pas la tête.

Un seul tunnel : le tunnel de St-Cloud. Filez tout droit sur l'autoroute A13 de Normandie jusqu'à Caen/Ouistreham. L'un des paquebots-ferries de Brittany Ferries vous y attend. 3 départs par jour sauf le mardi* (le dernier chaque soir à 23h59 pour une bonne nuit



en cabine) et à vous l'Angleterre, frais et dispos, en débarquant à Portsmouth. La bonne porte pour l'Angleterre : à 118 km seulement de Londres et à l'entrée des plus belles régions d'Angleterre. L'Angleterre par Caen, histoire de perdre le Nord ! Toutes agences de voyages et Paris, tél. 42 96 63 25.

Brittany Ferries

L'ANGLETERRE AVEC VOTRE VOITURE

*2 départs

Mardi	13h00	15h00	17h00	19h00	21h00	23h00
Mercredi	13h00	15h00	17h00	19h00	21h00	23h00
Jeudi	13h00	15h00	17h00	19h00	21h00	23h00
Vendredi	13h00	15h00	17h00	19h00	21h00	23h00
Samedi	13h00	15h00	17h00	19h00	21h00	23h00
Dimanche	13h00	15h00	17h00	19h00	21h00	23h00

Politique

Rentrée parlementaire le jeudi 23 juin

Trois femmes de moins

L'Assemblée nationale élue le 12 juin 1988 comptera trente-deux femmes députées, soit trois de moins que le 16 mars 1986. L'une d'elles a été élue dès le premier tour. Il s'agit de M^{me} Michèle Barzach (RPR, 13^e circonscription de Paris). Les 31 autres ont été élues au second tour.

Il s'agit de M^{me} Martine Daugreuilh (RPR, 2^e des Alpes-Maritimes), Suzanne Sauvaigo (RPR, 6^e Alpes-Maritimes), Louise Moreau (UDF-CDS, 8^e Alpes-Maritimes), Jeanine Ecochard (PS, 5^e Bouches-du-Rhône), Yvette Roudy (PS, 3^e Calvados), Huguette Bouchard (RPR, 4^e Doubs), Marie Jacq (PS, 4^e Finistère), Hélène Mignon (PS, 6^e Haute-Garonne), Catherine Lalumière (PS, 3^e Gironde), Christiane Mora (PS, 3^e Indre-et-Loire), Edwige Avice (PS, 5^e Isère), Monique Papon (UDF-CDS, 1^{re} Loire-Atlantique), Elisabeth Hubert (RPR, 2^e Loire-Atlantique), Roselyne Bachelot-Narquin (RPR, 1^{re} Maine-et-Loire), Denise Cacheux (PS, 5^e Nord), Michèle Alliot-Marie (RPR, 6^e Pyrénées-Atlantiques), Bernadette Isaac-Sibille (UDF-CDS, 1^{re} Rhône), Marie-Joséphine Sublet (PS, 14^e Rhône), Nicole Catala (RPR, 1^{re} Paris), Françoise de Pamfiloff (RPR, 17^e Paris), Frédérique Brudin (PS, 9^e Seine-Maritime), Christine Boutin (app. UDF, 10^e Yvelines), Ségoïène Royal (PS, 2^e Deux-Sèvres), Yann Fiat (FN, 3^e Var), Edith Cresson (PS, 4^e Vienne), Marie-Noëlle Lenemann (PS, 7^e Essonne), Muguette Jacquaint (PCF, 3^e Seine-Saint-Denis), Véronique Nèzet (PS, 9^e Seine-Saint-Denis), Christiane Papon (RPR, 1^{re} Val-de-Marne), Marie-France Lecœur (PS, 7^e Val-d'Oise), Lucette Michaux-Chevry (app. RPR, 4^e Guadeloupe).

Sibille, Catala, Barzach, Brudin, Royal, Lenemann, Michaux-Chevry.

Parmi les députés sortantes, deux ne se représentent pas. Il s'agit de M^{me} Odile Sicard (PS, Isère) et Florence d'Harcourt (app. UDF, Hauts-de-Seine). Onze sortantes ont été battues. Il s'agit de M^{me} Françoise Gaspard (PS, 2^e Euro-et-Loire), Georges Dufour (PS, 1^{er} Gard), Ghislaine Toutain (PS, 4^e Marne), Colette Goeuriot (PCF, 6^e Meurthe-et-Moselle), Jacqueline Osselin (PS, 3^e Nord), Renée Soum (PS, 2^e Pyrénées-Orientales), Catherine Trautmann (PS, 2^e Bas-Rhin), Gisèle Stievenard (PS, 10^e Paris), Jacqueline Hoffmann (PCF, 11^e Yvelines), Martine Fraichon (PS, 12^e Yvelines), Paulette Neveux (PS, 5^e Val-de-Marne).

Le 16 mars 1986, trente-cinq femmes avaient été élues à la proportionnelle à l'Assemblée nationale.

Doyen, benjamin et couple

Le doyen de l'Assemblée élue lundi sera M. Edouard Frédéric-Dupont, maire du septième arrondissement, membre du CNL, élu de l'URC dans la troisième circonscription de Paris, député sortant de la capitale, élu en 1986 sur la liste FN. M. Frédéric-Dupont, quatre-vingt-cinq ans, est né le 10 juillet 1902.

Le benjamin sera M. Thierry Mandon, PS, proche de M. Laurent Fabius, élu dans la neuvième circonscription de l'Essonne. M. Mandon, trente ans, est né le 30 décembre 1957.

Deux nouveaux voisins d'hémicycle sont compagnons dans la vie. Il s'agit de M^{me} Ségoïène Royal (PS, 2^e Deux-Sèvres), qui est la compagne de M. François Hollande (1^{er} Corrèze). Ils compteront eux-mêmes parmi les plus jeunes députés, puisque M^{me} Royal a trente-cinq ans et M. Hollande trente-quatre.

Quand les majorités sont courtes - a fortiori quand elles n'existent pas - aucune voix de député ne doit manquer à l'appel. Surtout s'il s'agit d'être le président de l'Assemblée nationale pour la durée de la législature, les membres du bureau (vice-présidents, secrétaires et questeurs) et les présidents et membres des bureaux des six commissions permanentes jusqu'à la prochaine session de printemps (avril 1989).

C'est, en effet, par cette entrée en matière que les députés du cru 1988 vont aborder le premier jour de la nouvelle législature, jeudi 23 juin. Le groupe socialiste qui n'a pas la majorité absolue avec 276 sièges, ne doit gaspiller aucune voix. Or, 24 de ses députés, élus les 5 et 12 juin, sont aujourd'hui membres du gouvernement Rocard. Si cette situation demeurait, ils se trouveraient dans l'impossibilité pendant un mois de prendre part au moindre vote dans l'hémicycle. L'article 23 de la Constitution précise, en effet, qu'il y a incompatibilité entre les fonctions de membre du gouvernement et l'exercice de tout mandat parlementaire (1). Pendant un mois le ministre-député est donc privé de

Le sort des ministres-députés

droit de vote. Au bout de ce délai, s'il choisit de rester au gouvernement, c'est son suppléant qui le remplace à l'Assemblée nationale avec toutes les prérogatives liées à son mandat. En revanche, s'il veut rester député, il doit quitter le gouvernement.

Avec le scrutin majoritaire, le ministre-député ne peut pas démissionner, avant le délai d'un mois, pour faire monter immédiatement à l'Assemblée son suppléant. En effet, dans ce cas il provoquerait une élection partielle. Le problème s'était déjà posé en mars 1986, compte tenu de l'étrécissement de la majorité UDF-RPR de l'époque. Mais les élections ayant eu lieu au scrutin proportionnel, les ministres-députés du gouvernement Chirac avaient démissionné rapidement de leur mandat, faisant accéder immédiatement au Palais-Bourbon leurs suivants de liste. Malgré les contestations du FN, cette procédure avait permis à M. Chirac de compter sur toutes les voix des députés RPR et UDF dès la rentrée d'avril 1986.

M. Michel Rocard devrait, lui aussi, se tirer de ce mauvais pas. Il

pourrait comme il est de tradition au lendemain d'une élection législative, présenter sa démission au président de la République. Celui-ci ne l'accepterait que le 22 juin, date de son retour du sommet des Sept de Toronto et veille de l'ouverture de la session. M. François Mitterrand pourrait alors demander à M. Rocard d'expédier les affaires courantes. Les ministres-députés du gouvernement démissionnaire se retrouveraient alors députés. Le groupe socialiste serait alors au complet pour l'élection des instances de l'Assemblée. Le nouveau gouvernement devrait donc en toute logique - sauf à le composer exclusivement de non-parlementaires - être nommé après ces scrutins.

Une déclaration de politique générale

Désigné à nouveau comme premier ministre, M. Michel Rocard pourrait faire devant le Parlement une déclaration de politique générale pour présenter les lignes-forces de son action. La date du 29 juin est avancée. M. Rocard n'y est pas obligé par la Constitution et il peut

très bien ne pas assortir cette déclaration d'une demande de vote de confiance.

C'est ce qu'avait fait Georges Pompidou, premier ministre, le 18 avril 1967 après des élections législatives qui ne lui avaient donné que trois sièges de plus que la majorité absolue. Il avait également fait démissionner son gouvernement le 1^{er} avril, veille de l'ouverture de la session de printemps pour permettre à ses ministres-députés de voter pour l'élection du président de l'Assemblée nationale (ce fut M. Chaban-Delmas). A cette époque, un brillant député s'était insurgé contre le fait que le premier ministre fasse une déclaration de politique générale sans solliciter l'approbation des députés. Il s'appelait M. François Mitterrand.

PIERRE SERVENT.

(1) - Pour chaque membre du gouvernement, les incompatibilités établies à l'article 23 de la Constitution prennent effet à l'expiration d'un délai de un mois à compter de sa nomination, précise l'ordonnance du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23.

A Marseille

Cap sur l'élection municipale !

Cap sur l'élection municipale de 1989 ! Tel est désormais le mot d'ordre avoué de la classe politique marseillaise. Considérée par beaucoup comme une simple étape préliminaire de cette échéance-phare, les élections législatives laissent des traces et constitueront pour la plupart des protagonistes en puissance de la course à la mairie une source fructueuse de réflexion.

Côté PS, l'intention de pousser le feu et de précipiter la mise en ordre de bataille n'est évidemment pas abandonnée. M. Robert Vigoreux, maire socialiste de la ville depuis le décès de Gaston Defferre a été, involontairement, à l'origine de cette scottération. Candidat d'un jour

contre M. Jean-Marie Le Pen et aussitôt retiré sur l'avenant municipal, il a convaincu son adversaire principal du PS, M. Michel Pezet, et l'appareil du parti : que ce dernier tient bien en mains, que le risque de semblable incertitude devrait être écarté pour l'élection municipale.

Fort d'un succès personnel et collectif incontestable lors des élections législatives, M. Pezet n'a aucune raison d'abandonner cette ligne de conduite. Le secrétariat fédéral et le comité de ville socialiste de Marseille se sont réunis le lundi 13 juin.

Arguant d'une invitation de Paris à régler le problème avant la rentrée parlementaire, le PS marseillais va soumettre au bureau exécutif national du mercredi 15 juin un calendrier très serré : appel aux candidats du jeudi 16 juin au matin au samedi 18 à midi ; réunion du secrétariat fédéral le 18 juin ; information rapide des secrétaires de section : « référendum » éventuel le lundi 20 juin - s'il y a plusieurs candidatures - ; prise-t-on au siège du PS marseillais.

Le souhait implicite de ne voir personne tenter de concurrencer M. Pezet dans sa candidature à la tête de liste socialiste marseillaise est évident. Telle serait la meilleure solution pour éviter, à ce stade, tensions et péripéties qui, de toute façon ne manqueraient pas de surgir ultérieurement.

Plusieurs inconnues demeurent : l'attitude publique et en coulisses qu'adopterait M. Vigoreux, qui n'a jamais dissimulé l'intention - la volonté, jugent ses adversaires - d'être candidat à sa propre succession.

D'autre part, le poids incontestable acquis en quelques semaines par M. Bernard Tapie sur la scène marseillaise relance les spéculations sur le rôle qu'il pourrait jouer dans la course à la mairie. M. Tapie n'a été battu que d'extrême justesse dans la sixième circonscription marseillaise. Encore laisse-t-il entendre que ce fut dans des conditions obscures - désignant implicitement le PS marseillais plus que ses adversaires - tandis que son directeur de campagne, M. Gérard Bismuth, annonce le dépôt d'un recours devant le Conseil constitutionnel.

M. Jean Royer, maire de Tours, quitte le conseil général d'Indre-et-Loire. - A la suite de son élection à l'Assemblée nationale, M. Jean Royer, député et maire de Tours, a décidé de se démettre de son mandat de conseiller général du canton de Tours-Ouest. Délégué du conseil général d'Indre-et-Loire au sein de l'établissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA), organisme qu'il préside, Jean Royer va pouvoir garder cette fonction puisqu'il y siège désormais comme représentant de la ville de Tours, son premier adjoint, M. Michel Trochu, s'étant désisté en sa faveur. - (Corresp.)

LE MOUVEMENT DES DÉMOCRATES : « Une leçon de démocratie ». - Le bureau exécutif du Mouvement des démocrates a déclaré le lundi 13 juin que la classe politique vient de recevoir « une bonne leçon de démocratie ». « La société politique s'est réveillée incapable à saisir comme à comprendre les préoccupations des Français, mais les institutions de la V^e République sont suffisamment solides et souples pour que la future première ministre puisse « rendre la démocratie plus vivante et préparer l'émergence d'un grand courant démocrate ». Assurent les amis de M. Michel Jobert.

Malgré ces péripéties et le soutien, parfois étouffant, que lui ont accordé les socialistes de Marseille, M. Tapie peut se prévaloir d'avoir eu tout de même lancé une dynamique dont les éléments, même hétérogènes, peuvent incontestablement servir le dessin socialiste de garder l'hôtel de ville. Du reste, on explique volontiers dans l'entourage de M. Pezet que M. Tapie aura sur la future liste des municipales « la place qu'il souhaiterait, à condition que ce ne soit pas la première ».

Cette remarque vaut aussi, probablement, pour M. Philippe Semaroc, élu député dans la troisième circonscription, ancien « frère ennemi » de M. Pezet, et qui se fait fort aujourd'hui de maintenir ses analyses et ses points de vue. Dans un rapport de force mutuellement accepté où M. Semaroc ne peut se prévaloir au mieux que du rôle des minorités influentes.

Autre aspirant déjà législaire à la transmission du chapeau de Gaston Defferre, M. Jean-Claude Gaudin devra gérer le difficile épisode des retraits ministériels et de l'accord avec le Front national d'entre les deux tours des élections législatives. Il sait désormais que cet épisode le désignera désormais comme la cible dont pouvaient rêver les socialistes. Mais il ignore s'il pourra continuer avec fruit à assurer la gestion verbale et politique de son comportement, finalement efficace mais durablement compromettant à l'égard du Front national.

Cette interrogation en appelle une autre : dans quelles dispositions le Front marseillais va-t-il aborder cette élection municipale ? Malgré sa déconvenue législative totale dans les Bouches-du-Rhône, malgré l'éviction, à forte résonance symbolique, de M. Jean-Marie Le Pen, le Front national demeure dans la cité phocéenne une force électorale puissante qui cherche, sans nul doute, à poser sur le chemin du futur maire de Marseille et à négocier calmement la masse de ses suffrages.

MICHEL KAJMAN.

Décès d'André Grégoire ancien maire de Montreuil

L'Humanité du 14 juin annonce le décès d'André Grégoire, ancien maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis). Il était âgé de quatre-vingt ans.

[Ouvrir du bâtiment, André Grégoire entre au PCF en 1928. Dirigant de la région Paris-Ouest en 1936, il part, l'année suivante, comme volontaire des brigades internationales en Espagne où il occupe un poste de commissaire politique de bataillon, avant d'être commissaire politique général adjoint à la base de Madrid jusqu'à la fin de 1937. De retour en France, il est déclaré inconnu et condamné à trois mois de prison avec sursis. Pendant la seconde guerre mondiale, André Grégoire est fait prisonnier en juin 1940 et déporté. Il n'est libéré qu'en mai 1945. Premier adjoint au maire de Montreuil de 1947 à 1958, il occupe le poste de premier adjoint de la commune de 1958 à 1971.]

ÉDITION SPÉCIALE

ÉVENEMENT

du *Journal*

LA VICTOIRE DE L'OUVERTURE

MAINTENANT ASSEZ DE BLA-BLA

AU BOULOT!

JEAN-PAUL KAUFFMANN:
La liberté, c'est ça

UN PHÉNOMÈNE INOUI:
Michaël Jackson existe-t-il?

UN DOCUMENT TERRIBLE:
Sida: comment tout a commencé

AVANT L'ÉTÉ:
Comment choisir vos appareils photo...

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-86

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le mardi 23 juin 1988 à 14 h 30 en un lot

LOGEMENT de 2 Pces
avec WC, cave
à PARIS (18^e)
46, rue des Poissonniers
Mise à Prix : 60 000 F

S'adresser à Maître HERAN, avocat à PARIS (9^e), 95 bd Raspail, Tél. : 45-44-99-14. - Au greffe du Tribunal de grande instance de PARIS

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY, le mardi 21 juin 1988 à 13 h 30

UNE BOUTIQUE
UN LOGEMENT de 3 pièces
Une cave, un cabinet et une cour pavillonnaire dans un immeuble

à BAGNOLET (93)
49, rue de Paris au rue de Noye-le-Sec
Mise à prix : 50 000 F

S'adresser pour renseignements, à M^{me} J. FIEURUSZYNSKI, avocat à PANTIN (93), 28, rue Scandiaci SCP COURTEAILLI, LECOQ, RIBAUDAU DENAIS, 17, av. de Lamballe PARIS (16^e). - Tél. : 45-24-46-40. greffe du Tribunal de grande instance de BOBIGNY et sur les lieux pour visiter

Vente sur saisie au Palais de Justice de Bobigny (93) le mardi 28 juin 1988 à 13 h 30

PROPRIÉTÉ à VILLEMOMBLE (93250)
24, avenue Gallieni, élevée sur sous-sol d'un rue-de-chamagne, 1^{er}, 2^e, et 3^e étages et autre bâtiment au fond de jardin élevé sur sous-sol

CONTENANCE 14 ARES, 25 CA. - M. à Px : 1 000 000 F de Fs

S'adresser à M^{me} B. ETIENNE, avocat, 11, rue du Général-Leclerc à Rosny-sous-Bois (93110). - Tél. : 48-64-96-87, M^{me} BESSEL, avocat, 9, boulevard Saint-Germain à PARIS (5^e). - Tél. : 43-29-48-55. - Sur les lieux pour visiter.

Vente après acceptation bénéficiaire au Palais de Justice de PARIS, le mardi 27 juin 1988 à 14 h. En un lot

APPARTEMENT à PARIS (15^e)
12, rue Lacreteille

Bât. de fond, 4 étages : entrée, salon, salle à manger, 3 ch., cabinet, salle de bains, WC, dégrèvement, 1 ch. de service au 5^e étage, 1 cave

Mise à prix : 990 000 F

S'adresser à M^{me} NEGRONI, avocat PARIS. - Tél. : 47-63-43-68. Au greffe du Tribunal de grande instance de PARIS. - Sur les lieux pour visiter les 18 et 22 juin de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Politique

La France politique après

Les résultats au second tour (selon nos estimations)

	MÉTROPOLE	OUTRE-MER	TOTAL			
Inscrits	29 398 047	625 040	30 023 087			
Votants	20 645 990	357 116	21 003 066			
Abstentions	29,78 %	42,87 %	30,05 %			
Suffrages exprimés	19 968 922	343 092	20 304 014			
Maj. P. + div. g.	9 790 775	49,05 %	90 910	26,49 %	9 881 685	48,66 %
URC + div. d.	9 341 788	46,80 %	168 268	49,04 %	9 510 056	46,83 %
PC	611 655	3,06 %	83 914	24,45 %	695 569	3,42 %
FN	216 704	1,08 %	-	-	216 704	1,06 %

La répartition des élus (selon nos résultats)

	NOUVELLE ASSEMBLÉE	ASSEMBLÉE DISSOUE	GAINS ET PERTES			
PC	27	35	- 8			
PS	262	201	+ 61			
MRG	9	275	- 9			
Div. g.	4	4	0			
Centre g.	2	1	+ 1			
PSD	3	2	+ 1			
Radicaux	Total 3	3	UDF 0			
CDS	UDF 130	49	266	Total UDF 38	- 2	+ 11
Adhérents div.	17	132	33		- 16	
FR	58	56			+ 2	
RPR	128	157			- 29	
Div. d.	8	6			+ 2	
Centre dr.	4	0			+ 4	
F.N.	1	32			- 31	
TOTAL	575 (1)	577			- 2(1)	

(1) Manquent les deux sièges de Polynésie française, qui seront pourvus le 26 juin.

PRÉCISIONS

● 3^e circonscription des Bouches-du-Rhône. — Les résultats du scrutin du 12 juin ont été, après vérifications par la commission départementale de recensement des votes, modifiés comme suit : inscr., 58 137 ; vot., 37 952 ; expr., 36 892 ; abst., 34,72 % ; M. Philippe Sanmarco (maj. p. PS), 18 392 (50,13 % des suffrages exprimés). ÉLU ; M. Jean Roussel (FN), 18 300 (49,87 %). Ces nouveaux résultats

ramènent l'avance du socialiste Philippe Sanmarco sur son adversaire du FN de 317 voix à 92 voix par rapport au résultat qui avait été diffusé dans un premier temps.

● 4^e circonscription de l'Essonne. — La candidate socialiste battue, M^{me} Nicole Touquoy-Morichaud, annonce sa décision de déposer un recours en annulation devant le Conseil constitutionnel.

Devanée dimanche par M. Pierre-André Wiltz (UDF) de 49 voix, M^{me} Touquoy-Morichaud a vu cet écart réduit à 39 voix après intervention de la Commission départementale de recensement des votes. Ces résultats modifiés accordent à M^{me} Touquoy-Morichaud 22 290 suffrages (au lieu de 22 286) contre 22 335 à M. Wiltz. La candidate socialiste obtient donc 49,96 % des 44 631 suffrages exprimés.

Quatre élections cantonales

Le PS gagne un siège dans le Haut-Rhin

MOSELLE : canton d'Albestroff (2^e tour).
Inscr., 4 792 ; vot., 3 794 ; suffr. expr., 3 665. MM. Jean Peltre (RPR), m. d'Albestroff, 1 359 voix, ÉLU ; Eugène Thomas (div. d.), 869 ; Yves Kesseler (app. UDF), 765 ; Jean-Pierre Morel (PS), 672.

[Aucun des quatre candidats susceptibles de se maintenir à l'issue du premier tour ne s'est désisté lors du second tour de cette élection partielle organisée à la suite du décès de Renaud Müller, conseiller général (UDF-PR). Le candidat du RPR, qui était arrivé en tête le dimanche précédent avec 25,94 % des suffrages, l'emporte, cette fois-ci, avec 37,08 % des voix, tandis que les trois candidats de la droite en rassemblent 51,66 %, dans ce canton où M. Pierre Messmer a obtenu, dimanche, 59,48 % des voix. En 1982, Renaud Müller l'avait emporté au second tour d'une triangulaire où les deux représentants de l'opposition avaient rassemblé 73,58 % des suffrages.]

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 792 ; vot., 3 675 ; suffr. expr., 3 665. MM. Peltre, 925 ; Thomas, 593 ; Kesseler, 557 ; Morel 537 ; Gensit (RPR-div.), 447 ; Ridié (div. d.) 322 ; Scherer (div. d.), 98 ; M^{me} Pierre (PC), 96. Au second tour du scrutin 1982, Renaud Müller l'avait emporté avec 1 480 voix, contre 228 à M. Boyer RPR et 972 à M. Morel (PS), sur 3 680 suffrages exprimés, 3 772 votants et 4 656 électeurs inscrits.]

MOSELLE : canton de Woippy (2^e tour).
Inscr., 20 316 ; vot., 13 958 ; suffr. expr., 12 973. MM. Jean-Claude Théobald (div. d.), 7 928. ÉLU ; Sébastien Cansell (PS), m. de Woippy, 5 045.

[Arrivé en tête à l'issue du premier tour, le candidat divers droite emporte aisément cette élection partielle organisée à la suite du décès de Pierre Herment, conseiller général (app. UDF). Recueillant 61,11 % des suffrages, M. Théobald améliore de plus

de 4 points le score obtenu par la droite et l'extrême droite au premier tour (57,08 %), bénéficiant non seulement d'un bon report des voix des électeurs du Front national mais aussi d'une meilleure mobilisation électorale ce dimanche. En 1985, Pierre Herment l'avait emporté, au second tour, avec 67,67 % des voix au cours d'un scrutin auquel n'avaient participé que 56,07 % des électeurs.]

Avec 38,88 % des suffrages, le maire socialiste du chef-lieu n'a, lui, pas réussi à rassembler sur son nom l'ensemble des voix des électeurs communistes et écologistes.
Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 20 316 ; vot., 12 568 ; suffr. expr., 12 182. MM. Théobald, 5 838 ; Cansell, 3 609 ; Houillon (FN), 1 118 ; Traver (écol.), 886 ; Marchal (PC), 734. Au second tour du scrutin de 1985, Pierre Herment l'avait emporté avec 7 157 voix, contre 3 418 à M. Cansell, sur 10 575 suffrages exprimés, 10 925 votants et 19 484 électeurs inscrits.]

HAUT-RHIN : canton d'Ensisheim (2^e tour).
Inscr., 14 743 ; vot., 10 517 ; suffr. expr., 9 974. MM. Vincent Birr (PS), c. m. d'Ensisheim, 3 830 voix, ÉLU ; Pierre Meyer (div. d.), 3 167 ; M^{me} Annette Costa (app. UDF), 2 977.

[Deux élus socialistes siègeront désormais au conseil général du Haut-Rhin. Contre toute attente, M. Birr a remporté cette élection partielle organisée à la suite du décès de Louis Egloff (UDF-CDS), en arrivant en tête de la triangulaire qui l'opposait à deux candidats de droite. Soutenu par M. Jean-Pierre Faesler (PS) élu dimanche, dans la septième circonscription du Haut-Rhin, M. Birr a recueilli 38,39 % des suffrages, alors que les deux candidats de droite n'en avaient rassemblé que 25,35 % au premier tour. Le représentant du PS a bénéficié d'une meilleure mobilisation électorale et d'un bon report des voix des électeurs communistes et de ceux d'un candidat sans étiquette qui avait obtenu 6,78 % des voix.]

En dépit du soutien de M. Goetschy (UDF-CDS), président du conseil

général, M^{me} Costa n'a pas confirmé, cette fois-ci, sa haute prestation de premier tour. Arrivée en tête au premier tour, elle a été, dimanche, devancée par M. Meyer, candidat divers droite soutenu par la quasi-totalité des autres du canton.]

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 14 743 ; vot., 10 043 ; suffr. expr., 9 168. M^{me} Costa, 2 389 ; MM. Birr, 2 313 ; Meyer, 2 026 ; Schaeffer (FN), 864 ; Winter (éc.), 622 ; Glath (div. d.), 357 ; Bouvillain (PC), 287 ; Schmitt (sout. r.), 191 ; Jettis (CNT), 119. En 1985, Louis Egloff avait été réélu, dès le premier tour, avec 54,74 % des voix.]

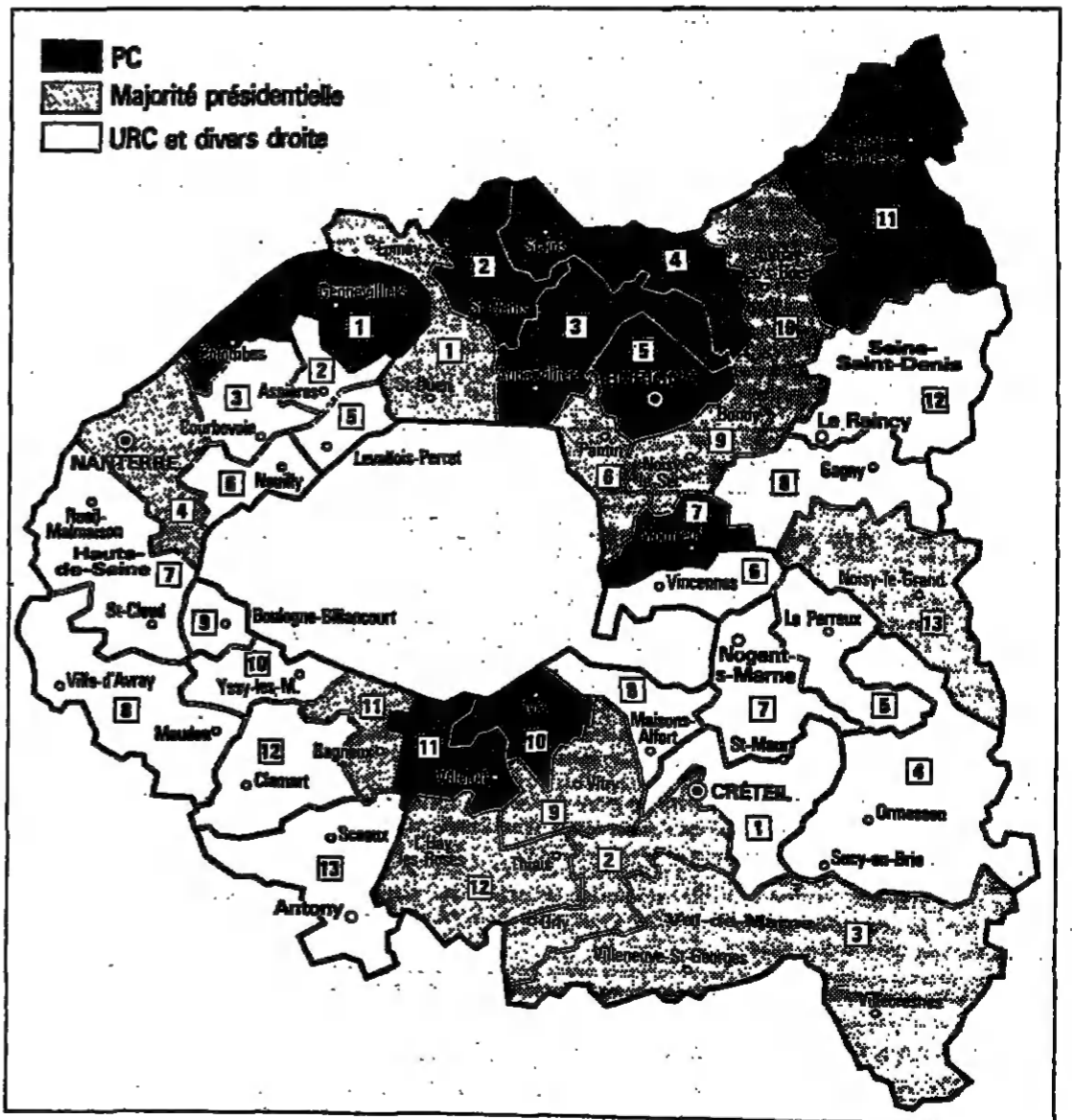
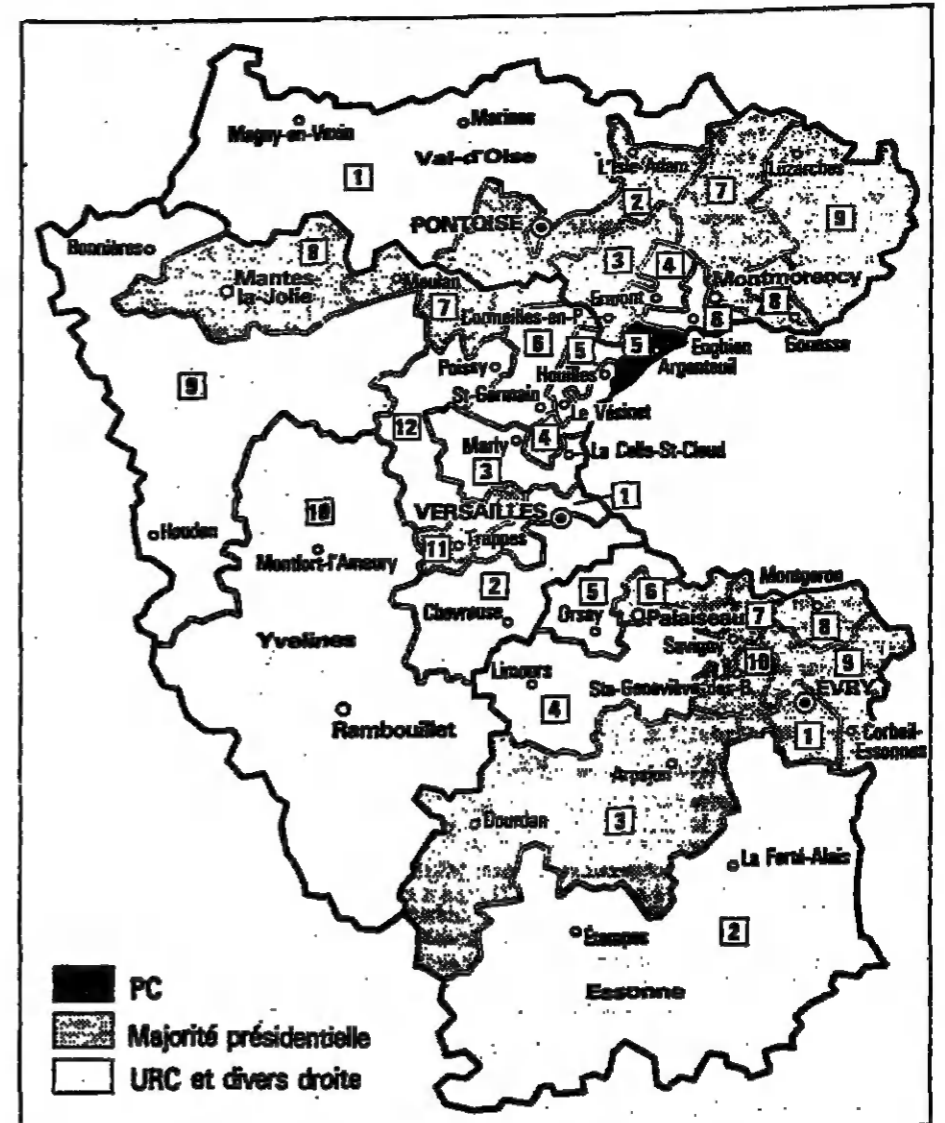
HAUTE-VIENNE : canton de Saint-Mathieu (2^e tour).

Inscr., 3 440 ; vot., 2 847 ; suffr. expr., 2 687. MM. Marcel Darcy (PC), 1 561 voix, ÉLU ; Jean-Louis Léonard (div. d.), 1 126.

[Le candidat communiste remporte, sans surprise, cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 30 mars, d'André Meynard, conseiller général (PC). S'il recueille 58,09 % des suffrages, M. Darcy en fait pas le plein des voix obtenues par le représentant socialiste au premier tour (22,78 %). Un mauvais report sans doute lié au fait qu'en 1982, ce dernier s'était présenté sous l'étiquette divers droite et qu'une partie de son électeur personnel y demeure sensible.]

Néanmoins, M. Darcy, qui est proche de M. Marcel Rigout, ancien député contestataire au sein du PCF, améliore de six points le résultat obtenu par André Meynard au second tour du scrutin de 1982 (52,04 %).

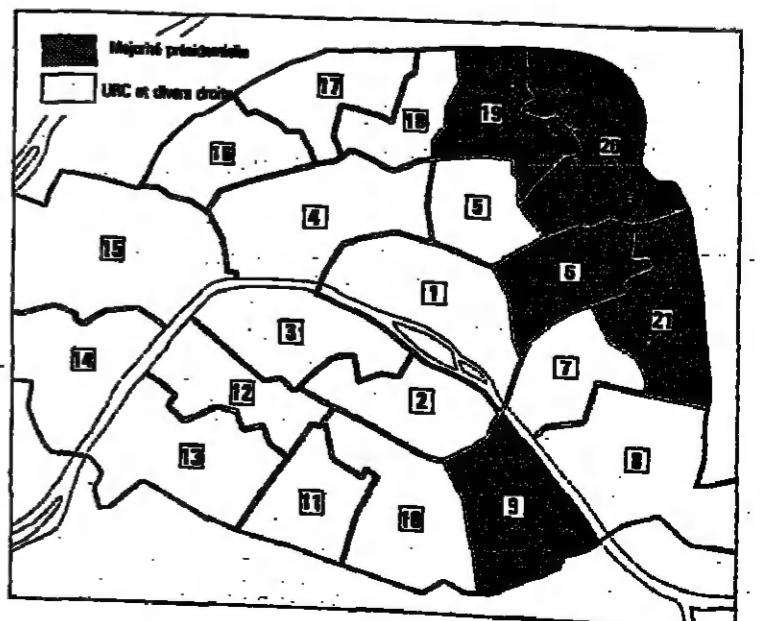
Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 440 ; vot., 2 765 ; suffr. expr., 2 651. MM. Darcy, 1 284 ; Léonard (div. d.), 843 ; Lathière (PS), 604. Au second tour de l'élection de 1982, André Meynard l'avait emporté avec 1 644 voix, contre 1 515 à M. Lathière (div. d.), sur 3 159 suffrages exprimés, 3 256 votants et 3 666 électeurs inscrits.]



● RECTIFICATIFS : Charente-Maritime. — Dans la deuxième circonscription, l'élu est M. Jean-Guy Branger, URC app. UDF, d.s., c.g., maire de Surgères, avec 25 299 voix (50,91 %) et non pas Yves Herment, maj. p.-PS, qui a obtenu 24 390 voix.

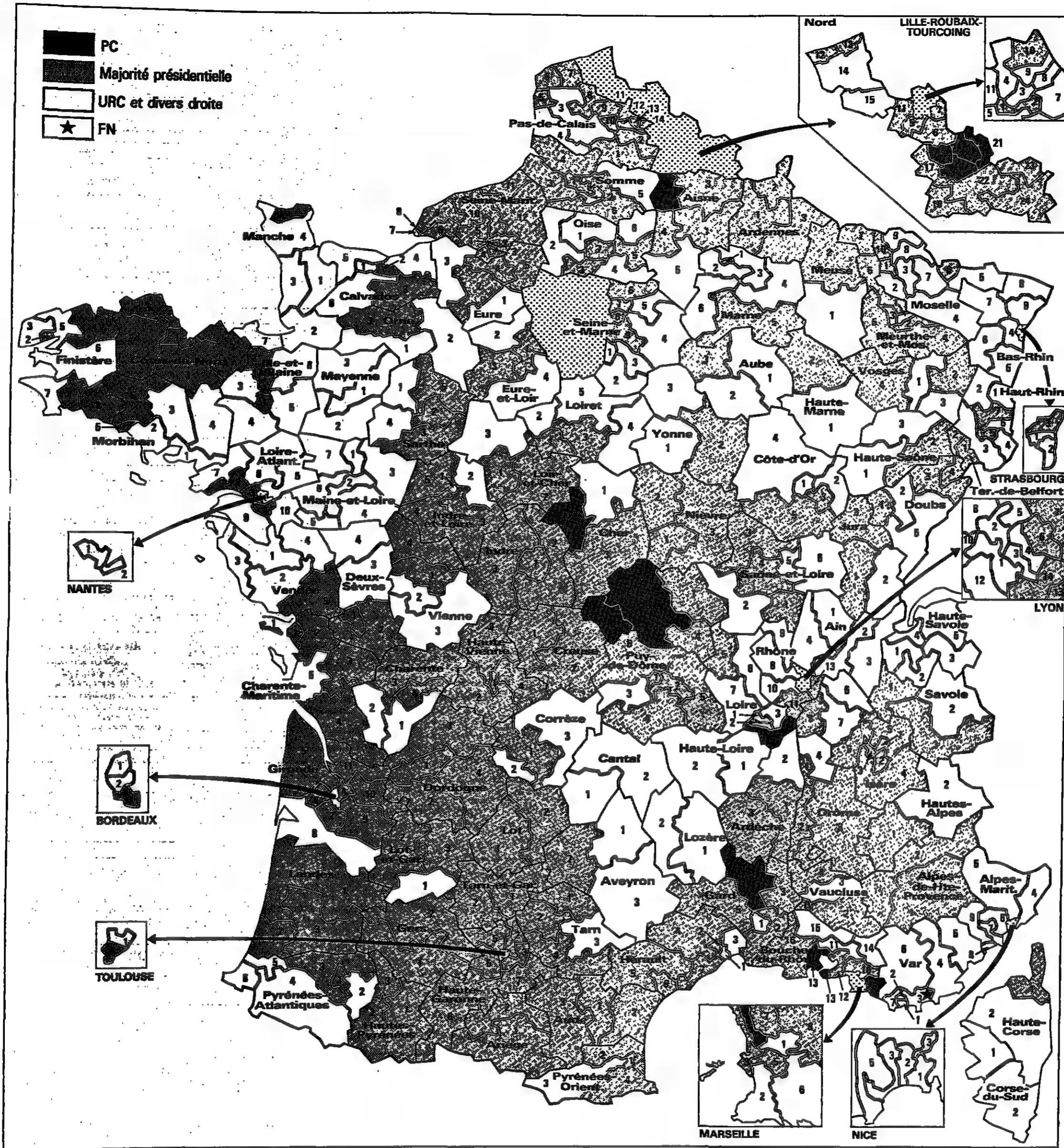
● Ile-de-France. — Dans le commentaire de nos éditions datées du mardi 14 juin, il faut lire que l'ancienne majorité a obtenu 54 sièges (38 RPR et 16 UDF) et non pas 45.

● Vosges. — Les résultats du scrutin dans la première circonscription, tels que nous les avons publiés dans le Monde du 14 juin, ont été modifiés après vérification. Voici les résultats définitifs : ins., 71 744 ; vot., 55 858 ; abst., 22,42 % ; suffr. expr., 54 117 ; M. Philippe Séguin, URC-RPR, 27 133 (50,13 %), ÉLU ; M. Gérard Weizer, maj. p.-div. g., 26 984 (49,86 %).



Politique

les scrutins des 5 et 12 juin



Les résultats du premier tour en Polynésie française

Les deux principaux chefs de file de la coalition formée à la fin de l'année dernière en Polynésie française, après la nuit d'émeute du 23 au 24 octobre, arrivent en tête du ballottage. Mais autant le président du gouvernement local, M. Alexandre Léontieff - député RPR sortant soutenu par les socialistes depuis sa rupture avec l'ancien secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, M. Gaston Flosse - paraît assuré de l'emporter dans la première circonscription, autant, dans la seconde, M. Emile Vernaudon, maire de Mahina, aura du fil à retordre, au second tour, avec le même M. Flosse, qui le talonne.

Dans la première circonscription, M. Léontieff paraît à l'abri d'une mauvaise surprise. Avec 40,87 % des suffrages exprimés et 5 265 voix d'avance sur l'autre député RPR sortant, M. Edouard Fritch, qui a été investi par l'URC et qui défend les couleurs de son beau-père, M. Flosse, le président du gouverne-

ment de la Polynésie française semble hors de portée. Il doit, en principe, recueillir, le 26 juin, les suffrages qui se sont portés, au premier tour, sur deux de ses ministres, MM. Patrick Revault (6,71 %) et Enrique Braun-Ortega (2,83 %). Ce dernier, qui avait créé l'an dernier son propre parti et qui avait soutenu la candidature de M. Mitterrand à l'élection présidentielle, enregistre un cuisant revers. Le représentant local du Parti républicain, M. Jacky Graffe (6,38 %), n'est guère mieux loti et le candidat régionaliste, M. Monil Teuani, maire de l'île de Tahaa, ne trouve lui aussi qu'une audience limitée (4,41).

Quant au chef de file du mouvement indépendantiste polynésien, M. Oscar Temaru, maire de Faa, il enregistre, certes, avec un score de 14,18 %, un gain important de 7,81 points par rapport à son résultat des élections législatives de 1986, qui avaient lieu ici au scrutin ma-

joritaire, mais cette progression n'est que toute relative. Son résultat d'aujourd'hui (4 587 voix) n'est amélioré que de 152 voix par rapport à celui d'il y a deux ans (4 739 voix). M. Temaru n'a pas récupéré les quelque sept mille voix qui s'étaient portés, en mars 1986, sur l'autre candidat indépendantiste, M. Jacky Drollet, leader du la Mana, composante, désormais, de la coalition gouvernementale constituée par M. Léontieff.

Dans la deuxième circonscription, force est de constater que M. Flosse résiste aux nombreux assauts de ses adversaires. L'ancien député RPR n'est distancé par M. Vernaudon que de 401 voix. Il recueille 44,90 % des suffrages exprimés, contre 30,50 % à M. Vernaudon, dans les communes des îles sous le Vent, 62,50 % (contre 36,30 %) aux îles Marquises, et 47,90 % (contre 49,10 %) dans l'archipel des Tuamotu-Gambiers. Si la popularité de M. Flosse a incontestablement

été entamée à Tahiti par les différentes « affaires » auxquelles l'ancien secrétaire d'Etat a été mêlé, sous la protection de M. Jacques Chirac, il continue de disposer d'un net capital de confiance dans les zones reculées de l'immense territoire polynésien où le clientélisme est souvent, en politique, la règle générale. A défaut d'avoir été réélu dès le premier tour, comme il en avait pris l'habitude depuis 1978, M. Flosse mènera la vie dure à M. Vernaudon dans une campagne du second tour qui sera sans doute marquée, comme celle du premier tour, par d'incessantes querelles personnelles.

Ce sont sans doute, là plus qu'ailleurs, les abstentionnistes du premier tour qui feront la décision, et ceux-ci sont nombreux, autant dans cette deuxième circonscription (43,62 %) que dans la première (48,86 %).

M. Vernaudon bénéficiera, pour sa part, de l'impact des résultats des

élections en métropole, la Polynésie ayant voté à 54,31 % pour M. Mitterrand le 8 mai.

1^{re} (POLYNÉSIE OUEST)
 Ins., 64 075 ; vot., 32 766
 Abst., 48,86 % ; suffr. expr., 32 354

Patrick Revault, maj. p-cent., 2 171 (6,71) ; Monil Teuani, maj. p-cent., m. de Tahaa, 1 428 (4,41) ; Enrique Braun-Ortega, maj. p-cent., 916 (2,83) ; Oscar Temaru, ext. g., m. de Faa, 4 587 (14,18) ; Edouard Fritch, URC-RPR, ds., 7 960 (24,60) ; Jacky Graffe, UDF-PR, 2 067 (6,38) ; Alexandre Léontieff, RPR sout. PS, ds., prés. du gouvernement territorial, 13 225 (40,87). **BALLOTAGE.**

1986. - RPR, 15 501 (35,80) ; div. g., 9 790 (22,61) ; div. opp., 7 446 (17,19) ;

ext. g., 3 764 (8,69) ; ext. g., 3 740 (8,63) ; div. g., 2 777 (6,41) ; app.-PS, 279 (0,64).
 24 avril 1988. -
 8 mai. -

2^e (POLYNÉSIE EST)
 Ins., 43 856 ; vot., 24 725
 Abst., 43,62 % ; suffr. expr., 24 245

Emile Vernaudon, maj. p-div. g., m. de Mahina, 11 817 (48,73) ; James Salmon, ext. g., 1 012 (4,17) ; Gaston Flosse, URC-RPR, m. de Pirae, a. sec. E., a.d., 11 416 (47,08). **BALLOTAGE.**

1986. - RPR, 15 070 (48,54) ; div. opp., 6 801 (21,90) ; div. g., 3 257 (10,49) ; ext. g., 2 939 (9,46) ; div. g., 1 454 (4,68) ; ext. g., 975 (3,14) ; app.-PS, 550 (1,77).
 24 avril 1988. -
 8 mai. -

Sortants : MM. Edouard Fritch, RPR, remplaçant M. Gaston Flosse, RPR, nommé sec. E. chargé des problèmes du Pacifique-Sud le 20 mars 1986 ; Alexandre Léontieff, RPR.

Politique

Les nouveaux élus du

Nous publions, ci-dessous, par département, les biographies des députés élus le 12 juin, à l'exception des sortants et de ceux qui, élus le 16 mars 1986, avaient abandonné leur mandat pour entrer dans le gouvernement de M. Chirac.

Les biographies des députés élus au premier tour ont été publiées dans le Monde du 8 juin.

Ain
MICHEL VOISIN
URC-UDF-CDS (4^e circ.)
Né le 14 octobre 1944 à Replonges (Ain), M. Michel Voisin est export-comptable. Conseiller municipal de Replonges depuis le 20 mars 1977, il en est le maire depuis le 20 mars 1983.

Aisne
RENÉ DOSIÈRE
PS (1^{er} circ.)
M. René Dosière est né le 3 août 1941 à Origny-Sainte-Benoite (Aisne). Géographe et rocardien, il est ancien chargé d'études au service d'aménagement rural du département. Adjoint au maire de Leon en 1977, il se démet de cette fonction en 1980, restant conseiller municipal de cette commune jusqu'en 1983 avant d'en devenir le premier magistrat. Ancien président du conseil régional de Picardie de 1981 à 1983, il est membre du comité directeur du PS et délégué national pour l'aménagement du territoire.

Allier
FRANÇOIS COLCOMBET
PS (1^{er} circ.)
Né le 1^{er} septembre 1937 à Dompierre-sur-Beaure (Allier), président de chambre à la cour d'appel de Paris, M. Colcombet a été directeur du service de l'éducation surveillée de 1983 à 1986. Maire de Dompierre-sur-Beaure depuis 1983, il est conseiller général (apparenté PS) depuis 1985.

Alpes
FRANÇOIS MASSOT
PS (1^{er} circ.)
Né le 9 juin 1941 à Seyne (Basses-Alpes), M. François Massot est avocat diplômé d'études supérieures de droit. Sa carrière politique commence en 1970 où il devient conseiller général du canton de Turriers (Alpes-de-Haute-Provence) puis, de 1976 à 1983, il est vice-président du conseil général. Elu député MRG en 1978 (1^{er} circ. Digne), il le restera jusqu'en 1986, sous l'étiquette PS. Il ne sera pas élu en 1986, le PS lui préférant M. André Bellon, comme tête de liste. M. Massot est conseiller régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur depuis 1978. De 1981 à 1983, il est membre du comité directeur du PS.

Alpes de Haute-Provence
PATRICK OLLIER
URC-RPR (2^e circ.)
Né le 17 décembre 1944 à Périgueux (Dordogne), M. Patrick Ollier est diplômé de l'IEP de Paris et titulaire d'une licence de sciences économiques. De 1968 à 1981, il appartient à différents cabinets ministériels, dont ceux de MM. Chaban-Delmas, Messmer et Peyrefitte. En 1965, M. Ollier a participé à la fondation de l'UJP (mouvement des jeunes gaullistes) puis, en 1968, il devient secrétaire régional de l'UNR (futur RPR) pour la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Alpes-Maritimes
MARTINE DAUGREILH
URC-RPR (2^e circ.)
Née le 11 septembre 1947 à Talence (Gironde), M^{me} Martine Daugreilh est titulaire d'une maîtrise de droit public et d'un DEA de droit international. Ancien attaché parlementaire de M. François Liotard (de 1978 à 1986), M. Salles est conseiller municipal de Nice depuis 1983 et conseiller régional de Nice depuis 1986.

ARDÈCHE
JEAN-MARIE ALAIZE
PS (3^e circ.)
Né le 29 octobre 1941 à Montémar (Drôme), M. Jean-Marie Alaize est professeur de philosophie, conseiller régional depuis 1981 de la région Rhône-Alpes. M. Alaize siège sur les bancs de l'Assemblée nationale de 1981 à 1986.

ARDENNES
GÉRARD ISTACE
PS (2^e circ.)
Né le 26 juillet 1935 à Nouzonville (Ardennes), professeur de l'enseignement général des collèges en retraite, M. Gérard Istace fut l'un des trois députés socialistes ardennais, de 1981 à 1986. Membre du PS depuis 1973, il est entré en politique comme conseiller municipal de Revin en 1971. Devenu maire en 1973, il fut constamment réélu depuis. Conseiller général à partir de 1974, réélu en 1976, il abandonna son siège en 1982 en vertu de la limitation des mandats préconisée par le PS. Conseiller régional de Champagne-Ardenne depuis 1976, il conduisit, en 1986, la liste du PS aux élections régionales.

ARIÈGE
RENÉ MASSAT
PS (2^e circ.)
Né le 18 juillet 1934 à Daunazan-sur-Arize (Ariège), diplômé de l'École de notariat de Toulouse, directeur du syndicat départemental des collectivités électrices de l'Ariège, M. Massat a été député socialiste de 1985 à 1986 en remplacement de Jean Ibanès, décédé, dont il était le suppléant. Vice-président du conseil général, M. Massat est conseiller régional depuis mars 1986.

AUDE
JOSEPH VIDAL
PS (1^{er} circ.)
Né le 3 mars 1933 à Lavalette (Aude), M. Joseph Vidal était professeur de construction mécanique

BOUCHES-DU-RHÔNE
JEANINE ECOCHARD
PS (5^e circ.)
Née le 15 juillet 1930 à Nice (Alpes-Maritimes), longtemps militante dans divers mouvements associatifs (parents d'élèves et comités d'intérêts de quartier à Marseille), Mme Jeanine Ecochard fut, en 1977, une rencontre fortuite avec Michel Pezet et, du même coup, avec la politique. Elle sera suppléante de ce dernier aux élections municipales de 1977, année où elle entre au Parti socialiste. En 1983, elle est élue au conseil municipal de Marseille, où elle est chargée de la lecture publique de l'école d'art et d'architecture. Entrée en 1979 au conseil régional alors que Gaston Defferre en était président, Mme Jeanine Ecochard y demeure, chargée de mission à l'office régional de la culture, lorsque Michel Pezet en devient le président. En 1986, Jean-Claude Gandia, successeur de ce dernier, n'a pas souhaité que Mme Ecochard demeure à ce poste, mais elle est restée au conseil régional, rattachée au groupe socialiste. Mme Ecochard est secrétaire fédérale du PS depuis le congrès de Toulouse (1985).

BOUCHES-DU-RHÔNE
GUY TESSIER
URC-UDF-PR (6^e circ.)
M. Guy Tessier, né le 4 avril 1945 à Marseille, dans le quartier populaire de Saint-Antoine, M. Tessier est gérant d'une société d'administration de biens. Engagé dans le mouvement scout et militant chrétien, il a participé, dès son adolescence, au combat pour l'Algérie française, notamment au sein d'une association pour la libération des détenus politiques. Officier parachutiste pendant son service militaire, il a effectué un bref passage au Parti des forces nouvelles (PFN) avant d'entrer au PR en 1978. Il est devenu membre du conseil national en 1983, puis membre du comité directeur national de ce parti en 1985. Elu conseiller municipal de Marseille et maire du 9^e arrondissement depuis 1983.

BOUCHES-DU-RHÔNE
MARIUS MASSE
PS (9^e circ.)
Né le 15 avril 1941 à Châteaugombert, un quartier de Marseille, M. Marius Masse, ingénieur des travaux publics, a adhéré au Parti socialiste à l'âge de dix-huit ans et devient, en 1976, secrétaire général adjoint du PS des Bouches-du-Rhône. Conseiller général du canton de Marseille-XVII depuis 1973, il est depuis 1983 conseiller municipal de la ville (délégué aux sports, puis à la voirie). En battant, en 1981, M. Marcel Tassy, député (PC) sortant de la 8^e circonscription des Bouches-du-Rhône, M. Masse retrouve le siège que son père avait occupé de 1962 à 1978, date à laquelle ce dernier ne s'était pas représenté. En 1986, M. Marius Masse ne se représentait pas.

BOUCHES-DU-RHÔNE
JEAN TARDITO
PC (9^e circ.)
Né le 19 décembre 1933 à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), instituteur, puis professeur certifié de collège en sciences physiques et naturelles, Jean Tardito adhère au PCF en 1959. Conseiller municipal d'Aubagne depuis 1965, il est adjoint au maire de 1970 à 1981; premier adjoint en 1981, il succède en 1987 à la mairie à M. Edmond Garcin. Jean Tardito est conseiller général d'Aubagne depuis 1976 et membre du bureau du conseil général des Bouches-du-Rhône depuis 1985.

BOUCHES-DU-RHÔNE
YVES VIDAL
PS (10^e circ.)
Né le 27 novembre 1946 à Farnes-les-Fantaines (Vaucluse), M. Yves Vidal a d'abord été responsable syndical FO de la Société des eaux de Marseille, où il est entré comme technicien des bureaux d'études en 1966, avant d'adhérer au PS en 1972, après le congrès d'Epiny. Il a ensuite gravi tous les échelons au sein de la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, dont il est devenu le premier secrétaire le 5 mai 1986, après avoir été secrétaire de la section de Marignane en 1974, puis délégué de la 10^e circonscription en 1977, et secrétaire fédéral aux élections en 1980. Elu membre suppléant du comité directeur du PS en 1985, puis titulaire en 1987,

successivement aux lycées techniques de Toulouse et de Carcassonne. Depuis 1974, il est président de l'Office départemental HLM, président de l'Union régionale des organismes HLM. Il a été élu conseiller général du canton de Montréal en 1970 et constamment réélu depuis. Député de la circonscription de Carcassonne de 1978 à 1986, il a été conseiller régional de 1978 à 1986 et élu conseiller régional en mars 1986.

BOUCHES-DU-RHÔNE
CHRISTIAN KERT
URC-UDF-CDS (11^e circ.)
M. Christian Kert, né le 25 juillet 1946 à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) est diplômé d'études juridiques et de sciences pénales. Il est cadre administratif à l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) des Bouches-du-Rhône depuis 1974. Il est secrétaire général de la Fédération Nord des Bouches-du-Rhône et membre du conseil politique national du CDS, parti auquel il a adhéré en 1984. Il a été élu conseiller municipal de Salon-de-Provence en 1977, puis adjoint au maire chargé de la culture et de la communication en 1983.

BOUCHES-DU-RHÔNE
HENRI D'ATTILIO
PS (12^e circ.)
Né le 4 février 1927 à Châteauneuf-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône), petit-fils d'immigrés italiens, M. Henri d'Attilio a fait la majeure partie de sa carrière professionnelle au service achats de l'Aérospatiale de Marignane (division des hélicoptères), qu'il a quitté comme cadre en 1983. Adhèrent des Jeunes socialistes en 1945, puis membre de la SFIO, et enfin du PS, il est resté simple militant jusqu'en avril 1987, date de son entrée en comité directeur de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône. Ce militantisme fidèle à Gaston Defferre a suivi en 1987 les amis de l'ancien maire de Marseille en adhérant au courant Socialisme et République (ex-CERES) de Jean-Pierre Chevènement.

BOUCHES-DU-RHÔNE
PAUL LOMBARD
PC (13^e circ.)
Né le 15 décembre 1927 à La Ciotat, employé de bureau recruté, Paul Lombard avait adhéré aux Jeunes communistes à l'âge de dix-sept ans. Entré au conseil municipal de Martigues en 1953, premier adjoint à partir de 1959, devenu maire en 1969, réélu depuis sans interruption, il est conseiller général du canton de Martigues depuis 1970.

BOUCHES-DU-RHÔNE
LÉON VACHET
URC-RPR (15^e circ.)
Exploitant agricole à Châteauneuf-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône), où il est né le 29 décembre 1932, M. Léon Vachet a milité très tôt dans les organisations syndicales agricoles. Secrétaire général du Comité économique des fruits et légumes de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur en 1962, puis vice-président du marché d'intérêt national de Châteauneuf en 1974, il est président de la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône depuis 1982. Il est également président de la caisse régionale du Crédit agricole. Il a adhéré au RPR en 1986, date à laquelle il a été élu au conseil régional, où il préside la commission agriculture.

BOUCHES-DU-RHÔNE
FRANÇOIS D'HARCOURT
URC-CNI (5^e circ.)
Né à Paris le 10 décembre 1928, M. François d'Harcourt a fait ses études à Bayeux, puis en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Il est diplômé de philologie anglaise, d'études économiques et financières de l'université Harvard. Elu conseiller général de Balleroy en 1955, il a été chef de cabinet du général Koenig, ministre de la défense de 1954 à 1955. Co-fondateur du *Besin économique*, François d'Harcourt commence une carrière de grand reporter dans les années 60. En 1963, il obtient le prix Pelman de la presse. Auteur de *l'Afrique, l'heure H et de Demain, la France, l'Europe, le monde* (1965), il est aussi exploitant agricole et est élu député CNIP (Centre national des indépendants et paysans) en 1973 en battant un vieux gaulliste, M. Raymond Trébollet. Il le restera jusqu'en mars 1986 où M. d'Ornano ne le place pas en position éligible sur la liste de l'UDF. Il retrouve aujourd'hui sa circonscription du Bessin.

BOUCHES-DU-RHÔNE
RENÉ GARREC
URC-UDF-PR (6^e circ.)
Né le 24 décembre 1934, à Lavoc (Finistère), M. René Garrec a

fait des études de droit, d'économie politique, d'administration et de gestion des entreprises à Caen. Après avoir enseigné à l'université de Caen, il est choisi par M. Michel d'Ornano, en 1967, pour diriger le comité d'expansion de Basse-Normandie; il devient le bras droit régional de l'homme fort du Calvados. Quand M. d'Ornano devient ministre, en 1974, M. Garrec est nommé chargé de mission à son cabinet, et le suit de poste en poste jusqu'en 1981. Nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1979, à leur extinction, il est lancé dans la politique active en battant, en mars 1985, le conseiller général socialiste de Bourguébus sous l'étiquette UDF. Après avoir longtemps siégé au comité économique et social de Basse-Normandie, il est élu au conseil régional en 1986, et devient le président de cette assemblée. Il est resté un des hommes de M. d'Ornano.

CANTAL
YVES COUSSAIN
URC-app. UDF (1^{er} circ.)
Né le 11 mai 1944, M. Yves Coussain, cadre supérieur à la caisse régionale du Crédit agricole du Cantal, a été élu maire de Teissières-lès-Boules en 1977. Il est conseiller général d'Arpajon-sur-Cère depuis 1986 et conseiller régional apparenté UDF depuis mars 1986.

CORRÈZE
FRANÇOIS HOLLANDE
PS (1^{er} circ.)
Né le 12 août 1954, ancien élève de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Hollande adhère au Parti socialiste en 1978 et devient collaborateur de M. Jacques Attali, alors conseiller économique de M. Mitterrand. Il a appartenu au cabinet de M. Max Gallo, ancien ministre porte-parole du gouvernement Mauroy. Candidat malheureux en juin 1981 contre M. Chirac, il est conseiller municipal d'Ussel et délégué national à la communication du Parti socialiste. M. Hollande est le compagnon de Mme Séguine Royal, chargée de mission à l'Élysée et élue dans les Deux-Sèvres.

CORSE-DU-SUD
JOSÉ ROSSI
URC-UDF (1^{er} circ.)
Né le 18 juin 1944 à Ajaccio (Corse-du-Sud), M. Rossi est docteur en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il entre en 1972 au cabinet de Joseph Fontanet, ministre du travail, et il fera partie de celui de Christian Bouillac, ministre de l'éducation nationale de 1978 à 1981. Conseiller général du canton d'Ajaccio-IV depuis 1973, il est président du conseil général depuis 1985. Il est également deuxième adjoint au maire d'Ajaccio depuis 1983 et conseiller régional de la Corse depuis 1986. Président de l'Agence régionale du tourisme de 1983 à 1985, il a retrouvé ce poste en décembre 1987.

COTE-D'OR
LOUIS DE BROISSIA
URC-RPR (2^e circ.)
M. de Broissia, qui est âgé de quarante-cinq ans, est cadre d'entreprise. Adjoint au maire de Blagny-sur-Vingeanne, président du SIVOM du canton de Mirebeau-sur-Bèze, il est conseiller général et conseiller régional de Bourgogne.

COTES-DU-NORD
YVES DOLLO
PS (1^{er} circ.)
Né le 21 mai 1934 à Lannion, M. Yves Dollo est professeur d'enseignement général de collège. Normalien en 1952, il entre aux Jeunes socialistes et participe à la création du Parti socialiste autonome puis du PSU dans les Côtes-du-Nord. Il adhère au PS en 1974. Conseiller municipal de Saint-Brieuc depuis 1965, il est adjoint au maire en 1977 et premier adjoint en 1983. Conseiller régional de 1973 à 1981, il retrouve son siège en 1986 date à laquelle il perd son mandat de député acquis pour la première fois en 1981.

MAURICE BRIAND
PS (4^e circ.)
Né le 9 juillet 1949 à Plouisy, licencié en droit, avocat, M. Briand a été élu au conseil municipal de Guingamp en 1977 et est maire de cette ville depuis 1983. élu député en 1981, il perd son siège en 1986; mais gagne celui de conseiller régional.

CREUSE
GASTON RIMAREIX
PS (2^e circ.)
Né le 9 août 1946 à Cava, commune dont il est le maire depuis 1970, M. Trémel, licencié en droit, est professeur de sciences économiques. Premier vice-président du conseil général, M. Trémel est également président de l'Association des élus bretonnants.

DORDOGNE
BERNARD BLOULAC
PS (1^{er} circ.)
Né le 12 août 1954, ancien élève de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Hollande adhère au Parti socialiste en 1978 et devient collaborateur de M. Jacques Attali, alors conseiller économique de M. Mitterrand. Il a appartenu au cabinet de M. Max Gallo, ancien ministre porte-parole du gouvernement Mauroy. Candidat malheureux en juin 1981 contre M. Chirac, il est conseiller municipal d'Ussel et délégué national à la communication du Parti socialiste. M. Hollande est le compagnon de Mme Séguine Royal, chargée de mission à l'Élysée et élue dans les Deux-Sèvres.

DORDOGNE
MICHEL SUCHOD
PS (2^e circ.)
Né le 10 mai 1945 à Paris, M. Suchod est un ancien élève de l'ENA (conseiller des affaires étrangères). Membre du CERES et du comité directeur du PS en 1974, il devient conseiller général en 1975 à l'occasion d'une élection partielle et est vice-président du conseil général depuis 1985. Elu député en novembre 1980, il est réélu en 1981, devenant vice-président de l'Assemblée nationale. Troisième de liste en 1986, il ne retrouve pas son siège de député, mais est élu au conseil régional.

DOUBS
ROBERT SCHWINT
PS (1^{er} circ.)
Né le 11 janvier 1928 à Montbéliard, M. Schwint, qui a fait ses études à l'école normale de Besançon, a été instituteur de 1948 à 1952, puis directeur du collège d'enseignement du Russey (Doubs) de 1952 à 1971. En 1971, il est élu au Sénat où il est vice-président du groupe socialiste depuis 1983. Président de la commission sénatoriale des affaires sociales de 1977 à 1983, puis vice-président de cette même commission de 1983 à 1986, il siège depuis 1986 à la commission des finances. Maire du Russey de 1959 à 1977, maire de Besançon depuis 1977, conseiller général du canton de Besançon-Ouest de 1976 à 1982, conseiller régional de Franche-Comté depuis 1974 (tête de liste dans le Doubs en 1986), M. Schwint est venu à la politique par le syndicalisme (SGEN) et au Parti socialiste par les clubs. Il adhère au PS en 1971 (courant rocardien). Président de l'Union hospitalière du Sud-Est et secrétaire général de l'Association des maires des grandes villes de France, il devrait abandonner son mandat de conseiller régional, ce qui permettra à M. Michel Mercadé, ancien conseiller général et actuel délégué régional du Parti socialiste, premier des non-élus de 1986 aux élections régionales, d'accéder à l'Assemblée régionale de Franche-Comté.

DOUBS
ROGER LÉRON
PS (1^{er} circ.)
Né le 15 janvier 1945 à Romans (Drôme), M. Léron est chargé de mission à l'Agence pour l'implantation et le développement des entreprises depuis 1973. Premier adjoint au maire de Valence depuis 1977, il est conseiller régional depuis 1986.

DOUBS
ALAIN FORT
PS (2^e circ.)
Né le 25 juillet 1946 à Lyon, avocat au barreau de Valence

Politique

second tour de scrutin

depuis 1969, M. Fort est conseiller municipal de Montélimar depuis 1977.

GEORGES DURAND

URC-CNI (4^e circ.)
Né le 2 mai 1943 à Romans (Drôme), M. Durand est avocat au barreau de Valence. Elu en 1982 conseiller général contre M. Georges Fillion (PS), il est, depuis 1983, conseiller municipal de Romans.

EURE

ALFRED RECOURS

PS (2^e circ.)
Né le 19 mars 1945, inspecteur départemental de l'éducation nationale, M. Recours est adjoint au maire de Conches depuis 1977. Premier secrétaire de la fédération de l'Eure du Parti socialiste, il est, depuis 1986, conseiller régional de Haute-Normandie.

Eure-et-Loir

BERTRAND GALLET

PS (3^e circ.)
M. Bertrand Gallet est né le 24 mai 1945. Il est enseignant, conseiller régional et adjoint au maire de Nogent-le-Rotrou. Il est présent, sans succès, aux élections législatives de 1981 et 1986.

Finistère

BERNARD POIGNANT

PS (1^{re} circ.)
Né le 19 septembre 1945 à Vannes, M. Poignant est agrégé d'histoire et de géographie. Il est professeur d'école normale. Récidant, élu à l'Assemblée nationale en 1981, il n'avait pas retrouvé son siège en 1986. Il était, en revanche, élu au conseil régional.

AMBROISE GUELLEC

URC-UDF-CDS (7^e circ.)
Ingénieur du génie rural, M. Ambroise Guellec est né le 26 mars 1941 à Feunteun (Finistère). Maire de Pouldreuzic depuis 1979, conseiller général du Finistère depuis 1982, M. Guellec a été chargé de mission à la mission régionale des Pays de la Loire, puis secrétaire d'Etat à la mer de 1986 à 1988. Il n'avait pas été élu aux législatives de mars 1986.

Gard

JEAN-MARIE CAMBACERES

PS (2^e circ.)
Né le 5 juin 1949 à Nîmes, ingénieur agricole, ancien élève de l'ENSA et diplômé chinois, M. Jean-Marie Cambacères est, en 1981, en qualité de chargé de mission, au cabinet de Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Il suit ce dernier, comme conseiller technique, au ministère du plan et de l'aménagement du territoire en 1984. Militant dans le courant mitterrandiste du PS, il est élu, en mars 1983, maire de Sommières, dans le Gard. Il s'oppose au président du conseil général, M. Gilbert Baumes, exclu du PS pour indiscipline. Elu conseiller régional du Languedoc-Roussillon en mars 1986, M. Cambacères est au cabinet de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qu'il suit, comme conseiller spécial, en mai 1988, au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et des sports.

GEORGES BENEDETTI

PS (3^e circ.)
Né le 29 juillet 1930 à Amisanti (Haute-Corse), médecin généraliste installé à Bagnols-sur-Cèze en 1958, M. Georges Benedetti est élu conseiller général (PS) du canton de Bagnols en mars 1976. Maire de Bagnols depuis 1977, il est élu, en mars 1982, à la suite des élections cantonales, lors desquelles il a été réélu dans son canton. M. Benedetti, mitterrandiste, est porté à la présidence du conseil général sous la pression de la fédération socialiste au détriment du président sortant, M. Gilbert Baumes, rocardien. Quatre mois plus tard, cette élection ayant été annulée par le tribunal administratif, M. Benedetti est battu par M. Baumes. Réélu maire de Bagnols en mars 1983, il prend la tête de la liste socialiste pour les élections régionales en mars 1986 et renonce à être candidat en position de lettres. Il a été administrateur et éligible sur la liste pour les élections législatives. En juin 1986, il devient sénateur en remplacement d'Edgar Tailhades, décédé.

GILBERT MILLET

PC (4^e circ.)
Né le 1^{er} septembre 1930 à Paris, M. Gilbert Millet, médecin, s'installe en 1957 au Vigan (Gard). Communiste, il est élu député en

mars 1967 dans la circonscription d'Alès-Le Vigan. Battu en juin 1968, il est réélu en mars 1973 et en mars 1978. Devancé par le candidat socialiste au premier tour des élections législatives de juin 1981, il entre, en juillet, au cabinet de M. Jack Ralite, ministre communiste de la santé, en qualité de directeur-adjoint du cabinet. Elu conseiller municipal d'Alès en mars 1983, il succède comme maire de cette ville, en août 1985, à M. Roger Roucaute. En mars 1986, il conduit la liste communiste du Gard pour les élections régionales.

Haute-Garonne

CLAUDE DUCERT

PS (3^e circ.)
Né le 25 juillet 1934, M. Claude Ducert est ingénieur au Syndicat départemental de l'électricité de Haute-Garonne. Depuis 1971, il est maire de Labège. Il est aussi conseiller général du canton de Castanet depuis 1983. M. Ducert est vice-président de la technopole de l'agglomération toulousaine, dont M. Baudis assure la présidence.

ROBERT LOIDI

PS (4^e circ.)
Né le 15 août 1948, M. Robert Loidi a été attaché parlementaire du sénateur M. André Méric. Ayant suivi toutes ses études à Toulouse, il a été secrétaire des Jeunes socialistes, puis entre au PS en 1972. Actuellement chargé d'études au conseil général de Haute-Garonne, il est depuis 1986, responsable du comité de ville du PS.

HELENE MIGNON

PS (6^e circ.)
Née le 26 juin 1934, M^{me} Hélène Mignon a longtemps vécu en Algérie. Médecin allergologue, elle entre en politique en 1973, date à laquelle elle est élue conseillère municipale de Muret (Haute-Garonne).

Militante au CERES, elle siège au comité directeur du Parti socialiste. En 1979, elle entre au conseil général de Haute-Garonne et est réélue en 1985. Candidate malheureuse aux législatives de 1986, sur la liste conduite par M. Jospin, son élection aux législatives de 1988 consacre un long et patient travail d'implantation locale.

Gers

JEAN-PIERRE JOSEPH

PS (2^e circ.)
Né le 8 mars 1938 à Toulouse (Haute-Garonne), professeur de mathématiques, principal du collège Lalande à Toulouse, M. Joseph est membre du comité directeur du PS depuis 1983. Il est premier adjoint au maire Leocoyre depuis 1969 et conseiller général depuis 1976. Il préside le conseil général depuis 1982. Il figure parmi les proches de M. Rocard.

Gironde

PIERRE BRANA

PS (5^e circ.)
M. Pierre Brana est né le 28 mai 1933 à Bordeaux. Ingénieur EDF-GDF, il est actuellement conseiller au cabinet de M. Michel Rocard à Matignon. Maire d'Eysines depuis 1977, conseiller de la communauté urbaine de Bordeaux, conseiller général du canton de Blanquefort depuis 1982, conseiller régional d'Aquitaine depuis mars 1986, M. Brana est un ancien membre de la direction politique nationale du PSU. Il est entré au PS en 1974 avec M. Rocard et il est aujourd'hui secrétaire national du PS chargé des droits de l'homme.

PIERRE DUCOUT

PS (7^e circ.)
Né le 12 décembre 1942 à Bordeaux, ingénieur du bâtiment et des travaux publics, polytechnicien, M. Ducout est maire de Cestas depuis novembre 1972 à la suite du départ à la retraite du maire, M. Lafont. Conseiller général du canton de Gradignan depuis 1982, il est membre du bureau fédéral du Parti socialiste de Gironde (ex-courant B).

PIERRE LAGORCE

PS (9^e circ.)
Né le 16 mai 1914 à Pugnac (Gironde), M. Lagorce est licencié en lettres. Il a été administrateur et chef de division à l'Assemblée nationale (1963). En 1965, il devient maire de Langon, fonction qu'il occupe toujours. Elu député de la Gironde en mars 1967, il sera constamment réélu jusqu'en 1986 date à laquelle il ne retrouve pas de siège au Parlement. Il devient en revanche conseiller régional en 1986.

Hérault

GÉRARD SAUMADE

PS (2^e circ.)
Né le 3 mai 1926 à Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault), docteur en sciences économiques, licencié en lettres, M. Gérard Saumade est professeur à l'IUT et à la faculté des sciences économiques de Montpellier. Elu maire de Saint-Mathieu-de-Trévières en mars 1985, conseiller général du canton des Matelles en septembre 1973, constamment réélu dans ces deux fonctions, M. Saumade milite au PS dans le courant mitterrandiste. Il est président du conseil général de l'Hérault depuis mars 1979. En 1984, M. Laurent Fabius lui charge d'une mission sur l'informatisation des collectivités locales. En mars 1986, M. Saumade est élu conseiller général à la tête de la liste du Parti socialiste.

BERNARD NAYRAL

PS (5^e circ.)
Né le 19 juillet 1941 à Montpellier, professeur de collège de mathématiques, M. Bernard Nayral, conseiller municipal de Capestang, est élu maire de cette ville en mars 1971. Conseiller général du canton de Capestang depuis 1977, il est vice-président du conseil général de l'Hérault, délégué au budget, aux affaires scolaires et aux affaires sportives.

Indre

JEAN-YVES GATEAUD

PS (1^{re} circ.)
M. Jean-Yves Gateaud est né le 17 décembre 1949. Professeur à l'école normale de Châteauroux et premier secrétaire de la fédération du PS de l'Indre, M. Gateaud est conseiller municipal de Châteauroux depuis 1983.

JEAN-PAUL CHANTEGUET

PS (3^e circ.)
M. Jean-Paul Chantequet est né le 9 décembre 1949. Il est conseiller pour les affaires économiques à la mairie de Châtelleraut et maire du Blanc (Indre) depuis 1983.

Indre-et-Loire

JEAN-MICHEL TESTU

PS (5^e circ.)
Né le 7 mai 1929 à Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire), M. Jean-Michel Testu a été député de la deuxième circonscription d'Indre-et-Loire de 1981 à 1986. Ancien conseiller général (1979-1983), il devient conseiller municipal de Tours en 1983 et entre en 1986 au conseil régional. Directeur d'un établissement spécialisé pour enfants handicapés en 1972, il a été chargé de mission sur l'insertion des handicapés par M. Laurent Fabius en 1985.

Isère

JEAN-PIERRE LUPPI

PS (2^e circ.)
Né le 27 avril 1941 à Grenoble, M. Jean-Pierre Luppi est cadre technique à EDF. Ce militant syndicaliste et associatif quitte en 1974 le PSU au moment même que M. Michel Rocard. Il est depuis 1983 adjoint au maire communiste de Saint-Martin-d'Hères et, depuis 1986, conseiller régional de Rhône-Alpes.

MICHEL DESTOT

PS (3^e circ.)
Né le 2 septembre 1946 à Malo-les-Bains (Nord), M. Michel Destot est ingénieur au Centre d'études nucléaires de Grenoble. Entre 1977 et 1983, il fut conseiller municipal de Grenoble et l'un des proches du maire socialiste d'alors, Hubert Dubedout. Elu en 1983 conseiller général du canton de Grenoble-III, M. Destot a l'intention de briguer, en mars 1989, la mairie de Grenoble.

DIDIER MIGAUD

PS (4^e circ.)
Né le 6 juin 1952 à Tours-Saint-Symphorien (Indre), M. Didier Migaud est juriste de formation. Il est depuis douze ans le collaborateur de M. Louis Mermaz. De 1982 à 1985, il fut le secrétaire général des services du département lorsque M. Mermaz en était le président du conseil général. Devenu chargé de mission auprès du médiateur depuis 1986, M. Migaud remplit parallèlement le mandat de conseiller régional de Rhône-Alpes. Depuis 1980, M. Migaud est le premier secrétaire de la fédération iséroise du Parti socialiste.

YVES PILLET

PS (9^e circ.)
Né le 13 mai 1939 à Arvillard (Savoie), M. Yves Pillet est professeur d'histoire et de géographie. Il est maire de Pont-en-Royans

depuis 1977 et conseiller général de ce canton depuis 1976. Il a été élu en 1986 conseiller régional. Il avait posé sa candidature lors des élections législatives de 1981 dans la quatrième circonscription de l'Isère après le décès de Jacques-Antoine Gau (PS), dont il était le suppléant depuis 1978. Le parachutage de M^{me} Gisèle Halimi l'avait contraint à se retirer.

Jura

JEAN-PIERRE SANTA-CRUZ

PS (3^e circ.)
Né le 3 septembre 1938 en Algérie, médecin généraliste, ancien militant du PSU, M. Santa-Cruz adhère au Parti socialiste en 1971, l'année de son élection au conseil municipal de Damparis. Elu au conseil général en 1973, réélu en 1979, maire de Dole de 1977 à 1983 et depuis lors conseiller municipal, il est élu député du Jura en 1981, il siège à la commission de la production et des échanges puis à la commission des affaires culturelles, sociales et familiales de l'Assemblée. Il siège au conseil régional depuis 1981. Il est président de la commission culturelle au sein du conseil régional de Franche-Comté.

Landes

ALAIN VIDALIÉS

PS (1^{re} circ.)
Né le 17 mars 1951, il est avocat. Elu au conseil général en 1979, il est depuis vice-président de l'assemblée départementale. Il est également conseiller municipal de Saint-Pierre-du-Mont depuis mars 1983.

Loir-et-Cher

JEANNY LORGEUUX

PS (2^e circ.)
M. Jeanny Lorgeoux est né le 2 janvier 1950 à Crouy-sur-Cosson (Loir-et-Cher). Après des études de sciences politiques à Paris, il devient directeur dans une entreprise de commerce charbonnier et pétrolier. Membre du PS depuis 1971, de tendance mitterrandiste, M. Lorgeoux est maire de Romorantin-Lanthenay depuis avril 1985. Il est membre du comité économique et social de la région Centre.

Loire

JEAN-PIERRE PHILIBERT

URC-UDF-PR (1^{re} circ.)
Né le 30 mars 1948, à Vals-près-le-Puy (Haute-Loire), M. Jean-Pierre Philibert, conseiller juridique en droit social, est adjoint au maire de Saint-Etienne depuis 1983. Il est vice-président de la fédération de la Loire du Parti républicain, membre du conseil national du PR, président local des clubs Perspectives et Réalités.

Loire-Atlantique

EDOUARD LANDRAIN

URC-UDF (5^e circ.)
Né le 1^{er} juillet 1930 à Lorient, M. Landrain est chirurgien-dentiste. Elu au conseil municipal d'Ancoenis pour la première fois en 1971, il est maire depuis 1977. Elu au conseil général en mars 1985, il est conseiller régional depuis 1986. Frappé par le cumul des mandats, il pourrait abandonner ce dernier.

Loiret

ERIC DOLIGÉ

URC-RPR (2^e circ.)
Né le 25 mai 1943 à Paris, M. Eric Doligé est chef d'une entreprise qui fabrique du matériel pour collectivités. Maire de Meung-sur-Loire depuis 1983, conseiller général de ce même canton depuis 1985, il figurait en septième position sur la liste de l'Union de l'opposition qui avait eu trois élus lors des élections législatives de 1986. M. Doligé est membre du comité économique et social de la région

Centre, dont il préside la commission économique, et fait partie également du comité directeur de l'Union patronale du Loiret.

JEAN-PIERRE LAPAIRE

PS (3^e circ.)
Né à Paris, âgé de quarante-six ans, M. Jean-Pierre Lapaire est universitaire. Agrégé de géographie, il a successivement enseigné à Rouen, à Nanterre, puis à l'université de Tananarive de 1971 à 1978, date à laquelle il est nommé maître de conférences à l'UER de lettres de l'université d'Orléans. En 1983, tête de liste de la gauche aux élections municipales à Saint-Jean-de-Braye, il est élu maire de cette commune de la banlieue orléanaise. M. Lapaire est également vice-président du syndicat intercommunal de l'agglomération orléanaise, et administrateur de l'office HLM d'Orléans.

Lot

BERNARD CHARLES

MRG (1^{re} circ.)
Né le 16 avril 1948 à Cahors, M. Charles est pharmacien des hôpitaux. Il était devenu député en 1983 en remplacement de M. Maurice Faure, élu au Sénat. En mars 1986, M. Charles faisait dissidence en refusant l'accord passé pour les élections législatives et régionales entre le PS et le MRG qui le plaçait en seconde position sur la liste de gauche derrière M. Martin Malvy (PS), alors secrétaire d'Etat chargé de l'énergie. La fédération départementale ayant soutenu M. Charles, M. Faure avait démissionné de son poste de président de cette fédération pour protester contre cet accord. M. Charles avait alors présenté une liste sous le sigle RRE (Renouveau radical et républicain). Il est conseiller régional depuis 1983 et adjoint au maire de Cahors depuis 1983. Il est vice-président national du MRG.

Lot-et-Garonne

GÉRARD GOUZES

PS (2^e circ.)
Né le 5 juin 1943 à Tiemcen (Algérie), M. Gouzes, avocat, titulaire d'une maîtrise de droit, a été élu député pour la première fois en 1981. Il a été élu conseiller régional en mars 1986. Il est membre de son bureau. Il est maire de Marmande depuis 1977.

Mayenne

ROGER LESTAS

URC-UDF (3^e circ.)
Né le 12 mai 1932 à Désertines, M. Lestas est agriculteur. Elu au conseil général depuis 1972, il est vice-président de l'assemblée départementale depuis 1985. Elu au conseil municipal de Fougerolles-du-Plessis en 1965, il est maire de cette commune depuis 1972. Elu député en 1981, il n'avait pas retrouvé son siège en mars 1986.

Meurthe-et-Moselle

CLAUDE GAILLARD

URC-UDF-PR (3^e circ.)
Né le 11 août 1944 à Monfriond (Haute-Savoie), ingénieur, M. Claude Gaillard est élu conseiller municipal de Nancy en mars 1977, et adjoint au maire en mars 1983. Elu conseiller général du canton de Nancy-Ouest en mars 1982, M. Gaillard, membre du Parti républicain, préside, depuis 1986, le district de l'agglomération de Nancy.

Moselle

DANIEL REINER

PS (4^e circ.)
Né le 17 janvier 1941 à Moissac (Tarn-et-Garonne), professeur de mathématiques, M. Daniel Reiner est adjoint au maire de Blainville-sur-l'Eau (Meurthe-et-Moselle) de 1977 à 1983, puis maire de cette commune. En mars 1986, M. Reiner, qui milite au PS dans le courant de M. Chevènement, est élu conseiller régional.

Moselle

ALOYSE WARHOVER

UDF-CDS diss. (4^e circ.)
Né le 26 février 1930 à Hoffen (Moselle), M. Aloyse Warhouver est conseiller général du canton de Sarrebourg depuis septembre 1973, conseiller régional de Lorraine depuis 1982, maire de Xouaxange depuis mars 1983. M. Warhouver a partagé sa vie professionnelle entre l'enseignement et une exploitation familiale agricole.

Moselle

ANDRÉ BERTHOL

URC-RPR (7^e circ.)
Né le 10 novembre 1939 à Poitiers, notaire, M. André Berthol est conseiller municipal de Saint-Avold. Il a été élu conseiller général de Saint-Avold en mai 1985, à l'occasion d'une élection partielle.

Moselle

(A suivre.)

Société

EDUCATION

Les résultats du Concours général

- Forte augmentation du nombre des candidats
- La plupart des premiers prix sont des lycéens de province ou de l'étranger

Année d'affluence record pour le concours général : huit mille six cents quarante-cinq élèves de première et terminale s'y sont présentés cette année, soit un tiers de plus qu'en 1987. L'institution, qui récompense les meilleurs élèves des lycées, se porte donc bien. Toutefois, le nombre des prix et accessits décroît sensiblement égal à celui de l'an dernier : cent quatre-vingt-six (contre cent quatre-vingt-quatre). Les mentions régionales instituées par M. Monory sont, elles, en diminution.

En nombre de récompenses, les lycées publics de la région parisienne demeurent en

tête : dix prix et accessits pour Louis ■ Grand, talonné par le lycée de l'école nationale de chimie, physique et biologie, et par ■ lycée international de Saint-Germain-en-Laye (huit citations chacun). Henry-IV et Janson-de-Sailly à Paris, Hoche à Versailles et Marie-Curie à Sceaux figurent, trois fois chacun, au palmarès.

Mais plusieurs établissements de province brillent également. C'est le cas du lycée Carnot de Dijon (six citations), Léonard-Limosin de Limoges (cinq), Martinères-Duchère de Lyon, et Descartes

de Tours (quatre). Les établissements privés, admis à concourir l'an dernier, sont également représentés, tout comme les lycées français de l'étranger. On constate que la plupart des premiers prix (notamment en français, histoire, mathématiques, physique et langues) vont à des élèves de province ou de l'étranger.

Le champion des champions, est sûrement Raphaël Bes, élève de première du lycée Lapérouse d'Albi, lauréat en version grecque (premier prix), en thème latin (deuxième prix) et en version latine (troisième prix).

Classe de première

COMPOSITION FRANÇAISE

1^{er} prix : Olivier Pourriel (Charles-de-Gaulle, Londres) ; 2^e prix : Sébastien Bresch (Courbet, Belfort) ; 3^e prix : Olivier Marin (Ecole alsacienne, Paris).

VERSION LATINE

1^{er} prix : Xavier Gabaix (Louis-le-Grand, Paris) ; 2^e prix ex-aequo : Anne-Pascal Pouty-Moutou (Marie-Curie, Sceaux) et Raphaëlle-Marie Jouve (Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand) ; 3^e prix : Raphaël Bes (Lapérouse, Albi).

THEME LATIN

1^{er} prix : Ghislaine Roux (Joffre, Montpellier) ; 2^e prix ex-aequo : Raphaël Bes (Lapérouse, Albi) et Anne Magnier (Mistral, Avignon).

VERSION GRECQUE

1^{er} prix : Raphaël Bes (Lapérouse, Albi) ; 2^e prix : Sylvain Fort (Hélène-Boucher, Paris).

HISTOIRE

1^{er} prix ex-aequo : Sabine Adamo (Parc, Lyon) et Xavier Aubry (L-Lapicque, Epinal) ; 2^e prix ex-aequo : Sylvie Massart (Carnot, Dijon) et Alfred Largange (Bellevue, Fort-de-France).

GÉOGRAPHIE

2^e prix : Philippe Réal (Bellevue, Toulouse) ; 3^e prix : Mathias Le Bossé (Louis-le-Grand, Paris).

Classes de terminale

PHILOSOPHIE

(Série A)
1^{er} prix : Serge Audier (Henri-IV, Paris) ; 2^e prix : Fabien Beurieux (Montmajour, Arles).

(Série B, C, D, E)
1^{er} prix : Sophie Benbeder (Jean-Dautet, La Rochelle) ; 2^e prix : Sté-

phane Nicoud (M.-Roby, Saint-Germain-en-Laye) ; 3^e prix : Claire Fidancet (Saint-Joseph, Besançon).

SCIENCES NATURELLES

2^e prix : Anne-Marie Hui-Bon-Hoa (Fénelon-Sainte-Marie, Paris).

MATHÉMATIQUES

1^{er} prix : Stéphane Guillermou (Cornouaille, Quimper) ; 2^e prix : David Hermann (Lambert, Mulhouse) ; 3^e prix : Fabrice Mattiata (Louis-le-Grand, Paris).

PHYSIQUE

1^{er} prix : David Hermann (Lambert, Mulhouse) ; 2^e prix : Marc Foisz (Carnot, Dijon).

ÉCONOMIE

(Série B)
2^e prix : Eric Thiebaud (Janson-de-Sailly, Paris) ; 3^e prix : François Deffranco (A.-Triboulet, Romans).

(Série G)

2^e prix : Eric Matras (Saint-Pierre-Joliverie, Nantes) ; 3^e prix : Stéphane Guivarch (De ■ Salle, Rennes).

ALLEMAND

1^{er} prix : Sergine Fossard (Champollon, Grenoble) ; 2^e prix : Alexandra Rath (Lycée franco-allemand, Frébourg) ; 3^e prix : Nadia Lingk (Lycée international, Saint-Germain-en-Laye).

ANGLAIS

1^{er} prix : Dina Arbogast (Pontonniers, Strasbourg) ; 2^e prix : Fionn Hallemann (Hoche, Versailles) ; 3^e prix : Alain Gaurier (E.-Renan, Saint-Brieuc).

ARABE

1^{er} prix : Kawtar Ould et Maallem (Lyautey-L, Casablanca) ; 2^e prix : Soha Abdo (Honoré-de-Balzac, Paris) ; 3^e prix : Heia Haider (Lycée franco-allemand, Mulhouse) ; 2^e prix : Stéphane Bausson (Henry-Lortz, Nancy).

(Electrotechnique)
1^{er} prix : Christophe Gontier (E.C.A. Annecy-le-Vieux) ; 2^e prix : Jean-Luc Tissot (Chabrières, Oullins) ; 3^e prix : Jean-Luc Demolis (E.C.A. Annecy-le-Vieux).

(Génie civil)
1^{er} prix : Frédéric Aniello (Camau, Anglet) ; 2^e prix : Jean-Noël Chem-

nade (Ecole Bâtiment-Travaux publics, Vincennes) ; 3^e prix : Dominique Barbault (Livet, Nantes).

ESPAÑOL

1^{er} prix : Nathalie Perdriaux (Joussé-Valin, La Rochelle) ; 2^e prix : Maria Bajo (Charles-de-Gaulle, Londres).

ESPAGNOL

(Sections internationales)
1^{er} prix : Rocío Lardinois (Lycée français, Madrid).

ITALIEN

2^e prix : Vincent Pavani (Jean-Moulin, Albertville) ; 3^e prix : Monty Colombo (Le Lys-Sainte-Marie, Cammes).

PORTUGAIS

1^{er} prix : Catarina Azevedo (Charles-Leprieux, Lisbonne) ; 2^e prix : Yolande Vicira (Molière, Paris) ; 3^e prix : Joao Cruz (Charles-Leprieux, Lisbonne).

RUSSE

2^e prix : Sophie Lambroschini (Pasteur, Neuilly-sur-Seine).

CONSTRUCTION

1^{er} prix : Bertrand Fasolo (Les Grands Bois, Hayange) ; 2^e prix : Guillaume Soudes (Jules-Ferry, Versailles) ; 3^e prix ex-aequo : Frédéric Loyer (Diderot, Paris) ; Cédric Martin (Gustave-Eiffel, Bordeaux).

TECHNOLOGIE

(Construction mécanique)
1^{er} prix : Frédéric Zoonekyndt (Lycée technique, Armentières) ; 2^e prix : Frédéric Cozard-Sibillot (Saint-Gatien, Joné-lès-Tours) ; 3^e prix : Ludovic Merlier (Léonard-de-Vinci, Soissons).

(Electronique)

1^{er} prix : Renaud Kauffmann (Louis-Armand, Mulhouse) ; 2^e prix : Stéphane Bausson (Henry-Lortz, Nancy).

(Electrotechnique)

1^{er} prix : Christophe Gontier (E.C.A. Annecy-le-Vieux) ; 2^e prix : Jean-Luc Tissot (Chabrières, Oullins) ; 3^e prix : Jean-Luc Demolis (E.C.A. Annecy-le-Vieux).

(Génie civil)
1^{er} prix : Frédéric Aniello (Camau, Anglet) ; 2^e prix : Jean-Noël Chem-

nade (Ecole Bâtiment-Travaux publics, Vincennes) ; 3^e prix : Dominique Barbault (Livet, Nantes).

(Physique et électricité)

1^{er} prix : Michel Martinez (ENCFB, Paris) ; 2^e prix : Cécile Bosch (ENCFB, Paris).

(Chimie)

1^{er} prix : David Morand (ENCFB, Paris) ; 2^e prix : Thierry Groblewski (Hainaut, Valenciennes).

(Biochimie)

2^e prix ex-aequo : Isabelle Simon (Bourg-Cheveau, Segré) ; Frédéric Zilbermann (ENCFB, Paris).

(Biologie)

2^e prix ex-aequo : Georges Lyonnet (Martinères-Duchère, Lyon) ; Laurent Philippart (ENCFB, Paris).

(Médecin-social)

1^{er} prix : Véronique Roze (Georges-de-La-Tour, Metz) ; 2^e prix : Philippe Thomasset (Suzanne-Valadon, Limoges) ; 3^e prix : Delphine Pailleron (Don Bosco, Lyon).

(Équipement du bâtiment)

1^{er} prix : Didier Decaunes (Louis-Vicat, Souillac) ; 2^e prix : François Noblet (Pierre-Mendès-France, Rennes).

(Micro-techniques)

1^{er} prix ex-aequo : Laurent Besse (Diderot, Paris) ; Emmanuel Pigot (Vilgénis, Massy) ; 2^e prix : Soumuck Say (Noisiel) ; 3^e prix : Charles Schenck (Charles-Renouvier, Prades).

(Informatique)

1^{er} prix : Laurent Boutal (CEDEC, Rodez).

Classes de première et terminales

ARTS PLASTIQUES

1^{er} prix : Véronique Hanaas (Fustal-de-Coulanges, Strasbourg) ; 2^e prix : Erwan Fages (Saint-Sauveur, Redon) ; 3^e prix : Bertrand Parlat (Clemenceau, Reims).

ÉDUCATION MUSICALE

1^{er} prix : Marie-Sophie Garnier (Descartes, Tours) ; 2^e prix : Jean-François Novelli (François-1^{er}, Fontainebleau).

MÉDECINE

Le IV^e congrès international sur le SIDA

700 millions de personnes « à risque »

STOCKHOLM de notre correspondant

« Aucun pays ne peut prétendre à l'immunité », a déclaré, le dimanche 12 juin, à Stockholm, lors de l'ouverture du quatrième congrès international sur le SIDA, le docteur Jonathan Mann, directeur du programme global de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) sur le SIDA en faisant le point de la situation dans le monde. Et cela à travers des chiffres qui devraient alerter une opinion publique un peu assoupie et convaincre que « le virus s'est installé parmi nous pour rester et que nous devons vivre avec pour le reste de nos jours ».

Au 1^{er} juin 1988, 96 433 cas déclarés étaient rapportés officiellement à l'OMS par cent trente-six pays : quarante-trois d'Afrique, quarante d'Amérique, vingt-huit d'Europe et vingt-cinq d'Asie et d'Océanie. Le chiffre réel serait toutefois de 200 000 cas environ. Pour cette seule année 1988, 150 000 nouveaux cas devraient apparaître, soit l'équivalent de la totalité des cas survenus de la fin des années 70 à 1987. Si l'on compte d'autre part qu'il y a quelque 5 millions de personnes infectées à travers le monde, cela peut donner, selon M. Mann, au moins 1 million de sidatiques en plus dans les cinq années à venir.

Trois schémas

Si elle se transmet partout selon des modes identiques — sexual, sanguin et péri-natal, « l'infection présente trois schémas distincts ».

« Dans le premier, qui comprend l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les grandes zones urbaines d'Amérique latine, ce sont les populations d'homosexuels qui ont été les premières touchées, l'infection gagne maintenant les hétérosexuels et lars de ce fait progresser la transmission périmaternelle. Quant à la transmission par le sang, elle ne devrait plus se trouver que chez les toxicomanes utilisant la voie intraveineuse, puisque les produits du sang pour transfusion sont maintenant « essentiellement stériles ».

« Dans le deuxième schéma établi par les experts de l'OMS, figurent l'Afrique subsaharienne bien sûr, mais aussi et de plus en plus l'Amérique latine, en particulier les

Caribbes : la transmission y étant à prédominance hétérosexuelle, l'infection périmaternelle devient un problème majeur. Dans certaines régions, de 10 à 15% et plus de femmes enceintes sont contaminées par le virus.

L'Asie à risque

« Le troisième de ces schémas en revanche offre un aspect particulier : l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient, l'Asie du Nord et la plupart des pays d'Asie et d'Océanie n'ont été touchés qu'après les autres et ne répondent jusqu'à présent que de 1% de la totalité des cas de SIDA rapportés. Mais la progression semble se faire rapidement, surtout parmi les prostituées (hommes et femmes) et les toxicomanes. A Bangkok, par exemple, aucun toxicomane à intraveineuse n'était encore contaminé en 1985 ; en 1987, on relevait 1 % de séropositifs et, dans les trois premiers mois de 1988, ce chiffre est soudain passé à 16 %.

« Cette courbe que l'on a déjà vue à New-York, Edimbourg et Milan, menace toute la communauté de « toxicomanes à intraveineuse » à travers le monde », constate le docteur Jonathan Mann, qui donne une évaluation approximative de la population mondiale des personnes que leur comportement — drogue, prostitution, homosexualité — rend particulièrement vulnérables à travers le monde : 700 millions...

Le reste que l'Asie est aujourd'hui un sujet de préoccupation. Le virus est présent et il se répand. « C'est maintenant qu'il faut investir, dit encore le directeur du programme global de l'OMS sur le SIDA. Nous essayons de susciter l'intérêt de ces pays en leur montrant que luttant contre quelque chose qui est encore mineur, mais qui a toutes les possibilités de devenir un problème majeur ».

L'Asie saura-t-elle relever ces défis et « investir » alors qu'il en est peut-être encore temps ? A cet impressionnant congrès de Stockholm — le quatrième sur le SIDA — et le plus important avec sept mille participants — ce sont les Japonais qui représentent le contingent asiatique. Les délégations de Thaïlande et des Philippines, elles, sont très discrètes.

FRANÇOISE NIÉTO.

RELIGIONS

Rejetant le protocole d'accord avec Rome

Mgr Lefebvre annoncerait l'ordination de quatre évêques dissidents

Mgr Marcel Lefebvre devait tenir une conférence de presse le mercredi 15 juin à Ecône en Suisse. Selon des informations confirmées le mardi 14 juin par l'abbé Aulagnier, responsable du district de France de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, créée par l'évêque traditionaliste en 1970, celui-ci devait rendre publiques les noms de quatre prêtres ou religieux qu'il ordonnerait évêques lui-même le jeudi 30 juin prochain à Ecône (1).

Un protocole d'accord avait pourtant été signé le 5 mai dernier entre l'évêque traditionaliste et le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (Le Monde des 19 et 28 mai). Il comprend une partie doctrinale reprenant les engagements exigés de l'évêque suspendu pour un accord, et une partie disciplinaire précisant le nouveau statut juridique de la Fraternité Saint-Pie X et son mode de relations futures avec les évêques diocésains.

Les présidents des conférences épiscopales de France (Mgr Albert Decourtray), d'Allemagne (Mgr Karl Lehmann), de Suisse (Mgr Henri Schwéry) ont été récemment reçus au Vatican par le cardinal Ratzinger. A l'issue de l'assemblée des évêques suisses, Mgr Schwéry, évêque de Sion (à 15 kilomètres d'Ecône), a déclaré qu'il était « très pessimiste » quant à la réponse de Mgr Lefebvre. Mgr Schwéry devait rencontrer le mercredi 15 juin à Paris les membres du Conseil permanent de l'épiscopat français actuellement réunis afin de définir une attitude commune.

Selon des sources proches de Mgr Lefebvre, « Rome exigerait aujourd'hui pour la reconnaissance des conditions non prévues dans le protocole d'accord ». Celles-ci porteraient notamment sur la partie doctrinale du protocole touchant à l'attitude des traditionalistes vis-à-vis du concile Vatican II. De même, un désaccord est intervenu sur la composition de la commission d'arbitrage des éventuels conflits,

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?

Téléphonez d'abord ou venez à la

LIBRAIRIE

LE TOUR DU MONDE

8, rue de la Pompe, 75116 PARIS 45-20-87-12

— Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.

— S'il n'y figure pas : nous faisons gratuitement votre demande après un résumé de vos coordonnées ; vous recevrez une proposition écrite et chiffrée que vous recevrez un livre.

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

CAMPUS

La pub sur le terrain

« EN publicité, l'école du terrain est essentielle », estime le PDG de l'agence de communication TBWA, M. Jean-François Minne. L'organisme donc, chaque année depuis 1985, une formation-maison qu'il entend bien différencier des « stages touristiques trop courts qui ne laissent aucune initiative et n'apprennent rien aux stagiaires ».

Cette formation dure six mois. Elle s'adresse à cinq jeunes gens inscrits à l'ANPE, âgés de dix-huit à vingt-six ans, et désirant travailler dans l'un des quatre secteurs de la société : création (conception-rédaction et direction artistique), commercial, marketing et médiation.

Les cinq stagiaires forment une équipe baptisée « TBWA Juniors », qui travaille avec les professionnels sur les mêmes projets. Les jeunes gens, complètement autonomes, sont d'emblée confrontés à toutes les difficultés que présente le métier : ils règlent, au coup par coup, en s'adressant à des « parrains », spécialistes de leur secteur. En mélangeant des profils différents, M. Minne entend recréer la cellule de base de TBWA, fondée en 1970 par quatre représentants des disciplines proposées et dont il estime la collaboration indispensable au bon fonctionnement d'une agence. Les recruteurs testent les candidats sur leur motivation et leur capacité à travailler en équipe. Ceux qui postulent à la fonction création doivent présenter un « press-book », les autres effectuent un test destiné à évaluer leur approche d'une campagne publicitaire.

La cote de TBWA, vingtième groupe mondial de publicité, garanti sur le marché la formation : les « juniors » ont tous trouvé du travail dans les deux mois. Le stage a lieu du 1^{er} juillet au 30 décembre. Il est rémunéré conjointement par l'agence et l'ANPE à raison de 2 500 F par mois. Les candidats doivent envoyer leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 30 juin.

R. R.I. * TBWA, 25, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : (1) 42-33-44-82.

- **Logiciels graphiques**
L'université de Nantes organise les 21, 22, 23 et 24 juin un stage « techniques graphiques interactives ». Au programme : synthèse d'images et mise en œuvre de logiciels graphiques.
(Université de Nantes, Service de formation continue, chemin de la Sensitive-de-Terre, 44072 Nantes Cedex 03. Tél. : 40-74-01-11.)
- **Minorité**
Le département d'études britanniques et nord-américaines de l'université de Nancy II organise, les 28, 29 et 30 juin, un colloque sur « Les minorités en milieu urbain en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis ».
(Université de Nancy II, BP 33-87 (54015 Nancy Cedex).
- **La bicyclette en Chine**
Deux étudiants en communication ont décidé de passer le mois d'août en Chine pour réaliser une étude de marché sur « La bicyclette en Chine ». Les entreprises intéressées par ce travail sont invitées à prendre contact avec elles...
(Marion Bley, 35, rue de Sèvres, 92100 Boulogne. Tél. : 46-03-97-06).

REPÈRES

Longévité

Une Française « doyenne du monde »

Le 11 porte chance à M^{me} Jeanne Calment : à 113 ans et 113 jours, cette Arlésienne, doyenne des Français, a été sacrée, lundi 13 juin en Arles (Bouches-du-Rhône), « doyenne du monde » par le livre Guinness des records. Un géranium géant de 2,70 mètres, le plus grand du monde, lui a été offert, de même que 40 kilos de chocolats, sa « fête-besee ».

M^{me} Calment indique que M^{me} Calment a récemment succédé à M^{me} Britannique Anna Williams, décédée à l'âge de 114 ans, en décembre 1987. Mais elle n'a pas encore battu le record absolu de longévité, détenu par M^{me} Japonais Shigechyo Izumi, décédé le 21 février 1986 à l'âge de 120 ans, 7 mois et 22 jours.

Tabac

Un fabricant reconnu responsable d'un décès

Pour la première fois, un fabricant de cigarettes, le groupe américain Liggett, a été reconnu partiellement responsable de la mort d'un fumeur,

le lundi 13 juin, par un jury fédéral de Newark (New-Jersey). Le tribunal a accordé 400 000 dollars de dommages et intérêts à M. Antonio Cipolone, un veuf dont l'épouse Rose était morte en 1984 d'un cancer du poulmon à cinquante-huit ans, après avoir fumé pendant une quarantaine d'années. C'est Rose Cipolone qui, de son vivant, avait fait appel à la Justice. Son époux, après sa mort, avait maintenu la plainte (Le Monde des 28 avril). Le tribunal a cependant souligné que Rose Cipolone était responsable à 80 % de sa maladie.

Fécondation

« in vitro »

Deux enfants posthumes de Didier Pironi

Le tribunal de Nanterre vient d'autoriser deux enfants jumeaux, conçus par fécondation in vitro, à porter le nom de Didier Pironi. Cette conception avait eu lieu en juin 1987, trois mois avant le décès du coureur automobile qui n'était pas marié avec sa mère, Catherine Goux. Pour les juges de Nanterre, la fécondation in vitro attestait de la volonté évidente du père d'avoir des enfants de sa femme avec laquelle il s'était présenté à l'hôpital.

MÉTIERS DE LA COMMUNICATION L'EXPLOSION DU MARKETING DIRECT.

Le Marketing Direct : un marché porteur avec de nombreux débouchés pour trouver un travail passionnant et... lucratif.

Contactez l'ISMAD (Institut Supérieur du Management et de la Communication Directe)

- Formation aux métiers du Marketing Direct
- Stages en entreprises
- Cycle des études : 15 mois.
- Efficacité des promotions restreint.

ISMAD

Pour tout renseignement, contactez notre siège administratif : ADT : 4, rue de Commaille 75007 PARIS - Tél. : (1) 42.22.90.33.

Société

JUSTICE

Les assassins du juge Pierre Michel devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône

Quatre accusés et des chaises vides

Sept ans après l'assassinat du juge Pierre Michel, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône devrait s'ouvrir dans quinze jours, à partir du jeudi 16 juin, pour juger deux hommes. L'un est accusé d'avoir commis le crime, l'autre est soupçonné d'en avoir été l'un des instigateurs. Deux femmes seront à leurs côtés. On leur reproche d'avoir joué un rôle d'intermédiaires entre la décision et l'exécution.

La personnalité du magistrat, la nature et l'importance des affaires qu'il instruisait

Le 21 octobre 1981 à Marseille, vers 12 h 45, un motocycliste ralentit pour quitter le boulevard Michelet lorsqu'une moto Honda « Bol d'Or » rouge, montée par deux hommes, se place à sa hauteur. Comme le pilote, le passager porte un casque intégral. Il met la main à son blouson, sort un pistolet et tire un premier coup de feu. Lorsque sa victime s'est écroulée, entraînée par la moto, l'homme, calmement, tire deux autres balles à bout portant, et la « Bol d'Or » prend aussitôt la fuite. Plusieurs témoins affarés regardent ce motocycliste étendu sur le sol, tué sur le coup. Ils ne savent pas encore qu'il s'agit de Pierre Michel, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Marseille.

A trente-huit ans, ce magistrat avait en charge des dossiers particulièrement importants. Parmi ceux-ci figuraient plusieurs affaires de trafic de drogue entre le Moyen-Orient et les Etats-Unis, au travers de laboratoires de transformation installés notamment en France et en Italie. Il instruisait l'affaire de la tierce du Bar du téléphone, où dix personnes avaient été massacrées le 3 octobre 1978.

Enfin, il enquêtait sur de nombreux crimes où des chefs du grand banditisme apparaissaient à côté de membres du SAC (Service d'action civique), et les noms de certains personnages cités dans la tierce d'Auréliot figuraient dans plusieurs informations judiciaires couvertes à son passage.

Si importantes qu'elles soient, les affaires qui lui étaient confiées n'auraient pas suffi à établir sa réputation. En poste à Marseille depuis sept ans, Pierre Michel était décrit comme un magistrat particulièrement actif, menant ses enquêtes avec obstination. Cette attitude lui valait, parfois, quelques critiques mais si certains lui reprochaient une sorte d'écharnement, c'était pour traduire leurs

et la longueur de l'enquête ont longtemps fait croire que l'assassinat avait été décidé, organisé et exécuté sur ordre de la pègre internationale. Le mot « Mafia » fut souvent prononcé avec la certitude qu'il pouvait tout expliquer, en permettant d'accepter, avec résignation, que les véritables commanditaires ne soient jamais atteints. Certes, l'enquête a piétiné pendant de nombreuses années, mais le dossier construit par l'accusation, à partir des investigations

menées minutieusement par deux magistrats instructeurs, n'accrédite pas la thèse d'un assassinat imputable à un tout puissant syndicat du crime. Même si les noms de quelques hobereaux du grand banditisme apparaissent à plusieurs reprises, l'affaire concerne surtout le milieu marseillais. Il reste que, par certains aspects, le dossier est encore obscur car plusieurs sièges resteront vides dans le box des accusés, et ce procès, s'il est mené jusqu'à son terme, risque d'être celui des absents.

Imocence. Enfin, Girard a toujours nié l'ensemble des accusations, affirmant ne pas comprendre les aveux de Scapula.

Jeudi 16 juin 1988, François Checchi comparait pour répondre des accusations d'assassinat et d'association de malfaiteurs ; François Girard, son épouse Jeanne et Jeannine Filippi sont accusés de complicité d'assassinat et d'association de malfaiteurs. Homère Filippi n'a jamais pu être arrêté et Charles Altieri s'est évadé, le 11 novembre 1987, de la prison de la Plaine de l'Orbe (Suisse), où il purgeait une peine de vingt ans d'emprisonnement pour « production de drogue ».

Parmi les autres protagonistes, Gilbert Ciaramaglia a été assassiné le 29 août 1986 par deux hommes montés sur une moto. Pierre Fanfulli, qui aurait envisagé le crime dans la cour de la prison des Baumettes avec Filippi, a été tué à Allauch (Bouches-du-Rhône), en juin 1983. Gaëtan Zampa n'a jamais été entendu par le juge d'instruction. Cependant, pour la prison où il était détenu depuis des infractions financières, il avait écrit au magistrat plusieurs lettres où il affirmait son innocence, en ajoutant qu'il se sentait menacé. Il s'est pendu dans sa cellule le 16 août 1984.

Un grand nombre d'absents, donc, auquel il faut ajouter Wiesgrill, ressortissant suisse qui ne peut être extradé. Et surtout François Scapula, que les autorités helvétiques ne seraient pas disposées à nous « prêter » pour venir témoigner. Il s'agit, pourtant, du témoin principal sur lequel repose une grande partie de l'accusation. Pour les avocats de la défense, c'est un argument de poids dans la demande qu'ils présenteront, jeudi, afin que ce procès soit jugé ultérieurement dans de meilleures conditions, si c'est possible.

MAURICE PEYROT.

28 avril, deux trafiquants de drogue arrêtés en Suisse le 11 novembre 1985, après la découverte, d'un laboratoire clandestin de transformation de morphine-base près de Fribourg, révèlent les noms des assassins. Devant le magistrat helvétique puis devant le juge français qui s'est déplacé, Philippe Wiesgrill, trente-neuf ans, et François Scapula, quarante-deux ans, désignaient Charles Altieri, vingt-neuf ans, arrêté avec eux, comme étant le pilote de la moto, alors que François Checchi trente-neuf ans, aurait tiré sur le juge.

Vengeance d'un trafiquant

Ces deux hommes auraient agi sur la demande de François Girard, quarante ans, trafiquant de drogue de haut niveau, écroué en juillet 1981 par le juge Pierre Michel. Selon Wiesgrill, Girard voulait se venger de l'attitude du magistrat qui consistait à vouloir l'impliquer dans une affaire de drogue franco-suisse.

Altieri passait aux aveux tout en citant Girard comme seul commanditaire, mais devait, ensuite, se montrer moins affirmatif. De son côté, Checchi, détenu en France, avouait avoir tiré sur un motocycliste sur les indications d'Altieri, tout en affirmant qu'il était convaincu de tuer un Libanais accusé de ne pas avoir été « régulier ».

Mais quelque temps plus tard il se rétracta en proclamant son

avoir maquillé la moto sur la demande de Ciaramaglia. Ce dernier vient de purger huit ans de prison pour plusieurs affaires, dont une attaque à main armée commise à Perpignan. Sa silhouette évoque le pilote de la moto, mais il nie farouchement et, désormais, l'enquête marque le pas. Aucun fait nouveau n'apparaît pendant quatre ans, si bien que les trois suspects seront remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Au début du mois d'avril 1986, l'instruction, reprise par le juge François Badie, semble au point mort, ce qui renforce dans leur opinion ceux qui veulent voir dans ce crime la manifestation d'une toute-puissante Mafia. Mais le

A Lyon et à Paris

Deux cours d'assises et un tribunal correctionnel jugeront les membres de la branche lyonnaise d'Action directe

LYON
de notre bureau régional

Vingt inculpés dont seize détenus, trois homicides volontaires, une tentative d'attentat à main armée, des tentatives d'homicide, de prises d'otages, des centaines de délits divers... Le contenu du dossier de la « branche lyonnaise » d'Action directe que vient de bouclier M. Marcel Lemonde, premier juge d'instruction à Lyon, est à l'image de ce contenu : 10 000 pages de procès-verbaux, un millier de scellés, environ 150 kilos d'archives.

Le procès aura lieu devant la cour d'assises spéciale composée de sept magistrats professionnels, qui - d'ici à la fin 1988, si aucun inculpé ne se pourvoit en cassation, ou au début de 1989, - nécessitera d'un à deux mois d'audiences.

C'est dans l'enceinte spécialement aménagée pour le procès Barrière, des tribunaux du palais de justice de Lyon, que les débats seront dirigés par le président André Cerdini, qui retrouvera, face à lui, M. Jacques Vergès, défenseur d'André Olivier et de Max Frérot.

Entreprise en mars 1986 après l'arrestation à Lyon d'André Olivier, chef et idéologue du groupe terroriste, l'enquête judiciaire menée par le SRPJ de Lyon a été favorisée par la découverte, dans une planque stéphanoise du groupe, de documents très révélateurs parmi lesquels les « carnets secrets » de Max Frérot.

Alors qu'il est des mois les lieutenants, les émissaires ou les simples comparses du maître à penser Olivier, ancien membre dévoué de la Gauche prolétarienne, tombaient dans les nasses policières, il fallut atten-

dre le 27 novembre 1987 pour que Max Frérot, artisan et principal bras armé, soit arrêté dans un parking souterrain par deux gardiens de la paix. C'est à Frérot, subjugué par Olivier (il fut son frère dans un lycée technique de Lyon que sont imputées les actions les plus sanglantes commises au cours de trois attaques à main armée : les meurtres du convoyeur de fonds Henri Delrieu (octobre 1980), du brigadier Hubert (novembre 1981) et du général de gendarmerie Guy Delbosse (mars 1984).

La cavale de Max Frérot

Max Frérot est aussi accusé d'être l'auteur, au cours de sa cavale solitaire, en juillet 1986, d'un attentat à l'explosif contre le siège de la brigade de répression du banditisme (BRB) de Paris, provoquant la mort de l'inspecteur Marcel Basdevant. Il répondra de ce crime devant la cour d'assises de Paris.

Après la cour d'assises du Rhône, les principaux inculpés - et notamment Olivier, Frérot, Emille Ballandras, Bernard Blanc, Joëlle Crepet - devront comparaître devant un tribunal correctionnel à Paris, pour y répondre d'une dizaine d'attentats à l'explosif commis dans la région parisienne de 1982 à 1985 - contre le siège du Parti socialiste, Antenne 2, le journal Minute, etc., - qui ont fait l'objet d'une instruction distincte menée par M. Gilles Rivière, juge d'instruction au Service central de lutte antiterroriste (SCLAT).

ROBERT BELLERET.

Au tribunal de Paris

De la critique de la justice à la critique des magistrats

Malgré l'arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation du 7 mars 1988 qui réservait au seul ministère public la faculté d'engager des poursuites contre les auteurs de propos « de nature à jeter le discrédit sur une décision de justice », l'Association professionnelle des magistrats (APM) a maintenu la procédure visant Maurice Duverger, professeur de droit, et Bertrand Le Gendre, journaliste au Monde, qui comparaissent, le lundi 13 juin, devant la 17^e chambre correctionnelle de Paris.

Cette juridiction avait rendu, le 16 janvier 1986, un jugement déclarant irrecevable l'action engagée par l'APM contre M. Raymond Forni, député PS, à l'époque président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, qui avait qualifié un jugement condamnant M. Jean-Marie Tjiboué d'« absurde et imbécile ». La 11^e chambre de la cour d'appel avait infirmé cette décision. Mais la Cour de cassation était revenue à l'appréciation des premiers juges, en déclarant que les propos « ne sont punissables que lorsqu'il est porté atteinte à l'intérêt de la justice comme institution fondamentale de l'Etat et non aux magistrats (...). Dès lors, le dommage qui peut en résulter est subi par la collectivité tout entière et seul le ministère public est habilité à poursuivre de telles infractions ».

Défendre l'honneur des magistrats

En l'occurrence, l'APM reproche à Maurice Duverger d'avoir écrit dans le Monde du 17 décembre 1987, après le dessaisissement du juge Claude Grellier dans l'affaire Michel Droit-CNCL, que la Cour de cassation « accentue ainsi le glissement de la magistrature couchée à une magistrature couchée qui cor-

respond hélas à une tradition nationale ». Concernant Bertrand Le Gendre, l'APM relève un passage d'un article paru dans le Monde daté 8-9 novembre relatif aux mêmes circonstances et dans lequel le journaliste paraphrasait M. Arruillange, à l'époque avocat général près la Cour de cassation, dans un propos se terminant par : « Ce ne serait pas la première fois que la Cour de cassation tomberait dans ce travers et qu'elle rendrait des services plutôt que des arrêts ».

Pour M. Hervé Cren, conseil de l'APM, il s'agit de « défendre l'honneur des magistrats », et l'avocat a demandé si ceux-ci devaient se taire « en attendant le bon vouloir de la chancellerie ». La décision de la Cour de cassation ne serait pas un obstacle, car M. Cren souhaitait qu'elle soit saisie à nouveau afin que l'assemblée plénière puisse opérer un revirement de jurisprudence.

Sans l'exprimer aussi clairement, le substitut Marc Domingo n'a pas défendu avec acharnement le monopole du parquet et s'est montré favorable à une nouvelle saisine de la juridiction suprême. « La justice n'est pas la propriété des magistrats », a plaidé M. Yves Baudelot, défenseur de Bertrand Le Gendre, alors que M. Christine Courrége, pour Maurice Duverger, déclarait : « Si la jurisprudence changeait, c'est tout les trois jours que l'APM viendrait poursuivre les journaux avant de relever que l'affaire Michel Droit avait provoqué de violentes réactions, notamment de la part de magistrats qui, eux, n'ont pas été poursuivis par l'APM. On voit bien là que l'intérêt collectif que prétend défendre cette association n'est pas si collectif que cela ».

Jugement le 4 juillet.

M. P.

ENVIRONNEMENT

Après le rétablissement de l'eau courante

Le maire de Tours réclame un inventaire des usines polluantes

Les produits toxiques déversés dans la Loire après l'accident de l'usine Protex d'Azouze-sur-Touraine (Indre-et-Loire) ont été largement dilués dans les eaux du fleuve et les 200 000 Tourangeaux ont retrouvé l'eau courante le mardi 14 juin à 6 heures. Cette eau n'est toutefois pas considérée comme potable.

M. Jean Royer, maire de Tours, espérait pouvoir annoncer mercredi soir que l'eau est enfin redevenue potable. Il va demander en tout cas à l'Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA), ainsi qu'à l'Agence de bassin Loire-Bretagne, de dresser un inventaire des usines chimiques qui rejettent des effluents nocifs. M. Royer espère, d'autre part, que Tours sera déclarée ville sismiste et que le ministère de l'environnement aidera le préfet d'Indre-et-Loire à contrôler l'état de l'usine Protex avant sa réouverture. Il a également annoncé que la ville de Tours déposera une plainte contre X. Une information judiciaire pour « délit de pollution » a, par ailleurs, été ouverte, le mardi 14 juin, visant M. Michel Rapin, le directeur de l'usine Protex d'Azouze-sur-Touraine.

A. B.

Des barrages inopérants

ORLÉANS
de notre correspondant

On redoutait un accident nucléaire dans le Val de Loire, on vivait dans la crainte d'une crue centenaire, mais on oubliait que la pollution chimique pouvait souiller le fleuve. C'est que la Loire reste l'artère nourricière de la plupart des agglomérations riveraines qui ont installé leurs captages dans le lit même du fleuve (comme à Tours) ou sa nappe alluviale (comme à Orléans).

Pour accélérer la dilution des substances toxiques de la Protex, les autorités régionales se sont très vite demandées s'il ne fallait pas ouvrir les vannes des barrages-réservoirs de Nausse (Lozère) et de Villevert (Loire). Le barrage de Villevert est une énorme retenue capable de stocker 128 millions de mètres cubes d'eau.

Dès le vendredi 10 juin, les techniciens de l'EPALA (Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents) ont 14061 concu à l'inutilité de « lâchers » de bassin de 800 000 F. La prévention ne coûte cher qu'avant l'accident.

Première raison : le débit élevé du fleuve à Tours (environ 500 m³/seconde) en cette période de

l'année. Si le fleuve avait connu un faible étiage, la situation aurait pris une tournure nettement plus catastrophique.

Deuxième raison : le temps mis par une crue - artificielle ou non - pour se déplacer de Villevert jusqu'à Tours, soit environ six jours pour parcourir 450 kilomètres.

Troisième raison : l'efficacité même de la lâcherie en fonction de son débit. Toute crue subit une déperdition au fil des kilomètres. Pour assurer 200 m³/seconde supplémentaires à Tours, comme on l'envisageait au début de l'accident, il aurait fallu opérer une lâcherie très importante dans sa durée comme dans son débit, au risque d'occasionner une gêne pour les populations sinistrées sous le barrage de Villevert et de vider la retenue à la veille de l'été et de la saison touristique.

Troisième raison : l'Agence de bassin Loire-Bretagne examinait, le mardi 14 juin, à Orléans, un projet de financement de bassin de rétention en faveur de l'usine Protex. Le projet se monte à 1,1 million de francs, avec une aide de l'Agence de bassin de 800 000 F. La prévention ne coûte cher qu'avant l'accident.

RÉGIS GUYOTAT.

Le PDG a reçu sa « feuille de route »

Fermé pour cause de service militaire

HOMÉCOURT
(Meurthe-et-Moselle)
de notre envoyé spécial

Coincée entre la ligne de chemin de fer et quelques maisons grises, l'ancienne usine Scallor d'Homécourt, en Meurthe-et-Moselle, risque de mourir une seconde fois. Reconstruite depuis trois ans en garage pour poids lourds, grâce à l'opiniâtreté de M. Eric Savard, elle est menacée de fermeture pour raisons militaires. Son PDG, âgé de vingt-trois ans, a reçu sa « feuille de route ». Il doit aller faire ses chasses au 2^e chasseur de Verdun. Conséquence : il a met la clé sous le paillasson et licencie ses neuf employés.

Perdu dans le squelette de bâtiments délabrés, Eric Savard ne comprend pas. Avec son air de grand enfant timide, il égrène le chapelet des démarches entreprises pour obtenir une exemption. Sans succès. Son dossier semble pourtant impeccable : il entre parfaitement dans la catégorie des chefs d'entreprise soustraits au séjour sous les drapeaux parce que installés depuis plus de deux ans et ayant embauché plus de deux salariés. Armer, il évoque les premiers bénéfices et les projets d'embauche qu'il caressait pour assurer des dépannages vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Pour lui, cette décision est forcément un erreur.

« J'ai d'abord pensé que les autorités militaires s'étaient trompées, qu'elles n'avaient pas étudié le bon dossier, soupire-t-il. Ils m'ont dit que mon père était transporteur routier, il pouvait reprendre le garage. Ce n'est pas possible. Nous sommes habitués à surveiller les « mouchards », ces cartons installés sur les compteurs de vitesse pour surveiller le respect des limitations ; et la loi interdit à un transporteur routier de disposer de l'appareil servant à vérifier ces mouchards ».

A la commission régionale de dispense de Nancy on se refuse à tout commentaire sur cette affaire.

Eric Savard ne demande pas l'impossible. Il s'affirme prêt à effectuer son service ; il cherche seulement à obtenir un report supplémentaire, le temps de laisser son frère achever ses études et ensuite assurer l'intérim.

De leur côté, les employés refusent de baisser les bras. A force de persuasion, ils ont obtenu un rendez-vous avec le sous-préfet de l'arrondissement. Mais leur seul espoir repose sur la décision du ministre de la défense. M. Jean-Pierre Chevènement, auquel ils ont écrit : « Nous sommes comme des moutons sans berger, confesse, poétiquement, Mohamed Fellag. Des moutons qui refusent de se faire tondre à nouveau ».

Th. Bd.

SPORTS

Un footballeur soviétique à Toulouse

Vagniz Khidiatouline, libero du Spartak de Moscou, a signé un contrat de deux ans avec le Toulouse Football-Club. Agé de vingt-neuf ans, Khidiatouline, qui a porté quarante-cinq fois le maillot de l'équipe d'URSS, est le premier Soviétique véritablement compétitif à entrer dans une équipe professionnelle occidentale. Avant lui, Oleg Blokhine et Sergueï Chlavo avaient passé des contrats avec des clubs autrichiens, mais ils étaient alors en semi-retaire.

Le contrat a été signé le 19 mai, avec une clause de confidentialité jusqu'au championnat d'Europe des nations. « Il s'agit d'un test avant que d'autres joueurs soviétiques, notamment Dassaev, viennent éventuellement en Europe de l'Ouest », a indiqué Francis Andreu, directeur administratif du club toulousain. Le montant du transfert n'a pas été communiqué. « Si nous avions la possibilité de recruter plus souvent à ce prix », a déclaré Francis Andreu, nous n'aurions pas à taper à la porte des collectivités locales pour solliciter leur aide ».

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES
Mardi 14
15 juin
20 h 30
(p.a. Valentin)

BEETHOVEN
Intégrale des sonates
YO YO MA
Violoncelle
EMMANUEL AX
piano

THÉÂTRE NATIONAL DE L'OPÉRA
Palais Garnier
Mardi 14
15 juin
à 20 heures
(p.a. Valentin)

LES ARTS FLORISSANTS
Dir. : William
CHRISTIE CHARPENTIER
Marco-Annoine
DAVID et JONATHAS
Version concert

Château de
GEORGE SAND
de 17
au 28 juin
18 h, 20 h
20-35-30-16
(p.a. Valentin)

FETES ROMANTIQUES de NOHANT
N. MAGALOFF
J. BOLET
ENS. AMADEUS
et VIA NOVA
QUAT. TALICH
FR. CLIDAT
SOL. DE MOSCOU
avec V. BASCHNET

Abbaye de
Roquemont
(Val d'Oise)
Dimanche
19 juin
à 17 h 30
20-35-30-16
(p.a. Mandel)

ENSEMBLE ORGANUM
Direction : Marcel
Chavrus Millemie
Conférences à 15 h 45

T.M.P.
CHATELET
Mardi
21 juin
à 20 h
(p.a. Valentin
G. et C.)

R. STRAUSS ARABELLA
version concert
Dir. : M. JANOWSKI
N.P.P. et CHOEUR
DE RADIO FRANCE

Divonne
Théâtre
de la Casse
à 20 h 48

XXXV Festival International de Musique de Chambre de DIVONNE
8 concerts

Lundi
27 juin

Dezso RANKI Edith KLUKON
piano à quatre mains

Mardi
28 juin

QUATUOR ARTIS
WEEK-END MICHEL PORTAL
Michel PORTAL
Bruno PASQUIER
Georges FLUDERWACHER
QUATUOR ARTIS

Vendredi
1^{er} juillet

Michel PORTAL QUATUOR ARTIS
17 h : Prologue de film à l'opéra
de Michel PORTAL
à 20 h 45 : soirée de jazz
Michel PORTAL
Martial SOLAL

Dimanche
3 juillet

Karim ADAM Doris ADAM
piano

Mardi
6 juillet

WEEK-END J.-S. BACH
Intégrale des
CONCERTS BRANIBOURGERS
par les
LONDON VIRTUOS!

Vendredi 8
et Samedi
9 juillet
(Winer)

CONCERTS DU PALAIS PRINCIER
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
DE MONTE-CARLO
Palais princier - Cour d'honneur
17-1 : LAWRENCE FOSTER
20-7 : WOLFGANG BRENDEL
24-7 : ALAIN LOMBARD
27-7 : SEMYON BYCHKOV
30-7 : MAREK JANOWSKI
3-8 : MAREK JANOWSKI
EVA MARTON (organiste)

WOLFGANG BRENDEL (piano)
Requiem allemand de Brahms
20-7 : MAREK JANOWSKI
A la mémoire d'HERBERT
SZERYNG
24-7 : ALAIN LOMBARD
MUSICAL RUDY (piano)
27-7 : SEMYON BYCHKOV
UTO UGH (violoncelle)
7-8 : JUNICHI HIRAKAWA
ANNE-SOPHIE MUTTER (piano)
10-8 : MAREK JANOWSKI
MAREK JANOWSKI (piano)
C.C.A.M. Concert lyrique
3-8 : MAREK JANOWSKI
EVA MARTON (organiste)

PIANO
SALLE PLEYEL
PARIS
01 45 65 88 73

Vendredi 17 juin, 20 h 30
Récital
BRENDEL
MOZART-BEETHOVEN-BRAHMS-LISZT

Vendredi 24 juin, 20 h 30
Récital
ASHKENAZY
SCHUMANN-BEETHOVEN

MÉCÉNAT

Perkins l'obscur et sa collection

Il y a deux ans, Alitalia volait au secours des moines d'Assise en finançant la restauration et l'installation au Musée de la basilique Saint-François des primitifs ombriens et toscans de la collection Perkins, léguée au couvent sacré. C'est encore Alitalia qui a contribué à la publication, chez Umberto Allemandi, du catalogue, par Federico Zeri, de cette collection à problèmes.

« Ignota », telle est presque toujours la « source » indiquée dans les notices des cinquante-six peintures et une sculpture de la collection d'Assise dûment étudiée par le professeur Zeri. Inconnue la provenance de plusieurs panneaux attribués à Pietro Lorenzetti, comme celle du minuscule portrait de saint François que Zeri donne lui aussi à l'Angelico, ou de la *Vierge à l'enfant* dont l'attribution à Masolino par Perkins lui-même n'est plus qu'une hypothèse... L'historien d'art d'aujourd'hui ne peut évidemment se fier sans restriction au « marchand-amateur » qu'était Perkins, ni à ses jeux d'attribution. Sans préciser d'ailleurs où, comment et auprès de qui il avait acquis les œuvres qu'il débutsait à travers la Toscane pour son compte. Quand ce n'était pas pour celui de collection-

neurs américains, à une époque où l'Amérique s'entichait de primitifs italiens, et où aucune loi n'interdisait l'hémorragie du patrimoine. Perkins l'amateur-collectionneur-marchand anglo-saxon type du début du siècle, sorte de BB (Bernard Berenson, of course) qu'il a bien connu, pouvait opérer en toute tranquillité d'esprit. Si bien qu'à sa mort, en 1955, on pouvait évaluer à quelque 750 000 dollars le produit de ses achats et ventes d'œuvres d'art.

Né en 1874 dans le Massachusetts, de parents anglais, Frederick Mason Perkins avait passé une grande partie de son enfance à Shanghai, où son père était médecin attaché à l'ambassade américaine. Puis il était allé en Europe, à Leipzig pour y étudier la musique, avant

de voyager en Angleterre, en Italie et en France. Pour y approfondir ses connaissances artistiques. L'Italie devait devenir son pays d'adoption et Rome, Sienne, Florence et Assise ses étapes favorites.

Avec sa deuxième femme, Irene Vavasour Elder, qui partageait sa passion des primitifs italiens, il avait entrepris une reconnaissance systématique (souvent à bicyclette) de la Toscane et de l'Ombrie, établissant des catalogues, photographiant, publiant ses découvertes (par exemple celle du cycle des fresques de Monticciolo), aidait Miss Helen Fricks à créer sa bibliothèque et conseillait George Blumenthal ou Dan Fellows Platt. Certains achats effectués par son intermédiaire sont aujourd'hui au Met ou à la National Gallery de Washington.

L'étonnant Perkins, dont on ne sait pas trop s'il fit quelques affaires avec Iclio Jona, autre marchand-collectionneur, mais aussi peintre et faussaire avoué, fut, en 1928, une profonde crise religieuse. Il se convertit au catholicisme, se fit baptiser à Assise et, sous le nom de Francesco, finit par s'intégrer à la confrérie.

Ce n'est pas tout. Outre que Perkins ne put pendant la seconde guerre mondiale jurer de ses biens déposés en banque américaine, sa maison de Lastra a Signa en Toscane fut mise sous séquestre en 1942, et l'année suivante ce fut au tour de celle d'Assise, qui fut par la suite restituée. Il y mourut, non sans avoir prévu dès 1947 de léguer sa collection (pillée par les Allemands en 1944) en la léguant au couvent où elle est aujourd'hui exposée. En partie seulement : certaines œuvres ayant été dispersées lors de complications judiciaires consécutives au legs de 1955, quand d'autres passaient à la Galerie nationale d'Ombrie à Pérouse.

Que cette collection d'Assise relève, comme certains experts ont pu le dire récemment, du fond de tiroir et de l'inventaire, c'est un point de vue contre lequel Federico Zeri s'élève avec force, qui, tout en admettant sa qualité incertaine, rappelle qu'elle comporte une bonne dizaine d'œuvres de très bon niveau, et range parmi celles de tout premier ordre le *Saint Jean-Baptiste* de Sienneo Segno di Bonaventura, la *Vierge d'humilité* de Lorenzetti Monaco ainsi que le *Saint Sébastien* de l'Ortolano, le *Pétrarquis* marqué par le Pérugin. Sans parler de l'intérêt global de la collection dont l'étude, accomplie dans des conditions difficiles - nombre de documents existants en particulier la correspondance de Perkins, restant encore inaccessibles aux chercheurs, - apporte une contribution intéressante à la connaissance d'artistes mineurs du Trecento et du Quattrocento. Et fait que la collection Perkins n'est plus mythique comme elle a pu le paraître aux yeux des historiens d'art, qui connaissaient son existence, mais pendant trente ans ne l'ont jamais vue.

Le troisième volet de la fondation est inédit. Il consiste en l'ouverture d'un espace culturel (salles d'exposition, auditorium, etc.) dans un ancien bâtiment technique de l'EDF, situé au coin des rues Rôca-mier et de Sévres dans le 6^e arrondissement de Paris. Cet espace baptisé *Electra* est destiné à « favoriser la rencontre de l'art et de la technologie ». Mais surtout l'EDF offrira dès l'année prochaine quatre bourses d'un montant de 250 000 francs pour soutenir ou primer un projet dans le domaine des arts plastiques, de spectacle (danse, théâtre, musique...) de l'environnement (protection de la nature, restauration) ou des sciences et techniques.

GENÈVE BRENNETTE
* La Collection Federico Zeri
Perkins, par Federico Zeri, Umberto Allemandi, 160 pages, 57 illustrations en couleurs, 37 en noir et blanc.

THÉÂTRE

« Lettres à mon homme inventé »
Mots garde-fous

« Il faut cultiver sa douleur... Les fous comme les moines sont cryptes de souffrance... A trop se pencher au-dessus du langage, on arrive au pur silence... Tels sont quelques fragments arrachés à la correspondance d'une jeune schizophrène, Dominique Charmetot, avec un psychiatre, « l'homme inventé » qui jamais ne fut son médecin traitant. Elle l'appelait d'ailleurs « Monsieur ». Elle lui écrivit pendant trois années, entre 1973 et 1976. Trois années de lutte contre la folie et le silence, entrecoupées de tentatives de suicide, de séjours en HP, de cures de sommeil, de rémissions et de pages d'écritures soignées... Dominique Charmetot était une jeune bourgeoise, intelligente, cultivée. Elle voulait « réinventer le langage ». Et sa vie.

Béatrice Houplain, comédienne issue de l'école Nanterre/Amandiers, a adapté les lettres de Dominique Charmetot, elle s'est débrouillée avec les moyens du bord pour monter une production, puis elle a fait appel au metteur en scène Emmanuel Ostrowski. Elle arpente un espace vide et blanc, orné d'ombres et de lumières pâles, imperceptiblement étranges. Elle porte une petite robe noire d'étudiante chic, serre contre elle un magnétophone d'où s'échappe la voix de sa mère hâle (celle d'Hermine Karagheuz), qui entretient une correspondance parallèle avec le médecin de sa fille. Avec un savoir-faire parfaitement maîtrisé, sensible, pudique, Béatrice Houplain nous mène aux confins de cette « Sibérie du cœur » qu'évoque Dominique Charmetot : la solitude. Et l'exigence absolue.

ODILE QUINOT,
* Jeudi 17 juin, Café de la danse, 21 h (43-38-34-44).

« Voyage autour de ma chambre » à la Bastille
Géographie imaginaire

Philippe Clévenot, comédien exceptionnel, monologue les dérivés d'un homme enfermé.

En chemise et sabre au poing, Philippe Clévenot débouche sur le plateau, où il y a seulement une chaise, une table sur laquelle, de temps en temps, va jouer un jeune homme frisé (Xavier Lagasse), qui fait fonction de domestique. D'ordinaire, plutôt : Philippe Clévenot représente un jeune officier mis aux arrêts pendant quarante-deux jours, à cause d'un duel engagé pour défendre l'honneur d'une dame dont le portrait orne un mur. Il n'a pas l'intention de se laisser déprimer par la monotonie de ce long séjour obligé, sa seule distraction étant les pages apportées par le domestique.

Le prisonnier va peupler les murs qui l'enferment de rêves et de souvenirs enchaînés sans chronologie, parce que son regard s'attarde sur un objet, ou que le sommeil l'entraîne et il se pelotonne dans un coin, enveloppé dans sa redingote toute tachée... La chambre est devenue un monde vierge où les paroles, peu à peu dessinent, une géographie invisible. L'officier se met en inventeur, en créateur. Il porte sur sa vie, sur les autres, sur les comportements naïfs ou roués, un regard lucide, acerbe mais pas amer. Il analyse, réfléchit, laisse courir son imagination et on découvre la richesse. L'isolement favorise une sorte de distance amusée, un rééquilibrage des passions.

Malgré le bonheur de cette création absolument libre, mais dont chaque étape s'achève dans un esprit de plus en plus sinistre, au quarante-deuxième jour, l'officier n'hésite pas longtemps à se déclarer heureux de retrouver son uniforme, le monde extérieur, les aventures.

On se demande parfois si le théâtre est une bande-annonce pour les éditeurs. Ici, le récit ne provoque pas l'imagination plus que si on le lisait. Mais c'est parce que Philippe Clévenot, comédien exceptionnel - on commence enfin à le reconnaître depuis le triomphe d'*Elvire-Jouvet 40* - impose son interprétation. On va regarder, écouter Philippe Clévenot dans ce texte comme dans un autre, en regrettant que, manque de moyens et/ou d'audace de la part des compagnies - ou de sa part à lui ? - on ne le voie pas se collecter à des situations plus complexes, plus touffues. En attendant, puisqu'il joue le *Voyage au Théâtre de la Bastille*, c'est là qu'il faut aller le voir.

COLETTE GODARD,
* Théâtre de la Bastille, 19 h 30.
(Les éditions Comp'not publient le *Voyage autour de ma chambre*, de Xavier de Maistre).

Concerts Radio France

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
JUNI - 20 H 30
INTEGRALE DES CONCERTS ET SYMPHONIES DE BEETHOVEN
DIRECTION : RUDOLF BARSHAÏ
BRUNO LEONARDO GELBER, piano
Concerto n° 5 "L'Empereur" - Symphonie n° 4
"Egmont" ouverture - Concerto n° 3 - Symphonie n° 8
Ouverture "Léonore III" - Concerto n° 2 -
Symphonie n° 6 "Pastorale"
Symphonie n° 9
SALLE PLEYEL 20 H 30
ORCHESTRE DE RADIO FRANCE

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE RADIO FRANCE
MARDI 21 JUIN
20 H
R. STRAUSS : *Arabella*
G. BENACKOVA - L. DAWSON - H. SCHAEER
A.-M. RODDE - S. NIGOGHOSSIAN
F. GRUNDHEBER - D. RENDALL - S. VOGEL
P. JEFFES - W. GLASHOF - R. BOESE
CHOEUR DE RADIO FRANCE
Direction : MAREK JANOWSKI

MUSIQUE DE CHAMBRE
JEUDI 16 JUIN
20 H 30
PARIS DES ORGUES
Messes de SCHUBERT et de VIERNE
PIERRE : Trois Pièces op. 27
FRANÇOIS : HENRI FOURBART,
FRANÇOIS LOMBARD, orgue
CHOEUR DE RADIO FRANCE
Direction : MICHEL TRANCHANT

LOCATION 14 JOURS A L'AVANCE
RADIO FRANCE THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
42 30 15 16 47 20 36 37
T.M.P. CHATELET BASILIQUE DE SAINT-DENIS
42 61 19 83 42 43 30 97
ÉGLISE : vente des billets sur place le soir de concert



ORCHESTRE DE PARIS
Directeur musical
Daniel Barenboïm
Directeur général
Pierre Vozzinsky
SALLE PLEYEL 20 H 30
16 juin, 18 juin - 16 h 30
Erich Leinsdorf, direction
Benita Valente, soprano
Jorma Hynninen, baryton
Chœur de l'Orchestre de Paris
Arthur Oldham, chef de chœur
Brahms
29, 30 juin
Sir Georg Solti, direction
Bartók, Beethoven
RENSEIGNEMENTS - LOCATION :
SALLE PLEYEL - 45 63 07 96

Alitalia mécène italien
Comme beaucoup de grandes sociétés italiennes, la compagnie de transport aérien Alitalia consacre des sommes importantes au mécénat : 6 milliards de lire par an, environ une trentaine de millions de nos francs.
Parmi ses actions récentes, outre un travail considérable fait autour de la collection Perkins (aménagement de la salle du couvent où elle est exposée, restauration des œuvres, édition du catalogue), elle a entrepris la restauration des statues qui ornent le pont Saint-Ange à Rome (deux d'entre elles sont attribuées à Bernini) et subventionne l'orchestre de chambre Sainte-Cécile, qui vient d'achever à Rome sa saison sous la direction du violoniste Uto Ughi.

1988-1989
ORCHESTRAL DE PARIS
ENSEMBLE
ABONNEMENT
NUMERO VERT 05 42 67 57
DEPLIANT GRATUIT

Orchestre National du Capitole de Toulouse
Directeur : Michel PLASSON
ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE DE TOULOUSE RECRUTE
LUNDI 18 JUILLET 1988 - 14 h 00
1 DEUXIEME VIOLON CHIEF D'ATTAQUE
2^e Catégorie A
2 VIOLONS TOTTISTES
3^e Catégorie
MERCREDI 20 JUILLET 1988 - 14 h 00
1 ALTO SOLO CO-SOLISTE
1^{re} Catégorie
1 ALTO DU RANG
3^e Catégorie
VENDREDI 22 JUILLET 1988 - 9 h 30
1 BASSON SOLO (SYSTEME FRANÇAIS)
1^{re} Catégorie
LES EPREUVES AURONT LIEU AU THEATRE DU CAPITOLE
(entrée rue Rochas)
Place du Capitole - 31000 TOULOUSE
DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 9 JUILLET 1988
Pour tous renseignements s'adresser à :
Régie de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse
Halle aux Grains - Place Dupuy - 31000 TOULOUSE
Tél. : 61 22 24 40 poste 51

Culture

MUSIQUES

« La Célestine », d'Ohana, au Palais Garnier

Silhouettes dans un jardin de délices

Grand succès lundi soir pour la création mondiale de la Célestine, de Maurice Ohana, d'après Fernando de Rojas, et la mise en scène de Jorge Lavelli, à laquelle cette fois le public du Palais Garnier n'a pas trouvé à redire.

Le compositeur et Gérard Condi ayant ici même largement commenté le livret et la partition (Le Monde du 9 juin), il reste à examiner surtout comment l'œuvre se présente à la scène.

A vrai dire, cette « tragi-comédie lyrique » ressemble moins à un opéra qu'à un oratorio, comme *Jeune au labyrinthe*, par exemple. Il n'y a pas de véritable intrigue dramatique, mais onze « tableaux » qui imaginent une histoire tantôt belle et tantôt sinistre. Un récitant (Jean-Luc Boutté), représentant le vieil auteur espagnol, tourne les pages de son livre et nous permet de suivre la trame des dialogues, chambrés le plus souvent dans la langue originale.

Les prophéties de la Sybille (à la voix et au corps dédoublés, dans un manteau unique selon un procédé cher à Lavelli), les apparitions des

Parques, les deux fresques historiques qui encadrent les aventures de la Célestine (le camp de rois catholiques après la prise de Grenade et le triomphe de Christophe Colomb) ont été ajoutés par Ohana pour leur portée symbolique.

Et les personnages vivants et trébuchants de Rojas apparaissent ici de manière surtout emblématique : ce ne sont pas des êtres de chair et de sang (malgré le charme et la fraîcheur de Susan Roberts et Stephen Dickson) que Mélibée et Calix, mais deux amoureux passe-partout, des silhouettes, presque des marionnettes, comme les sinistres « gangsters », Tristan, Soëie, Criton, Rufian (Brewer, Caley, Salzmans, Bogart) et les deux prostituées (Valérie Chonanière et Marie-Christine Porta), style « Opéra de quat'sous », ou encore le père de Mélibée, auquel on fait chanter en anglais la plainte du roi Lear... Nous respectons certes la douleur d'un père (surtout quand il chante avec l'émotion de Jean-Philippe Courtis), mais comment pourrions-nous vraiment nous intéresser à lui, alors que nous ne l'avons pas encore vu et que sa fille morte n'était nullement une héroïne comme Cordelia, ce qui détourne le poème shakespearien de son sens ?

La Célestine elle-même, malgré la voix et les attitudes parfois intenses de Catherine Cieleski, est bien perdue sur cette immense scène où ce qui pourrait être dramatique se noie : elle évoque, rappelle les épisodes de la pièce espagnole plutôt qu'elle ne les joue et ne leur donne une présence charnelle.

Jorge Lavelli a traité l'œuvre de manière monumentale, en général sur fond de rideaux noirs, devant lesquels manœuvrent de grandes tours en tubes et des gradins sans pour les chœurs. Les éclairages

sinistres ne nous laissent aucun doute sur le pessimisme des auteurs ; seuls les tableaux historiques éclairés d'un éblouissement lumineux des siècles baroques, légal bien trompeuses et jugement stigmatisés par le récitant. Reconnaissances, cependant, que les costumes extravagants des Parques jettent aussi quelques touches de couleurs saugrenues...

On regrette que Lavelli n'ait pas cherché à restreindre l'aire de jeu pour les scènes d'amour ou de bor-

del, même s'il a superbement réussi à « mimodrame de la grande conjuration », où Célestine monte vers le ciel tandis que son manteau noir s'enfle comme la nuit, enveloppant les amoureux dans ses plis pendant que Mort, l'homme à la faux, descend des cintres.

La musique d'Ohana tend rarement à un climat intensément dramatique ; elle est avant tout lyrique, expression de l'être par le chant qui s'envole en volutes très libres, souvent en vocalises ou sur de simple onomatopées, selon un procédé par-

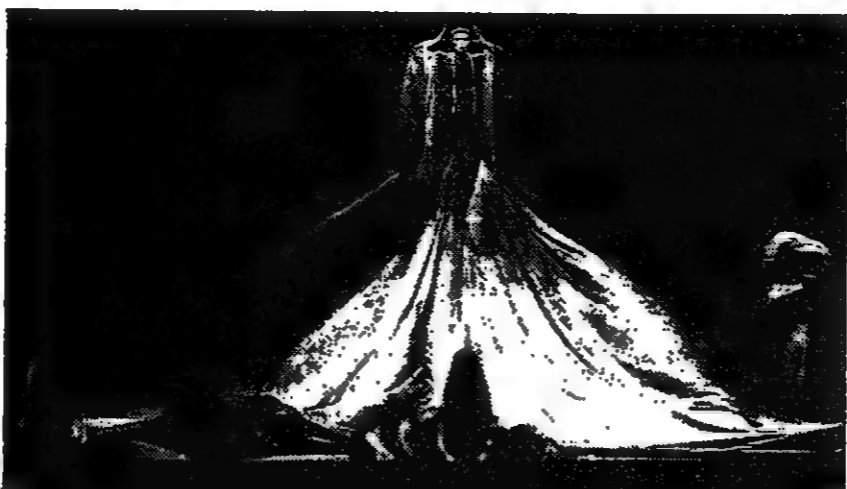
fois un peu monotone mais avec maintes réussites intimes. La merveille, c'est l'orchestre aux harmonies et aux sonorités mouvantes, magiques, railleuses, renouvelant sans cesse ses coloris, ses équilibres, les fines touches ou les secs concerts de percussions, les teintes étranges, criardes ou féérique des bois.

Il y a surtout le clavecin-ariquin (d'Elisabeth Chojnacka), comme un personnage de Wattana, qui nous mène tout au long le chemin du jardin des délices et, surtout, le sublime chœur final *a cappella* qui se perd dans la brume d'un « rituel de l'oubli » : le fil d'Ariane dans cette fable si sombre parfois.

Aux responsables déjà cités, associations de décorateur, Michel Raffalli, Francesco Zito pour les costumes, souvent somptueux, les chœurs superbes d'Andrea Giorgi, l'orchestre brillant et poétique et, surtout, le jeune chœur espagnol, Arturo Tamayo qui a monté admirablement cette œuvre difficile.

JACQUES LONCHAMPT.

Prochaines représentations les 17, 21, 24, 27 et 29 juin. Spectacle réalisé avec le concours de Méridiano-Association France-Espagne et d'Air-Inter. La Célestine, est une commande de Radio-France et de l'Opéra de Paris.



Katherine Cieleski

EXPOSITIONS

A l'Ecole des beaux-arts

Les photographes sont dans la chapelle

Grande nouveauté : une exposition de travaux photographiques réalisés à l'Ecole des beaux-arts. La surprise est bonne.

Par une de ces étrangetés dont n'est pas avare l'enseignement artistique français, la photographie est demeurée interdite de séjour au Beaux-Arts jusqu'en 1983. Depuis cette date, bien que cette discipline ne soit pas encore l'égale de la peinture ou de la sculpture, Leoly Hamilton y dispose d'un atelier d'expression photographique et initie élèves peintres ou graphistes aux mystères de la chambre noire. A en juger par les travaux exposés dans la chapelle des Petits-Augustins, ces demi-transiges ne manquent pas de dispositions.

Tantôt ils usent de l'objectif en praticiens attentifs à la géométrie ou au volume, à la composition ou au modèle anatomique, et leurs clichés portent l'empreinte d'une culture très picturale, de Degas à l'abstraction. Tantôt leur mémoire est de cinéastes contraints de condenser un épisode en une seule image.

Chacun à ses penchants et ses sujets, et l'on doit se garder de prétendre déterminer les points de cette trentaine d'artistes. Il semble que l'expressionnisme ne soit point étranger à plusieurs, ni le surréalisme, et que leur inspiration cède plus souvent à la tentation de l'absurde ou du tragique qu'à celle de la gaieté ou de l'érotisme.

Les nus d'Aude Lavenant, de Sophie Anquez et de Sarah Kranskopf cherchent moins le charme que la description, quelquefois véhémente et obscène, de la chose corporelle. Les autoportraits de la dernière nommée sont d'un magnifique masochisme.

Même intensité dans les portraits d'Ange Assan et de Yuli Susin, qui courent dans le genre funèbre. Tous ces apprentis n'évitent quelquefois ni l'effet insistant ni la « bonne » idée qui se révèle banale après tirage.

Pour la circonstance, la chapelle des Beaux-Arts a été métamorphosée en labyrinthe. La mise en scène, par miracle, n'est ni outrancière ni ridicule. Mieux, elle respecte l'endroit. On peut donc à la fois aller à la chasse aux clichés et examiner moulages et copies entreposés ici depuis plus d'un siècle, plâtres d'après l'antique, les primitifs et la Renaissance, huiles d'après les fresques toscanes et les toiles vénitiques.

Au mur, gigantesque, la copie grandeur nature du Jugement dernier de la Sixtine, œuvre herculéenne de Xavier Sigalon. D'ordinaire, ces vestiges d'une autre conception de l'enseignement sont absolument invisibles.

PHILIPPE DAGEN.

Ecole des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins, jusqu'au 10 juillet.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Ballottage entre deux P

1 Lundi 6 juin

Après avoir remis ma copie, je me rends l'âme tranquille chez Gérard Besson (5, rue Coq-Héron, 75001 Paris) où j'ai rendez-vous avec Jérôme Garcin de l'Événement du Jeudi. Les guides à la mode ont longtemps traité Besson avec des petites mines qui ne s'imposaient pas. Ce purgatoire absurde est terminé et l'on commence à s'apercevoir que Gérard Besson est l'un des dix meilleurs cuisiniers de Paris. Je vous recommande le menu du déjeuner à 220 F S.C.

En attendant Jérôme, je m'aperçois qu'il y a quarante-quatre ans, à la même heure, j'écoutais avec beaucoup de plaisir le radio de la Belle Époque, le radio de Londres pour avoir des nouvelles du débarquement. Je me livre à des calculs savants pour savoir en quelle classe j'étais. Je devais avoir quatre-vingt ans et terminer ma troisième latin-grec. Notre professeur de lettres dont je tairai le nom, après tout il vit peut-être, était une moule de première. Notre grande affaire dans l'année avait été les répétitions des *Fourberies de Scapin* que nous allions jouer quelques mois plus tard au théâtre municipal dans un Aurillac sans Allemagne. Notre entraîneur avait été un autre professeur de lettres que nous avions eu en quinzime et qui faisait sonner fort son agrégation qu'il avait d'ailleurs brillante. Il nous avait à la bonne et cette répétition était une façon de ne pas nous quitter. Ami de Pierre Bourdieu, il nous parlait souvent de ce jeune philosophe. Meurassien comme lui, il avait dans notre classe deux favoris : Sylvain P., le fils du futur sénateur du Cantal, et votre serviteur. Quelques jours après le débarquement, pour des raisons diverses, j'avancai illégalement des vacances scolaires fixées par M. Abel Bonnard et pris la clef des champs après en avoir averti le censeur Bourgon, mais pas le ministre.

Jérôme Garcin interromp me rêverie en me parlant de choses sérieuses : il prépare un dictionnaire de la littérature contemporaine et demande aux heureux élus de rédiger eux-mêmes une notice biographique à la troisième personne. A l'évidence, j'en suis : vaste sujet ! A la maison, je me plonge dans les *Masques* de Régis Debray (Gallimard, 85 F) que j'avais laissés à filer à l'heure de sa publication en décembre 1987. Pour de Debray, ce n'est pas ennuyeux. Mais avais-je déjà lu de Régis Debray ? L'auteur est pourtant abondant pour son âge (né en 1940 me précise le Boideferre consulté) : une vingtaine d'ouvrages « tout terrain », dont un *Femina 77*, avec un titre à la Henry Bordeaux, le *Neige brûlée*. Si peu ennuyeux que j'en néglige la projection de *De Gaulle ou l'éternel défi*, tiré d'un livre de Jean Lacouture et réalisé par Jean Labit au Forum des Halles (de 18 h à 23 h). Bah ! ce n'est que partie remise. Une poire pour la soif quand il passera en feuilleton à la télévision.

2 Mardi 7 juin

Comme si je voulais donner raison à Bernard Pivot qui parlait sans fond dans sa revue de mon amour de la bouffe, il me retrouve ce midi (1 h 30 mn) au *Bourdonnais* (plus généralement appelé « La cuisine des gourmets »,

113, avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris) de la bonne M^{me} Cost pour y fêter les « grandes dames du vin et de la restauration », en train d'ouvrir un mille-feuille de saumon au couteau et des tas d'autres mets savoureux. C'est l'Occupation, je crois, qui m'a donné cette manie si peu distinguée de finir ce qu'il y avait dans mon assiette. Je me réjouis de voir que mon voisin de droite, Patrick Poivre d'Arvor, est encore plus rapide que moi. En face de moi, le redouté Philippe Couderc, très discret, qui fait la pluie et le beau temps à l'Observateur après avoir été le seule plume acceptable de *Minute*, me conseille de réhabiliter la chronique « Dîner en ville » qui avait fait le charme du *Figaro* de la Belle Époque. Celui qui ne se vendait pas. Notre déjeuner est vite expédié à la satisfaction générale. A peine trois brefs discours prononcés par des dames charmantes, dont l'équise Brigitte Lurton de Brème-Cantenac qui représentait ce jour-là château d'Orléans, 1^{er} cru classé de Sauternes. Depuis deux mois, je suis à l'estu et m'enivre de Badoit ou d'Évian. C'est donc avec plaisir que je vois devant moi mes verres de vin toujours pleins.

Je vais agréablement la fin de la journée à lire le *Français en cage* de Jacques Laurent (Grasset, 65 F) que je dois revoir en principe à dîner. Je m'émerveille presque d'avoir retrouvé ce petit livre d'une centaine de pages dans les piles qui s'accumulent, sans trop de recherche. Ah ! ces pages meurtrières qui me saisissent quand le roman que j'étais en train de lire le veille se dérobe à mes recherches, aspiré, semé-t-il, par un escalier roulant vers des caves inaccessibles. Laurent ne croit pas aux seules fautes d'orthographe. Que c'est vraiment « défendre » la langue française que d'argoter sur des vieilleries. Pour lui, il y a le génie de la langue et les boucres de guêtre. Il y aurait trois de ménéchal Laboche chez nous puristes du dimanche. Il ne manquera pas un bouton de manchette, un accent, un tiret à leurs chères dictées, mais ils sont incapables d'imaginer les vrais Sedan qui menacent notre littérature. Les Français adorent les discussions sur l'orthographe, le *Français en cage* devrait donc avoir du succès. Il est vrai que Laurent prend les intégristes du français à rebrousse-poil, se moquant de leur côté tatillon. C'est l'écrivain qui parle en lui et qui se venge de ces insupportables lettres de lecteurs trop contents de mettre le professionnel en défaut. Il y a des personnes qui ne semblent vous lire en effet que pour vous donner des leçons de français. Dans les journaux, ces personnes ont un « sens très précis de la hiérarchie. Elles « rapportent » ce qu'elles imaginent à tort et souvent à raison des fautes de français, non pas à l'intérêt lui-même, mais à ses rédacteurs en chef, mieux encore à son directeur, pour qu'ils confondent le coupable et, sous le coup de l'indignation, le renvoient sans gages ! Le salut du français ne passe sans doute pas par les deux « s » et les deux « t » d'assuerti, ni même par le bon accord du participe passé des verbes pronominaux, mais celui qui a un doute, le respect de l'usage, à cet avantage de le plonger dans les dictionnaires et les grammaires, sources de jouissances infinies.

Ainsi dans le *Petit Robert* page 105 : « Une doctrine qui prétend assuérir le langage d'aujourd'hui à des formes d'autrefois. » (Bri-). En fidèle exécution, Jacques Laurent défend l'écrivain qui répète le même mot dans la même page si ce mot est le bon, au grand

dam des stylistes, qui préfèrent tournoyer leur phrase de mille façons plutôt que d'avouer ce signe extérieur de pauvreté ! On sent que Jacques Laurent a écrit d'autant plus volontiers le *Français en cage* qu'il est maintenant de l'Académie. Il semble que certains écrivains soient rendus plus libres encore par les honneurs qu'on leur décerne : ainsi Mauriac en politique dès qu'il eut le Nobel. D'autres au contraire se racornissent, si c'est possible. C'est qu'ils étaient conventionnels avant toute chose et que l'Académie n'a fait que libérer leur médiocrité.

Aux éditions Lettres Nouvelles — Maurice Nadeau, sous la signature du fameux Serge-Jean Major, vous trouverez réunies vingt-six dictées amusantes comportant (presque) toutes les difficultés de la langue française sous le titre *Chausse-trap(p)es*, avec une préface de Pierre Ferrat et un dessin de Cabu. Pour 89 F, c'est le français pour rien et si l'on veut l'anti-Laurent. Une note nous avertit que « chausse-trape qui s'écrivait jusqu'alors avec un seul « p » s'écrit avec deux « p » dans le prochain dictionnaire de l'Académie française (cf. *Grevisse* : le *Bon Usage*). Jacques Laurent, qui s'en prend au « p » unique (cf. le *Français en cage* page 48-50), ne voit qu'un argument pour sa défense : c'est qu'il se trouve dans le *Littré*. Mais Littré remarque « Trappe s'écrivait avec deux « p », on ne voit pas pourquoi, dans « chausse-trape », il n'y en a qu'un ». « Aujourd'hui », dit Laurent, on pourrait lui répondre que si chausse-trape n'a qu'un « p » c'est parce qu'il ne lui en a pas accordé deux dans son dictionnaire. » Maintenant que nous avons appris que chausse-trape va avoir légalement le droit à ses deux « p », il sera du dernier chic de l'écrire avec un seul.

3 Mardi soir

La rédaction de *Globe* a invité chez Lipp les écrivains qui ont révisé leurs années 50 pour son dernier numéro. J'arrive bon premier, comme je viens de loin, suivi presque aussitôt de notre rédactrice en chef, pour la circonstance Françoise Sagan. Et puis Gabriel Matzneff, et puis Annie Cohen-Solal, auteur d'un *Sérre* chez Gallimard, qui fait autorité, et qui fut d'abord écrit pour un éditeur américain. Quand il s'agit d'un philosophe français, cet arrangement est la norme. Nous n'avons pas les moyens de nos idées. Après tout l'œuvre complète de Voltaire est anglaise ou suisse. Le texte est encore en français, mais l'appareil critique est en français ou en anglais. La meilleure biographie de Diderot est américaine. Et les *Diderot studies* dirigées par Otis Fellows (Genève Droz) ont publié 24 volumes d'articles jusqu'à ce jour, tantôt en français, tantôt en anglais. Et puis Jacques Laurent. Et puis les autres. Dix en tout. C'est beaucoup pour Lipp, qui n'a pas l'habitude des familles nombreuses ni des tables rondes. C'est nous manque. Et son neveu Michel, dont c'est le soir de sortie. Je connais mal *Globe*, dont c'est le n° 29. J'avais lu leurs deux premiers numéros. Ils ont une rubrique en rouge : « Nil » à gauche et « Bien » à droite. Dans le n° 2 j'avais lu à « Nil » : « Les articles de Frank dans le *Monde*. » Peut-être y avait-il ou une inversion ? Ce mois-ci à « Nil » je lis : « D'Ormesson à « 7 sur 7 ». Non il n'y avait pas eu d'inversion !

VENTES

Arts contemporains

Quatre-vingt-dix œuvres d'art de la fin du vingtième siècle seront dispersées à Drouot le 17 juin prochain. Histoire de vérifier la cote réelle d'un certain nombre d'artistes dont beaucoup sont non seulement vivants, mais encore très jeunes. « C'est pour les acheteurs le siècle de l'inconnu, parce que celui de l'œuvre », note Jean-François Griffois, expert de la vente. Une œuvre qui semble surtout réussir aux abstraits des années 50. Jean-Michel Atlan ou Serge Poliakoff sont tous deux représentés dans cette vente, avec des œuvres respectivement estimées à plus de 600 000 F et 300 000 F. La cote du premier a doublé en six mois. Le 2 juin dernier, sa toile *Genève*, datée de 1957, a été adjugée 1 300 000 F. Les « nouveaux réalistes », en revanche, sont à la traîne, à l'exception de César et d'Arman. Ce dernier, connu pour ses accumulations (voitures, horloges, valises), est ici présent avec un de ses célèbres violons découpés. Il est évalué entre 8 000 et 10 000 F.

Au milieu des années 60, le minimalisme fait son apparition. Un art réduit à sa plus simple expression et, aujourd'hui, peut sembler austère. Ainsi cette sculpture, *Fourth Pleas of Nine*, de Carl André, une œuvre importante en béton blanc cruciforme qui devrait partir à plus de 120 000 F. Au cours de la décennie suivante, certains artistes privilégient la matière support de l'œuvre. Une toile de Simon Hantel est estimée à 100 000 F. D'autres s'inscrivent dans le mouvement de la peinture. Ce que d'aucuns taxeront de fétichisme. Une photo du chapeau de Joseph Beuys, ayant appartenu à ce maître allemand de l'art du comportement, sera mise aux enchères pour 40 000 F ! Seront également présents à Drouot Moorey et Adams. Ce dernier, avec *Panico all'alba*, estimé à plus de 80 000 F, est d'ores et déjà le peintre que l'on paie presque aussi cher en galerie qu'aux enchères. L'intérêt récent des galeries d'art américaines pour celui-ci devrait accentuer cette tendance. Par contre, l'enthousiasme, au début de notre décennie, pour le « bad painting », qui s'inspire du graffiti, semble s'être considérablement refroidi. Seule la cote de quelques artistes comme Keith Haring ou Jean-Michel Basquiat, lancé par Andy Warhol, ne fléchit pas. Un dessin de Basquiat sur crayons de couleur, représentant un cyclope, devrait trouver preneur pour 30 000 F. De ce côté de l'Atlantique, les faveurs du public vont toujours à Robert Combas, jeune peintre de trente et un ans, influencé par le graphisme de la bande dessinée. Son *Abrevoir philtrope* est estimé à plus de 60 000 F.

Cependant, en dépit du nombre croissant des expositions en tout genre, l'art contemporain reste déconcertant pour beaucoup. Les prix s'en ressentent et sont généralement inférieurs de 15 % à 20 % par rapport aux estimations. En revanche, les peintres des années 80, plus faciles d'accès, ont permis à une nouvelle « race » de collectionneurs de s'y intéresser. Agés de trente ans environ, ces nouveaux venus espèrent faire de bonnes affaires sur un marché dont on prévoyait l'effondrement au lendemain du krach de Wall Street. Il n'en fut rien, mais le marché de l'art reste hautement volatil. Les modes s'y succèdent rapidement.

ALICE SEDAR.

Vente le 17 juin à Drouot, à 21 heures.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX
FRIC-FRAC Théâtre de la Potinière (42-61-44-16), 20 h 30.
LA NUIT SUSPENDUE Théâtre Alpha (46-58-46-42), 20 h 30.
LA FORCE DE TUEUR Théâtre de l'Europe (43-25-80-92), 11 h.

Les autres salles
ANTOINE - SIMONE-BERBAU (42-08-77-71), Les Cahiers tango: 20 h 30.
ARCADE (43-38-19-70), Prægu: 20 h 30.
ARLEON (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-23), Passage: 20 h 30.

OPÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE (43-25-70-32), La Moutette: 20 h 30.
GŒUVRE (48-74-42-52), Exercices de style: 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Petite suite, J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe: 20 h 30.

Jean-Jacques Lebel
« RETOUR D'EXIL »
PEINTURES
DESSINS
COLLAGES
1957-1988
EXPOSITION
DU 14 JUIN AU 11 JUILLET 1988
GALERIE 1900-2000
RUE BONAPARTE, 75006 PARIS
TEL. 43-25-84-20

OPÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE (43-25-70-32), La Moutette: 20 h 30.
GŒUVRE (48-74-42-52), Exercices de style: 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Petite suite, J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe: 20 h 30.

Comédie musicale
THÉÂTRE MOGADOR (42-61-19-83), Nous les Trizains, 21 h, mise en scène de Nikolai Stitchenko, au Théâtre Roman de Moscou.
LES OPÉRAS
OPÉRA-COMIQUE (salle Favart) (42-96-06-11), Thais, 19 h 30, mar. (dernière), Comédie lyrique en trois actes et sept tableaux, adaptation de Jules Verne, livret de Anatole France, mise en scène N. Joul, dir. musicale L. Foster, avec A. Poadary, G. Garino, F. Dumont, C. Malifano.

LES OPÉRAS
OPÉRA-COMIQUE (salle Favart) (42-96-06-11), Thais, 19 h 30, mar. (dernière), Comédie lyrique en trois actes et sept tableaux, adaptation de Jules Verne, livret de Anatole France, mise en scène N. Joul, dir. musicale L. Foster, avec A. Poadary, G. Garino, F. Dumont, C. Malifano.

LES OPÉRAS
OPÉRA-COMIQUE (salle Favart) (42-96-06-11), Thais, 19 h 30, mar. (dernière), Comédie lyrique en trois actes et sept tableaux, adaptation de Jules Verne, livret de Anatole France, mise en scène N. Joul, dir. musicale L. Foster, avec A. Poadary, G. Garino, F. Dumont, C. Malifano.

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS
LE MONDE ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements sur minitel
24 heures sur 24 - 7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

Mardi 14 juin

Opérette
THÉÂTRE TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), Béatrice (opérette d'Offenbach, mise en scène J.-M. Léon, dir. musicale L. Denoyer de Segonzac, avec J. Sand, L. Durand, V. Vizzoz, E. Valdenstein, L. Grandet (piano)).
LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES FILMS NOUVEAUX
ACTION JACKSON, Film américain de Craig R. Roxey, v.a.: Forum Arc-en-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74); Studio 43, 9^e (47-70-63-40); Sept. Parisiennes, 14^e (43-20-32-20).

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES FILMS NOUVEAUX
ACTION JACKSON, Film américain de Craig R. Roxey, v.a.: Forum Arc-en-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74); Studio 43, 9^e (47-70-63-40); Sept. Parisiennes, 14^e (43-20-32-20).

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES FILMS NOUVEAUX
ACTION JACKSON, Film américain de Craig R. Roxey, v.a.: Forum Arc-en-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74); Studio 43, 9^e (47-70-63-40); Sept. Parisiennes, 14^e (43-20-32-20).

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES CONCERTS
AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hrist. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

LES FILMS NOUVEAUX
ACTION JACKSON, Film américain de Craig R. Roxey, v.a.: Forum Arc-en-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74); Studio 43, 9^e (47-70-63-40); Sept. Parisiennes, 14^e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

ACTION JACKSON, Film américain de Craig R. Roxey, v.a.: Forum Arc-en-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74); Studio 43, 9^e (47-70-63-40); Sept. Parisiennes, 14^e (43-20-32-20).

ACTION JACKSON, Film américain de Craig R. Roxey, v.a.: Forum Arc-en-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74); Studio 43, 9^e (47-70-63-40); Sept. Parisiennes, 14^e (43-20-32-20).

ACTION JACKSON, Film américain de Craig R. Roxey, v.a.: Forum Arc-en-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74); Studio 43, 9^e (47-70-63-40); Sept. Parisiennes, 14^e (43-20-32-20).

ACTION JACKSON, Film américain de Craig R. Roxey, v.a.: Forum Arc-en-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74); Studio 43, 9^e (47-70-63-40); Sept. Parisiennes, 14^e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX
ACTION JACKSON, Film américain de Craig R. Roxey, v.a.: Forum Arc-en-Ciel, 1^{er} (42-97-53-74); Studio 43, 9^e (47-70-63-40); Sept. Parisiennes, 14^e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 15 JUIN
« Exposition » de Palais-Royal, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire).

MERCREDI 15 JUIN
« Exposition » de Palais-Royal, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire).

MERCREDI 15 JUIN
« Exposition » de Palais-Royal, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire).

MERCREDI 15 JUIN
« Exposition » de Palais-Royal, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES
78, boulevard Maicshberg, 19 h 30.
« La mort, un pont entre deux univers parallèles », par René Albo (L'homme et la connaissance).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : S Signifié dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 14 juin

TF 1

20.10 Football Italie-Espagne, en direct de Francfort. 22.05 Magazine : Clés, sous la direction de Christophe Dechavanne. Invités : Béatrice Dalle, 23.25 Documentaire : Géraldine. 2. Les héritiers de Staline, de Gérard Folin. 23.55 Journal. 0.05 La Bourne. 6.10 Magazine : Livres en tête. 0.25 Magazine : Météo sport. 1.25 Documentaire : Histoire du rire. 2.15 Documentaire : Histoire naturelle. Vivre et pêcher à la Réunion; Un fusil à la main.

A 2

20.35 Les douze de Pétrarque : les Mots pour le dire ■ Film français de ■ Pinheiro (1983). Avec Nicole Garcia, Marie-Christine Barrault, Daniel Mesguich, Claude Rich. Une femme de trente ans, qui souffre de pertes de sang, suit un traitement psychanalytique. Elle règle ainsi ses comptes avec sa mère. Transposition du roman de Marie Cardinal. Récit en intermédiaires retours en arrière. Raffinement des images de Gerry Fisher. L'expérience douloureuse de Marie Cardinal est enjôlée d'un langage artificiel. Et Nicole Garcia, malgré son talent, n'est pas toujours crédible. Le sujet, pourtant... 22.15 Débat : Ces maladies étranges. Les maladies de l'âme. Avec Yves Pelicier (psychiatre), Léon Kreidler (directeur de l'Institut de l'enfant à l'Institut psychiatrique de Paris), Francis Ravaux (psychiatre, anthropologue), Christiane Olivier (psychanalyste auteur de Psychofamille et Les Enfants de Jacaste, Marie Cardinal (auteur du roman dont est tiré le film), Claude Menager (gastro-entérologue). 23.30 Informations : 24 heures sur 2.

FR 3

20.35 Cinéma : le Concubine □ Film français de Jean Girault (1973). Avec Bernard Le Coq, Michel Galabru, Daniel Ceccaldi. Un jeune homme, diplômé des Hautes Etudes et sans situation, devient gardien d'un immeuble bourgeois et intrigue au mieux de ses intérêts. Une comédie noire qui sombre dans la paranoïa. 22.10 Journal. 22.35 Cinéma : le Voleur de familles ■ Film français de Pierre Trabaud (1983). Avec Pierre Trabaud, Denise Grey, Jean-Pierre Cassel, Patricia Ely. Deux marginaux, l'un parisien, l'autre venu de province, sont hébergés à Montmartre, par une vieille dame qui, depuis 1920, vit dans le souvenir d'un amour brisé. Écrit, réalisé et joué par l'acteur Pierre Trabaud. Cinéma de tendresse, de nostalgie, de rétro-litisme poétique est extrêmement attachant. On ne le voit jamais vu à la télévision et le voilà relégué en fin de soirée, derrière un vaudeville sans intérêt. On peut appeler cela un scandale. 0.05 Magazine : Dictionnaire. Présenté par Jean-Louis Jancin. Météo sport. Spécial Afrique. Présenté par Jean-Louis Jancin. Malaisie. Zia et Juhka. Actualités : Tremplin pour Tokyo. 6.50 Magazine : Golfing. Le magazine du golf.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Indiana Jones et le Temple maudit ■ Film américain de Steven Spielberg (1984). Avec Harrison Ford,

Kate Capshaw, Ke Huy Quan. 22.25 Flash d'Informations. 22.30 Cinéma : Champs sur l'eau plate ■ Film anglais de Dick Clement (1985). Avec Michael Caine, Valérie Perrine, Brenda Vaccaro. 0.05 Cinéma : Xtro ■ Film anglais de Harry Bromley Davenport (1983). Avec Bernice Stegers, Philip Sayer. 1.15 Cinéma : Z.G.O. ■ Film anglo-hollandais de Peter Greenaway (1985). Avec Andria Ferrol, Brian Deacon, Eric Deacon, Frances Barber (v.o.).

LA 5

20.30 Cinéma : Un meurtre est un meurtre ■ Film français d'Etienne Périer (1972). Avec Jean-Claude Brialy, Stéphane Audran, Robert Hossein. Un homme soupçonné d'avoir tué sa femme affirme être aux prises avec la police et un maître chasseur. Suspense criminel pour lequel Dominique Falve et Etienne Périer semblent s'être inspirés de Boileau-Narcejac. Cela tient le coup. Une double personnalité pour Stéphane Audran. 22.15 Série : Hitchcock présente. La provocation. 22.45 Série : Star Trek. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible (rediff.). 0.30 Barreta (rediff.). 1.20 La grande valise (rediff.). 2.10 Journal de la nuit. 2.15 Archaïsme (rediff.). 3.15 Les nouvelles aventures de Vidéoc (rediff.). 3.45 Les globe-trotters (rediff.). 4.10 Hitchcock présente (rediff.). 4.40 Variétés : Châlière (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Le mariage des étoiles. De Bobby Roth, avec Lewis Smith, Jameson. Robert Picard. Science-fiction. 22.15 Série : L'homme de fer. Calypso évidente. 23.05 Série : Cagney et Lacey. Violation. 23.55 Six minutes d'Informations. 0.05 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

Archipel sciences. Dossier : Kalko, sous-marin scientifique. 21.30 Grand angle. Les collectivités locales et la création (rediff.). 22.40 Cinéma : Les hommes de fer. Calypso évidente. 23.05 Série : Cagney et Lacey. Violation. 23.55 Six minutes d'Informations. 0.05 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 juin au Théâtre des Champs-Élysées) : In Sommerwind, de Weber; Concerto pour violon et orchestre n° 1, de Bartók; Tarsis Bulba, rhapsodie pour orchestre, de Janáček; Danzas de Galanra, de Kodaly; par l'Orchestre national de France, dir. Jacques Delacour; sol. Josef Suk, violon. 23.07 Club d'archives. Hommage à Serge Koussevitzky (Copland, Harris); Les premiers enregistrements de la musique de Stravinski; L'actualité des rééditions.

Mercredi 15 juin

TF 1

14.00 Football : Côte ouest. 14.45 Club Dorothée. 17.10 Football : Championnat d'Europe des nations : Angleterre-Pays-Bas. 18.00 Météo. 18.15 Football. Deuxième mi-temps d'Angleterre-Pays-Bas. 19.00 Football : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La rose de la fortune. 19.50 Thriller de Tuo-o-Tuo. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Top 30. 20.40 Thriller de Loto. 20.45 Variétés : Sacré et étonnant. Émission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Gina Lollobrigida, Jean Mazza, Christophe, Brian Ferry, Philippe Russo, Jean-Jacques Lafont, Michel Delpech, Kim Wilde, les Abiticos. 22.30 Magazine : Super sexy. De Bernard Bouthier et Christiane Eymeric. 23.30 Documentaire : Géraldine. 1. Le quartier, de Gérard Folin. 2. Journal et la Bourne. 5.35 Magazine : Rapido. 6. Hall. Hall Rock'n'roll : Chuck Berry. 6.45 Magazine : Météo sport. 1.45 Documentaire : Histoire du rire. 2.35 Documentaire : Histoire naturelle. Mouches et coqs de pécho; Le pinson et le faul.

A 2

13.45 Football : Jeux de dames. 14.35 Série A 2 spéciale. 17.20 Série : Quoi de neuf, docteur ? 17.50 Flash d'Informations. 17.55 Série : Les deux font le paire. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 INC. 19.10 Variétés : Françoise Sagan. 19.30 Journal et météo. 20.10 Football : Championnat d'Europe des nations : E.U.R.S.S. en direct de Hanovre. 22.10 Documentaire : Dictionnaire de peuple. De Frédéric Lafont. Le millénaire de l'église russe orthodoxe. 23.05 Informations : 24 heures sur le 2. 23.35 Histoire courtes. Extraits, de Yam Piquet et Jean-Marie Maddaloni; Amnésies, de Pierre-Henry Salhat.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plaines épaules. Spécial Jenson. 14.00 Magazine : Dictionnaire. (rediff.). 14.30 Série : Météo et météo. 15.00 Flash d'Informations. 15.03 Jeu : On va gagner. 17.00 Flash d'Informations. 17.03 Dessin animé : Inspector Gadget. 17.10 Football : Gallat. 17.30 Magazine : Astronomie. 17.35 Magazine : Flash mag. 18.00 Football : Flamengo-Rod. 19.00 Le 19-20 de l'Information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.35 Dessin animé : Dictionnaire de peuple. De Frédéric Lafont. Le millénaire de l'église russe orthodoxe. 23.05 Informations : 24 heures sur le 2. 23.35 Histoire courtes. Extraits, de Yam Piquet et Jean-Marie Maddaloni; Amnésies, de Pierre-Henry Salhat.

CANAL PLUS

14.00 Dessin animé : Victor. 14.15 Série : Un fic dans la Mafia. 15.05 Documentaire : Les allumés de sport. 15.30 Téléfilm : Les reines de la nuit. De Harvey Hart, avec Faye Dunaway, Melody Anderson. 17.20 Série : Max Headroom. 17.45 Série : Thrak. 18.15 Flash d'Informations. 18.16 Dessin animé. 18.25 Dessin animé : Le plat. 18.26 Top 30. 18.55 Starquest. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.35 Bandes annonces cinéma dans le monde. 21.00 Cinéma : Les hommes de fer. Film américain de Bob Fosse (1974). Avec Dustin Hoffman, Valérie Perrine, Jan Miner, Stanley Beck. Dans les années 50-60, la biographie romancée de Lewy Bracc, fontainiste de music-hall, dont les sketches

fulgurait la vie politique et sociale, et qui fut accablé à la drogue. Réalisation sur un rythme de ballet, processus d'autodestruction. Une grande composition de Dustin Hoffman. 22.45 Flash d'Informations. 22.55 Cinéma : la Bourne et le film de Mark Rydall (1984). Avec Mel Gibson, Sissy Spacek, Scott Glenn. (v.o.). 0.50 Cinéma : les Clowns de Dieu ■ Film français de Jean Schmidt (1985). Avec Daniel Keimberg, Jean-Paul Rouillon, Jean-Roger Milo. 2.15 Série : Ray Bradbury présente.

LA 5

13.35 Série : L'homme de l'Atlantide. 14.30 Série : Wonder Woman. 15.30 Série : Superwoman. 16.10 Variétés : Châlière. 16.55 Les Schtroumpfs. 17.20 La famille Koolha. 18.10 Charlotte. 18.30 Série : Captain Power. 18.55 Journal Images. 19.02 Jeu : La porte magique (rediff.). 19.30 Boulevard Boulevard (rediff.). 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : De l'homme de fer. Calypso évidente. Anthony Perkins, Olga Karlatos, Beinda Bauer, Joseph Bottoms. Adaptation branchée du roman d'Oscar Wilde. 22.15 Série : Hitchcock présente. 22.45 Série : Star Trek. 23.40 Série : Mission impossible. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible (rediff.). 0.30 Barreta (rediff.). 1.20 La grande valise (rediff.). 2.10 Wonder Woman (rediff.). 3.00 Le journal de la nuit. 3.05 Superwoman (rediff.). 3.55 Star Trek (rediff.). 4.45 Variétés : Châlière (rediff.).

M 6

13.30 Série : L'Atlantide. 14.30 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Magazine : Fates-mot 6. 16.00 Fx. h.k. h.k. h.k. h.k. 17.05 Série : Dakari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'Informations. 20.00 Série : Cooby show. 20.30 Téléfilm : Cas de conscience. De Peter Woolles et David Greene, avec Anthony Hopkins, Blythe Danner, Swozie Karcz. Un homme innocent aux projets machiavéliques. Rediffusion. 22.05 Magazine : Libre et change. Émission littéraire de Michel Polac. Revue de presse, avec Philippe Tesson (le Quotidien de Paris), Jean-François Kahn (l'Événement du jeudi), Dominique Fouchin (Libération), les dessinateurs Pianta, Wiaz, Cabu, et Jean-Paul Kauffmann, qui parlera de ses lectures en captivité. 23.20 Série : Cagney et Lacey. Crims organisé. 0.10 Six minutes d'Informations. 0.20 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Apprendre à écrire. 21.30 Correspondances. 22.30 Cinéma des réalisateurs publiés. 23.05 Informations. Mythes et pensées chez les Grecs. 22.40 Nuits magiques. Imago barocco. 2. La transmutation de quelques saintes et autres martyrs. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Cocteau. Quintette Henri Texier au Festival Benlieux blancs 88.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 juin au Théâtre national de Chaillot) : The unanswered question, d'ives; Concerto pour clarinette et orchestre, de Bacini; Arrangement, de Des Prés; Magnificat à quatre voix, de Milerza; Missa brevis, d'Hindemith; par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique et le Groupe vocal de France, dir. Yves Pier; chef de chœur : Guy Reibel; sol. : Robert Fontaine, clarinette. 23.07 Jazz-club. En direct du Petit Opéra : Le saxophoniste Clifford Jordan.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 14 juin à 0 heure UTC et le dimanche 19 juin à minuit.

Sur la moitié nord, le beau temps se prolongera jusqu'en fin de semaine. Le sud connaîtra aussi de belles périodes de temps chaud ■ ensoleillé, mais elles seront troublées par des épisodes orageux.

Mercredi : beau temps chaud, orages dans le Sud-Ouest. Du nord de la Loire au nord-est, hormis quelques brèves locales en début de matinée, le temps sera bien ensoleillé et chaud.

Ailleurs, le matin, le temps sera humide avec des brouillards locaux, quelques orages et des nuages nombreux. Puis ces nuages se dissolvent. De la Corse à l'est du Rhône et à l'Auvergne, ils feront place à du beau

temps chaud. Dans le Sud-Ouest, et jusqu'à Languedoc, au Limousin et à la Vendée, les nuages bourgeonneront à nouveau l'après-midi. Ils deviendront parfois menaçants, donnant lieu à des orages isolés, moins nombreux que la veille.

Les températures seront supérieures aux normales avec des maxima de 24 à 28 degrés, localement 30 degrés dans la région Rhône-Alpes. Deux groupes de régions connaîtront toutefois des températures moins élevées : le Sud-Ouest avec 22 à 26 degrés, et le voisinage de la Manche avec 19 à 21 degrés.

Jusqu'à temps chaud, orages plus fréquents dans les Pyrénées. Partout l'on profitera largement du soleil. Dans le Midi pyrénéen, le temps sera plus lourd, et des orages parfois violents éclateront l'après-midi et ■ soir.

Une tendance orageuse se manifestera plus sporadiquement jusqu'à la Loire, quelques averses isolées sont à craindre. Au nord d'une ligne Nantes-Dijon, la journée restera calme, ainsi qu'à l'est du Rhône et en Corse.

Vendredi : beau temps au nord, orages au sud. La période de temps chaud se poursuivra dans la moitié nord. Dans la moitié sud, les nuages se développeront dans la journée. Ondées et orages assez forts seront plus fréquents dans le Midi méditerranéen.

Samedi et dimanche : plus agréable. Les ondes orageuses affecteront encore la moitié est du pays, principalement du Jura aux Alpes et à la Corse. Ailleurs, le temps deviendra plus agréable avec des températures un peu moins élevées.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 4765

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'il a entre les mains ne l'empêche pas parfois de lâcher pied. — II. De quel être ponifié. — III. Assure le spectacle. A beaucoup joué tout en restant fort sérieux. — IV. Faire passer à ■ casserole. Va de main en main ou bien simplement sur ■ bout du doigt. — V. Est à l'origine de désirs qu'il est inutile de prendre pour des réalités. — VI. Avec lui, nombreux sont ceux qui se font rendre la monnaie de leur pièce. Abréviations. — VII. Utile pour celui qui a décidé de tirer un trait. On ne perd parfois ■ que des idées. — VIII. Avait un faible pour des porteurs de moustaches. — IX. Permet de voir briller des étoiles. Etait loin de ceux qui l'aimaient. — X. Moyen de se faire connaître. Mieux vaut ne pas les mettre au placard. — XI. Mauvais époux. Lettre grecque.

VERTICALEMENT

I. Peut connaître de nombreuses variations. — 2. Avec elle, on ne risque pas d'imposer sa volonté. Revient souvent à ses moutons. — 3. Que le travail a donc incité à se déplacer. Un même nom pour deux lieux différents. Partie d'une cage. — 4. Empêche de faire vite et bien. Coeur tendre. — 5. Porte des tuyaux. Pronom. — 6. Autorise une sortie. S'est fait craindre par mains légionnaires. — 7. Sa présence se fait sentir. Lettres de candidature. Fut acteur et fauteur. — 8. Ce n'est pas lui qui est en cause quand on ne sent plus nos jambes. — 9. Tombe dans le lac. Témoin d'un bonheur partagé.

Solution du problème n° 4764

Horizontalement

I. Centimes. — II. Débutés. — III. Electoral. — IV. Séné. Noug. — V. Ice. — VI. Em. Satin. — VII. Rotation. — VIII. Ruer. Mer. — IX. Aéro. Zéro. — X. Golfre. Tu. — XI. En. Nié.

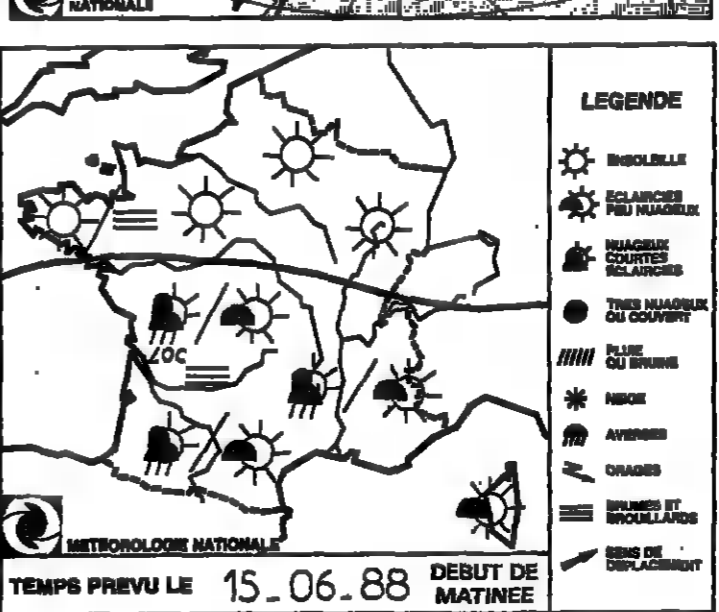
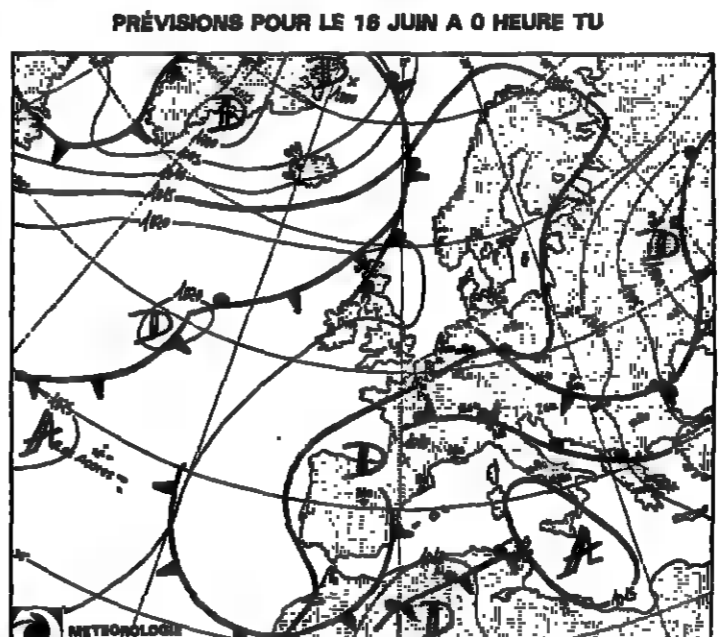
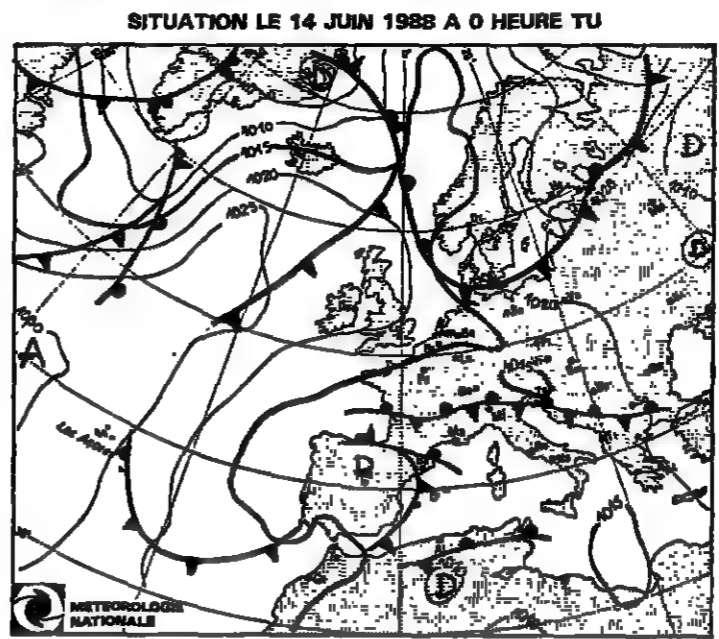
Verticalement

1. Desserrage. — 2. Célé. Mouton. — 3. Ebénisterie. — 4. Noces. Arête. — 5. Tut. Est. — 6. Iton. AF. Zen. — 7. Mérotisme. — 8. Esal. Inerte. — 9. Léon. Roué. GUY BROUTY.

● Les journées de la chasse et de ■ pêche. — Les septième journées de la chasse et de ■ pêche se tiendront les 18 et 19 juin à Chambord. On estime à soixante-dix mille le nombre de visiteurs attendus dans ■ parc où prendront place deux cent cinquante exposants et où sont prévus les airs de spectacles et de démonstrations. Cette année les gondeurs se joindront à la fête, qui prévoit l'Open de France de ball-trap (tir au pigeon d'argile); une présentation de chevaux pur-sang; une présentation de faucons en vol; une simulation de pêche au tout gros; une démonstration pour initiation de pêche à la mouche. Un spectacle de pyrotechnie sera en outre présenté depuis les douves du château.

● Solidarité. — L'Association des paralysés de France recherche, pour trois ou quatre semaines en juillet et en août, des accompagnateurs au pair, âgés de plus de dix-huit ans, pour les séjours de vacances organisés pour des personnes handicapées pour des personnes handicapées pour des personnes handicapées. L'association sera en charge par l'association.

* Renseignements à l'AFP auprès de Jacques Obadia, service vacances, 17, boulevard Auguste-Blancq, 75013 Paris. Tél. : (1) 45-60-82-46, poste 373 ou 340 (le matin, du lundi au jeudi).



FRANCE		TOURS		LOS ANGELES	
max	min	max	min	max	min
24	13	23	14	20	13
22	11	24	15	22	12
21	10	23	14	21	11
20	9	22	13	20	10
19	8	21	12	19	9
18	7	20	11	18	8
17	6	19	10	17	7
16	5	18	9	16	6
15	4	17	8	15	5
14	3	16	7	14	4
13	2	15	6	13	3
12	1	14	5	12	2
11	0	13	4	11	1
10	-1	12	3	10	0
9	-2	11	2	9	-1
8	-3	10	1	8	-2
7	-4	9	0	7	-3
6	-5	8	-1	6	-4
5	-6	7	-2	5	-5
4	-7	6	-3	4	-6
3	-8	5	-4	3	-7
2	-9	4	-5	2	-8
1	-10	3	-6	1	-9
0	-11	2	-7	0	-10
-1	-12	1	-8	-1	-11
-2	-13	0	-9	-2	-12
-3	-14	-1	-10	-3	-13
-4	-15	-2	-11	-4	-14
-5	-16	-3	-12	-5	-15
-6	-17	-4	-13	-6	-16
-7	-18	-5	-14	-7	-17
-8	-19	-6	-15	-8	-18
-9	-20	-7	-16	-9	-19
-10	-21	-8	-17	-10	-20
-11	-22	-9	-18	-11	-21
-12	-23	-10	-19	-12	-22
-13	-24	-11	-20	-13	-23
-14	-25	-12	-21	-14	-24
-15	-26	-13	-22	-15	-25
-16	-27	-14	-23	-16	-26
-17	-28	-15	-24	-17	-27
-18	-29	-16	-25	-18	-28
-19	-30	-17	-26	-19	-29
-20	-31	-18	-27	-20	-30
-21	-32	-19	-28	-21	-31
-22	-33	-20	-29	-22	-32
-23	-34	-21	-30	-23	-33
-24	-35	-22	-31	-24	-34
-25	-36	-23	-32	-25	-35
-26	-37	-24	-33	-26	-36
-27	-38	-25	-34	-27	-37
-28	-39	-26	-35	-28	-38
-29	-40	-27	-36	-29	-39
-30	-41	-28	-37	-30	-40

Audience TV du 13 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

HORAIRE	FOYERS AVANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	46,3	Santa-Barbara	Actual. région.	Actual. région.	Nulle part	Porte rasquée	Hulk
19 h 45	48,5	Roux tortura	Franco folles	Actual. région.	Nulle part	Boulevard	Hulk
20 h 16	64,7	Journal	Journal	La classe	Nulle part	Journal	Cooby show
20 h 55	67,4	Pérols pérols	Pla ou tana	Mé y m...	Polka Néel.	Nuit trop...	1 homme...
22 h 8	71,6	Pérols pérols	Pla ou tana	Mé y m...	Polka Néel.	Accords deble	1 homme...
22 h 44	41,6	L'après	Auteurs, dit	Journal	Roue	Hitchcock	Homme de fer

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Communication

Les propositions du sénateur Cluzel pour éviter une septième réforme de l'audiovisuel

M. Jean Cluzel a rendu public, le mardi 14 juin, le « Message en forme de supplique pour l'audiovisuel » qu'il a adressé au président de la République le 30 mai. Le sénateur centriste de l'Allier propose de « faire l'économie d'une septième réforme » en améliorant de manière pragmatique et progressive l'organisation de l'audiovisuel national. Seule exception : la refonte d'une CNCL, qui n'est plus crédible, passe par le législateur et par une réforme constitutionnelle.

Personne n'a mandaté M. Jean Cluzel pour réviser le fonctionnement de l'audiovisuel français. Le sénateur de l'Allier l'avoue : il s'est « auto-séisté », a travaillé « en solitaire », tout en procédant à la « plus vaste concertation ». Pourtant l'initiative ne manque pas de légitimité. Rapporteur depuis des lustres du budget de la radio-télévision, M. Cluzel connaît les moindres recoins du secteur. Il n'a cessé d'attirer l'attention du pouvoir politique sur les dérèglements de la gestion publique, le déperissement de la création nationale ou l'importance des enjeux technologiques. De plus, l'homme fait preuve d'une belle indépendance : en 1982, il amendait la loi de M. Georges Fillioud dans un « esprit de consensus » ; en 1986, il bouclait celle de M. Létard, jugé trop « idéologique ».

Si le sénateur de l'Allier a repris la plume bien avant l'échéance présidentielle, c'est pour éviter à l'audiovisuel national un nouveau séisme législatif, indubitablement accompagné de tentatives politiques, de paralysie économique et d'inutiles stratifications réglementaires. « A trop charger la mule, elle s'avance plus », résume-t-il avec un solide bon sens bourbonnais. Le diagnostic pourrait fort bien rencontrer les préoccupations d'un gouvernement, peu tenté par une réforme radicale bien avant que les élections législatives ne privent d'une majorité absolue au Parlement. M. Cluzel ne serait-il pas « l'homme d'ouverture » tout désigné pour explorer les voies du consensus souhaité dans ce secteur par le candidat François Mitterrand ?

Pour le sénateur centriste, le postulat de départ est simple : « La France n'est pas bien placée sur le créneau de la communication audiovisuelle, créneau porteur éco-

nomiquement et culturellement ». Pour redresser la barre, il faut « agir sur les comportements, laisser davantage d'autonomie aux opérateurs et aux autorités chargées de la régulation tout en leur garantissant une stabilité législative ».

● **La relance des industries de programmes.** Pour M. Cluzel, « seule la richesse d'une chaîne est susceptible de promouvoir la production télévisuelle ». Il faut donc infléchir la réglementation dans un sens plus réaliste en tenant compte de la santé financière de chaque opérateur, faciliter l'accès des chaînes au compte de soutien, négocier avec les artistes-interprètes une juste rémunération des droits qui ne pénalise pas la production nationale par rapport à la concurrence étrangère. Certes, il faut aussi assurer aux producteurs une plus grande indépendance commerciale à l'égard des télévisions. Mais le sénateur centriste refuse de bousculer le marché en imposant une séparation stricte entre les fonctions de producteur et de diffuseur, souhaitées par de nombreux professionnels. A l'autorité régulatrice de limiter, comme l'y invite la loi, la part de production propre des chaînes. Au conseil de la concurrence de combattre les abus de position dominante.

● **La sauvegarde du cinéma.** Là encore, le sénateur centriste ne croit pas nécessaire de figer la réglementation, la concurrence entre le petit et le grand écran. Il suggère plutôt d'augmenter les ressources de la production cinématographique en développant le marché de la vidéo : baisse de TVA sur les cassettes et priorités des vidéoclubs sur Canal Plus pour la commercialisation des films.

● **Le renforcement du service public.** Hostile à la création d'un holding regroupant A 2 et FR 3, M. Cluzel préfère parler d'harmonisation des programmes entre les deux chaînes et de coopération dans la gestion de certains services communs. Par contre, il demande le maintien, et même le développement, des recettes publicitaires d'Antenne 2 et de FR 3 pour éviter qu'elles soient « déconnectées de la sanction du marché, de l'audience, et soient tentées de réduire leur programmation à la satisfaction d'un public minoritaire essentiellement composé de groupes intellectuels parisiens ».

● **Le soutien aux nouvelles technologies.** Le sénateur centriste se montre très sceptique sur le développement commercial de la télévision par câble. Il propose que la direction générale des télécommunications, qui a déjà consacré 50 milliards de francs au plan câble, s'en tienne au strict respect de ses engagements sans investir plus avant. Même prudence pour le satellite de télévision : M. Cluzel estime qu'un accord avec le gouvernement allemand, privé de son satellite TV Sat, devrait pouvoir réduire le coût de l'opération TDF1-TDF2. Il suggère de confier l'avenir de la filière à la DGT afin d'éviter la lutte fratricide entre les administrations. En revanche, le sénateur réclamerait que l'Etat augmente ses aides au développement, enjeu fondamental pour l'industrie électronique européenne en concurrence avec des constructeurs japonais, fermement soutenus par leur gouvernement.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

« Un édit de Nantes pour mettre fin à la guerre des télévisions »

« Pas de septième réforme de l'audiovisuel, dit-on. Cela ne vous empêche pas de prôner le remplacement de la CNCL... »

M. Jean Cluzel. — La Commission — comme la Haute Autorité avant elle — porte et elle un péché original : elle s'est faite contre l'opposition de l'époque. Elle souffre en outre d'avoir dû prendre, dans ses premières semaines d'existence, des décisions politiquement sensibles. Or le fonctionnement harmonieux du système de régulation de l'audiovisuel suppose un consensus sur l'autorité qui en a la charge.

— Comment y parvenir ? — Par un mode de désignation de ses membres qui ne lèse ni la majorité ni l'opposition. Les nominations doivent être consensuelles et non procéder par addition de membres nommés par telle ou telle autorité politique, juridique ou administrative. C'est pourquoi je propose que tous les membres — sept serait un idéal, neuf un maximum — soient nommés d'un commun accord par le président de la République et les présidents des Assemblées parlementaires.

— Imaginez-vous vraiment que le chef de l'Etat puisse soumettre ses choix à un quelconque agrément ? — Il n'y aurait pas agrément, puisqu'il n'y aurait pas décision préalable, mais commune... Mais vous avez raison, il ne peut y avoir d'accord possible sur la procédure s'il n'y a pas, d'abord, accord sur l'esprit. Ce qu'il faut en vérité, dans toute la classe

politique, c'est une véritable révolution des mentalités. Qu'elle ait lieu, et elle restera de surcroît. Qu'elle se révèle impossible, et il faudra se contenter d'une réforme, en réduisant, par exemple, le nombre des membres de la CNCL de treize à neuf par renouvellement du représentant de l'Académie française et des membres cooptés.

— Souhaites-vous, comme le président de la République, que la nouvelle instance soit inscrite dans la Constitution ? — Prévenir son existence, rendre indépendante des échéances électorales me paraît assurément nécessaire. Mais cela ne saurait toutefois lui garantir son indépendance et sa crédibilité. Il conviendrait également d'assurer une protection adéquate de ses compétences pour que ces dernières ne puissent être réduites ou limitées au gré des alternances électorales. Une constitutionnalisation me paraît dès lors envisageable.

— Le risque — car il existe — serait que cette autorité, une fois constitutionnalisés, échoue dans sa mission. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas envisager une période probatoire de trois ans pendant laquelle la nouvelle instance serait mise à l'épreuve avant d'être introduite dans la Constitution ? Toutes les conditions seraient alors réunies pour qu'un irrévocable édit de Nantes mette enfin un terme aux guerres des télévisions.

Propos recueillis par PIERRE-ANGEL GAY.

Le Carnet du Monde

Décès

— M^{me} Geneviève Dallery, son épouse, toute sa famille, et ses amis, ont le douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de subir en la personne de

M. Robert DALLERY, décédé le 8 juin 1988.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Montreal (Yonne), le samedi 11 juin, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M^{me} Liliane Dreyfus, son épouse, Armud, Eve, Bethsabée, ses enfants, et ses amis, font part du décès de

Michel DREYFUS, 17, bd Montmorency, 75016 Paris.

— M^{me} Paul-André Falcoz, M. et M^{me} Bernard Mallet, leurs enfants et petits-enfants, Le Dr et M^{me} Pierre Chambonnet, leurs enfants et petits-enfants, et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

M. Paul-André FALCOZ, chevalier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 11 juin 1988, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 15 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e.

L'inhumation aura lieu le jeudi 16 juin au cimetière de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Philippe Gazier, et ses enfants Véronique, François et Florence, M^{me} Jacques Paris de Brod, née Françoise du Joutroy d'Abbas, ont le douleur de faire part du décès de

M^{me} Philippe GAZIER, née Gaëlle Paris de Brod, cinquante-sept ans, survenue le 3 juin 1988, à Besançon, en terme d'une courte lutte contre le cancer.

La messe de funérailles a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église d'Abbas-Dessus, le 6 juin.

6, avenue Georges-Clemenceau, 92330 Sceaux (Hauts-de-Seine), Abbas-Dessus, 25440 Quingex (Dooche).

— Pascale et Régis Bouliard, Michel Hanoka, Sany Hanoka, Diane Arar, Raymond et Gabry Aghion, Philippe et Béatrice Aghion, Pierre et J.-M. Salame, Nicole et Bob Williams, Margie Anzi, Victor et Juliette Romano, leurs fille, genre, fils, frère et sœurs, nièces et neveux et cousins, ainsi que leurs familles respectives, et ses amis, ont le douleur de faire part du décès survenu le 11 juin 1988, à l'âge de soixante-neuf ans, de

Jacques HANOKA. Les obsèques auront lieu le mercredi 15 juin, à 11 heures.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse.

— Jacques Tricot, président-directeur général, La direction, Et les collaborateurs du bureau d'études Berlin, ont appris avec douleur le décès de

M. J. HANOKA, ingénieur ETP, ancien directeur général.

Nous partageons l'émotion de sa famille et souhaitons associer à son souvenir tous ceux qui l'ont connu.

— M^{me} Robert Hintzy, M. Jacques Hintzy, Stanislas, Cyril, Alexandre, M. et M^{me} Christian Hintzy, Lidwine, Audrey, François, M. Gérard Hintzy, Guillaume, M. et M^{me} Claude Hintzy, Fabrice, Melchor, M. et M^{me} Francis M. Kahn, ses enfants et petits-enfants, M^{me} Roger Hintzy, ses enfants et petits-enfants, M. l'abbé Jean Albino-Ruhlmer, ont le douleur de faire part du décès de

M. Robert HINTZY, survenu le 12 juin 1988, à Cambrai, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 15 juin, à 10 heures, en l'église des Carmes, au Fay (Hauts-Loire), suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

— Les familles Proux et Kher, ont le regret de faire part du décès de

M^{me} Bernard KHER, née Annie Proux, survenue le 13 juin 1988, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, de Ruell-Mehauson, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le même jour à 16 heures, au cimetière Saint-Eloi de La Rochebeaucourt dans le caveau de famille.

— Sylvie et Jean-Michel Brunel et leurs enfants, Marine et Jean-Pierre Cordier et leurs enfants, Les familles Laval, Brunel, Cordier, ont le douleur de faire part du décès de

M^{me} Huguette LAVAL, survenue à Aix-en-Provence, le 3 juin 1988.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

— M^{me} Jean-Claude Le Grand, Ses enfants, parents, alliés et amis, ont le douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude LE GRAND, architecte, survenue le 5 juin 1988.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 10 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Médicos, 26, rue Barbier, 75006 Paris.

— M. et M^{me} Jean Pernot et leur fille, Les docteurs Serge et Anne-Marie Chauvancq et leurs fils, M^{me} Geneviève Le-Quang-Linh, Le docteur et M^{me} Claude Le-Quang et leurs enfants, M^{me} Hélène Le-Quang-Ly, M. et M^{me} Maxime Bouliard et leurs enfants, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

M^{me} veuve Antoine LE-QUANG-TRONG, née Lucie Truong-Minh-Ky, leur mère et grand-mère, survenue le 11 juin 1988, dans sa soixante-troisième année.

Ses obsèques seront célébrées en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, 75012 Paris, le vendredi 17 juin, à 8 h 30. L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Beaucourt, 75012 Paris.

— M. et M^{me} Jean Motier, M. et M^{me} Alex Picard, M. et M^{me} Philippe Peyrolade et Arnaud, M. et M^{me} Michel Pionet et Caroline, Toute sa famille, Et ses nombreux amis, ont le douleur de faire part du décès de

M. Roger PICARD, survenu le 8 juin 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité au cimetière de Charonne, à Paris.

Il rappelle à votre souvenir son épouse

Suzanne METZGER, décédée le 11 septembre 1987, le 15 juin 1988.

— M. Paul Veillas, Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses neveux, nièces, cousins et amis, ont le douleur de faire part du décès, dans sa soixante-douzième année, de

M^{me} Paul VEILLAS, née Louise Comy, endormie dans la Paix du Seigneur, le 10 juin 1988.

Une messe à son intention sera célébrée à la chapelle de l'Ecole militaire, à Paris-7^e, le jeudi 23 juin, à 19 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Douleur de Saint-Aubin, Saint-Aubin, 91190 Orléans-Yvette.

Anniversaires

— (73) Crout, château de Beauséjour, Le 15 juin 1987.

Thierry TRICAUD, ancien élève de l'ENA, nous quitte à l'âge de trente ans.

A son souvenir est associé celui de son père, décédé le 5 octobre 1978.

Martial TRICAUD, médecin général de l'armée de l'air. Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus, estimés et aimés.

Journées de Soldes dans les Boutiques

NINA RICCI

Jeudi 16 juin et jours suivants de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h

39, avenue Montaigne 17, rue François-1^{er}

et pour l'homme :

Ricci-Club

19, rue François-1^{er}

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques 79 F

Abonné (avec justificatif) 69 F

Communications diverses 32 F

Inscription minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Rem. : 42-47-95-03.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 08

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-05-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 1^{er} décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M.M. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts

Rédacteur en chef : Daniel Vernet

Correspondant en chef : Claude Sèzes

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapez LEMONDE code d'accès ABO

Le Monde

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Le Monde

TÉLÉMATIQUE

Composés 36-15 - Tapez LEMONDE

Le Monde

PUBLICITE

3, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-52 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS

BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Mois	FRANCE	REUNION	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS
3	354 F	399 F	504 F	487 F
6	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 388 F	1 800 F	2 538 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Composants d'adresse définitifs ou provisionnels : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois

6 mois

9 mois

1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Veillez avoir l'obligance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LE GROUPE JEUNE AFRIQUE

informe ses lecteurs que **SOPHIE BESSIS** et **SOUHAYR BELHASSEN** dédicaceront leur ouvrage

BOURGUIBA tome I

"A la conquête d'un destin" 1901-1957

le vendredi 17 juin 1988, de 15 h 30 à 18 h 30 à la Bouquinerie l'Harmattan 21, rue des Ecoles, 75005 Paris

SCIENCES ET MEDECINE

Le tir d'Ariane-4

Les équipes du centre spatial de Kourou (Guyane) mettent la dernière main au tir du premier exemplaire du lanceur lourd européen Ariane-4, dont la mise à feu est prévue pour le 15 juin entre 13 h 13 et 14 h 46 (heure française). Une certaine fébrilité règne en effet parmi les techniciens, qui n'ont pas hésité, voilà deux semaines, à reporter le tir de quarante-huit heures pour vérifier à nouveau le comportement d'une pièce essentielle - un générateur de gaz - dans le fonctionnement des moteurs du premier étage de l'engin. De même, ils

ont décidé, vendredi 3 juin, de prendre un délai supplémentaire d'une dizaine de jours pour vérifier le comportement douteux du calculateur de bord et passer à nouveau le lanceur au peigne fin. Sages décisions lorsque l'on sait que ce nouveau lanceur, aboutissement indirect de la politique spatiale lancée par les Européens en 1973, doit être, jusqu'à l'an 2000, le fer de lance de l'Europe spatiale sur le marché des services de lancement que nous disputent aujourd'hui les Américains et, demain, les Soviétiques et les Chinois.

Le fer de lance de l'Europe spatiale

C'EST un formidable pari que les Européens vont tenter de réussir à partir du 15 juin. Ce jour-là, les techniciens de Kourou mettront à feu le premier exemplaire d'un tout nouveau lanceur, Ariane-4, dont M. Frédéric d'Allest, président-directeur général d'Arianeespace, espère bien qu'il permettra à l'Europe d'enlever dans les prochaines années la moitié du marché des services de lancement de satellites du monde occidental.

Bien qu'il s'agisse d'un vol d'essai, Ariane-4 sera porteur pour ce tir de démonstration de trois satellites civils dont les propriétaires auront payé le minimum pour leur transport en orbite en raison des risques que présente inévitablement ce tout premier lancement. L'Américain Panamsat ne versera que 7 millions de dollars, alors qu'une cinquantaine de millions de dollars sont en général réclamés pour la mise en orbite d'un satellite de télécommunications. L'Agence spatiale européenne (ESA) paiera une somme relativement modeste (de l'ordre de 4,3 millions de dollars) pour son satellite de prévision météorologique Météosat (1). Quant au satellite radioamatour Amstar-III C, il bénéficiera d'un vol gratuit.

L'avenir est donc à ce lanceur lourd, qui, dans ses différentes versions, sera construit à soixante et onze exemplaires et constituera, selon M. André Van Gaver, chef de ce programme au Centre national d'études spatiales (CNES), « le fer de lance de l'Europe jusqu'en l'an 2000 ». Le temps d'attendre la mise en service opérationnel du lanceur super-lourd Ariane-5, plus économique encore. Décidé en novembre, lors de la conférence spatiale européenne de La Haye, ce nouveau véhicule de transport spatial devrait offrir à la fin des années 90 une réduction des coûts de mise en orbite de 45-50% par rapport aux premiers Ariane. Ces quelques chiffres montrent le chemin parcouru depuis cette fameuse conférence de

Bruxelles de décembre 1972, où la France proposa à ses partenaires européens désabusés de remplacer l'ambitieux projet Europa-3 par le lanceur Ariane.

L'émotion, il faut le dire, était à son comble à l'époque du fait de l'accumulation des échecs survenus lors de la mise au point des différents éléments qui devaient constituer le lanceur Europa-2. Coût de l'aventure : 3,5 milliards de francs partis en fumée ! Les Européens ne pouvaient donc engager le programme Ariane sous de pires auspices. Pourtant, les ministres concernés décidèrent en juillet 1973 de se lancer dans l'aventure. Ils ne peuvent aujourd'hui que s'en féliciter en dépit des quatre revers que le programme Ariane a essuyés (2). La société responsable de la commercialisation du lanceur européen, Arianeespace, affiche en effet un déficit jusqu'en 1990-1991 et peut s'enorgueillir d'un carnet de commandes d'une valeur de 15,1 milliards de francs, correspondant au lancement à venir de quarante-quatre satellites.

Depuis le premier vol de décembre 1979, vingt-deux Ariane ont été tirés à Kourou. Six autres, des Ariane-2 et des Ariane-3, restent encore à lancer avant qu'Ariane-4 ne prenne définitivement la relève. Mais ces deux modèles ne permettent pas de transporter en orbite des charges supérieures à 2,7 tonnes, soit une performance équivalente à deux fois celle du lanceur américain Delta. Or le marché a évolué, et les

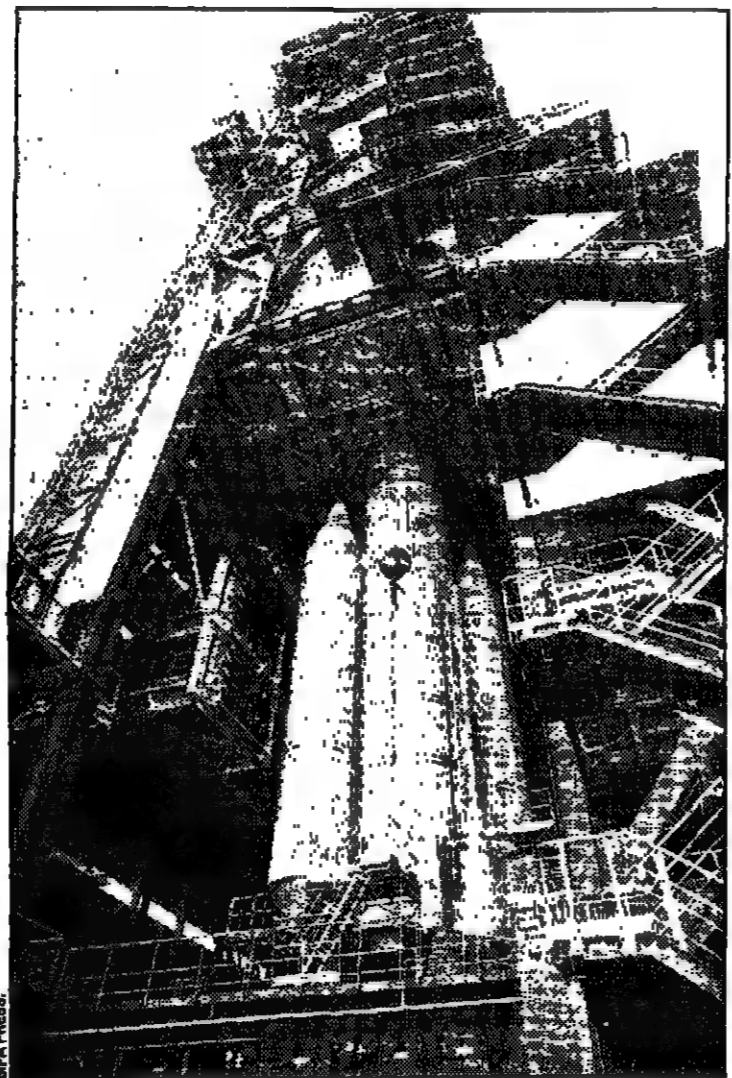
(1) Le prix total du service de lancement devrait s'élever pour ce tir à 10 millions d'unités de compte, soit quelque 69 millions de francs.
(2) La propulsion du lanceur Ariane est de type classique, sauf pour ce qui concerne le troisième étage, qui brûle de l'hydrogène et de l'oxygène liquides (propulsion cryogénique) pour améliorer les performances de l'engin. Trois des échecs essuyés par Ariane sont imputables aux difficultés de maîtrise de ce mode sophistiqué de propulsion.

constructeurs de satellites réclament pour les années 90 des lanceurs offrant plus de place et pouvant accueillir des charges utiles de masse plus élevée.

C'est la raison pour laquelle les responsables du Centre national d'études spatiales ont présenté dès le mois de septembre 1981 à l'ESA le

dossier d'un nouveau lanceur lourd (Ariane-4), capable, avec ses différentes versions, de mettre en orbite des charges utiles d'une masse comprise entre 1,9 tonne et 4,2 tonnes.

JEAN-FRANÇOIS AUGÉREAU.
(Lire la suite page 22.)



SUR LE FIL

CEUX qui exercent le métier de vendeur de services de lancement le savent bien. « Le vingtième tir, le trentième, c'est toujours, quoi qu'on fasse, la première fois. » Les échecs des grandes aventures technologiques tiennent souvent à peu de chose. Ce fut le cas voilà presque vingt ans pour la mission Apollo-13 que les Américains avaient envoyée vers la Lune et qui faillit tourner au drame en raison, dit-on, d'un interrupteur à trois sous. Ce fut également le cas pour le satellite de télécommunications français Télécom 1-B, victime, au début de l'année, d'un composant électronique de 200 F à 300 F.

C'est pourquoi certains s'inquiètent de ce que le tout nouveau lanceur européen Ariane-4 soit mis en service opérationnel sans avoir fait l'objet d'un important programme de tirs de qualification. De fait, l'Europe spatiale avait, au tout début du programme Ariane, décidé de la conduite de quatre tirs de qualification pour son lanceur Ariane-1 avant de déclarer bon pour le service. Politique qui permit de mettre en évidence un problème sur le premier étage mais n'empêcha pas, plus tard, les échecs dus au troisième.

Comme la technologie de l'Ariane-4 que l'Europe va lancer depuis Kourou est issue en droite ligne de celle retenue en 1973 pour les premiers Ariane, les promoteurs de ce nouveau lanceur lourd estiment qu'il n'y a pas grand risque à réduire à un seul tir le nombre des vols de qualification d'Ariane-4. Cet excès de confiance est-il justifié ? « Nous nous sommes posé la question, explique M. Frédéric d'Allest, PDG d'Arianeespace, comme nous nous l'étions posée lors de la mise en service du premier Ariane-3 qui différait

pourtant des lancements précédents par l'adjonction sur ses flancs de deux fusées d'appoint à poudre. » Compte tenu du fait que le deuxième et le troisième étage d'Ariane-4 sont issus de lanceurs précédents et que les moteurs du premier - certes en plus grand nombre - sont les mêmes que ceux des Ariane-2 et 3, les ingénieurs estiment que la multiplication de vols d'essai à 500 ou 700 millions de francs pièce n'apporterait pas grand-chose.

Un argument que M. d'Allest reprend à son compte en notant que les connaissances et les modèles de simulation ont fait des progrès, et que l'un de ses concurrents directs, l'Américain McDonnell, a pris en son temps des risques autrement importants sur certains de ses lanceurs. « Même si l'on découvrait un « loup » au cours de ce vol, on aurait neuf mois avant le prochain vol Ariane-4 pour le remédier, et le calendrier des lancements d'Arianeespace ne serait que peu perturbé dans la mesure où nous avons du grain à moudre avec les six lanceurs Ariane-2 et 3 qu'il nous reste à lancer. »

Quoi qu'il en soit, les techniciens n'ont pas choisi la facilité pour ce tir en optant pour la version la plus complexe des Ariane-4, celle qui est à la fois équipée de fusées d'appoint à liquide et à poudre. Une bonne manière, « si tout se passe bien, de dégager la meilleure marge de sécurité pour la mise en service opérationnelle de la fusée européenne » qui commencera en novembre avec le tir du deuxième exemplaire du lanceur, même si celui-ci est encore considéré comme un vol technique... à plein tarif cependant pour les passagers.

J.-F. A.

Une géante sur le pas

Ariane-4 est le premier lanceur lourd d'une génération qui prépare l'Europe spatiale de l'an 2000. Une fusée Meccano qui s'adapte à la demande.

Ce n'est pas un lanceur, mais toute une famille de lanceurs que les promoteurs d'Ariane-4 ont conçue pour leur clientèle, reprenant en cela la politique adoptée par les constructeurs d'avions comme Boeing ou Airbus Industrie. L'évolution rapide du marché des satellites, dont la taille et le volume ont fleuri, ont poussé le Centre national d'études spatiales (CNES) et à l'Agence spatiale européenne (ESA) les nouvelles performances des différents Ariane-4.

La tâche n'était guère facile dans la mesure où il faut à la fois satisfaire les propriétaires de petits satellites « guignés » par McDonnell-Douglas, ceux qui sont attirés par la fusée Delta, et ceux enfin des gros satellites susceptibles de s'embarquer sur les puissantes fusées Titan de Martin Marietta. Il s'agit donc de concevoir une famille de lanceurs à capacité variable qui permette de mettre sur orbite de transfert - 200 kilomètres de péripécée - pour 36 000 kilomètres d'apogée - des charges utiles comprises entre 1 900 kg et 4 200 kg.

Bref, une impossible gageure, « à moins d'accommoder les restes » en s'appuyant sur la technologie éprouvée et bien maîtrisée des lanceurs

Ariane-2 et Ariane-3 qui a fait les succès commerciaux d'Arianeespace et donné à l'Europe une crédibilité spatiale incontestée en matière de lanceurs. Ce ne sont pas les Américains qui le contesteront. Aujourd'hui encore, ils se moquent des doigts d'avoir progressivement abandonné leurs lanceurs conventionnels au profit d'une navette spatiale clouée au sol depuis deux ans et demi déjà. Ils ont certes redressé la barre, mais les Ariane-4, qui apparaissent hier encore, aux yeux des Américains, comme « une deuxième source d'approvisionnement après la navette », sont devenus des concurrents à part entière pour les Delta, les Atlas et les Titan.

Grâce à la solution retenue par les Européens, la famille Ariane-4 couvre pratiquement toute la gamme des possibilités offertes par ces lanceurs. Pour cela, les ingénieurs ont retenu la solution du Meccano, dont on associe les différents éléments pour obtenir le lanceur le plus adapté à la mission retenue. Tout se passe un peu comme sur une voiture dont la carrosserie ne changerait pas mais dont la motorisation varierait au gré des besoins. C'est ainsi que pas moins de six modèles Ariane-4 sont inscrits au catalogue d'Ariane-

pace, dont la nouvelle stratégie commerciale se résume désormais à garantir au client une orbite et une précision d'injection de sa charge utile sur cette orbite sans qu'il ait à s'inquiéter de la nature véritable du moyen de transport.

A charge pour Arianeespace d'associer sous le coiffe du lanceur choisi - ce qui ne sera pas toujours facile - les différentes charges utiles dont elle a la responsabilité pour rentabiliser au mieux le tir de l'engin retenu. Par exemple, en mariant, grâce au système de lancement double Spelda, développé pour l'occasion, un satellite de télévision directe de type TDJ-1 (2 000 kg) avec un satellite de télécommunications analogique à Télécom-1 (1 200 kg). « Commerciallement, c'est génial, remarque Bernard Laidière, chef du programme Ariane à l'Aérospatiale. Mais un de nos grands problèmes vient de la complexité induite par le nombre de variantes. » Avec six versions différentes du premier étage d'Ariane-4 et sept de la partie haute constituée par le Spelda et par la coiffe qui abrite les satellites pendant la traversée de l'atmosphère, on peut donc avoir en théorie quarante-deux versions du lanceur. « Il n'y en a en fait qu'une trentaine de réalisables. Et c'est déjà beaucoup. »

Ces six variantes d'Ariane sont organisées autour d'un même corps central, l'Ariane-40, qui est le plus petit des modèles d'Ariane-4. C'est un lanceur à trois étages, d'environ 57 mètres de haut, qui reprend tels quels le deuxième et le troisième

étage des Ariane-2 et Ariane-3 actuels.

Tout se joue donc sur le premier étage, qui, bien que reprenant les quatre moteurs Viking des précédents Ariane, a été fortement remanié. Au point que sur les quelque 1 400 millions de francs (prix mi-1980) alloués par l'ESA à ce programme, la moitié a été investie dans la refonte de cet étage. Dans un premier temps, il avait été envisagé de modifier la baie de propulsion de cet étage pour l'équiper d'un cinquième moteur Viking, installé en position centrale.

Raccourcir les cycles de production

Cette solution ne fut finalement pas retenue en raison des trop grandes modifications qu'elle impliquait. Il lui fut préféré un premier étage dont les quatre moteurs Viking étaient conservés, mais dont la taille était allongée de 6 mètres (combustible) au lieu de 140 tonnes comme précédemment. Conséquence : une durée de vol accrue de quatre-vingt secondes.

Hélas ! cette version simplifiée d'Ariane est incapable de décoller par ses propres moyens. Elle ne peut qu'à la condition de réduire sensiblement sa masse (231 tonnes) en ne remplissant qu'une partie (160 tonnes) des réservoirs du premier étage.

J.-F. A.

(Lire la suite page 22.)

Offre fantastique
NEUBAUER
Votre **205** berline (305 Sportes) en livraison immédiate avec l'intérieur en CUIR c'est GRATUIT du 1^{er} au 30 juin

NEUBAUER
* Modèle 1988, en fonction des options choisies

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

Le second souffle d'une molécule

Seize ans après la découverte d'une molécule, le PAF (Platelet activating factor), les premières expérimentations sur l'homme ont commencé.

PAF, au simple énoncé de ces trois lettres il est de bon ton, dans la communauté scientifique française de répondre par un sourire entendu. « Le PAF ? Ah oui, ce truc de Benveniste... ». Un truc peut-être, mais un truc qui commence à intéresser de nombreuses firmes pharmaceutiques qui, les unes après les autres, se mettent à produire des molécules anti-PAF. Y aurait-il donc une « affaire PAF » ? Et d'abord, de quoi s'agit-il ?

Découvert en 1972, par l'équipe du docteur Jacques Benveniste (unité 200 de l'INSERM), le PAF (anciennement dénommé le Platelet

activating factor) est une molécule libérée à la fois par de nombreuses types de cellules (cellules sanguines, tissulaires, etc.) et par divers organes (poumon, cœur, rein, peau...). Initialement appelé PAF parce qu'il est capable de provoquer une aggrégation entre les plaquettes sanguines, le PAF pourrait en réalité jouer un rôle beaucoup plus varié dans de nombreux phénomènes pathologiques : allergie, inflammation, affections cardiovasculaires, rénales, gastro-intestinales, etc.

A priori, donc le PAF avait tout pour intéresser et la communauté

scientifique et l'industrie pharmaceutique. Pourtant l'accueil qui en France fut réservé à cette découverte fut des plus froids. D'aucuns expliquèrent ce peu d'intérêt pour cette nouvelle molécule par la personnalité — jugée « originale », voire « turbulente » ou « provocatrice » — de celui qui l'avait découverte. « Enfant terrible » de la recherche française — il devait, aux yeux de beaucoup, confirmer cette réputation quelques années plus tard avec ses travaux sur « les effets moléculaires sans molécules » et sur l'homéopathie. — Jacques Benveniste est considéré par ses pairs tantôt comme un « homme d'une intelligence hors du commun », tantôt comme un « huluferlu ». Reste tout de même — et cela n'est contesté par personne — qu'on lui doit la découverte du PAF. Finalement, ce furent les firmes pharmaceutiques qui, les premières, comprirent l'intérêt potentiel de cette découverte. Rhône-Poulenc, Beaufour, Hoechst-Roussel, Mais

Roche, Sandoz, Takeda, Merck et Co, Fujisawa, Boehringer-Ingelheim, Hoffmann-Laroche Upjohn, chacun de ses laboratoires se mit à la recherche de « la molécule anti-PAF qui, peut-être, s'avèrerait efficace dans le traitement de pathologies aussi diverses que l'ulcère de l'estomac, le choc endotoxique, le rejet de greffe, l'ischémie cérébrale, l'asthme, etc.

L'asthme bronchique

Parmi les nombreuses pistes suivies par ces laboratoires, certains, comme Rhône-Poulenc, cherchant à produire des antagonistes spécifiques synthétiques du PAF. D'autres, comme IPSEN-Beaufour, réussirent à extraire des molécules ayant une action anti-PAF à partir de plantes de la pharmacopée chinoise (Ginkgo Biloba). D'autres enfin, comme Boehringer-Ingelheim mirent à jour des dérivés des benzodiazépines ayant une action anti-

PAF mais dépourvus d'effets neurologiques centraux.

Restait alors à passer de l'expérimentation *in vitro* et sur l'animal aux essais cliniques sur l'homme. C'est dans l'asthme bronchique que le PAF semble avoir l'effet le plus net. En effet, il est capable de provoquer chez l'homme une constriction immédiate des bronches; en outre il induit une hyperactivité bronchique à long terme et il est capable de générer du mucus bronchique, une autre caractéristique de la maladie asthmatique.

Le PAF étant doté de telles propriétés, il était logique d'envisager l'essai d'un antagoniste dans le traitement de l'asthme. C'est ce qui vient d'être réalisé par l'équipe du docteur Philippe Guinat (Ipsen International-IBM) avec la collaboration de plusieurs services de pneumologie française. Les résultats de cette étude ont été présentés le 26 mai dernier à l'hôpital Cochin au cours d'un symposium international.

Les patients avaient été traités en double aveugle pendant un mois avec, soit du BN 52063 (un mélange de ginkgolides A, B et C), soit du placebo. Il a pu être montré, et ce uniquement dans le groupe traité, une amélioration de l'ordre de 10 à 15% du débit respiratoire de pointe.

Il est évidemment prématuré d'en conclure que les antagonistes du PAF constitueront dans l'avenir un traitement de l'asthme. De même qu'il est encore trop tôt pour savoir si ces molécules seront utilisées un jour dans d'autres indications. Le précédent des prostaglandines incite à une certaine prudence; après l'enthousiasme qui avait succédé à la découverte de ces médiateurs (celle-ci avait valu le prix Nobel de médecine 1982 à ses auteurs), un certain désenchantement avait suivi. Rien ne dit qu'il n'en sera pas de même avec le PAF. Mais rien ne dit le contraire non plus...

FRANCK NOUCH.

LE TIR D'ARIANE-IV

Le fer de lance

(Suite de la page 21.)

A cette époque, la fusée européenne n'avait connu qu'un échec (défaut d'un injecteur sur un moteur du premier étage), et ses promoteurs, confiants en leurs succès, annonçaient que le premier tir de ce nouveau modèle aurait lieu au mois de novembre 1985. Convaincue, l'Europe décida la mise en chantier de ce programme de 226 millions d'unités de compte (1 372 millions de francs aux conditions économiques de 1981) en février de l'année suivante.

La suite est connue. Les retards se sont accumulés en raison des difficultés rencontrées pour maîtriser la propulsion cryogénique du troisième étage. Neuf mois d'arrêt après l'échec de septembre 1982. Cinq mois d'arrêt supplémentaires après celui de septembre 1983. Seize mois enfin d'immobilité après l'échec de mai 1986. Ariane-4 ayant un troisième étage identique à ceux d'Ariane-2 et d'Ariane-3, il n'était plus question de tenir la date de lancement annoncée imprudemment pour le premier vol. Novembre 1985 devint donc vite juillet 1986, puis juillet 1987 et enfin juin 1988.

De tels changements de planning n'ont pas eu que des conséquences néfastes, même si on constate aujourd'hui que l'ensemble du budget dédié à ce programme, alors compris (485 millions d'unités de compte, soit 3,3 milliards de francs, prix 1986), a été dépensé. Tous ces reports imprévus n'ont finalement pas été de trop pour améliorer tout ce qui pouvait être critiqué sur le nouveau lanceur. Non pas qu'il s'agisse d'un organe extrêmement sophistiqué, mais plus simplement parce que toute modification, même minime, retentit sur le reste du lanceur et oblige à de nouveaux essais de qualification.

Coût modique

Pour ce nouvel Ariane, explique M. Frédéric d'Alles, je me suis battu contre le rêve de l'ingénieur, comme je l'avais fait pour les autres. La technologie n'est pas une fin en soi, et il convient de minimiser au maximum les risques — tout en offrant « des performances et un confort accrus » à la clientèle. C'est pourquoi Ariane-4 est un lanceur à trois étages dont le deuxième et le troisième sont pratiquement identiques — à des modifications de structures près — à ceux qu'utilisent les Ariane-2 et 3 actuels. Seul le premier étage a fait l'objet d'une refonte importante, permettant d'installer un appareil de propulsion aux performances sensiblement accrues.

Cela a bien évidemment conduit à revoir les structures de ce étage, ainsi que celles de la baie de propulsion, qui a été entièrement redessinée pour supporter les conditions d'environnement acoustique, thermique et vibratoire nouvelles auxquelles elle serait soumise. De même, il a fallu requalifier les moteurs à liquides (Viking-S) de cet ensemble, dont le temps de fonctionnement a été augmenté. Rien ne prouvait en effet qu'ils accepteraient sans dommages

de fonctionner une minute et demie de plus. De fait, des tests — ont permis d'identifier, explique M. Michel Dutrop, chef de programme Ariane-4 à la Société européenne de propulsion (SEP), des problèmes dans un roulement de la turbo-pompe mais aussi de régulation de combustion.

Des modifications ont été aussitôt apportées qui ont d'ailleurs bénéficié au programme Ariane-3. De même, il est apparu que le col de tuyère des moteurs Viking pouvait souffrir d'un temps de fonctionnement plus long. Le problème a été résolu en épaississant le bas du col de ce composé en matériau composite. Aujourd'hui, ces moteurs sont capables de tourner pendant au moins 300 secondes alors qu'ils fonctionneront pendant 210 secondes seulement pendant le vol. De telles prudenances n'ont pas été inutiles quand on sait que cet ensemble de 500 à 700 millions de francs dépend entre autres de la bonne marche de ces moteurs Viking qui coûtent 8 millions de francs pièce.

C'est dire que ce vol de démonstration est attendu avec une certaine inquiétude, même si M. Van Gaver estime que « le risque le plus grand est celui que présente un composant de mauvaise qualité qu'une erreur humaine aurait laissé passer ». Pourtant, bien d'autres incertitudes existent. Comme le comportement général du lanceur, auquel sa coiffe de grandes dimensions (4 mètres de diamètre), destinée à protéger les satellites pendant la traversée de l'atmosphère, risque de donner un comportement aérodynamique nouveau. Comme le fonctionnement aussi de la toute nouvelle centrale à inertie — un système à gyrolaser fabriqué par la SFENA — installée dans la case à équipements. Elle est certes moins précise pour le moment que la centrale Ferranti dont les lanceurs Ariane sont traditionnellement équipés, mais elle est aussi moins sensible aux vibrations et parfaitement à même, si nécessaire, de sauver la mission si la première centrale venait à tomber en panne.

Hors ces modifications modestes, Ariane-4 est finalement un lanceur « assez peu innovant, développé pour un coût relativement modique ». Mais la compétitivité est à ce prix si l'on veut pouvoir concurrencer les lanceurs américains de McDonnell Douglas (Delta), de General Dynamics (Atlas) et de Martin Marietta (Titan). Encore faut-il réussir ce premier vol de démonstration baptisé 401 pour rassurer et convaincre la clientèle, mais surtout pour en tirer tous les enseignements avant que ne soit lancé, en novembre vraisemblablement, le deuxième exemplaire d'Ariane-4 (version 44P). Quant au troisième exemplaire (vol 403), il partira, si tout va bien, en janvier ou février de l'année prochaine. Ariane-pace pourra alors espérer conserver ses parts de marché et « raffer dix des vingt satellites » que le monde occidental aura à lancer chaque année après 1992. A la condition toutefois que le dollar ne baisse pas trop, ce qui générerait sensiblement la négociation des contrats à venir.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Suite de la page 21.)

Le lanceur ainsi constitué prend alors le nom d'A-40. Il est alors capable de mettre en orbite une charge utile d'environ 1 900 kg. Pour aller au-delà, les ingénieurs ont dû recourir à quelques artifices en équipant le corps du premier étage de fusées d'appoint (boosters) à liquides (PAL) ou à poudre (PAP). Les premières, assemblées par l'allemand MBB-Erno, sont des moteurs Viking offrant chacun une poussée supplémentaire de 66 tonnes pendant un peu plus de deux minutes. Les secondes, fabriquées par l'italien SNIA-BPD, et dérivées de ceux qui équipent Ariane-3, donnent un surcroît de puissance d'une soixantaine de tonnes chacune pendant une trentaine de secondes.

Du nombre et de la variété de ces propulseurs dépendent alors les cinq autres versions Ariane:

- Ariane-42 (Ariane-4 équipée de deux fusées à poudre). Capacité de mise en orbite: 2 600 kg;
- Ariane-44 P avec quatre boosters à poudre. Capacité de mise en orbite: 3 000 kg;
- Ariane-44 L avec deux boosters à liquides. Capacité de mise en orbite: 3 200 kg;
- Ariane-44 LP avec deux boosters à poudre et deux boosters à liquides. Capacité de mise en orbite: 3 700 kg;
- Ariane-44 L, le plus puissant des lanceurs Ariane, avec quatre boosters à liquides. Capacité de mise en orbite: 4 200 kg.

On conçoit facilement qu'un tel catalogue constitue un véritable casse-tête de production pour les responsables de ce programme, pour le CNES, qui est chargé de la direction technique du projet, comme pour l'Aérospatiale, qui en est l'architecte industriel. Mais aussi pour les industriels des onze pays européens qui y participent (1) et pour la Société européenne de propulsion (SEP), qui fabrique les moteurs d'Ariane et va devoir pratiquement fournir un moteur de troisième étage par mois et un moteur de type Viking par semaine.

« Nous sommes condamnés à réussir », souligne son PDG, M. Jean Sollier, et tous nos partenaires aussi. Réussir sur le plan technique en effectuant un sans-faute avec ce premier vol, mais réussir aussi sur le

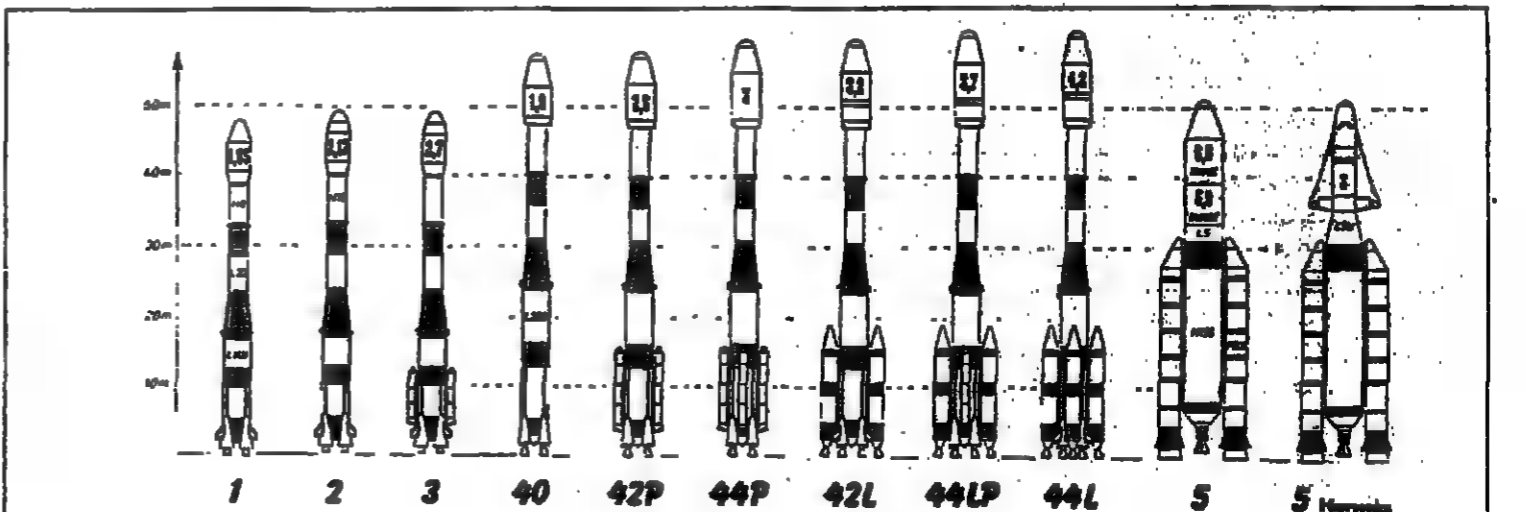
plan industriel en raccourcissant les cycles de production de six mois et en réduisant les prix de revient du lanceur de 15% à 20% grâce notamment à des commandes de lanceurs plus importantes de la part d'Ariane-space. Faute de quoi, il n'y aura pas d'Ariane-5 pour succéder au programme Ariane-4 et conserver à l'Europe son rang dans le domaine spatial.

J.-F.A.

(1) Onze pays participent à ce programme placé sous la responsabilité de l'Aérospatiale, qui joue le rôle de l'architecte industriel pour Ariane-4: France (59,3%), Allemagne fédérale (18,2%), Belgique (4,6%), Italie (6,6%), Grande-Bretagne (4,9%), Suisse (1,8%), Espagne (2%), Suède (1,2%), Pays-Bas (1,1%), Danemark (0,2%) et Irlande (0,1%).

Une géante sur le pas

La famille



Les chiffres inscrits au sommet des lanceurs indiquent la masse en tonnes des charges utiles qu'ils peuvent mettre en orbite de transfert géostationnaire (200 km x 36 000 km).

Demain

Étoile d'étoiles

Des observations effectuées par deux télescopes de l'Observatoire de l'ESO (European Southern Observatory), à la Silla, semblent indiquer qu'une étoile du Grand Nuage de Magellan, considérée jusqu'à présent comme une des plus massives connues en astronomie, serait en réalité constituée d'un amas très compact de jeunes étoiles chaudes et bleues. Des observations précédentes évaluant la masse de cette étoile, dénommée Sanduleak, à plus de cent vingt fois celle du Soleil. Ce qui paraissait difficile à concilier avec les calculs théoriques qui établissaient que des masses supérieures à soixante fois celle de notre étoile sont instables, et ne peuvent donc exister. D'autres observations sur d'autres étoiles très massives ont montré qu'elles étaient en fait composées de plusieurs étoiles plus petites étroitement serrées les unes contre les autres. La « trouvaille » concernant Sanduleak semble donc confirmer les calculs théoriques.

Un défibrillateur interne

Jusqu'à présent les coronariens atteints de fibrillations ventriculaires après infarctus (accélération des mouvements du muscle cardiaque pouvant entraîner un arrêt circulatoire) pouvaient dans bien des cas éviter la mort subite grâce à un défibrillateur externe, utilisé précocement (appareil délivrant un choc électrique). Un défibrillateur miniaturisé implantable a été maintenant mis

La chimie dans une bouteille

Les fours à micro-ondes peuvent servir d'autres usages que culinaires. Ils servent depuis peu à accélérer des réactions chimiques, traditionnellement obtenues jusqu'à présent au moyen des « bécés » Bunsen. Des chercheurs du département de chimie de l'université Laurentian, en Ontario, ont ainsi réussi à obtenir le composé « 4-cyanophényl benzyl ether » en trente-cinq secondes, au lieu de douze heures avec les techniques habituelles. Les chercheurs canadiens précisent cependant que l'observation de substances chimiques dans des fours à micro-ondes présente des risques d'explosion. Aussi, conseillent-ils d'enfermer les composés chimiques dans une bouteille de téflon, transparente aux micro-ondes, mais résistante aux hautes pressions générées. Le mieux, selon eux, est d'utiliser des bouteilles de 150 centimètres cubes et d'y introduire des solutions qui ne dépassent pas 25 centimètres cubes.

★ New Scientist, 19 mai 1988.

Le Monde
EN BANQUE DE DONNÉES

LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL 1 POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

SINORG G CAM. SERVEUR
Tél.: (1) 45-38-70-72

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ALLIER L'INNOVATION TECHNIQUE A L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Automatismes, Informatique Industrielle, Instrumentation, Electricité Industrielle, Electricité Bâtiment tertiaire, Génie Climatique, Télécommunications, Tableaux Electriques et réalisation d'ensembles industriels sont les activités principales de la Direction Industrie et Tertiaire de Spie Batignolles.

JEUNES INGENIEURS

ESE, ECP, ENSIEG, IDN, ENSEIHT, ENSEM...

Dans un contexte pluridisciplinaire, Spie Batignolles vous propose de devenir les acteurs de son développement, en acquérant les compétences qui vous permettront de prendre la responsabilité d'une affaire ou d'un projet sous tous ses aspects : commercial, gestion, études, réalisation... dans un cadre géographique sans frontières.

Nous remercions de prendre contact avec le Service Gestion du Personnel, Direction Industrie et Tertiaire, SPIE BATIGNOLLES Parc Saint Christophe 95861 Cergy Pontoise cedex.

Spie Batignolles
Désireux Recrutés et Hachères

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE DE REPUTATION ET D'IMPLANTATION INTERNATIONALE RECHERCHE

Responsable service électricité-automatismes

Missions : Il anime et encadre une équipe d'ingénieurs dont la forte compétence technique leur permet d'intervenir en tant que spécialistes sur des projets industriels mettant en œuvre de l'ingénierie électrique, des automatismes, du contrôle centralisé. Ce service comprend deux équipes : une équipe électricité déjà opérationnelle, une équipe automatismes à créer.

Profil : 30/40 ans, de formation grande école d'ingénieurs : ENSAM, ENSTA, ESR, ENSEIHT, il a acquis une bonne expérience en automates industriels notamment dans l'automatisation de process et dans le contrôle centralisé.

Nous attachons une grande importance à ses compétences techniques mais davantage encore à ses aptitudes à l'animation et au management d'équipe. Courts déplacements en France et à l'étranger. Anglais indispensable, espagnol souhaité.

Poste basé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser, sous réf. 84 M, une lettre manuscrite de motivation ainsi qu'un dossier de candidature à notre Conseil : STANDARDATA, 128, boulevard Haussmann 75008 Paris.

STANDARDATA

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

SECTEUR DE POINTE
recherche pour sa

Division Automatismes

CHEF DE BUREAU D'ETUDES

de formation Arts et Métiers et Supélec ou équivalent, ayant une grande expérience en conception et intégration de matériels électroniques et électromécaniques destinés au secteur tertiaire.

Il prendra la responsabilité d'une équipe d'une cinquantaine de personnes et assurera la direction d'un bureau d'études disposant de moyens comportant le développement CAO et assurera en liaison avec les départements techniques spécialisés :

- l'étude, la conception et le développement des produits d'une division,
- le respect des coûts et des délais prévisionnels,
- la définition des méthodes et l'établissement des devis,
- la gestion d'un atelier prototype mécanique et électrique,
- les relations avec la sous-traitance.

Pour réussir dans ce poste, le candidat retenu devra posséder de réelles qualités d'organisation et de rigueur, un sens de l'efficacité et le goût des contacts. Connaissance de l'anglais indispensable.

Les dossiers de candidature - sous référence 3309/M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

Important Groupe industriel recherche

FUTUR DIRECTEUR ROUTES

A 32/40 ans environ, diplômé d'une école d'ingénieur, aujourd'hui, riche de votre expérience professionnelle acquise dans le domaine de routes, vous allez de réelles compétences techniques à votre savoir-faire relationnel avec les administrations, les entreprises routières régionales et nationales.

d'homme de contact, de négociateur et d'animateur d'une équipe de Technico-Commerciaux.

Futur Directeur « Routes » vous assurerez le développement national du Groupe dans un secteur routier en pleine expansion.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo, sous la réf. 5429/LM, à MEDIA P.A. - 53, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Après une période de formation et d'intégration, vous mettez en œuvre vos talents de technicien,

Marketing Industriel...
Ingénieur ? Sup de Co ? Soyons ouverts

Chef de Produits Junior

Ingénieur passionné de Marketing ou Commercial passionné de technique, c'est votre personnalité qui nous intéresse.

Analyser des marchés, étudier leur potentiel... et valider leur rentabilité, votre première expérience Marketing vous a familiarisé avec tout ou partie de ces notions. Imaginatif, actif, concret et toujours positif, vous souhaitez à présent, mettre en valeur vos capacités d'initiative.

Nous concevons, produisons et commercialisons des produits et systèmes utilisant les technologies les plus avancées en électronique et informatique dans le domaine de la sécurité industrielle. Aujourd'hui, c'est votre propre gamme de produits que nous vous proposons de développer au sein de notre équipe marketing. Poste basé à Paris. Anglais nécessaire.

Merci d'écrire sous référence O/RU/M à notre Conseil Didier LESUEUR qui attend votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, prétentions et photo), et vous garantit une totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants 78 rue de la Fédération - 75015 PARIS

M2S GROUPE MATRA COMMUNICATION

LE CIC PARIS RECHERCHE UNE TÊTE BIEN FAITE

Vous êtes diplômé(e) d'une grande école scientifique ou commerciale. Vous êtes une grosse tête et vous avez un esprit brillant.

VOUS VOUS SENTEZ L'ÂME D'UN ORGANISATEUR. VOULEZ-VOUS :

suggérer des améliorations, rationaliser les procédures de travail et au besoin les remettre en cause, proposer des solutions accompagnées d'un bilan financier, bref, bousculer la fourmière tout en vous orientant vers une polyvalence de votre futur métier de banquier grâce à la diversité des projets (organisation des succursales, plan bureaucratique, etc.) et grâce au niveau de vos interlocuteurs ?

Le CIC Paris qui a une idée fixe, la force du service, a besoin de vous et notre Département de l'Organisation et de l'informatique jouera peut-être votre carte.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence DOI/716 à notre conseil.

UNILOG Conseil en Recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS
Membre de SYNTEC Informatique

INGENIEURS MECANIQUE ELECTRONIQUE ELECTRICITE

Au sein du GIAT (Groupement Industriel des Armements Terrestres) l'AMX-APX (1 600 personnes) étudie et assure la maîtrise d'œuvre de systèmes d'armes faisant appel aux technologies de pointe.

Plusieurs opportunités dans le domaine des ETUDES et DEVELOPPEMENT DES ESSAIS sont offertes.

- INGENIEURS ELECTRONICIENS, études - simulations - essais systèmes
- INGENIEUR ARCHITECTURE ELECTRIQUE ayant des connaissances en électronique
- INGENIEURS MECANICIENS.

Le sens des contacts, le goût pour l'innovation et le travail d'équipe seront appréciés.

Envoyer lettre, CV, photo à : **Etablissement d'Armement AMX-APX** Service RTH - 13, route de la Minière - SATORY - 78013 VERSAILLES Cedex.

AMX APX GIAT

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

BULL CPB ENGAGE UN INGENIEUR DEVELOPPEMENT HARDWARE DE FORT POTENTIEL

Ingénieur Grande Ecole Option Electronique, vous justifiez d'une expérience de 2-3 ans en conception de matériel à base de micro-processeurs.

Vous souhaitez maintenant intégrer une entreprise vous permettant de travailler sur des produits à la pointe de la technologie.

Saisissez l'opportunité que nous propose BULL CPB, leader mondial de la carte à microcalculateur.

Anglais courant nécessaire (déplacements occasionnels aux USA).

Adressez votre candidature sous référence 8744 M à BULL CPB - Mme Rolande ROUDES - Direction du Personnel - rue Eugène Hénoff - BP 45 - 78193 TRAPPES Cedex.

Bull

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Les premiers qui bougent vont gagner !

UNE INFORMATIQUE DE GESTION A NOTRE IMAGE... EN POINTE

MVS/XA - TSO - ISPF - IMS/DL1 - DB2 - PL1/TELEON/VM, SNA/VTAM - NCP...
...composent l'environnement dans lequel vous développerez vos actions et votre expertise. Nous renforçons nos équipes et offrons plusieurs opportunités à de jeunes Grandes Ecoles de préférence, ayant une expérience de 2 ou 3 ans en application de gestion dans un environnement similaire. A ce titre nous recherchons :

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT

Encadrant une équipe réalisation, vous participerez aux études et développerez les applications informatiques dont vous aurez la charge (planning et organisation inclus). Vous en suivrez et contrôlerez la réalisation jusqu'à la recette et la mise en place finale. (Réf. O/DEV/LM)

INGENIEUR METHODES ET PRODUITS DE DEVELOPPEMENT

Vous élaborerez les méthodes et standards, expérimenterez et metrez en place les produits d'aide au développement. Vous assisterez en outre les équipes Développement dans l'application de ces méthodes et standards ainsi que dans l'utilisation de ces produits. (Réf. O/MPD/LM)

Nous évoluons dans un univers technologique de pointe, sans cesse en avance et d'une qualité irréprochable. Nos réalisations sont toujours le fruit d'un travail de groupe. Au-delà de vos compétences techniques, votre capacité à communiquer est donc absolument indispensable à votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions), sous la référence choisie à notre Conseil Didier LESUEUR, qui vous garantira une totale discrétion.
RAYMOND POULAIN CONSULTANTS - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS
Place Sophie-Lafitte - 06560 SOPHIA-ANTIPOLIS.

AVIONS MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION

Compagnie Générale d'Informatique

INFORMATIQUE ET FINANCES

Une double chance pour votre carrière

LE DÉPARTEMENT BANQUE - ASSURANCES

de CGI, l'une des premières et des plus solides sociétés de Conseil et d'Ingénierie Informatique, leader européen Progiel, souhaite intégrer de jeunes :

INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES

Débutants ou ayant 2 à 5 ans d'expérience

Vous avez le sens des responsabilités, vous êtes attiré par les domaines financiers et vous souhaitez aborder ou poursuivre votre carrière dans l'informatique.

Les postes que nous vous confierons vous permettront d'acquiescer ou de consolider une double compétence : d'informaticien et de spécialiste des systèmes d'information financiers.

Vous vous impliquerez dans le développement d'une activité diversifiée (Conseil, Ingénierie, Progiel...) qui vous ouvrira de multiples opportunités de carrière.

Rencontrez-nous rapidement, nous vous ferons part de nos vides, de nos atouts et de l'originalité de notre démarche. Vous nous parlerez de vos ambitions.

Pour cela, merci de nous adresser lettre, C.V. et photo, sous référence AL 74 628 à Madame Jamet, CGI, 28/34, rue du Château des Rentiers, 75640 PARIS Cedex 13.



Compagnie Générale d'Informatique

L'énergie créative

SALOMON... UNE EQUIPE PASSIONNEE, UNE ENTREPRISE PASSIONNANTE...

Leader mondial sur le marché des produits de sports d'hiver (2,4 milliards de CA dont 90 % à l'export - 2000 personnes), nous cherchons deux

JEUNES INGENIEURS BREVETS

pour renforcer notre équipe brevets qui gère, en étroite collaboration avec nos B.E. et nos conseils extérieurs, la propriété industrielle dans sa globalité (depuis l'identification de l'idée à breveter... jusqu'à la défense du brevet).

Pour nous, la défense de la propriété industrielle est primordiale et nos hommes brevets, véritables conseils internes, deviennent rapidement des interlocuteurs privilégiés de nos B.E. ou même de nos patrons de divisions produits.

De formation ingénieur mécanicien, vous avez déjà fait vos premiers pas dans la fonction d'ingénieur brevets, en cabinet ou en entreprise (la formation du CEPI est bien sûr un plus). Une bonne pratique de l'anglais est demandée.

Vous êtes sportif sans aucun doute, vous aimez travailler en équipe et vous souhaitez évoluer dans un environnement stimulant : venez rejoindre une équipe qui gagne.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. 1061 M à notre conseil **coordonnées** 7, rue Victor Hugo - 69002 LYON.

SALOMON



GROUPE SYSECA

SYSECA (440 MF de CA, 1100 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

INGENIEURS INFORMATIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience. Nos objectifs de développement sont ambitieux. Vous nous aiderez à les concrétiser en apportant votre compétence et votre motivation dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel
- logiciel de base
- génie logiciel
- développement sous UNIX
- intelligence artificielle
- réseaux et télématique
- informatique industrielle
- systèmes d'information
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser votre C.V. + photo et prétentions sous référence 370 - 315 Bureaux de la Colline 92213 Saint-Cloud Cedex.

SYSECA SELECTION

Des Ingénieurs grande école pour le développement de notre activité aéronautique et spatiale.

Spécialiste des gaz industriels, nous affirmons notre maîtrise technologique sur les marchés les plus porteurs : Industrie Alimentaire, Santé, Electronique, Espace...

Nous sommes implantés dans 67 pays. Une clientèle diversifiée, une présence internationale : notre Groupe offre de multiples opportunités de carrière à celui qui veut prouver sa compétence et sa performance.

C'est pour soutenir et accélérer le développement de notre activité aéronautique et spatiale (Ariane V) que nous renforçons notre structure. Vous évoluerez dans un environnement technologique de pointe au sein d'équipes dynamiques, motivées, dont la compétence est mondialement reconnue.

De formation Ingénieur Grande Ecole, rejoignez-nous en tant qu'ingénieur Bureau d'Etudes Thermicien, Ingénieur Bureau d'Etudes Calculs de Structure, Ingénieur d'Affaires, Ingénieur Méthodes connaissant soudage chaudronnerie et assemblage, Ingénieur Bureau d'Etudes Mécanicien, Responsable des Achats.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à l'AIR LIQUIDE D.R.H.P. 75, Quai d'Orsay 75323 Paris Cedex 07.

LAIR LIQUIDE

TOUT UN UNIVERS D'OPPORTUNITES

DERIEUX SA

Nous sommes une SSI qui compte un effectif de 100 personnes et nous avons la volonté de doubler ce chiffre sur 2 ans. Nous vous proposons des missions variées dans les secteurs de l'AERONAUTIQUE et de l'AUTOMOBILE auprès de grands comptes.

- **INGENIEURS TELECOM** - Réf. 06/88/IT 2 à 3 ans d'expérience dans les domaines des télécom et des réseaux (SNA, X25, OSI/ISO...).
- **JEUNES INGENIEURS** - Réf. 06/88/JI Débutants ou 1^{re} expérience dans les domaines suivants : UNIX, GPAC, LAG, ORACLE, INTEL, TR, IA.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous la référence choisie à :



DERIEUX SA
DIVISION RECRUTEMENT
27 avenue de St-Mandé
75012 Paris.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Schlumberger Industries

■ **SCHLUMBERGER INDUSTRIES** constitue, avec les **SERVICES PÉTROLIERS** et **SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES**, l'un des trois secteurs de **SCHLUMBERGER**. Ses activités couvrent la conception, la fabrication et la diffusion d'équipements liés à la production et à la gestion de l'énergie.

Compétents, ses 20000 collaborateurs placent **SCHLUMBERGER INDUSTRIES** aux premiers rangs mondiaux dans le domaine des cartes à mémoire, des terminaux urbains, des compteurs d'électricité, de gaz et d'eau...

Autonomes, ils s'adaptent aux structures très décentralisées d'une entreprise présente dans 17 pays, à travers 70 usines et plus de 100 implantations commerciales.

Responsables, ils contribuent avec tous leurs talents à la réussite technique, commerciale et financière des centres de profits où ils sont successivement affectés au cours de leur carrière.

ÉLECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES

ESE, ENST, INSA Lyon...
Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Vous êtes passionné par l'électronique et intéressé par des responsabilités opérationnelles en

ÉTUDES INDUSTRIALISATION QUALITÉ MARKETING-VENTE

Nous vous proposons d'intégrer une de nos Unités en région parisienne ou en province (BESANÇON, POITIERS) et d'engager au sein de **SCHLUMBERGER** une carrière évolutive où vous devrez faire preuve de votre mobilité fonctionnelle et géographique, de vos qualités humaines et de vos compétences techniques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en notant sur l'enveloppe la réf. JP/M1, et en précisant le domaine technique et la localisation qui vous intéressent, à

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Coordination Recrutement
50, avenue Jean-Jaurès - BP 620-05
92542 Montrouge Cedex

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Nous sommes la filiale pharmaceutique (600 MF - effectif 550) de l'un des tout premiers groupes chimiques mondiaux d'origine américaine figurant parmi les 15 premiers laboratoires en France. L'acquisition récente d'une unité de production (90 km ouest Paris) nous amène à rechercher le responsable informatique de cette usine.

Il sera, dans un premier temps, chargé de la mise en place de l'informatique, notamment la gestion de production (définition des besoins, des systèmes...) dans un environnement IBM 3090. Il assurera cette mission en liaison avec le service informatique de notre siège et ceux des USA.

Ingénieur de formation, vous avez 30 ans environ et une expérience de 5 à 7 ans en tant qu'ingénieur informaticien dans un environnement similaire (gestion - production) et en tant qu'ingénieur projet.

La connaissance de l'anglais est nécessaire, avoir travaillé en milieu pharmaceutique sera un atout.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence LM à SEARLE - Direction du Personnel - 7, Bd Romain Rolland - 92128 MONTRouGE CEDEX.

SEARLE

KLOCKNER INA

Installations Industrielles
Groupe Européen
Exportateur d'ensembles industriels
recherche

Ingénieur d'Affaires Expérimenté (réf. 210)

Ingénieur confirmé, Grande École, Génie mécanique de construction, 3 à 5 ans d'expérience dans l'industrie ou chez un assembleur.

Le candidat suivra des projets industriels, y compris recherche des partenaires et technologies, rédaction des offres et négociations avec les clients.

Libre pour déplacements à l'étranger, il parlera l'anglais et aura un très bon niveau d'allemand (ou langue maternelle allemande).

Merci d'envoyer C.V., photo récente et prétentions à :
KLOCKNER INA
31, rue Marbeuf
75008 PARIS



ALCATEL ESPACE

L'univers des grands projets

Ingénieurs d'études "antennistes"

Spécialistes des TELECOMMUNICATIONS SPATIALES, dans le cadre des grands programmes spatiaux auxquels nous sommes étroitement associés, nous recrutons plusieurs **INGÉNIEURS** pour la ligne de Produits ANTENNES. Avec d'autres Ingénieurs Responsables de Produits, pour les Contrats d'ÉTUDES, AVANT-PROJETS, ou PROJETS à réaliser, vous apporterez votre savoir-faire dans la conception, l'étude et la mise au point radio-électrique de systèmes d'ANTENNES de SATELLITES. Vous participerez activement à la réalisation industrielle des programmes, en vous engageant sur les délais, les coûts, les performances techniques... Alliant créativité et inventivité, vous jouerez un rôle moteur en mettant votre connaissance de "l'état de l'art" au service des équipes dans lesquelles vous serez intégrés.

Diplômé Grande École, vous avez déjà une première expérience, même courte, dans les ANTENNES SPATIALES. Vous aimez travailler en équipe, êtes capable de mener de bout en bout des Études et des Projets, et votre ANGLAIS est "FLUENT". Résidence : Toulouse, mais déplacements à prévoir.

Merci de faire parvenir votre lettre manuscrite avec C.V. détaillé (photo), et salaire souhaité sous réf. 8062 à notre Conseiller d'Entreprise

Marie-Françoise LAUTREC LEPY
* Division Recrutement * 35 rue des Costières. 31000 TOULOUSE.
Réponse et totale discrétion assurées.



Filiale de SAS Institute Inc., Société américaine leader en matière de logiciels d'informatique de gestion des performances (13.000 clients dans le monde) recherche pour faire face à sa croissance très rapide :

INGÉNIEURS SUPPORT TECHNIQUE SENIORS

INGÉNIEURS COMMERCIAUX JUNIORS/SENIORS

Rattachés au Directeur Technique vous serez chargés d'assister les clients et d'animer les séjours de formation. Vous possédez une expérience d'au moins 2 ans sur le système IBM MVS, le goût des contacts clients et la connaissance du système SAS. Vous êtes de formation BAC + 4.

Vous serez responsables de la diffusion de notre système dans l'environnement MVS ou VMS. De formation supérieure (BAC + 4), vous êtes débutants ou possédez une bonne connaissance des Grands Comptes MVS ou du marché de la mini-informatique.

Vous avez 25 ans minimum et une bonne pratique de l'anglais. Lieu de travail : Paris Gare de Lyon.

Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite et prétentions à SAS INSTITUTE s.a. 50, avenue Daumesnil 75579 PARIS CEDEX 12.

* Filiale de SAS Institute Inc Cary, North Carolina, USA. Enregistrée à Paris. R.C. Paris B 327957108. SAS est la marque déposée de SAS Institute Inc Cary, NC, USA.

Ingénieur d'affaires, gérez des projets de A à Z...

Filiale d'un groupe de tout premier plan (8000 personnes, 6 milliards de F. de C.A.), nous sommes une PME, leader sur son marché. Nous équipons de nombreux sites industriels (nucléaire, spatial, aéronautique, armement, informatique...) mais aussi des établissements bancaires, des Ministères et des Centres de Recherches.

Nous avons notre développement - et c'est la raison pour laquelle vous nous rejoignez - vers d'autres pôles économiques et sur de nouveaux créneaux techniques.

INGÉNIEUR génie Électrique, Electronique, Automatismes... Vous prenez en charge des projets : de la conception à la réalisation "clé en main".

Vous analysez les besoins et contraintes du client, préconisez des solutions techniques, définissez des spécifications fonctionnelles, établissez et défendez les devis puis assurez la réalisation des projets (en France mais aussi sur le marché européen).

Basé à notre Siège, à proximité de la Défense, c'est un véritable gestionnaire que vous menez vos affaires (coût, délais, qualité...) : vous avez été préparé à l'autonomie que requiert cette fonction par 2 à 5 ans d'expérience vécue dans une société d'ingénierie, d'informatique industrielle ou dans une entreprise de travaux électriques... et votre anglais est aisé.

Alors, si vous souhaitez associer votre évolution à notre développement, envoyez votre dossier à SEFOP, notre Conseil, sous réf. US 676 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTHE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Les premiers qui gagnent vont beaucoup bouger !



N° 1 DU CONTRÔLE TECHNIQUE EN FRANCE

(3200 Ingénieurs et Techniciens), offre des missions variées au sein de ses départements :

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Spécialiste Télécom pour devenir le Responsable de l'activité "Réseaux Télécom".
De formation Télécom ou EPFEL, ISEP, ISEN option Télécom - 3ème cycle ou équivalent, votre expérience vous a permis d'acquies de solides connaissances des normes et de l'architecture ISO, des avis du CCTI, des réseaux locaux, des protocoles de transmission et des principaux services de la DGT.
Dans le cadre du développement de nos activités, vous aurez la responsabilité de conseiller, d'assister techniquement des entreprises de secteurs diversifiés dans la mise en place de réseaux, de services de communication, l'audit de fiabilité des réseaux et la formation des exploitants de réseaux privés.
Anglais courant nécessaire.
Déplacements courts durée France et étranger à prévoir. réf. 8512

PREVENTION INCENDIE

INGENIEUR

Agé de 30 ans minimum, de formation AM ou équivalent, vous avez acquis une expérience de quelques années dans l'industrie (si possible dans le domaine de la sécurité) qui vous a permis d'assumer des responsabilités d'encadrement, de gestion, d'organisation et, si possible, d'acquies de connaissances comptables et d'analyse financière d'entreprise.
Vous voulez valoriser votre expérience en devenant le second de ce secteur, encadrer une équipe de techniciens de terrain dans le domaine du Conseil et de la Prévention des Risques d'Incendie, la Vérification d'Équipements et la Formation du personnel.
Vous devrez également rédiger des rapports de synthèse.
Sans être indispensable, le diplôme INSSI (CNPP) et/ou le Certificat d'aptitude du Ministère de l'Intérieur pour les E.R.P. serait un atout supplémentaire.
Anglais courant, allemand souhaité. réf. 8511

QUALITE GESTION DES RISQUES

INGENIEURS CONSEILS PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

De formation Mines ou équivalent, option Sécurité Industrielle, Chimie, vous êtes Agé de 30 ans minimum et avez une expérience qui vous a permis de réaliser des dossiers installations classées, des études de danger approfondies type "Post SEVESO", et réaliser l'analyse des risques d'entreprise.
Nous vous offrons de valoriser ces expériences au sein d'une équipe dynamique en vous confiant la responsabilité de missions dans divers secteurs d'activités.
Vous devrez réaliser des études de risques dans des PME, rédiger des dossiers d'autorisation Installations Classées et serez capable de conseiller des industriels au plus haut niveau.
L'anglais courant est indispensable, une connaissance de la micro-informatique très souhaitée. Des déplacements de courts durée sont à prévoir. réf. 8513

ENVIRONNEMENT QUALITE

INGENIEURS CONSEILS "QUALITE"

De formation AM, INSA ou similaire, vous avez 5 à 7 ans d'expérience industrielle qui vous ont permis d'acquies de solides compétences en assurance qualité, gestion qualité, audit qualité interne et externe, dans la rédaction de procédures et de manuels d'assurance de la qualité.
Nous vous offrons de valoriser vos acquis en vous confiant la responsabilité de missions variées : audit qualité, mise sous assurance qualité de PME, évaluation de fournisseurs, rédaction de manuels d'assurance qualité dans des branches industrielles diversifiées (mécanique, aéronautique, nucléaire, etc.).
L'anglais est indispensable. Des déplacements de courts durée sont à prévoir. réf. 8510

Tous ces postes sont basés à Paris.

Si l'une de ces opportunités vous motive, adressez lettre manuscrite + cv et préférences à HERTZ Consultants, 34 rue de l'Arcade, 75008 Paris, en précisant la référence.



SOCIETE D'INGENIERIE SPECIALISEE DANS LA CONCEPTION, L'ETUDE ET LA REALISATION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS FAISANT APPEL A DES TECHNOLOGIES DE POINTE

Ingénieur de procédé génie chimique

Il conduira des études et la mise en œuvre de procédés et de technologies dans le cadre d'une mission d'ingénierie en tant que responsable d'affaires.

Il devra préparer les consultations en vue de réalisation d'installations expérimentales.

Cinq à six ans d'expérience en génie chimique et instrumentation sont nécessaires - Bonne connaissance de l'anglais.

Expérience dans le nucléaire souhaitée.

Lieu de travail proche banlieue sud - Des déplacements de courts durée sont à prévoir en province.

Réf. 85-24

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 40389 à CONTEXTE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra, 75004 Paris Cedex 01, ou transmettre.

INGENIEUR EN ELECTRONIQUE

2/3 ans d'expérience

Evoluez dans un cadre de Haute Technologie

Spécialistes dans la conception d'énergie électrique, nous développons des Centrales de mesures et de tests et vous proposons de rejoindre notre équipe de Haute Technologie.
Nous vous offrons de prendre en charge la direction d'une équipe de Techniciens, de gérer les différents projets de conception et de développement de cartes de fonctions intégrées à nos Centrales d'acquisition.

Jeune ingénieur diplômé d'une grande école d'électronique, vous avez acquis de réelles compétences en traitement du signal et en électronique analogique dans un environnement de pointe. Pour réussir, vous devez être dynamique, imaginatif et avoir le sens du travail en équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Evelyne LEVY, qui l'étudiera en toute confidentialité - Tél. 4948/M. 2, avenue Hoche, 75008 PARIS.



CONSULTANTS D'ENTREPRISES

Vous possédez un deuxième ou un troisième cycle en documentation ou une maîtrise en linguistique.

Vous êtes débutant et vous recherchez un stage en entreprise.

Pour renforcer notre équipe-projet, nous recrutons :

un jeune administrateur de base de connaissance

OU

un jeune ingénieur documentaliste et linguiste

Un réel intérêt pour l'outil informatique, et, si possible, une première expérience de son utilisation, une capacité d'adaptation réelle vous permettront de participer à la réalisation d'un projet télématique du groupe LE MONDE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence PALMEOI/08/6032 au **MONDE PUBLICITE**, 5, rue Montessuy, 75007 Paris, qui transmettra.

GFI TECHNIQUES BULL

une des premières SSI (320 personnes) spécialisée dans les techniques BULL recherche :

- Pour ses services : **des INGÉNIEURS SYSTÈMES BULL DPS7. UN FORMATEUR environnement BULL DPS7.**
- Pour un client en région nantaise : **UN ANALYSTE SYSTÈME BULL DPS7.**

Envoyer c.v., photo, prêt., à : **J.-J. DUMAS, GFI TR, 25, rue de Liège, 75008 Paris - 42-93-20-31.**

RANK XEROX

JEUNES COMMERCIAUX

la convivialité est une arme qui rend nos commerciaux désarmants

Aujourd'hui un grand nom de la bureautique doit tenir son rang autant par la qualité de ses produits que par le talent de ses commerciaux. Opérationnels rapidement, disposant des meilleurs atouts pour gérer et développer leur clientèle, les jeunes diplômés trouvent chez nous un environnement ouvert aux compétences les plus diverses et propice à toutes les ambitions.

L'expérience d'un management moderne est pour eux une garantie d'évolution personnelle.

Aussi à l'aise dans le diagnostic des besoins que dans la mise en œuvre des applications informatiques, nos commerciaux sont les véritables ambassadeurs de la technologie Rank Xerox.

Au sein de votre équipe, vous saurez apporter une solution adaptée à nos clients.

Diplômé d'une école de commerce, de gestion ou d'ingénieurs, vous êtes débutant ou avez une première expérience.

Largement liés à vos résultats, votre rémunération peut facilement atteindre 200 à 250 KF annuels.

Des postes sont à pourvoir à Paris et dans les grandes villes de France (Nantes, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Toulouse, Toulon).

Merci d'adresser votre candidature avec CV, sous réf. VJM/103, à Laurent Amelneau, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aubay-sous-Bois Cedex.

un avenir riche de talents

SAGEM : Société d'Applications Générales d'Électricité et de Mécanique.

Siège social : 6, avenue d'Iéna 75783 Paris Cedex 16.



SAGEM :
CA 1987 : 4,6 milliards de francs HT, dont 23% à l'exportation.
Effectifs : 7700 personnes dont 1100 ingénieurs et Cadres.
Trois groupes d'activité de haute technologie :
- navigation, guidage, pilotage
- télécommunications et informatique
- équipements industriels
En France :
- 7 Centres Industriels
- 4 Centres Recherches - Etudes - Prototypes en Bretagne (Nantes), en Normandie (Caen), en Île-de-France (Paris), en Rhône-Alpes (Lyon), en Midi-Pyrénées (Toulouse), en Nord-Pas-de-Calais (Lille), en Picardie (Amiens), en Provence (Marseille), en Saint-Etienne-du-Rouvray, Fougères.
À l'étranger :
- 175 implantations dans 92 pays.
Vocation : étude, développement et fabrication de systèmes complexes dans les secteurs les plus avancés de l'Automatique, de l'Électronique, de l'Informatique et de l'Optique.

Dans le cadre du développement de ses études, la SAGEM recherche des

Ingénieurs Grandes Ecoles - Système

Pour l'application dans des systèmes de navigation, d'études d'asservissements numériques, bus série multiplexés.

- **Electroniciens**
- **Mécaniciens**
- **Automaticiens**

pour études théoriques et définition d'équipements à forte composante informatique.

- **Informaticiens**

pour études théoriques, écriture et mise au point de logiciels liés à des systèmes de haute définition.

La très haute technologie dans les domaines de l'aéronautique, du spatial, de la télématique vous intéresse.

Adressesz lettre de candidature, CV et photo à **SAGEM - Gestion des Ressources Humaines - 25, Bd des Bouvets - 92000 Nanterre Cedex.**



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Schlumberger

INFORMATIENS GRANDES ÉCOLES ESE, ENST, ENSIMAG...

DES CARRIÈRES DANS UN ENVIRONNEMENT

■ SCHLUMBERGER exerce ses activités à travers trois secteurs :

**SERVICES PÉTROLIERS
SCHLUMBERGER INDUSTRIES
SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES**

Nous souhaitons renforcer les équipes de plusieurs de nos Unités et nous recrutons des Informaticiens Grandes Écoles (ESE, ENST, ENSIMAG...).

Les missions et les responsabilités techniques qui leur seront proposées dès leur intégration les amèneront à travailler en relation avec les équipes informatiques et les utilisateurs de nombreuses Unités en France, en Europe et aux USA. Pour tous ces postes, une bonne maîtrise de l'anglais est donc nécessaire ainsi que des qualités de contact, de mobilité et un réel potentiel d'évolution au sein d'une entreprise d'envergure internationale.

Plusieurs postes sont proposés, préparant à des carrières dans un environnement technique et commercial international.

Les postes proposés s'adressent à des Ingénieurs Informaticiens débutants ou ayant une première expérience dans un des domaines suivants :

GÉNIE LOGICIEL

MONTROUGE (92)

Au Centre de Recherches de Schlumberger Industries, élaboration, proposition et diffusion auprès des Unités des techniques de Génie Logiciel visant à développer la productivité des logiciels.

Réf. A1

BESANÇON (25)

Au Bureau d'Études, définition et mise en œuvre des procédures de développement de logiciels liés à des systèmes utilisant les cartes à mémoire.

Réf. A2

MASSY (91)

Participation à la maintenance et à la mise à jour d'outils de Génie Logiciel liés au développement d'applications sur VAX et PC.

Réf. A3

DÉVELOPPEMENT LOGICIEL

MASSY (91)

Débutant ou ayant une première expérience en Informatique Temps réel et en électronique. Participation au développement de la deuxième génération d'un système avancé de contrôle de processus industriel.

Réf. B4

CRÉTEIL (94)

Développement de logiciels pour traceurs et digitaliseurs. Une connaissance préalable du langage C, de méthodologie de développement de logiciels et du système 68000 est nécessaire.

Réf. B5

LOGICIEL TEMPS RÉEL

CLAMART (92)

Participation au développement d'applications temps réel de traitement et d'interprétation de données.

Réf. C6

MONTROUGE (92)

Conception d'applications temps réel sur micros, de l'analyse des besoins au lancement de la fabrication : élaboration du cahier des charges, établissement et contrôle du planning de réalisation (matériel et logiciel), prototypes et suivi des premières fabrications. Première expérience indispensable.

Réf. C7

MONTROUGE (92)

Assistance technique à nos Unités dans le domaine micro-informatique et télématique. Missions de maintenance de réseaux de communication (équipements et logiciels). Conception d'outils d'aide à la maintenance. Première expérience en Assistance Technique dans le domaine télématique nécessaire.

Réf. C8

Merci d'adresser votre dossier de candidature ou votre demande d'informations complémentaires, en précisant sur l'enveloppe, la référence du poste qui vous intéresse, à :

SCHLUMBERGER
Coordination Recrutement
50, avenue Jean-Jaurès - B.P. 820-05
92542 Montrouge Cedex.

CARRIÈRE OUVERTE POUR UN INFORMATIEN DÉBUTANT H/F (BAC + 5)

■ Défense Nationale recherche un informaticien débutant pour coordonner des projets informatiques temps réel.

Ce poste, basé en Région Parisienne, offre de larges perspectives d'évolution à un jeune ingénieur qui pourra valoriser ses connaissances des systèmes scientifiques.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V. et photo, sous réf. 5329 à : GEC Tour Winterthur Cedex 18 92085 PARIS-LA DÉFENSE qui transmettra.

Telemecanique les solutions de progrès

recherche pour la direction technique de sa Division Industrielle Acquisition de données, Dialogue Opérateurs-Machines.

INGENIEURS MECANICIENS DEBUTANTS OU CONFIRMES

Chargés de la Conception de Produits Electro-mécaniques. Lieu de travail : ANGOULÈME (CHARENTE)

Adresser CV + photo à la Direction du Personnel et de la Formation, Z.I., 163-10 L'ISLE D'ESPAGNAC. Tél. : 45 69 23 22.

Grand Prix de l'innovation **Telemecanique**

ETUDES LOGISTIQUE

Jeunes Ingénieurs

Diplômés de grande école, vous êtes attirés par un secteur en pleine évolution celui de la logistique.

Sous l'autorité d'un chef de projets, vous participez aux missions d'études et d'organisation de systèmes logistiques en France et en Europe.

Votre motivation pour l'activité d'études et de conseil, votre profil d'organisateur, doivent vous permettre d'évoluer vers un poste à responsabilité dans le Groupe.

Postes basés Paris Ouest.

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. en précisant sur votre enveloppe la réf. 34191 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX

Prévention et garantie de risques industriels au GAN... une assurance de réussite

En pointe dans notre métier d'assureur, nous le sommes aussi au niveau de l'analyse et de la prévention des risques. Nous développons notre service ENGINEERING en créant deux nouveaux postes de :

Jeunes ingénieurs Etude technique, prévention et garantie des risques industriels

Après formation approfondie et intégration progressive, d'abord en binôme avec un sénior, vous :

- évaluez les entreprises et leurs usines, sur le terrain, en termes d'incendie, explosion, pertes d'exploitation, responsabilité civile et autres risques ;
 - élaborez avec les Chefs d'entreprises des plans de prévention ;
 - étudiez et négociez des contrats "sur mesure" ;
 - suivez la politique de prévention des entreprises clientes.
- Nous vous proposons à la fois un travail très autonome dans un climat de délégation et responsabilités élevées, et de nombreux échanges au sein d'une petite équipe d'ingénieurs.

Nous recherchons pour ce poste basé à PARIS LA DÉFENSE, des ingénieurs débutants ou ayant une première expérience industrielle. Fréquents déplacements de courte durée en province et à l'étranger. Anglais indispensable, seconde langue souhaitée.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence ED/29 (à mentionner sur l'enveloppe) à Emploi et Carrière GAN, 2, rue Pillec-Will, 75448 PARIS cedex 09.

L'énergie de tous les projets gan assurances

Nous sommes :
Une entreprise moyenne (plus de 400 salariés).
Fabricant de carbures de tungstène et d'outillages.
Filiale d'un grand groupe international.
Nos deux établissements de production sont implantés en région tourangelle.
Nous employons un personnel très qualifié (97 % de professionnels, techniciens et cadres).

Nous recherchons :
Pour prendre la responsabilité des ateliers : usinage, frittage, traitement de surfaces.

UN JEUNE INGÉNIEUR de formation mécanique et métallurgique (ENSEEG, ENSI, ESM, INSA, EUDIL...).
Débutant ou avec 2 ou 3 années d'expérience. Parfaitement bilingue : anglais.

Nous lui offrons :
D'être le « patron » de son secteur sous la responsabilité du Chef de fabrication, auquel il répondra :

- du personnel,
- des équipements,
- des coûts,
- des délais,
- de la qualité,
- des méthodes.

Ce poste peut offrir une réelle opportunité pour un candidat motivé.

Si vous pensez être celui (ou celle) que nous recherchons, veuillez adresser votre C.V. (photo) avec vos motivations et prétentions à : M. DUQUENNOY - SAFETY - FONDETTES - 37230 LUYNES.

SOCIÉTÉ DE RÉASSURANCE INTERNATIONALE

Filiale d'un Grand Groupe recrute un

Analyste Programmeur BAC + 2

Vous maîtrisez les exigences techniques d'un important système IBM 38 car vous avez 3 années d'expérience :

- d'analyse et de réalisation
- mais également d'exploitation

Vous souhaitez maintenant rejoindre, sous l'autorité d'un chef de projet, une équipe dynamique qui conçoit et développe un système complet. Étendu à toutes les fonctions de l'activité, ce nouveau système intègre Micro-Informatique, Bureautique et nouveaux moyens de communication à tous les postes de travail.

Une connaissance de la méthode MERISE sera un atout.

Une formation complémentaire de 10 semaines est initialement prévue aux méthodes et outils utilisés dans le Groupe.

Pour un premier contact, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle), sous référence GA/M 30-688 à :

CGI - Société Générale d'Informatique

CGI - 28/34, rue du Château-des-Rentiers 75013 PARIS (à l'attention de M. DUMY).

Economie

SOMMAIRE

■ Les douze ministres des finances sont parvenus, lundi 13 juin, à un accord sur la libération complète des mouvements de capitaux au sein de la CEE. Prochaine étape de la construction monétaire européenne : la réunion du sommet de Hanovre les 27 et 28 juin (lire ci-dessous).

■ Après les pertes sur le MATIF, la plupart des agents de change ne souhaitent pas contribuer à la reconstitution du fonds de garantie (lire ci-contre).

■ Le Nigeria confirme avoir engagé des négociations avec Elf pour prendre une participa-

tion dans une raffinerie en France et les réseaux de distribution du groupe français (lire page 29).

■ Les jeunes dirigeants d'entreprise ont fêté le cinquantième anniversaire de leur association, à l'occasion de leur congrès qui vient de se réunir à Grenoble (lire page 29).

Après un compromis sur la fiscalité de l'épargne

Accord sur la libre circulation des capitaux dans huit pays de la CEE, dès 1990

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le 1^{er} juillet 1990, les dernières entraves freinant la circulation des mouvements de capitaux entre huit pays de la Communauté (la France, la RFA, le Royaume-Uni, la Belgique, le Pays-Bas, le Luxembourg, l'Italie, le Danemark) devront être supprimées. Les quatre autres pays membres, à savoir l'Espagne, l'Irlande, le Portugal et la Grèce, bénéficieront d'une dérogation jusqu'à la fin 1992 avec la possibilité pour les deux derniers d'entre eux d'un prolongement de trois ans (1).

Les ministres des finances des Douze, réunis le lundi 13 juin à Luxembourg, surmontant leurs divergences, sont donc parvenus à adopter une directive qui impose la libération complète des mouvements de capitaux en deux ans. « Cette libération prochaine est une bonne chose pour notre économie, et notamment pour la place financière de Paris », a commenté M. Pierre Bérégovoy. Le ministre français, qui était appuyé en particulier par ses collègues belge et italien, a obtenu non sans mal que le délai de deux ans séparant l'adoption de la directive de son entrée en vigueur soit mis

à profit pour harmoniser la fiscalité de l'épargne dans la Communauté.

L'article 5 de la directive précise que « la Commission soumettra au conseil avant le 31 décembre 1988 les propositions visant à supprimer ou à atténuer les risques de distorsion, d'évasion et de fraude fiscale liés à la diversité des régimes nationaux concernant la fiscalité de l'épargne et le contrôle de son application. Le conseil devra se prononcer sur les propositions de la Commission avant le 30 juin 1989 ». Les gouvernements disposeront, donc, d'un an pour aménager les réglementations nationales en fonction des décisions prises au niveau communautaire. L'entrée en vigueur de la directive n'est pas subordonnée à l'adoption de nouvelles règles abouissant au rapprochement de la taxation de l'épargne. Il n'y a pas de préalable fiscal. Néanmoins, les Douze ont pris, concernant cette harmonisation fiscale, un engagement politique et approuvé un calendrier précis. « Il ne faut pas se cacher que c'est là une tâche de grande ampleur », a observé M. Bérégovoy.

Le renforcement de la coopération monétaire, M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, l'a souligné, est une condition nécessaire pour que la libération

des mouvements de capitaux soit une pleine réussite. Où en est-on ? Le passage de la résolution concernant le monnaie est décevant. Au cours de la discussion, M. Bérégovoy a fait valoir à M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier, combien il serait utile que le Royaume-Uni, signataire du texte instaurant le système monétaire européen (SME), adhère au mécanisme de changes et en applique les disciplines. On sait que M. Lawson y est favorable, mais n'a pas jusqu'ici réussi à convaincre M. Thatcher.

Le SME a fait ses preuves

La controverse va rebondir au conseil européen de Hanovre. M. Gerhardt Stoltenberg a confirmé qu'un débat préliminaire difficile, auquel est associé M. Delors, est actuellement engagé en RFA. « Le SME a très bien fait ses preuves, grâce aux accords de Nyborg en septembre 1987 nous sommes arrivés à une stabilisation des changes très satisfaisante ». Le chancelier Kohl souhaite que la question du renforcement de la coopération monétaire soit évoquée à Hanovre. « Il y fera des propositions de ses collègues », a indiqué M. Stoltenberg. M. Delors paraît tout à fait confiant quant aux inten-

tions des dirigeants allemands. « Le rendez-vous monétaire est certain, une impulsion politique va être donnée par le conseil européen. Le premier ministre britannique sera confronté à un choix. Les propositions du chancelier Kohl seront plus opérationnelles que la simple mise en place d'un groupe de sages », a-t-il simplement noté.

M. Delors a constaté que l'adoption de la directive « allait créer la dynamique pour un marché commun des services financiers. La décision qui vient d'être prise va avoir des effets dès les semaines qui viennent. Les banques, les compagnies d'assurances, vont se préparer maintenant qu'elles ont leur échéance ».

La résolution approuvée lundi 13 avec la directive rappelle l'intention des Douze de poursuivre le programme déjà engagé afin d'harmoniser les dispositions visant à la protection de l'épargne et à la surveillance des opérations. Ainsi la Commission, a annoncé M. Delors, sortira bientôt un texte visant à réglementer au niveau communautaire les OPA (offres publiques d'achat).

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Voir « Le Monde de l'Economie » du 7 juin 1988.

Après la perte de 500 millions subie sur le MATIF

M. Xavier Dupont est remplacé à la présidence de la Société des Bourses françaises

Le conseil d'administration de la Société des Bourses françaises s'est réuni le mardi 14 juin pour approuver la démission de son président, M. Xavier Dupont, et de son directeur général, M. Philippe Cosserat, à la suite de la perte de 500 millions de francs sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers).

Le successeur nommé de M. Dupont est le vice-président, M. Régis Rousselle, président de la Société de Bourse Messchaert Rousselle. Quant à M. Cosserat, il devait être remplacé dans ses fonctions par M. Gérard de La Martinière, président de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), l'organisme de contrôle et de surveillance du MATIF.

D'autre part, le conseil d'administration devait décider de se donner tous les moyens pour réaffirmer la crédibilité de la place parisienne face à ses concurrentes internationales. Cela passe par un réaménagement des structures de l'ex-chambre syndicale des agents de change et par un apport de fonds pour combler les pertes subies.

« L'heure de vérité »

Le lundi 13 mai, en début d'après-midi, M. Xavier Dupont avait réuni tous les dirigeants des sociétés de Bourse pour leur exposer la situation bouleversante totalement l'ordre du jour, qui prévoyait de parler de... déontologie. Pendant près d'une heure, le syndicat assumant toutes ses responsabilités s'est expliqué auprès de ses confrères.

Un gestionnaire chargé du fonds de garantie aurait fait des opérations malencontreuses sur le marché des options de gré à gré aux mois d'octobre et de novembre que MM. Dupont et Cosserat n'auraient découvertes qu'à la fin de l'année dernière. Ils auraient alors décidé de ne pas solder la position tout de suite, espérant ainsi réduire le déficit en cas de retournement du marché. Mais ce ne fut pas le cas, et l'opération n'aurait touché son terme que très récemment, débouchant ainsi sur 500 millions de francs de pertes... Le secret était alors partagé par un nombre infime de personnes.

Cette « bien triste réunion », selon le jugement de l'un des participants, aurait ensuite été consacrée à la nécessité d'une reconstitution des fonds de la Société des Bourses françaises. Une augmentation de capital de 1 milliard de francs réclamée par le Trésor serait alors envisagée, permettant de doubler les fonds propres de cet organisme professionnel. Le montant est élevé car il représenterait environ 20 millions de francs par société de Bourse. « Ce sera l'heure de vérité », estimait alors, amer, un ancien agent de change frappé par le paradoxe résultant de la situation. Cet apport d'argent frais servirait à reconstituer le fonds des sociétés de Bourse qui sert à garantir tout « sinistre » de

l'un d'entre eux et à dédommager leurs clients. Or ce sont les plus petites charges, et surtout celles qui souhaitent demeurer indépendantes, qui en auront besoin et pour qui l'effort demandé semble dans certains cas démesuré. Comment feront-elles pour répondre à cette demande ? A l'inverse, les grandes sociétés, et principalement celles qui se sont associées à des banques n'auront pas de problème pour apporter la somme demandée, mais cela ne leur servira à rien. Dans le cadre de la dérégulation des marchés, leurs sinistres sont couverts par l'actionnaire qui se porte caution, dès lors qu'il détient 10 % du capital. Certaines sociétés de Bourse risquent alors de rechigner pour cette nouvelle contribution au nom de la solidarité.

« Une chose est sûre, si nous payons, nous n'accepterions plus que le fonds géré par la Société des Bourses françaises », affirmait l'un des représentants d'une des plus grandes maisons de titres de la place. « Imaginez que nous n'avons jamais eu la moindre trace écrite des opérations réalisées, et ce depuis toujours. Nous ne savons même pas quel était le montant total du fonds de garantie... »

DOMINIQUE GALLOS.

● RECTIFICATIF : — Plusieurs erreurs se sont glissées dans le billet « productivité » qui ouvrait le second cahier du Monde du 14 juin. Au troisième paragraphe, il fallait lire : « La productivité permet sur longue période, après amortissement des machines... ». A la fin du cinquième paragraphe, il fallait lire : «... en gardant le haut main sur les débats qui s'y rapportent ». Enfin, au sixième paragraphe, il ne s'agit pas d'une image pastorale « écrite », mais « dessinée ».

La BRI exprime un certain scepticisme sur l'intégration monétaire de la CEE

Dans le cinquante-huitième rapport annuel de la Banque des règlements internationaux (BRI), rendu public à Bâle, le lundi 13 juin, le directeur général de cette institution, M. Alessandro Lamfalussy, écrit, à propos de l'intégration monétaire de la Communauté européenne : « En dernière analyse, l'union économique et monétaire nécessite soit la détermination de relations de changes fixes de façon permanente entre les monnaies de la Communauté, soit, comme cela vient d'être proposé, la création d'une monnaie commune et la centralisation, sous une forme ou une autre, du pouvoir de décision en matière de politique monétaire. Ces perspectives soulèvent manifestement de nombreux problèmes politiques aux répercussions multiples. Rien n'indique que les gouvernements et les directeurs y soient disposés ».

Le rapport fait état de l'énorme accroissement des réserves internationales - (voir la chronique de Paul Fabra dans le Monde du 14 juin). L'augmentation, exprimée en monnaie américaine, a été de 205 milliards de dollars (+ 40%). Mais la hausse du prix de l'or a conduit aussi, en 1987, à une augmentation - de 88,7 milliards de dollars - de la valeur des réserves d'or.

La production minière occidentale a enregistré une nouvelle augmentation, de plus de 30 tonnes en 1987, pour s'établir à 1 375 tonnes. Cette expansion, très générale, s'est produite dans toutes les grandes régions de la production, à l'exception de l'Afrique du Sud (- 33 tonnes).

Pour ce qui concerne la demande, « les achats aux fins de placement et de théaurisation sont restés élevés ». Le Japon a importé 240 tonnes (25 % de plus que ses besoins industriels). Les banques centrales ont effectué des achats et des ventes. Pendant les quinze mois précédant mars 1988, les réserves officielles de Taiwan ont augmenté de 172 tonnes. « Les Etats-Unis ont acquis 11 tonnes de métal pour remplacer une partie de l'encaisse officielle utilisée pour la frappe de l'Eagle en 1986. Les ventes d'or effectuées dans le monde par les autorités ont surtout été motivées par des difficultés de balance des paiements. L'Amérique latine, la Colombie et le Pérou ont été les plus gros vendeurs (41 tonnes et 20 tonnes respectivement). Parmi les pays d'Europe de l'Est membres du FMI, le Roumanie et la Hongrie ont vendu 28 tonnes et 22 tonnes ».

« Le Canada, qui a pour politique de vendre de l'or prélevé sur les réserves officielles lorsque les prix sont élevés, en a cédé 37 tonnes, tandis que la Belgique affectait 17 tonnes de son encaisse-ment à la frappe de monnaies en ECU ».

YOUGOSLAVIE

Belgrade obtient du Club de Paris une promesse de répit financier

A l'issue de rudes discussions, les Yougoslaves et leurs créanciers publics, réunis les 9 et 10 juin au Club de Paris, sont parvenus à trouver un terrain d'entente. Le texte définitif de l'accord pourrait n'être publié qu'à l'issue d'une seconde rencontre, à la mi-juillet. Mais il est d'ores et déjà admis que la Yougoslavie n'obtiendra qu'un traitement très classique de sa dette alors qu'elle espérait un engagement, même discret, de ses créanciers sur le refinancement de ses échéances.

Le printemps est particulièrement rude pour les dirigeants yougoslaves. Le chef de gouvernement, M. Branko Mikulic, doit à la fois persuader ses créanciers qu'il est en mesure de mener à bien un véritable chambardement libéral et calmer l'inquiétude que ces mêmes mesures provoquent dans l'opinion publique. La montée du mécontentement dans les provinces qui, comme la Slovénie (le Monde du 10 juin), en ont assez de combler les trous financiers des régions plus pauvres du Sud est significatif à cet égard. A lui seul, le calendrier des négociations des dernières semaines illustre la course contre la montre menée par les autorités de Belgrade pour obtenir les moyens financiers de leurs ambitions : confrontée à une dette extérieure de plus de 20 milliards de dollars, la Yougoslavie s'est enfoncée dans la crise et a besoin d'un apport financier extérieur évalué à 4,6 milliards de dollars pour la seule année 1988.

Un accord a été mis au point avec le Fonds monétaire international début avril, permettant à Belgrade de bénéficier d'un crédit stand-by de 306 millions de DTS (1). Sur la base des réformes qui conditionnent un tel accord, les Yougoslaves ont parvenus, le 20 avril, à jeter les fondements d'une entente avec le comité de coordination représentant les banques commerciales engagées en Yougoslavie. Un rien pas en avant : le rééchelonnement de près de 7 milliards de dettes à moyen et long terme sur dix-huit ans devrait être assorti d'une diminution des taux d'intérêt à 13/16 au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres) au lieu de 1/8. Fort du feu vert du FMI, le comité de coordination dominié, en outre, son accord de principe à l'octroi de 300 millions de dollars d'argent frais - les Yougoslaves avaient demandé 1 milliard, puis 500 millions, au fil des mois de discussion.

jusqu'en 1995. Les participants à la réunion du Club de Paris se sont contentés du rééchelonnement sur dix ans, dont six de grâce, des paiements venant à échéance entre le 1^{er} avril 1988 et le 30 juin 1989, soit la seule période couverte par l'accord stand-by signé avec le Fonds monétaire international. La totalité du capital et des intérêts, soit 946 millions de dollars selon Belgrade, est ainsi étalée dans le temps.

Cet argent frais serait attribué sous la forme inhabituelle d'un dépôt auprès de la Banque centrale yougoslave durant cinq ans à un taux de 7/8 au-dessus du Libor avant d'être utilisable pour des opérations de crédit commercial.

Le dénouement des négociations avec les créanciers publics de Belgrade, le vendredi 10 juin, lors d'une réunion du Club de Paris, devrait convaincre les derniers hésitants et permettre au comité de coordination de réunir suffisamment de réponses positives pour mettre officiellement en place ce répit bancaire. Comme souvent, désormais, dans de tels processus, les banques réagissent rapidement et se verront accorder une commission supplémentaire d'un quart de point sur leurs participations à cet argent frais. Et la Banque mondiale, partie prenante dans ce vaste tour de table, pourra débiter rapidement 150 millions de dollars de crédits dans le cadre d'un plan de réajustement structurel de 300 millions.

Une avalanche de hausses

Entre-temps, les Yougoslaves ont pu mieux mesurer le prix qu'il leur faudrait payer, dans leur vie quotidienne, pour bénéficier de cette opération de sauvetage. Le plan d'austérité lancé à la fin du mois de mai comprend une dévaluation de 19,43 % du dinar, dont la dépréciation avait déjà atteint 20 % l'an dernier, ainsi que la levée des cotisations sur 40 % des importations et 60 % des prix. Les conséquences ne se sont pas fait attendre. Une avalanche de hausses s'est abattue sur les consommateurs, allant de 30 % à 100 % selon les cas. Lorsqu'on sait que les revenus ont baissé de 3 % en moyenne chaque année entre 1980 et 1987, on comprend mieux la montée des mécontentements à laquelle

le gouvernement doit aujourd'hui faire face.

Le retour à la réalité des prix et des échanges était jugé inévitable par les experts, notamment du FMI, pour sortir le pays d'une crise endémique. La réforme monétaire envisagée avec une libéralisation des mouvements de change et un durcissement de la politique du crédit complètera ce dispositif, appelé à trouver son point culminant à la fin de l'année, avec une réforme de la constitution réduisant largement l'autogestion, qui a constitué la base même de l'expérience socialiste yougoslave.

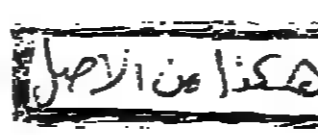
Les dirigeants de Belgrade ont apparemment été persuadés de l'urgence qu'il y avait à mettre un terme à une situation du crédit favorable à toutes les spéculations. Les taux d'intérêt étant inférieurs à une inflation de 170 % l'an dernier, les puissantes centrales d'achat avaient tout intérêt à ne pas rapatrier les devises gagnées à l'exportation et à s'endetter en dinars. Une situation à l'origine de l'effondrement des réserves monétaires yougoslaves l'an dernier, une perte évaluée à plus de 1 milliard de dollars. Inverser ce mouvement ne sera pas aisé. Les créanciers et les partenaires commerciaux de Belgrade l'estiment vital. Soucieux pour l'avenir immédiat, ils se veulent confiants dans la capacité du gouvernement à relever le défi. Après nombre d'échecs, cette réforme - dans la mouvance de celles que tous les pays communistes tentent de mettre en place avec un sérieux retard sur les traditions d'ouverture yougoslaves - a-t-elle une chance de réussir ? En s'annonçant prêt à apporter sa pierre à l'édifice financier international, le Club de Paris a voulu, son tour, prouver qu'il veut y croire.

FRANÇOISE CROUGNEAU.

(1) Le droit de tirage spécial (DTS) = 7,94 F.

Groupe ISEG PARIS • BORDEAUX • LILLE • TOULOUSE
25 JUN 88 Première session Date limite d'inscription : 20 juin
CONCOURS CYCLE EUROPEEN
Pour prépas HEC, ESCAE et étudiants Bac + 1
Bâtiment d'enseignement supérieur privé
9, cité d'Hauteville 75010 Paris **42 46 41 40**

Ce mois-ci dans
DYNASTEURS
LE MENSUEL DES ECHOS
• R.E.S. : Pourquoi les salariés rachètent leur entreprise.
• NUCLEAIRE : les cactus du retraitement.
• FILM D'ENTREPRISE : fini l'audiovisuel de Papa.
EN KIOSQUE



Économie

Réunis en congrès à Grenoble

Les jeunes dirigeants d'entreprise entre « l'âme et l'action »

En choisissant, pour le congrès de son cinquantième anniversaire, qui s'est achevé le samedi 11 juin à Grenoble, le thème « Éthique et mutations », le Centre des jeunes dirigeants (CJD) n'a pas cédé à la facilité. Pendant deux jours et demi, les huit cent-cinquante délégués de ce mouvement, qui revendiquent deux mille sept cents adhérents, ont cherché à ouvrir des pistes nouvelles sur ce sujet, sans renouer pour autant avec un non-conformisme, qui avait fondé son originalité dans le monde patronal.

GRENOBLE de notre envoyé spécial

Succédant à M. Philippe Guillaume, le nouveau président du CJD, M. Jacques Chazze, trente-huit ans, a invité ses militants à « avoir le courage de s'interroger sur le sens de l'acte d'entreprendre ». « L'entreprise, a-t-il souligné, doit servir la richesse, l'épanouissement et l'accomplissement de ceux et de celles qui la créent chaque matin ». Pour son mandat de deux ans, M. Chazze s'est assigné deux objectifs dans la perspective du grand marché européen de 1992.

Il s'agit d'abord de marier compétitivité et pérennité car « les avantages que pourront exploiter les entreprises européennes ne se développeront que dans la durée ». En second lieu, M. Chazze veut l'idée de construire « l'entreprise des hommes en Europe », renforcer la coopération du CJD avec les organisations proches qui existent en RFA, en Belgique, au Luxembourg, en Italie et en Espagne. Dans l'immédiat, et afin de rendre le dialogue social plus efficace, le CJD a actualisé son projet de « conseil d'entreprise », qu'il avait présenté en 1986 et expérimenté depuis dans une quarantaine d'entreprises.

L'idée du CJD est toujours de proposer de substituer aux institutions représentatives du personnel existantes — comité d'entreprises, délégués du personnel, comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail — « une institution unique, le conseil d'entreprise ». Pourant être mis en place dans toutes les entreprises quelle que soit leur taille, même au-

dessous de dix salariés, ce conseil serait élu pour trois ans, selon des règles résultant d'un accord avec les syndicats ou, à défaut, d'un référendum.

Si, dans le projet du CJD, les syndicats représentatifs conservent « le monopole de présentation des candidatures au premier tour des élections », d'autres dispositions risquent de les heurter. Le CJD se prononce pour le maintien de la section syndicale d'entreprise, mais avec d'importantes novations. En premier lieu, les délégués syndicaux devraient être désignés par les syndicats représentatifs « parmi les membres élus du conseil d'entreprise ». En second lieu, ladite section syndicale perdrait la compétence pour négocier des accords d'entreprise — à durée déterminée et pouvant « déroger au droit commun » — au profit du conseil d'entreprise.

Autant de dispositions qui ont conduit la commission exécutive de la CFDT à affirmer son « opposition résolue » à ce projet, taxé de « néo-patronal ».

Désordre et créativité

A travers les commissions, qui se sont réunies le 10 juin, le congrès de Grenoble a été l'occasion pour les « JD » de se livrer au grand jeu de la remise en cause de l'acte d'entreprendre, tout en éprouvant les limites de l'exercice. Un jeune dirigeant a raconté « l'échec douloureux des cercles de qualité » n'ayant pas été capable de mettre en œuvre 10% des propositions faites, « faute de temps, de disponibilité, de volonté peut-être ». « Le chef d'entreprise, ajoutait un autre JD, doit accepter qu'il y ait un certain taux de désordre dans l'entreprise : cela favorise la créativité ». « Le désordre est créateur, mais je n'aime pas le désordre », lui rétorquait un de ses camarades.

De tels débats, qui ont parfois pris l'allure d'un joyeux et juvénile défilé, ont montré que les jeunes dirigeants, lorsqu'ils s'interrogent sur leur éthique, associent étroitement les salariés au plaisir d'entreprendre. « Mais ils ont aussi révélé qu'ils ont pris souvent leur parti de l'affaiblissement des contre-pouvoirs,

notamment syndicaux, dans l'entreprise. « On a besoin, disait un jeune dirigeant, d'avoir en face de nous quelqu'un qui nous secoue les puces : des stagiaires ou des intervenants extérieurs, jouant le rôle de fous du roi. » Peur du vide ?

Des travaux des commissions sur l'éthique sont sorties trente propositions, parmi lesquelles les congressistes en ont choisi dix. Parmi ces propositions, certaines confirment les préoccupations sociales traditionnelles du CJD : « Révéler aux hommes de l'entreprise leur capacité d'adaptation face aux mutations » ; « prévenir et combattre l'exclusion par la formation, l'adaptation, la reconversion » ; « stimuler les capacités créatrices de chacun, en favorisant une remise en cause permanente » ; « fonder la richesse de l'entreprise sur le respect et la revalorisation des différences de chacun à l'intérieur, comme à l'extérieur ».

Intervenant lors d'une table ronde le 11 juin, M. Daniel Croquette, secrétaire général de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres (UCC-CFDT), a reconnu l'existence de convergences, mais il a reproché au CJD de ne pas parler de négociations dans ses propositions.

D'avantage école de formation de dirigeants qu'institution patronale (il ne négocie rien), le CJD est désormais traité par le CNPF comme une organisation patronale comme les autres. La présence de M. François Périgo à Grenoble l'attestait. Dans son message pour le cinquantième anniversaire, M. Guillen, vice-président du CNPF, a reconnu que le CJD avait, sur certains thèmes sociaux, « mis l'opinion en mouvement » ; mais il l'a invité également à « s'efforcer de diminuer, dans la pratique de gestion dans l'entreprise, l'écart entre l'âme et l'action ». Un risque que semble avoir compris M. Chazze lorsqu'il a affirmé : « On peut réaliser nos objectifs non seulement par une conviction forte, mais par l'action ». Pour ne pas être banalisés au sein du monde patronal, le CJD sait que l'originalité de son discours n'aura de réelle portée que si elle se fonde sur l'innovation et l'expérimentation.

MICHEL NOBLECOURT.

AFFAIRES

Les deux parties sont « d'accord sur le principe »

Le Nigeria prendra bien une participation dans une raffinerie d'Elf

VIENNE de notre envoyé spéciale

Le ministre nigérian du pétrole, M. Rilwanu Lukman, a confirmé le 12 juin que les négociations engagées entre le Nigeria et le groupe français Elf-Aquitaine, son vœu d'un accord de participation dans la raffinerie et la distribution, se poursuivaient (Le Monde daté 27-28 mars). « Sur le principe, nous sommes d'accord. Il reste à nous entendre sur les conditions financières de l'opération », nous a déclaré le ministre, en marge de la conférence de l'OPEP, dont il vient d'être réélu président.

Contrairement à ce qu'avait démenti Elf, M. Lukman nous a précisé que le groupe français avait offert au Nigeria de prendre une participation dans une de ses raffineries et dans une partie de ses réseaux de distribution. Il a exprimé l'espoir que les négociations puissent aboutir avant le mois d'août. « Nous sommes intéressés par le marché français, a-t-il ajouté. Elf, de son côté, achète du brut nigérian, participe à la production et possède également un petit réseau de distribution au Nigeria. Nous devrions nous entendre ».

Comme de nombreux pays producteurs de brut, le Nigeria souhaite, grâce à cet accord de participation, garantir l'écoulement d'une partie de sa production et échapper aux aléas du marché international, trop instable. En sens inverse, Elf désire, en développant des liens privilégiés avec le premier producteur africain,

obtenir des conditions d'accès au brut meilleures et réduire les pertes de son raffinage — 1,5 milliard de francs en 1987.

Le groupe français est également partie prenante d'une autre négociation, engagée dans le domaine du gaz cette fois, entre le Nigeria et la France. Elf participe en effet à hauteur de 10 % au projet d'exploitation du champ gazier de Bonny, au côté de Shell et d'Agip. Le Nigeria discute actuellement avec un consortium d'acheteurs européens — dont la France — la vente, à compter de 1995, de 5 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié par an.

Au cours d'une réunion récente à Londres, une première étape importante a été franchie puisque, assure-t-on de sources françaises et nigérianes, trois pays européens (RFA, Italie et Espagne) ont accepté de s'engager sur le principe de l'achat à terme de 3 milliards de mètres cubes par an, ce qui devrait permettre de mettre en route le montage financier du projet.

La France, qui pourrait être intéressée par l'achat de 1 milliard de mètres cubes par an supplémentaires, a jusqu'ici réservé sa réponse, la date choisie — 1995 — lui paraissant trop précoce, mais Gaz de France a souhaité continuer à être associé aux négociations. M. Lukman, optimiste sur l'issue de ces discussions, a estimé qu'elles devraient aboutir d'ici à la fin de l'année afin de pouvoir concrètement engager le projet.

VERONIQUE MAURUS.

● Un millier de suppressions d'emplois confirmées chez Thomson-CSF. — Comme prévu (Le Monde des 5 et 8 juin), la direction de Thomson-CSF a annoncé, le lundi 13 juin, la suppression de 1 025 emplois lors d'un comité central d'entreprise. Elles concernent essentiellement la région parisienne : Colombes et Villetaneuse (322 suppressions), Saint-Denis (188) et Bagneux (183), mais aussi neuf autres sites répartis en France. Ces mesures touchent pour un tiers environ des agents administratifs, pour un autre tiers des techniciens et agents de maîtrise, le reste étant des cadres et des ouvriers. Elles sont motivées par la reorganisation du groupe dans l'électronique de défense et seront suivies de mesures du même type qui ramèneront à 20 000 environ le nombre de salariés employés chez Thomson-CSF (contre 27 000 actuellement).

MAITRISEZ LE FINANCEMENT

la création, le redressement et le développement de votre entreprise.

Sous conseil international
Tél. : 34-76-93-81
BP 254
78206 Mantes-la-Jolie

Bureau régional du Mans
ou 73, rue Saint-Pavin-des-Champs
Tél. : 16/43-28-18-40
72000 Le Mans



Centre ville, au bord du Rhône.
Confort raffiné.
2 restaurants renommés.
Grand parking privé.

1, quai Turiniani Tél. 41/22/31 96 31
7x 22213 HRNO CH Fax 32 45 58

ACTIONNAIRES DE SUEZ, le Groupe est au bout de vos doigts 24 heures sur 24. Tapez 3615 Suez.

Le 3615 Suez est un service Minitel interactif de communication ouvert à tous : actionnaires, collaborateurs, analystes financiers, journalistes. Informations générales et financières, questions et réponses sur le groupe, son activité, sa stratégie : le dialogue est de mise.

Pour toute information, Suez Actionnaires,
Direction de la Communication, 1, rue d'Astorg, 75008 Paris.
Tél. : 40.06.64.00, Minitel 3615 Suez



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GENERALE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

RAPPORT 1987

Au 31 décembre 1987, les fonds propres de la Société Générale de Belgique atteignent BEF 67,6 milliards dont environ BEF 22 milliards ont été apportés à la Société au cours de l'exercice écoulé. C'est le chiffre le plus élevé enregistré au cours des cinq derniers exercices. La récolte de ces fonds nouveaux s'est faite tant par une offre en souscription publique que par le recours au capital autorisé et, enfin, l'émission d'un emprunt assorti de warrants, libellé en DBL.

Par ailleurs, l'Assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 1987 a marqué son accord pour une reconstitution du capital autorisé à concurrence de BEF 20 milliards.

Les comptes sociaux de la Société font apparaître un bénéfice de BEF 4 318 millions, influencé, d'une part, par un résultat courant en progression de 8,2 % à la suite d'une augmentation sensible de l'encaissement de dividendes du portefeuille-actions, et, d'autre part, par des réductions de valeur sur des immobilisations financières. Le résultat de l'exercice permet au Conseil de proposer à l'Assemblée ordinaire du 21 juin 1988 l'attribution d'un dividende net de BEF 115 pour les parts de réserve ordinaires

et de BEF 143,85 pour les titres APV.

Cette nouvelle croissance de la rémunération d'un nombre de titres sensiblement plus élevé est conforme à la politique de rémunération des actionnaires arrêtée par le Conseil de direction.

L'exercice 1987 se caractérise par un volume d'investissements très élevé. Les acquisitions du portefeuille ont atteint BEF 19,9 milliards et elles ont été réalisées essentiellement dans les secteurs de services financiers et des télécommunications et médias.

Ce faisant, la Société a poursuivi sa politique stratégique fondée au début des années 80, à savoir : un renfor-

cement de ses intérêts dans les sociétés phares titres de secteur, tout en cédant les actifs qui ne s'inscrivent pas dans le plan à moyen terme du groupe et en veillant à leur offrir de meilleures opportunités de développement.

Un fait nouveau est à signaler : la prise d'intérêt dans l'actionnariat stable de trois importantes sociétés françaises, à l'occasion de leur privatisation (HAVAS SA, CGE, COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ).

Enfin, se conformant, avec anticipation d'un an, aux obligations prévues par l'AR du 1^{er} septembre 1986, la Société publie, en même temps que les comptes annuels, les comptes consolidés pour l'exercice 1987.

Le rapport peut être obtenu en adressant le coupon-réponse ci-dessous à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE Service d'information - Rue Royale 30, B-1000 BRUXELLES

Nom
Prénom
Fonction
Société/Organisme
Adresse
Code postal et localité

R.A. ex. 87

de préférence
à l'adresse ci-dessus
adressée au tarif normal.

GARONOR

1^{re} CHAÎNE EUROPÉENNE DE CENTRES DE TRANSIT DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION

+ 60 %

Le dividende net passe de 7,5 F en 1986 à 12 F (+ 6 F d'avoir fiscal) en 1987. Il sera mis en paiement à compter du 27 juin 1988.

DANZAS

DANZAS s'implante sur 4 ha. Le prix de vente de ce terrain permet à GARONOR d'accélérer, en autofinanciant, son programme localisé à Aulnay-sous-Bois.

+ 28

Avec sa "pépinière" de 28 bureaux, GARONOR met en place une structure d'accueil pour aider à la création d'entreprises.



Un million chef pour l'entreprise



TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

AVIS AUX ACTIONNAIRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 10 JUIN 1988
Réunis en assemblée générale extraordinaire le 10 juin 1988, les actionnaires de Total Compagnie française des pétroles ont approuvé une résolution qui, en modifiant l'article 12 des statuts de leur compagnie, permet d'user de la faculté que la loi du 17 juin 1987 a donnée aux sociétés de mieux percevoir la structure et l'évolution de leur actionariat.

Ainsi, dorénavant, toute personne, physique ou morale, qui vient à détenir, directement ou indirectement, 2 % au moins du capital ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'informer la société par lettre recommandée (avec demande d'avis de réception) indiquant le nombre de titres détenus, dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de chacun de ces seuils.

A défaut d'avoir été déclarés ainsi qu'il est décrit précédemment, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires, dans les conditions prévues par la loi, si, à l'occasion d'une assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5 % au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée.

Toute personne physique ou morale est également tenue d'informer la société dans les mêmes formes et délais lorsque sa participation directe ou indirecte au capital devient inférieure à 2 % de celui-ci ou à tout multiple de ce pourcentage.

GRUPE TOTAL

Marchés financiers

Les cours ayant trop monté

La première OPA inamicale ouest-allemande n'aura pas lieu

La holding ouest-allemande Feldmuehle Nobel AG ne fera pas l'objet d'une OPA (offre publique d'achat) inamicale, ce qui aurait été une première en RFA. Les deux neveux de l'industriel ouest-allemand Friedrich-Karl Flick ont en effet annoncé, le 13 juin, qu'ils renonçaient à leur projet de prise de contrôle, en justifiant leur décision par la hausse du cours de l'action Feldmuehle Nobel ces derniers jours, qui réduisait les chances de réussite de leur opération.

MM. Geri-Rudolf et Friedrich-Christian Flick, surnommés « Mick et Muck », confirmant ainsi pour la première fois les rumeurs sur leur intention de lancer une OPA sur 50 % du capital de la holding, au prix de 350 DM l'action, soit un prix total de 1,225 milliard de DM. La cotation de l'action, suspendue le 13 juin, avait clôturé le 10 juin à 303,50 DM.

La holding Feldmuehle ne compte aucun actionnaire important connu, les titres étant

répartis entre cent soixante mille petits propriétaires. La direction avait déclaré son intention de proposer, le 12 juillet à l'assemblée générale, de limiter à 5 % du capital les droits de vote détenus par un seul actionnaire. Les neveux Flick voulaient, par leur OPA, prendre de vitesse la direction et mettre la main sur une holding qui coiffe trois sociétés importantes : Feldmuehle AG (numéro un européen du papier), Buderus AG (fonderies, sanitaires) et Dynamit Nobel AG (explosifs). Elle a réalisé en 1987 un bénéfice net consolidé de 151 millions de DM, en hausse de 5,6 %, pour un chiffre d'affaires de 9,8 milliards de DM.

Le projet des neveux Flick aurait constitué un retour aux sources, puisque la Feldmuehle Nobel était née du rachat par la Deutsche Bank, en décembre 1985, des participations industrielles de l'empire Flick, pour 5 milliards de DM. La banque avait ensuite dispersé les 7 millions d'actions en Bourse. — (AFP.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Assemblée générale ordinaire du 10 juin 1988
L'assemblée générale ordinaire de Total CFP, réunie le 10 juin 1988 sous la présidence de M. François-Xavier Ortoli, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1987. Toutes les résolutions ont été adoptées.

Concernant le marché pétrolier, le président a indiqué au cours de son allocution que l'année écoulée avait été marquée, au moins dans sa première partie, par un retour à la stabilité des prix du brut. Cependant, une offre excédentaire au dernier trimestre, conjuguée avec la dépréciation du dollar, a entraîné un affaiblissement des cours, avec, pour l'industrie, des conséquences négatives sur les marges. Dans le contexte actuel, a réaffirmé le président, un prix du pétrole de l'ordre de 18 \$ le baril devrait rester, avec des hauts et des bas, un prix de vraisemblance politique pour les années à venir, sans que l'on puisse échapper à une certaine volatilité.

Le président a présenté l'évolution de la compagnie en 1987 et au début de 1988. Les éléments dont on dispose actuellement, en ce qui concerne l'environnement, sont encore trop incertains pour apprécier ce que pourra être l'ensemble de l'année en cours, aussi bien s'agissant de l'argent, très lié au prix du brut, que du raffinage, où les résultats des derniers mois, s'ils ont marqué récemment une tendance à l'amélioration, restent encore insuffisants. Les activités d'amont bénéficieront cependant de la mise en production de l'usine de raffinage de l'acquisition de la société américaine CSX Oil and Gas.

Exprimant la conviction que les hydrocarbures continueront longtemps de jouer un rôle essentiel dans la couverture des besoins énergétiques mondiaux, le président a rappelé les grandes orientations stratégiques qui guideront la politique globale de la compagnie : l'élargissement de l'assise pétrolière et gazière « amont » du groupe par un effort d'exploration sélectif et au moyen d'une politique dynamique d'acquisitions de réserves, déjà largement mise en œuvre ; l'importance de ses relations avec les pays du Moyen-Orient ; l'intérêt pour un groupe pétrolier intégré de posséder un secteur aval, qui se doit de trouver son équilibre propre et même une nouvelle prospérité ; la poursuite du développement de l'activité du négoce international ; enfin, a précisé M. Ortoli, en matière de diversification, sera saisie toute opportunité d'entrer dans des activités profitables et proches de notre culture.

EXERCICE 1987

Résultats financiers
Après les événements exceptionnels de 1986, l'année 1987 constitue une année de consolidation et de transition. Elle se caractérise par une sensible remontée des résultats comptables du groupe ; le résultat net consolidé (part du groupe) s'établit en effet à 1,5 GF, contre une perte de 0,5 GF en 1986. Cette amélioration résulte pour l'essentiel des bénéfices dégagés lors de la cession d'actifs (filiale italienne de raffinage et de distribution, activités d'exploration-production en Australie) et du retournement de l'effet de stock. Par ailleurs, les activités de diversification ont enregistré de bons résultats, en particulier avec Hutchinson et l'OFFP.

Le groupe, qui a disposé d'une MBE de 6,6 GF en 1987 (contre 4,1 en 1986) a financé des investissements bruts de 9,7 GF (contre 9,6 GF en 1986).

Activités
Les événements marquants de l'exercice ont été les suivants :
- la mise en production du gisement d'Alwyn en mer du Nord britannique, le lancement du projet Hidra en Argentine, enfin la poursuite de l'exploration avec des résultats très encourageants comme en Indonésie, aux Pays-Bas, en Angola et en Colombie ;

- dans le secteur du raffinage, en dépit de résultats parfois encore négatifs, les mesures de restructuration et de modernisation prises dans les années passées ont commencé à porter leurs fruits. Des rectifications de frontières ont été opérées, principalement avec la cession de la filiale italienne, fortement déficitaire ;
- la seconde partie de l'augmentation de capital, faisant suite à l'opération lancée en juin 1986, n'a pu avoir lieu en raison de la conjoncture boursière de l'autome.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni ; il a reconduit à l'unanimité M. François-Xavier Ortoli dans ses fonctions de président-directeur général de la compagnie.

● Groupe Total	
Éléments commerciaux :	
Ressources en pétrole (millions de tonnes)	49,3
Gaz (milliards de mètres cubes)	5,9
Éléments financiers (consolidés en milliards de francs) :	
Chiffre d'affaires (dont 37 % en France)	87,1
Marge brute d'autofinancement	6,6
Résultat net (dont part TCFP + 1,46)	1,55
Investissements bruts	8,7
● Total	
Compagnie française des pétroles	
Chiffre d'affaires (en milliards de francs)	33,8
Résultat net (en milliards de francs)	1,4
Dividende unitaire de 20 F (+ avoir fiscal de 10 F)	
Mise en paiement le 16 juin 1988.	

La brochure « Total Compagnie française des pétroles en 1987 » est disponible, en français ou en anglais, sur demande au Service diffusion, 5, rue Michel-Ange, 75781 Paris Cedex 16 France.

GRUPE TOTAL

NEW-YORK, 13 juin ↓

Attente

La Bourse de New-York s'est mise en veilleuse, le lundi 13 juin, en attendant la publication, mardi, des chiffres du commerce extérieur américain pour avril. Les investisseurs se sont, une fois de plus, livrés au petit jeu des pronostics, mais aucune nervosité particulière n'a été constatée sur le marché, qui était qualifié d'apathique. En effet, seulement 126 millions de titres ont été échangés. En fin de séance, l'indice Dow Jones était à 2.311 points, à 2.099,39. Le nombre des hausses a néanmoins dépassé celui des baisses : 769 contre 697.

Outre le chiffre de la balance commerciale, les investisseurs attendent la publication de plusieurs indices économiques qui pourraient être déterminants pour le marché. Les capitaux, très abondants actuellement, n'attendent qu'un signal pour s'orienter vers les actions, estiment les analystes.

VALEURS	Cours du 10 juin	Cours du 13 juin
Alcoa	50 1/2	50 5/8
A.T.	21 1/2	21 5/8
Boving	55 7/8	55 3/4
Chase Manhattan Bank	28 7/8	29 1/4
Chrysler	14 1/2	14 1/4
Essex	44 3/4	44 1/2
Exxon	48 3/4	48 7/8
General Electric	41 3/4	42 1/8
General Motors	78 1/4	78 3/8
Goodyear	55 1/4	55 3/4
IBM	116 1/2	116 1/4
I.T.T.	51 5/8	51 1/4
Mobil Oil	48 1/4	48 1/8
Pfizer	53 1/2	53 1/8
Sprinkler	38 5/8	38 5/8
Tempco	51 3/4	50 3/8
U.S. Steel	20 1/2	20 3/4
Union Carbide	20 1/2	21
U.S.X.	32 1/8	31 1/2
Westinghouse	52 1/2	54 1/4
Yarn Corp.	55 7/8	54 1/4

PARIS, 13 juin ↓

Résistance

Après une légère réaction épidermique due aux résultats des élections législatives, la Bourse a semblé se ressaisir. L'indice CAC 40, qui perdait jusqu'à 2,25 % en début de matinée, revenait à - 1,33 % en séance. Le marché demeura calme, et si les investisseurs français étaient présents les étrangers demeurèrent très réservés. Le scandale de la gestion du Fonds de garantie de la Chambre syndicale des agents de changes, qui a entraîné 600 millions de francs de perte sur le MATIF, inquiète les Anglo-Saxons. Pour eux, cette affaire compromet la sécurité de la place parisienne. Alors que le conseil d'administration de la Société des Bourses françaises (SBF) devait se retrouver mardi matin, M. Xavier Dupont réunissait tous ses confrères lundi en début d'après-midi pour leur expliquer les détails. Certains évoquaient sa démission prochaine de la présidence de la SBF, tandis que d'autres invoquaient avec rage les projets des autorités boursières pour combler le déficit de la Chambre syndicale, devenu depuis Société des Bourses françaises (SBF), envisageant de doubler ses fonds propres en fin de porteur de 1 à 2 milliards de francs en augmentant considérablement les cotisations versées par les Sociétés de Bourse. « Un comble », fulminait un ancien agent de change. « Nos derniers versements sont partis en fumée et les voudrions que nous repayions... »

VALEURS	Cours du 10 juin	Cours du 13 juin
Alcoa	50 1/2	50 5/8
A.T.	21 1/2	21 5/8
Boving	55 7/8	55 3/4
Chase Manhattan Bank	28 7/8	29 1/4
Chrysler	14 1/2	14 1/4
Essex	44 3/4	44 1/2
Exxon	48 3/4	48 7/8
General Electric	41 3/4	42 1/8
General Motors	78 1/4	78 3/8
Goodyear	55 1/4	55 3/4
IBM	116 1/2	116 1/4
I.T.T.	51 5/8	51 1/4
Mobil Oil	48 1/4	48 1/8
Pfizer	53 1/2	53 1/8
Sprinkler	38 5/8	38 5/8
Tempco	51 3/4	50 3/8
U.S. Steel	20 1/2	20 3/4
Union Carbide	20 1/2	21
U.S.X.	32 1/8	31 1/2
Westinghouse	52 1/2	54 1/4
Yarn Corp.	55 7/8	54 1/4

LONDRES, 13 juin ↓

Effrètement

La Bourse de Londres était calme, lundi 13 juin, dans l'attente notamment de la publication des chiffres du commerce extérieur américain pour avril. Les investisseurs ont constaté une baisse de 11 points à 1.838,8 pour l'indice Footsie et de 7 points à 1.461,1 pour le Financial Times. Quelques millions de titres ont été échangés. En léger repli en début de journée, les valeurs ont encore accentué leur baisse en clôture en raison notamment du recul du marché américain à son ouverture.

Par ailleurs, une nouvelle poussée de fièvre sur le livre a soulevé des inquiétudes inflationnistes et a provoqué un recul des valeurs de sociétés exportatrices. On relevait dans la silhouette des métaux précieux des pétroliers : Enterprise Oil a cédé 17 points à 451 et Lasso 18 à 452.

Les valeurs du secteur des assurances ont fait l'objet d'importantes prises de bénéfice après leur hausse de la semaine précédente, notamment Sun Life et Royal Insurance. Les banquiers, les ministères et les immobiliers ont également cédé du terrain. Les titres des magasins étaient bien orientés. Les mines d'or ont abandonné plus de 5 dollars dans la silhouette des métaux précieux qui ont sensiblement baissé. Irrégularité des fonds d'Etat.

● Le KIO gèle ses achats d'actions BP. — Le Kuwait Investment Office (KIO) s'est engagé à ne pas accroître la part de 22 % qu'il détient dans British Petroleum (BP) avant la publication de conclusions de l'enquête de la commission des monopoles et fusions. Cette enquête a été lancée, le 3 mai dernier, à la demande du gouvernement britannique et doit durer quatre mois. Le KIO a également accepté de ne pas demander de représentation au conseil d'administration de BP d'ici là.

● Ortiz : 13,5 % de bénéfices en plus. — Le groupe Ortiz, leader du marché français des produits alimentaires conservés sous grand froid, a dégagé, pour 1987, un bénéfice net (part du groupe) de 121 millions de francs, en progression de 13 % par rapport à l'exercice précédent. Le dividende est porté de 25 F à 28 F. Le groupe a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 4,14 milliards de francs, en progression de 3,8 %.

● Après la reconstitution des parts de marchés et la restauration des marges bénéficiaires de la crème glacée en 1986, le groupe a poursuivi son action dans le secteur des surgelés, où s'est confirmée, en 1987, une source intéressante de contribution, indique le communiqué publié par le groupe. Le chiffre d'affaires réalisé dans le secteur des produits surgelés collectivement a atteint, en 1987, 1,89 milliard de francs (+ 4,8 %), celui des crèmes glacées 1,19 milliard (+ 1,8 %) et celui des produits surgelés petits boîtages 819 millions (+ 3,5 %).

TOKYO, 14 juin ↑

En hausse

Après une évolution très irrégulière tout au long de la séance, la Bourse de Tokyo a terminé la journée de mardi sur une note ferme, l'indice Nikkei gagnant 0,09 %, soit 25,26 points à 28 061,80.

Le volume des échanges s'est très nettement contracté, passant de 2,2 milliards de titres lundi à 900 millions mardi. Des prises de bénéfice ont pesé sur certains secteurs avant la publication des chiffres du commerce extérieur américain, constataient les professionnels. Les valeurs sidérurgiques et celles des chantiers navals ont particulièrement été visés. Les titres de sociétés exportatrices, d'instruments de précision et d'automobile ont en revanche progressé grâce à la hausse du dollar, notaient les opérateurs.

VALEURS	Cours du 13 juin	Cours du 14 juin
Alcoa	708	708
Bridgstone	1480	1480
Canon	1270	1270
Fujitsu	3200	3200
Honda Motor	1720	1720
Mitsubishi	2600	2610
Mitsubishi Heavy	798	805
Sony Corp.	5140	5170
Toyota Motor	2520	2520

FAITS ET RÉSULTATS

● Barlow Clowes : le gouvernement britannique annonce une double enquête. — Le ministre du commerce et de l'industrie britannique, lord Young, a annoncé, le lundi 13 juin, le lancement d'une double enquête sur le scandale de fonds d'investissement Barlow Clowes (le Monde du 14 juin). D'autre part, M. Peter Clowes, ancien président du groupe, a admis, le dimanche 12 juin, que des fonds qui lui avaient été confiés avaient été investis dans diverses sociétés et non en fonds d'Etat. — (AFP.)

● En cas de succès de son OPA, Jacobs rachèterait à York la direction de Rowntree. — Le groupe suisse Jacobs Suchard, concurrent de Nestlé dans la bataille pour la prise de contrôle de Rowntree, s'est engagé à maintenir à York la direction du confiseur britannique en cas de succès de son offre publique d'achat (OPA). Dans une série de documents envoyés, le 13 juin, aux actionnaires de Rowntree, Suchard a promis que la gestion générale des marques de leur société, Smarties et KitKat en particulier, resterait à York. SYI a affirmé qu'il souhaitait développer la production, le groupe suisse a refusé de prendre des engagements sur le maintien de l'emploi avant de connaître la situation exacte de Rowntree. Dans les milieux financiers, on attendait lundi une surcote de Nestlé, qui pourrait proposer 1 100 à 1 200 pence par action, contre 950 pence offerts par Jacobs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. SA	288	277 50	I&F	120	124 80
Armat & Associés	503	495	RZ	145	148
Appel	254	259	Les Moutons de Mer	300	300
B.A.S.	440	445	La Commande Economique	268	270
B. Demouy & Associés	390	385	Le gd livre de poche	231 20	230
B.C.M.	500	537	Lois Investissement	250 10	250
B.F.P.	455	455	Media Invest	170	184
Bolton	335	334	Media Invest	235	235
Bolton	761	754	Muller, Muller	140	150
Bolton	1040	1020	Muller, Muller	288	290
CB&L de Lyon	1475	1461	Mutuelle	127	131 80
Calsonic	675	686	Nouveaux Délégués	353	350
Canal Plus	590	540	Nouveaux Délégués	215	215
C&L&P	1225	825	Nouveaux Délégués	325	325
C.A. Leclerc-RECI	284	284	Oliver-Legrand	175	171
C.A.T.C.	120	120	Oliver-Legrand	310	306
C.D.M.E.	880	890	Paulhan (C. L. & P.)	97 80	98 80
C. Equip. Elect.	295	304	Palmelec Assurance	408	408
C.E.L.I.D.	690	695	Rand	305	305
C.E.S.E.P.	160	160	St-Gobain Industrie	1285	1285
C.E.P.-Comptables	1380	1400	St-Gobain Industrie	180	180
C.E.L. Information	740	770	S.C.G.F.M.	252 70	256 80
Cicoma d'Objet	510	507	Sigla	370	372
C.N.I.M.	310	307	Sure-Mont	420	437
Comptel	284	272 80	S.E.P.	198	198
Continental	712	718	S.E.P. (S&P)	285	278 80
Couac	385 80	384 80	S.T. (S&P)	600	780
Dalac	143 80	144	Sup	380	385
Dauphin	4000	4030	Tepe	220	221
Dawson	1140	1180	Union Financ. de Fr.	123	130
Davies	676	680	Union Financ. de Fr.	421	414
Dunlop-Lafite	1000	980	Valeurs de France	238	235
Editions Bédouin	147 10	150			
Elysees Invest	21 80	22 80			
Finacor	580	585			
Galval	483 80	503			
Gay-Dagnone	800	825			
I.C.C.	230	230			
INA	220	228			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

Marché des options négociables

le 13 juin 1988

Nombre de contrats : 8 121

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		juin	Septembre	juin	Septembre
Accor	440	29	39	5,50	-
OCF	288	8	18	-	-
EX-Agribusiness	288	8	18	-	4
Lafarge-Capelle	1200	253	169	2,50	24
Mécatel	380	27	32	5,25	5
M&I	1550	136	239	50	157
Pactis	320	64	71	6,80	-
Pengost	1180	54	85	15	64
Saint-Gobain	480	57	26	1,40	6
Thames-CSF	168	33	39	4,60	-

MATIF

National 10 % - Cotation en pourcentage du 13 juin 1988
Nombre de contrats : 37 211

COURS	ÉCHÉANCES		
	juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	104,15	102,55	101,60
Précédent	104,10	102,55	101,70

Options sur national

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 88	Déc. 88	Sept. 88	Déc. 88
102	0	1,47	0	0,98

INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 5,8150 F		PARIS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1987)	
		Valeurs françaises	124,4
		Valeurs étrangères	112,4
		C° des agents de change (base 100 = 31 déc. 1987)	122,4
		Indice général	358,4
		INDICES NEW-YORK (indice Dow Jones)	
		10 juin	13 juin
		Industrielles	2161,7 / 2099,40
		LONDRES (indice Financial Times)	
		10 juin	13 juin
		Industrielles	1408,29 / 1461,39
		Mines d'or	228,60 / 217,28
		Fonds d'Etat	89,89 / 89,89
		TOKYO	
		13 juin	14 juin
		Nikkei Dow Jones	28 061,80 / 28 061,80
		Indice général	2289,83 / 2213,63

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS	DEUX MOIS		SIX MOIS	
		Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.

Marchés financiers

BOURSE DU 13 JUIL

Cours relevés à 17 h 33

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and various stock indices.

Comptant (selection)

SICAV (selection)

13/6

Comptant and SICAV tables listing various financial instruments, their values, and market movements.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Tables for exchange rates (Cote des changes) and gold market (Marché libre de l'or).

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

o : coupon détaché - o : offert - d : droit détaché - d : demandé - p : prix précédent - * : marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
2 Les événements du Caucase et les réhabilitations en URSS. 3 La sommet gréco-turc. 4 La démission du secrétaire du Parti communiste italien. 4 États-Unis : premiers vents contraires pour Michael Dukakis.	6-7 La recomposition du paysage politique et les grandes manœuvres dans la nouvelle opposition. 10-11 Les cartes de la nouvelle France politique. 12-13 Les biographies des nouveaux députés.	14 Education : les résultats du concours général. - Médecine : le congrès de Stockholm sur le SIDA. 15 Justice : l'assassinat du juge Pierre Michel.	16 Mécinat : Perkins l'obscure et sa collection. - Théâtre : Voyage autour de ma chambre, à la Bastille. 17 La Caléatine, d'Ohana au palais Garnier. - « Digressions », par Bernard Frank.	28 Accord sur la libre circulation des capitaux dans huit pays de la CEE à partir de 1990. 28 Le congrès des jeunes dirigeants d'entreprise à Grenoble. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements 20 Campus 14 Carnet 20 Météorologie 19 Mots croisés 19 Radiotélévision 19 Programmes spectacles 18	Tous les corrigés du bac et du brevet Législatives : les résultats définitifs Jouez avec le Monde... JEU 3615 tazes LIM

Des traces de balle dans un fémur Premiers résultats de l'autopsie d'Alphonse Dianou

L'autopsie pratiquée le samedi 11 juin à Nouméa sur le cadavre d'Alphonse Dianou ne permettrait pas d'établir, de manière indiscutable, l'origine de la mort du chef du commando indépendantiste océanien lors de la prise d'otages d'Ourva. Cette autopsie a été réalisée par les docteurs Henri-José Lazarini et Jean Diognon, deux médecins légistes de Bordeaux commis comme experts par M^{me} Joëlle Rondreux, juge d'instruction chargé du dossier. Elle a été effectuée avec l'assistance de deux chirurgiens de Nouméa, les docteurs Armand-Jean Nouchi et Jean Veran.

Selon plusieurs sources, cette autopsie aurait permis de retrouver la trace d'une blessure par balle dans un fémur. Elle ne permettrait pas, pour autant, de déterminer les causes

exactes de la mort. Différents examens complémentaires (toxicologiques, anatomo-pathologiques, etc.) auraient été demandés par les médecins légistes bordelais. Ces derniers ont quitté Nouméa le mardi 14 juin et étaient attendus à Paris mercredi.

Si elles sont confirmées, ces informations viendraient contredire l'hypothèse qui avait généralement été avancée d'une blessure par arme à feu au niveau crânien. Il resterait à déterminer si les examens complémentaires demandés par les médecins légistes pourraient apporter les éléments nécessaires permettant de retrouver l'origine exacte de la mort du chef du commando indépendantiste.

J.-Y. N.

POLOGNE

Le général Jaruzelski reconnaît l'échec de la réforme des prix et des salaires

Le chef de l'Etat et du Parti communiste polonais, le général Wojciech Jaruzelski, a implicitement reconnu, le lundi 13 juin, l'échec de sa politique de réforme économique jusqu'à présent.

Dans un discours d'ouverture du plénum du comité central du parti (POUP), réuni les 13 et 14 juin à Varsovie, le numéro un polonais a jugé décevant le rythme des réformes et a demandé que de nouveaux efforts soient entrepris avec une coopération accrue de la part de la population. « Nombre de nos efforts n'ont pas été à la hauteur de nos attentes », a déclaré le général Jaruzelski. « Nos attentes à l'égard de la réforme sont plus grandes que nos capacités. »

Le Parti communiste, a-t-il dit, est partiellement à blâmer pour cet état de choses : « La direction du parti n'a pas exercé une pression suffisante pour accélérer la réforme. » La bureaucratie, l'incertitude de certains cadres ont fait le reste. « Il faut faire preuve de fermeté. Il n'y a pas assez d'autodiscipline et de sens des réalités parmi les cadres du parti », a estimé le général.

Abordant pour la première fois devant le comité central la question des grèves d'avril-mai, provoquées par la forte hausse des prix de détail, le dirigeant polonais a admis que « des changements défavorables étaient apparus dans le climat social depuis la fin de l'année dernière ». Le parti, a-t-il ajouté, « ne peut pas prendre à la légère les tensions » ainsi manifestées. Le général Jaruzelski a donc proposé la création d'une « commission sociale », chargée de favoriser un « consensus social » sur les réformes. Mais, a-t-il souligné, le dialogue n'est pas possible « avec les agents rémunérés par l'Occident », c'est-à-dire Solidarité. (AFP, UPL)

Concours général : deux lauréats « récidivistes »

La philo après le français...

« Normal »

Une bête à concours... général. Après avoir obtenu le premier prix de composition française l'an dernier, Serge Audier décroche aujourd'hui le premier prix de philosophie. Première réaction de cet élève de terminale du lycée Henri-IV à Paris, quand on lui annonce son succès : le doute. « Ce n'est pas une blague, j'espère ? » Puis, très vite, il réalise. Il réalise que rien de plus normal. « J'étais sûr que je l'aurais. Sur le coup j'ai jugé ma copie mauvaise, mais ensuite j'ai revu mon opinion. Et puis j'avais déjà décroché un prix l'année dernière. » Déjà blasé. Tout juste apprécie-t-il, dans ces nouveaux lauréats, « le sentiment d'être reconnu par les autres ».

Actuellement, ce grand jeune homme de dix-huit ans à la mèche rebelle (mère économiste, père chimiste), prépare le baccalauréat. Pour lui, c'est juste une étape, un passage obligé vers khâgne, et l'École normale supérieure. L'agrégation de philosophie est au bout du chemin. Si par malheur il échouait, pas de problème : « En admettant que je n'ai pas l'agrégation de philosophie, je décrocherai de tout façon un autre diplôme. C'est mathématique, je m'en sortirai. »

Sûr de lui. S'il aime aussi la littérature et la musique, il a déjà planifié son programme de lectures de vacances. Comme il se doit, la philosophie, avec Hegel, y figure en bonne place. Mais Serge Audier a aussi prévu de faire de la peinture. Quand on lui demande s'il est possible de voir ses œuvres, il répond, gêné, en triturant un long pinceau : « Je ne préfère pas. »

T. Bd.

L'économie et la philo après l'histoire...

Sur des béquilles

Eric Thiébaud, brillant élève de terminale B1 du lycée Janson de Sailly, premier prix de sciences économiques et sociales et premier accésit de philosophie, après avoir eu un deuxième accésit d'histoire l'an dernier, n'a rien d'un « héritier ». De famille modeste et bourgeoise, il admet que ses études ont été plus difficiles pour lui que pour les condisciples aisés de son établissement : « Un faux pas m'aurait été fatal, tandis que si les autres redoublent, ils peuvent toujours être rattrapés », constate-t-il, tout en se refusant à une quelconque amertume sociale. Il a cumulé cette année bien des handicaps, en contractant une tumeur osseuse qui l'oblige, depuis plusieurs mois, à se déplacer sur des béquilles.

Mais toutes ces difficultés n'ont poussé à travailler doublement », explique ce jeune homme de dix-sept ans au visage pâle et ovale, quelque peu ascétique qui ne dort que cinq heures par nuit pour travailler ou lire ses auteurs préférés : Huysmans, Kant, Hegel ou Nietzsche, dont la « séduction littéraire » le rend totalement « méfiant ». Pour mener à bien ses études, il a souvent dû composer avec son entourage puisqu'il vit dans un deux-pièces avec un petit frère de onze ans et sa mère.

Passionné d'histoire médiévale, il souhaite poursuivre ses études dans cette voie. Dans l'immédiat il souhaite entrer en hypokhâgne et tenter normale sup ou sciences-po. « J'aimerais faire de la recherche, mais aussi gagner un peu d'argent, pour compenser toutes ces années un peu difficiles... »

R. R.

Une première électorale Miss Moscou 88

« La plus belle jeune fille de Moscou est gracieuse, pleine de charme, ravissante, se distingue par son bon goût et par le sens de l'humour. » Ce commentaire, au demeurant très bourgeois, nous est livré par l'agence Tess qui a rendu compte le plus objectivement qu'elle a pu de la « fantasia » de la « conférence de presse » ou celle de la « capacité à se choisir une robe du soir » - cette dernière épreuve étant sans doute la plus redoutable quand on connaît l'état des magasins de mode soviétiques.

Mais que ne ferait pas une jeune Moscovite pour décrocher une croisière en Méditerranée et, surtout, un contrat publicitaire d'un an avec l'entreprise ouest-allemande Burda-Modem, celle par qui, grâce à ses catalogues déformés, à Moscou, la mode occidentale est devenue accessible au regard d'une minorité de Soviétiques ?

Les organisateurs du concours préfèrent voir là un événement culturel qui place un peu plus haut la barre de la « perestroïka ». « Perestroïka » oui, démocratisation, non, rétorquent certains journalistes soviétiques, qui relèvent que les finalistes avaient été informées du résultat du concours trois semaines à l'avance...

S. K.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 juin
Attentisme

La Bourse de Paris était très calme, mardi matin, quelques heures avant la publication du montant du déficit commercial américain attendu pour 14 h 30. Les investisseurs attendent également la probable démission de M. Xavier Dupont à la suite du scandale sur le fonds de garantie de la chambre syndicale. L'indicateur instantané affichait -0,19 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient : Esso (+4,9 %), Darty ADP (+4,9 %), Avions Dassault (+3,2 %), Eurocom (+3,1 %). En baisse, on notait : Ecco (-3,7 %), UIF (-3,3 %), Sovac (-1,9 %), Compagnie bancaire (-1,9 %).

A B C D F G H

Sur le vif

Ça fume

Dites donc, les enfants, ça balance, là, en ce moment, les compliments. Vous êtes des citoyens exemplaires, d'une sagesse pas possible, capables de découper, à trois voix près, les portions du carnébert qui ve s'étaler sur les travées du Palais-Bourbon. Bon, d'accord, mais alors quand il s'agit de prendre la défense des concourristes que vous êtes aussi, là, il n'y a plus personne. Et plus rien. A peine une émission de radio, de télé, par-ci, par-là. On se laisse gruger, filouter, manipuler, sans pipier mot dans ce pays.

Pourquoi je vous parle de ça aujourd'hui ? A cause de ce procès aux États-Unis. Un fabricant de cigarettes condamné à verser 400 000 dollars à la famille d'une dame, morte d'un cancer du poulmon. Elle fumait comme une mégère depuis quarante ans.

Un proche remémorait. Il s'est fait tellement de bruit qu'il a fallu attendre la fermeture de Wall Street pour rendre le verdict. Les cours risquent de s'effondrer ! Non, sérieux, il y a des centaines d'accros aux mégots qui pétent d'impudence - la fumée leur sort par les oreilles - à la porte

des prétoires américains pour déposer plainte à leur tour. Ils ont mille fois raison. Vous avez vu un peu le cinéma qu'elle nous fait, l'industrie du tabac. La duplicité de sa publicité ! Elle se fout du monde avec ses images de grand air, de cow-boys galopant à travers les prairies, sur les plages, dans les sous-bois et le long des torrents. Remarque, ils fument pas, les steaks, ils ont jamais grillé une clope de leur vie, c'est pour ça qu'ils gagnent le cancer. Non, non, s'ils font de la réclame pour les brigades et les allumettes Marlboro ou « Glacées blondes », c'est uniquement pour alimenter un feu de camp, le soir à la table d'été.

Et maintenant pas une étreinte, même la Selta, c'est l'Etat, et l'Etat, c'est lui, et moi, donc les secrets, c'est nous. Je ne m'explique pas, le marché d'autant moins que les parents d'un gamin qui a choppé la polio en passant le véhicule fourni par le Sécu viennent de traduire le gouvernement en justice. Non, pas le nôtre, mais pas révoqué. Le gouvernement américain.

CLAUDE SARRAUTE

SPORTS

● **BOXE** : championnat d'Europe des poids moyens. Le Français Christophe Jozzo a conservé son titre de champion d'Europe des poids moyens, qu'il menait en jeu pour la première fois, le 13 juin à Lyon. Pour sa vingtième victoire en autant de combats professionnels, Jozzo a battu l'Allemand de l'Ouest Andreas Prox - un pugiliste au registre limité - par arrêt de l'arbitre sur blessure à l'appui de la dixième reprise. Le challenger avait été à terre au quatrième et sixième rounds.

● **VOILE** : Transat anglaise. Pas moins de quinze voiliers peuvent envisager d'améliorer, dans l'édition 1988 de la Course transatlantique anglaise en solitaire dont le départ a été donné le 5 juin à Plymouth. Le record établi en 1984 par le Français Philippe Poupon en 16 jours, 11 heures 55 minutes. Après huit jours de navigation, Poupon, lui-même n'était plus qu'à 574 milles de Newport qu'il pouvait espérer atteindre mardi 14 ou mercredi 15 juin. Le Québécois a bénéficié, pour réaliser cette performance, du courant du Labrador.

● **TENNIS** : championnat de Wimbledon. Le comité directeur de l'All-England Club a désigné les titres de série des internationaux de Grande-Bretagne de tennis, qui seront disputés à Wimbledon du 20 juin au 3 juillet, sans tenir compte du départ du classement mondial. Jozzo jouera comme il est de rigueur dans les tournois du Grand Prix. L'Américain John McEnroe (dix-septième dans le classement mondial) a été désigné comme tête de série numéro 8, alors qu'il aurait dû être numéro 14 (cinq joueurs mieux classés). Le Tchèque Ivan Lendl (numéro 1) et le Français Henri Leconte, numéro 7, et McEnroe, qui sont tous trois derniers sur les tablettes de l'ATP (Association des joueurs professionnels).

Le numéro de « Monde » daté 14 juin 1988 a été tiré à 944 565 exemplaires

SCIENCE VIE

CYCLES & SAISONS

- Les calendriers des animaux
- Les cycles des naissances
- Les marées vertes
- Maladies d'été, maladies d'hiver
- L'humeur et les saisons

NUMÉRO HORS SÉRIE
EN VENTE PARTOUT

FORUM P.A.O.88
2 JOURNÉES EUROPÉENNES DE LA MÉDIATION
CONFÉRENCES
REUNIONS
RESEAU
CAPRIC

L'élégance des prix

Couture hommes et femmes.

1 tailleur couture : 1.295 F
2 costumes de marque : 2.500 F
1 pantalon gratuit

pour l'achat d'une veste

Paris 8^e : 58, Fg Saint-Mercur (1^{er} ét.) M^o Concorde
St-Germain-de-Laye : 68 bis, rue de Paris (1^{er} ét.)
Lyon 2^e : 5, rue des Archers (1^{er} étage)
Ouverts tous les jours de 10 à 18 h.
Dimanches et jours fériés inclus.

Paris 8^e : 4, rue Marbeuf (1^{er} ét.) M^o Alma-Marceau

LE BACCHUS GOURMAND

Son club : Trésors Club
21, rue François I^{er} - Paris Barrière
Réservations : 47.20.15.83